REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

ه¢حھ

TOME 1

DOCUMENT DE PERFORMANCE

ANNEXE AU PROJET DE LOI N°005/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 PORTANT LOI DE FINANCES POUR 2020

&&¢¢¢&&

ANNEXES TOME 1

Annexe 1 : Rapport définissant les conditions

générales de la Situation Économique et

Financière 2020 – 2022

Annexe 2 : Document de Performance

ANNEXE 1

RAPPORT DÉFINISSANT LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE 2020 – 2022



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



Annexe de la Loi de Finances 2020

Rapport définissant les conditions générales de la situation économique et financière

PREFACE

Mesdames et Messieurs,

Après plus d'un demi-siècle d'indépendance, Madagasikara est resté pauvre, appauvri par un système économique corrompu qui a exacerbé de plus en plus la vulnérabilité de sa population vivant en grande partie dans la précarité et en marge du monde moderne. Les ressources naturelles abondantes du pays peuvent pourtant bénéficier à toute sa population et leurs exploitations rationnelles et équitables pourraient éradiquer la pauvreté. Convaincu de la capacité du pays à transformer l'économie et la société malagasy en général, l'Etat affirme son plein engagement à initier un renouveau national, à travers l'initiative d'Emergence. L'objectif à moyen terme sera de rattraper le retard de développement et classer Madagasikara parmi les pays à revenu intermédiaire grâce à une Bonne Gouvernance dans l'exploitation durable de ses ressources.

L'élan porté par les élections présidentielles en 2018 constitue la première pierre à l'édifice de l'Emergence. L'économie malagasy devrait alors se redresser progressivement à la suite de ces élections. Ce processus guidé par une vision de développement harmonieux sera édifié sur la base de la promotion du « *Fiaraha-monina malagasy* ». En particulier, le respect du consensus politique conjugué avec le renforcement de la sécurité constituera d'échafaud pour le projet de société emmené par l'Emergence. La population malagasy doit s'approprier son destin et porter haut son étendard pour la fierté de la Nation, un engouement qui s'est déjà matérialisé en 2019 au niveau du domaine sportif. Ce facteur psychologique, bien que difficilement mesurable, constitue un élément qualitatif important et même décisif pour l'avenir du pays.

Au niveau macroéconomique, les prévisions de croissance à moyen terme sont optimistes grâce aux retombées positives de la mise en œuvre de la nouvelle Politique Générale de l'Etat (PGE). Les perspectives attendues tendent en effet à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique du pays, à travers la maitrise des agrégats tels que le niveau d'endettement, tout en soutenant l'objectif d'émergence. Aussi, l'harmonisation des politiques budgétaire et monétaire permettra de contenir la trop grande fluctuation des agrégats, et l'inflation. L'assainissement dans la gestion des finances publiques y compris des établissements publics et les sociétés nationales, couplé avec l'application de la tolérance zéro en matière de lutte contre la corruption, permettra de réduire les risques budgétaires. En parallèle, les recettes publiques augmenteront grâce à la sécurisation de celles-ci. Ce qui permettra dès lors au Gouvernement d'augmenter les investissements publics.

Le taux d'investissement global est prévu à 25.4% dont le tiers sera assuré par le secteur public. Ce relèvement des dépenses en capital au niveau du secteur public s'accompagne d'une ferme conviction d'instaurer la Bonne Gouvernance qui constitue le socle même de l'Emergence. L'innovation induite par cet esprit de renouveau devra porter des impacts multipliés au bénéfice de la population avec une répartition spatiale plus équilibrée. D'ailleurs, l'organisation des conférences budgétaires régionales

et des concertations avec les diverses parties prenantes au Développement du pays ont permis d'identifier les désidératas réels des malagasy. A terme, la prise en compte de ces derniers permettra d'améliorer l'allocation des offres de services, de fournitures et de travaux publics. A cet égard, certains secteurs seront fortement priorisés, tels que la santé, l'éducation et la jeunesse.

Convaincu de la place importante que tiennent les jeunes pour l'essor du pays, le Président de la République a initié plusieurs projets d'envergure en vue de développer le sport et l'entrepreneuriat en leur faveur, outre les autres chantiers dans les autres domaines. Les jeunes constituent effectivement la part la plus importante de l'ensemble des forces de travail pour l'entreprise, notamment au niveau du secteur agricole.

SOMMAIRE

Preface	1
SOMMAIRE	3
LISTE DES ACRONYMES	4
LISTE DES TABLEAUX	6
TABLEAUX ANNEXES	6
LISTE DES GRAPHIQUES	6
I. SECTEUR REEL	8
II. INFLATION ET SITUATION MONETAIRE	19
III. SITUATION EXTERIEURE ET TAUX DE CHANGE	26
IV. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES	33
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	36

LISTE DES ACRONYMES

AUGURE : Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources Humaines de l'Etat

BAD : Banque Africaine de Développement

BFM : Banky Foiben'i Madagasikara

BOP : Balance of payment

BTA : Bon du Trésor par Adjudication

BTF : Bon du Trésor Fihary

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

CASEF : projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière

CCP : Comptes Chèques Postaux

CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CEG : Centre d'Enseignement Général

CEM : Caisse d'Epargne de Madagascar

DAT : Dépôt à Terme

DB : Direction du Budget

DDP : Direction de la Dette Publique

DEAB : Division Etude et Analyse du Budget

DEME : Direction des Etudes et de la Modélisation Economiques

DGEP : Direction Générale de l'Economie et du Plan

DGFAG : Direction Générale des Finances et des Affaires Générales

DGT : Direction Générale du Trésor

DTS : Droit de Tirages Spéciaux

EPN : Etablissements Publics Nationaux

EPP : Ecole Primaire Publique

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FMI : Fonds Monétaire International

FOB : Free On Board (Franco à bord)

IDE : Investissement Direct Etranger

INSTAT : Institut National de la Statistique

IRMP : Impôt sur le Revenu des Marchés Publics

JIRAMA : Jiro sy Rano Malagasy

LFI : Loi de Finances Initiale

LFR : Loi de Finances Rectificative

M3 : Masse monétaire selon M3

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

MGA : Ariary

MID : Marché Interbancaire de Devises

OGT : Opérations Globales du Trésor

ONG : Organisme Non-Gouvernemental

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

PGE : Politique Générale de l'Etat

PIB : Produit Intérieur Brut

PLF : Projet de Loi de Finances

PPN : Produits de Première Nécessité

PPP : Partenariat Public-Privé

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RNF : Recettes Non-Fiscales

SADC : Southern African Development Community

SG : Secrétariat Général

SSB : Service de la Synthèse Budgétaire

TBE : Tableau de Bord Economique

TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen

TPF : Taux de Pression Fiscale

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

USD : United-States Dollar

ZFI : Zone Franche Industrielle

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la croissance du secteur secondaire par branche d'activité	12
Tableau 2 : Glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) entre décembre 201	7
et août 2019 (Var. %)	21
Tableau 3 : Evolution annuelle des IPC entre 2018 et 2022 (Var. %)	22
Tableau 4 : Evolution annuelle de la situation monétaire de 2018 à 2022 (en milliards d'Ariary)	25
Tableau 5 : Evolution annuelle de la balance des paiements de 2018 à 2022 (en millions de DTS)	28
Tableau 6 : Evolution mensuelle des taux de change USD/Ariary et DTS/Ariary de décembre 201	7
à mi-octobre 2019 (en Ariary)	31
Tableau 7 : Evolution annuelle des cours de change de 2018 à 2022 (en Ariary)	32
TABLEAUX ANNEXES	
Tableau A- 1 : Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers	36
Tableau A- 2 : Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %)	37
Tableau A- 3 : Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary)	38
Tableau A- 4 : Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB)	39
Tableau A- 5 : Récapitulatif du Budget LFI 2019 – LFR 2019 – variation	40
LISTE DES GRAPHIQUES	
Figure 1 : Taux de croissance du PIB (Var. %)	8
Figure 2 : Croissance du secteur primaire (Var. %)	9
Figure 3 : Evolution du secteur primaire par branche d'activité (Var. %)	10
Figure 4 : Croissance du secteur secondaire (Var. %)	11
Figure 5 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (a)	13
Figure 6: Evolution du secteur secondaire (Var. %) (b)	13
Figure 7 : Croissance du secteur tertiaire (Var. %)	14
Figure 8: Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (a)	16
Figure 9 : Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (b)	16
Figure 10 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)	17
Figure 11 : Historique de l'évolution du taux d'investissement brut à Madagascar	18
Figure 12 : Glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) entre décembre 201	7
et décembre 2018 (Var. %)	19
Figure 13 : Evolution annuelle des IPC entre 2018 et 2022 (Var. %)	23
Figure 14 : Evolution annuelle de la situation monétaire de 2018 à 2022 (en milliards d'Ariary)	25

Figure 15 : Evolution annuelle de la balance des paiements de 2018 à 2022 (en millions de DTS)	29
Figure 16 : Evolution mensuelle des taux de change USD/Ariary et DTS/Ariary de décembre 20	17
à décembre 2018 (en Ariary)	30
Figure 17 : Evolution annuelle des cours de change de 2018 à 2022 (en Ariary)	32
Figure 18: Evolution quinquennale des dépenses d'investissement et des dépenses	de
fonctionnement (2018-2022) (en milliards d'Ariary)	35

I. SECTEUR REEL

A. Croissance économique

Durant les deux dernières années, la croissance économique a pris une trajectoire ascendante grâce aux efforts menés en interne et avec les Partenaires Techniques et Financiers du pays. Les taux de croissance du PIB affichée durant ces périodes sont ainsi respectivement de 4.6% au titre de l'année 2018 et 5.20% dans la LFR 2019. En effet, les efforts du Gouvernement à mettre en place des infrastructures structurantes à l'instar des routes, des infrastructures agricoles, des sources d'énergie ont permis d'atteindre ce taux. Pour l'année 2020, la prévision escomptée est de 5.5% et cette tendance à la hausse sera préservée à moyen terme avec la réalisation de la Politique Générale de l'Etat. A moyen terme, une variation moyenne de 0.4 à 0.5 points de pourcentage sera observée pendant cinq ans, ce qui montre une stabilité soutenue au niveau des agrégats macroéconomiques de Madagasikara (cf. figure 1).

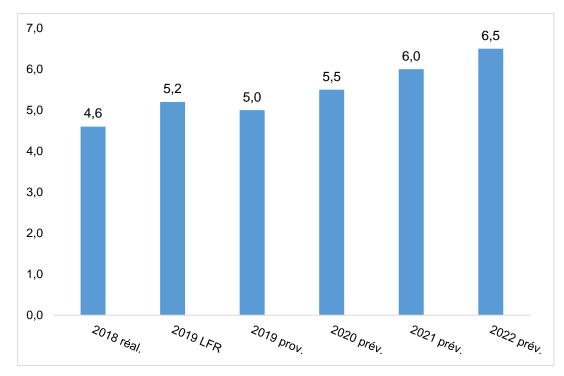


Figure 1 : Taux de croissance du PIB (Var. %)

 $\underline{Source}: MEF/SG/DGEP/DEME$

Faisant référence à l'initiative de l'Emergence, le Gouvernement est déterminé à apporter de profondes mutations à l'économie malagasy afin de rattraper le retard accumulé durant des années. Le taux prévisionnel de 5.5% au titre de l'année 2020 est notamment élevé si l'on compare avec l'historique du taux de croissance à Madagasikara qui se situe en moyenne à 2%; remarquant une infériorité par rapport au taux de natalité du pays qui est de 2.6 % en moyenne. A l'origine de cette performance se trouve la détermination des dirigeants à asseoir une économie à base solide émanant de l'exploitation optimale et rationnelle des ressources propres du pays. La croissance de 2020 sera ainsi tirée par : (i) l'augmentation de la part de contribution des secteur primaire et secondaire au PIB accompagnée par les bonnes performances de leurs productions respectives, et appuyée par la volonté

d'accroître la production en étendant les surfaces cultivables à plus de 100 000 ha et la valorisation de l'utilisation des semences améliorées; (ii) la place donnée à la promotion de l'industrie comme étant le moteur du développement, ce en adoptant les mesures favorables au climat des affaires, la normalisation et l'application de la loi sur les PPP; (iii) le maintien de la stabilité macroéconomique via une meilleure gestion des finances publiques et l'engagement des réformes dans plusieurs domaines, (iv) la mise en place des infrastructures énergétiques interconnectées sur l'étendue du territoire, le développement de l'hybridation de toutes les centrales thermiques et la promotion de l'énergie renouvelable aux services de l'économie circulaire (voltaïque, éolienne, solaire, biogaz, ...). Par ailleurs, l'instauration de la sécurité rurale et urbaine, qui figure parmi les priorités du Gouvernement, contribue également à l'atteinte de cet objectif de croissance escompté pour 2020.

1. Secteur primaire

En 2018, la croissance du secteur primaire s'est affichée à 3.7%, malgré les perturbations climatiques du cyclone AVA au début du trimestre de cette même année. La situation provisoire en 2019 est estimée avec une légère hausse de 0.3 point de pourcentage par rapport au taux prévu dans la LFR 2019, soit 2.8%. En 2020, une croissance plus expansionniste du secteur est attendue avec un taux de 4.6 %, soit une hausse de 2.1 points de pourcentage par rapport à l'estimation dans la LFR 2019. Cette expansion sera tirée par la volonté de l'Etat de faire de ce secteur, un moteur de croissance due à sa potentialité énorme et à la contribution importante de la population qui y travaille. Les efforts de l'Etat pour l'instauration de la sécurité et de la protection des biens et des personnes constituent également un socle majeur pour le développement de ce secteur.

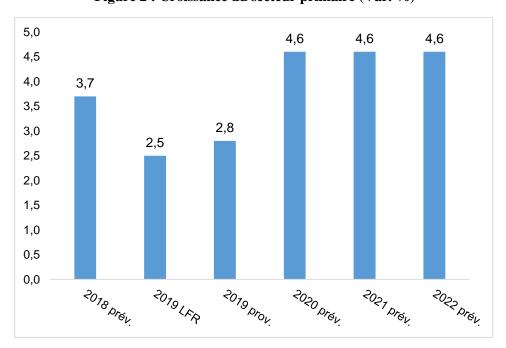


Figure 2: Croissance du secteur primaire (Var. %)

La branche agriculture est celle qui affichera une hausse significative de 2.4 points de pourcentages en 2020, passant ainsi de 3.2 % en 2019 à 5.6 % en 2020. Comme cité ci-dessus, cette relance de l'agriculture est corollaire aux efforts d'accroître la production par l'augmentation des surfaces cultivables, suivant un projet en partenariat avec la BAD et le FIDA, et par l'utilisation promue des semences améliorées ainsi que la vulgarisation des titres verts pour les jeunes entrepreneurs ruraux, la mise en place des infrastructures structurantes agricoles et la relance des fermes d'Etat dans la région à fortes potentialités en terme d'agriculture et d'élevage. Par ailleurs, l'essor de cette branche proviendra également de la promotion des investissements dans ce domaine, et le développement d'un partenariat avec les grands pays producteurs de cacao tel que la Côte d'Ivoire qui sera de mise en 2020, afin d'établir un transfert de compétences en vue d'accroître notre production nationale. En effet, l'objectif de cette branche est d'atteindre une autosuffisance alimentaire et une économie agricole développée, tournée vers le marché national et international.

La branche élevage et pêche affiche cette même tendance car elle est passée d'une croissance négative de - 4.5 % en 2018 à une croissance positive de 2.0 % en 2019. En 2020, cette croissance se stabilisera en présentant une légère hausse de 0.5 point de pourcentage pour s'élever à 2.5%. Cette croissance est tirée essentiellement par : (i) la promotion de l'élevage bovine à grande échelle et l'amélioration de la race, (ii) la pisciculture et l'élevage de volailles ; (iii) la sécurisation des zébus par la distribution des puce électroniques ; (iv) l'instauration de la sécurité en monde rurale.

Quant à la branche sylviculture, celle-ci a connu une hausse de 1.9 points de pourcentage en 2019 par rapport à l'année 2018 avec un taux qui est passé de -0.9% à 1.0%. Cependant, cette situation devrait se stabiliser en gardant le même taux de 1.0% en 2020. L'amélioration de la gouvernance forestière contribue principalement à cette stabilité.

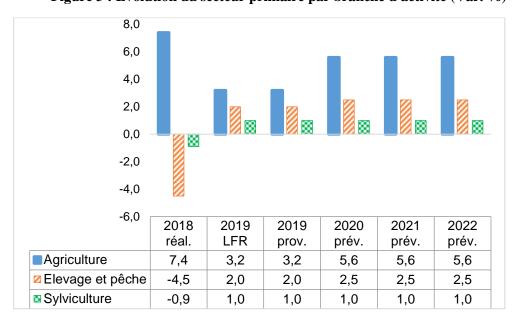


Figure 3 : Evolution du secteur primaire par branche d'activité (Var. %)

2. Secteur secondaire

La variation de la croissance du secteur secondaire depuis 2018 a connu une instabilité car durant cette année en revue, le secteur en question s'est affiché avec un essor de 8.1 %, un taux qui semble assez élevé; résultant de la hausse de production des zones franches industrielles induite par une relance de la demande extérieure, mais également par la hausse de production des industries extractives suite à la hausse du cours mondial des matières premières. En 2019, ce taux a présenté un repli de 0.6 point de pourcentage soit 7.5%. Ceci est dû essentiellement à la capacité limitée de l'industrie sucrière malagasy à savoir les sucreries de Nosy Be et de Brickaville. En 2020, ce secteur se stabilise en dépit d'une légère baisse 0.1 point de pourcentage pour s'afficher à 7.4%. En effet, la relance du secteur secondaire s'articulera autour de la concrétisation de la vision d'une émergence industrielle et sectorielle, voulant faire de l'industrie un générateur d'une forte valeur ajoutée. Pour ce faire, les mesures suivantes seront adoptées : (i) l'implantation des zones d'émergence industrielles; (ii) la professionnalisation du secteur minier; (iii) l'amélioration du climat des affaires afin d'assurer une meilleure productivité, dans un environnement serein de compétitivité ; (iv) la mise en place des incubateurs d'entreprises à Antsirabe et à Toamasina et la rationalisation de la loi sur les PPP. La redynamisation des sociétés nationales en difficulté contribue également à rehausser la croissance dudit secteur. Par ailleurs, un déversement de l'emploi du secteur primaire vers le secteur secondaire est attendu.

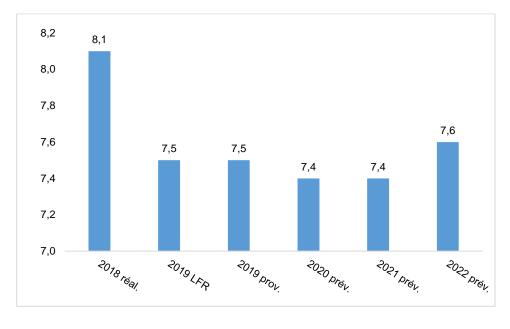


Figure 4 : Croissance du secteur secondaire (Var. %)

 $\underline{Source}: MEF/SG/DGEP/DEME$

En analysant la croissance par branche d'activité, deux tendances sont observées :

D'une part, la branche alimentaire, boisson et tabac, ainsi que textile et matériaux de construction connaitront des évolutions positives. Au niveau de l'industrie alimentaire, un accroissement de 0.7 points de pourcentage est attendu entre l'année 2019 et 2020, soit un taux qui passe de 4.6% à 5.3 %. Quant à l'industrie textile, celle-ci enregistrera un essor de 2.2 points de pourcentage du à la hausse de

la demande des importations dans les zones franches, passant d'un taux de 8.3% en situation provisoire 2019 à 10.5% en 2020. La branche matériaux de construction va passer de 6.0 % en 2019 à 6.5% en 2020 grâce à la réalisation des grands travaux stipulés dans la Politique Générale de l'Etat (PGE) à l'instar de la création de nouvelles villes telle que « Tana-Masoandro » à Antananarivo, également dans les ex chefs-lieux de province ; la construction des logements sociaux ainsi que des hôpitaux et des centres médicaux. Les travaux de réhabilitation des routes nationales contribuent pareillement à la hausse de la croissance de cette branche.

D'autre part, les branches suivantes à savoir industrie extractive, machine et matériels électriques, industries diverses, et celle de l'électricité, eau, gaz gardent le même rythme de croissance de 2019 à 2020. En particulier pour la branche industrie extractive, la mise en place de la centrale de l'or et des pierres précieuses ainsi que des comptoirs de l'or, accompagnée par la professionnalisation des petites mines permettrait de garder le même rythme de croissance. Quant à la branche machine et matériels électriques, une stabilité depuis 2019 s'explique par la demande engendrée par les travaux de construction de logements stipulés dans la PGE. La branche industries diverses connaitront également une stabilité par rapport à l'année 2019 suite aux mesures prises pour le développement de l'industrie et la promotion du tourisme.

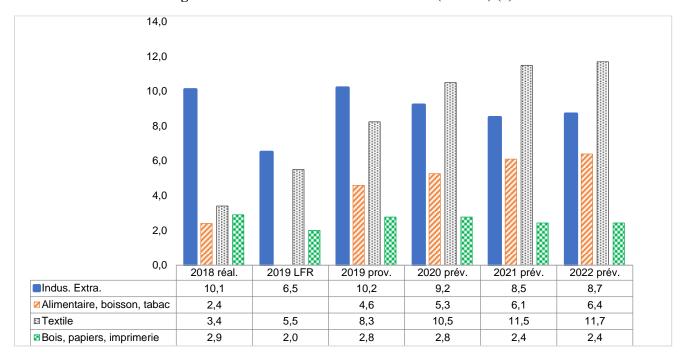
Pour la branche électricité, eau, gaz, la prévision pour l'année 2020 gardera le même taux réalisé en 2019. Cette performance s'explique par le passage de Madagasikara vers la transition énergétique facilitant l'accès et l'utilisation des sources d'énergies renouvelables, mais également la réalisation des projets d'infrastructures énergétiques stratégiques qui permet de satisfaire la demande en énergie des entreprises et des ménages.

Tableau 1 : Evolution de la croissance du secteur secondaire par branche d'activité

	2018	2019	2019	2020	2021	2022
(en pourcentage de variation)	réal.	LFR*	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Secondaire	8.1	7.5	7.5	7.4	7.4	7.6
Indus. Extra.	10.1	6.5	10.2	9.2	8.5	8.7
Alimentaire, boisson, tabac	2.4		4.6	5.3	6.1	6.4
Textile	3.4	5.5	8.3	10.5	11.5	11.7
Bois, papiers, imprimerie	2.9	2.0	2.8	2.8	2.4	2.4
Matériaux de construction	7.6	5.0	6.0	6.5	7.1	7.3
Industrie métallique	7.4	6.5	7.4	7.3	7.6	7.7
Machines, matériels électriques	2.0		2.0	2.0	2.0	2.0
Industries diverses	16.9		2.5	2.5	2.5	2.5
Electricité, eau, gaz	20	11.5	9.6	9.6	9.6	9.6

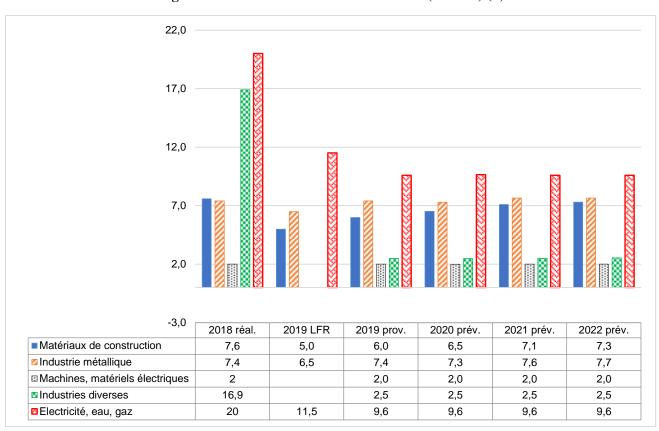
^{*} Ancienne nomenclature avant rebasage

Figure 5: Evolution du secteur secondaire (Var. %) (a)



Source: MEF/SG/DGEP/DEME

Figure 6: Evolution du secteur secondaire (Var. %) (b)



3. Secteur tertiaire

Le taux de croissance du secteur tertiaire a affiché un bond de 3.0 point de pourcentage entre l'année 2018 et 2019, avec un taux qui passe de 2.1% à 5.8% dans la LFR 2019. Cette hausse est surtout tirée par : (i) les bonnes performances observées au niveau des branches des BTP et des transports ;(ii) les investissements réalisés au niveau des infrastructures de transport tels que les routes nationales, la réhabilitation de l'aéroport international d'Ivato et certaines routes de dessertes ; (iii) l'instauration de la sécurité dans les zones touristiques et la lutte contre les maladies et les épidémies. En 2020, une même tendance est observée avec une légère hausse de 0.1 point de pourcentage par rapport à la situation provisoire de l'année 2019, ce taux varie de 5.1% à 5.2%. En effet, certaines branches à l'instar de la BTP, Hôtel-Restaurant, Télécommunications, Banque et assurance ont tout de même réalisé des expansions.

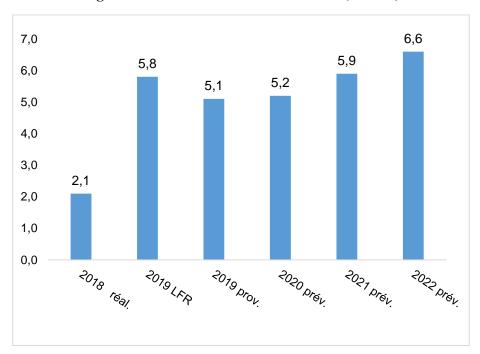


Figure 7: Croissance du secteur tertiaire (Var. %)

 $\underline{Source}: MEF/SG/DGEP/DEME$

La branche BTP affichera un essor de 1.3 points de pourcentage en 2020 par rapport à la croissance de la LFR 2019. Ce taux varie de 9.7% à 11.0% et s'explique par la répercussion de la construction d'une nouvelle ville « Tana-Masoandro », des hôpitaux et des centres médicaux, ainsi que des logements sociaux formulée dans la PGE dans la production de cette branche. La branche Hôtel-Restaurant admet une baisse de 1.0 points de pourcentage de 2019 à 2020 variant de 14.2% à 13.2%. Malgré cette baisse, le Gouvernement fournira des efforts pour le développement du tourisme en tant que promoteur de la rentrée de devises et une source de croissance, par le biais de la facilitation des investissements hôteliers et touristiques. L'accroissement de la compétitivité des services hôteliers et le renforcement de la sécurité dans les zones touristiques seront aussi priorisés.

La branche banque et assurance observera une légère hausse de 0.1 point de pourcentage de 2019 à 2020 passant d'un taux de 4.2% à 4.3 %. En effet, la promotion des investissements et l'amélioration du climat des affaires entreprises par le Gouvernement inciteraient la création d'entreprises locales et étrangères, lesquelles augmenteront les services auprès des banques et des assurances. Quant à la branche poste et télécommunication, celle-ci connaîtra une majoration de 2.9 points de pourcentage en 2020 conformément au taux inscrit dans la LFR 2019. L'implantation des entreprises locales et étrangères suite aux mesures de facilitation de création d'entreprises contribuera également à la hausse de cette dernière.

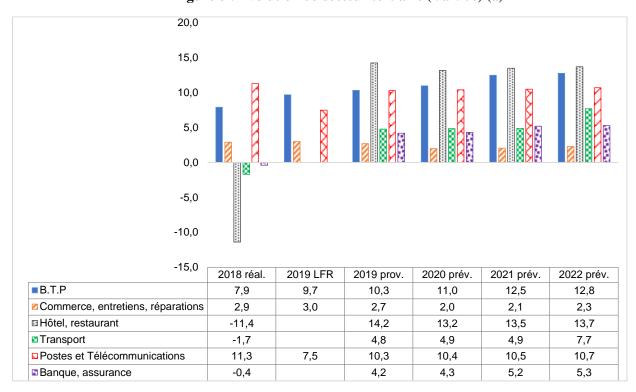
Les branches éducation et santé enregistrent chacune un léger accroissement en 2020 due à la politique d'émergence sociale qui vise le renforcement de capacité du capital humain; par l'amélioration de l'éducation et la formation de qualité pour tous, ainsi que l'octroi d'un système sanitaire dans les normes; et qui se matérialise par la construction des EPP, des universités et des centres médicaux dans plusieurs districts.

Tableau 04 : Croissance du secteur tertiaire par branches d'activités (Var. %)

	2018	2019	2019	2020	2021	2022
(en pourcentage de variation)	réal.	LFR*	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Tertiaire	2.1	5.8	5.1	5.2	5.9	6.6
B.T.P	7.9	9.7	10.3	11.0	12.5	12.8
Commerce, entretiens, réparations	2.9	3.0	2.7	2.0	2.1	2.3
Hôtel, restaurant	-11.4		14.2	13.2	13.5	13.7
Transport	-1.7		4.8	4.9	4.9	7.7
Postes et Télécommunications	11.3	7.5	10.3	10.4	10.5	10.7
Banque, assurance	-0.4		4.2	4.3	5.2	5.3
Services aux entreprises	-0.4	5.2	2.8	3.0	3.7	3.9
Administration	-2.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0
Education	10.8		0.6	0.7	1.0	1.0
Santé	-1.1		0.4	0.8	1.0	1.0
Services rendus aux ménages	17.1		0.7	0.7	0.9	0.9

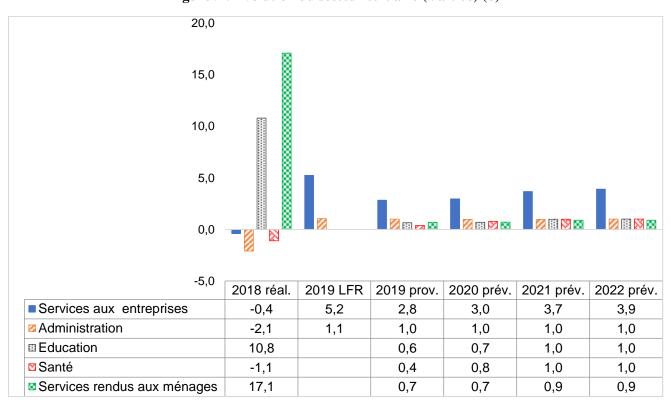
^{*} Ancienne nomenclature avant rebasage

Figure 8: Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (a)



Source: MEF/SG/DGEP/DEME

Figure 9: Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (b)



B. Analyse des investissements

Les investissements tiendront une place importante dans le cadre de la perspective d'émergence pour que Madagasikara se classe parmi les pays à revenus intermédiaire. Le taux d'investissement Brut passe de 20.8% du PIB dans la LFR 2019, présentera une hausse de 4.6 points en 2020 et s'affichera à 25.4% du PIB. L'Etat poursuivra ses efforts pour conserver cet accroissement afin d'atteindre 30.7% du PIB en 2022. En effet, les dépenses d'investissement jouent un rôle prépondérant dans la relance de la croissance économique, puisque l'investissement promeut la création d'emplois, stimule ensuite la consommation, qui à son tour, fait accroitre le PIB.

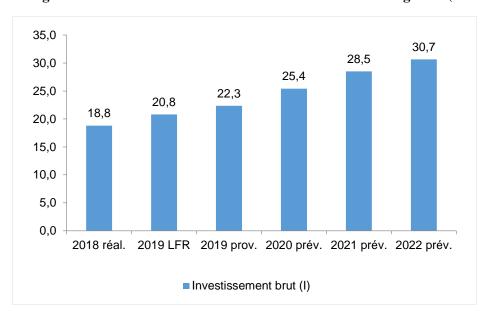


Figure 10 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

Le secteur privé augmentera ainsi son taux d'investissement de 1.8 points en 2020 pour contribuer à la multiplication de la croissance économique, ce qui donnerait un taux de 16.8% du PIB. Pour ce faire, les avantages comparatifs du pays seront en effet mis en exergue pour attirer les investissements privés, tels que des mains d'œuvres qualifiés et à moindre coût, des zones dédiées aux investissements, des textes clairs et à jour tenant compte de la satisfaction des desideratas des investisseurs, etc. Il importe de rappeler que l'émergence du pays s'appuie en partie sur l'industrialisation à grande échelle, ce qui tend globalement à accroître les taux d'investissements privés à moyen terme. Dans cette optique, le secteur privé est prévu atteindre un taux d'investissement de 21.4% du PIB en 2022.

En outre, les investissements publics seront destinés principalement à la contribution interne du pays pour la formation brute des capitaux fixes, et les efforts menés au niveau de l'Administration centrale pour assurer un environnement sain et propice à l'épanouissement de la population et des entreprises dans le pays, surtout au niveau de la sécurité, la justice et la corruption. L'accroissement de 1.2 points du taux d'investissement public de 2020 comparé à la LFR 2019 s'explique par la priorité

accordée à la construction et à la réhabilitation des infrastructures de base et de développement, à l'instar de la construction de la nouvelle ville de Tana-Masoandro, l'aménagement du littoral Est, la construction des autoroutes et des *flyovers*, les réhabilitations des routes nationales et les ouvrages d'art, les infrastructures sociales de base (salle de classe, CSB, point d'eau, etc.). A moyen terme, ces efforts se poursuivront et les investissements publics se trouveront à hauteur de 9.2% du PIB en 2022.

25,0 20,0 (en pourcentage du PIB) 2018 2019 2019 2020 2021 2022 2023 **LFR** réal. prov. prév. prév. prév. prév. **Public** 5,3 8,5 7,4 8,7 9,2 9,2 9,2 Privé 11,8 12,3 14,9 16,8 19,3 21,4 23,2 **■ dont: Investissement Direct** 2,7 3,0 2,3 3,2 3,2 3,2 3,2 Etranger

Figure 11 : Evolution du taux d'investissement à Madagascar (% PIB)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

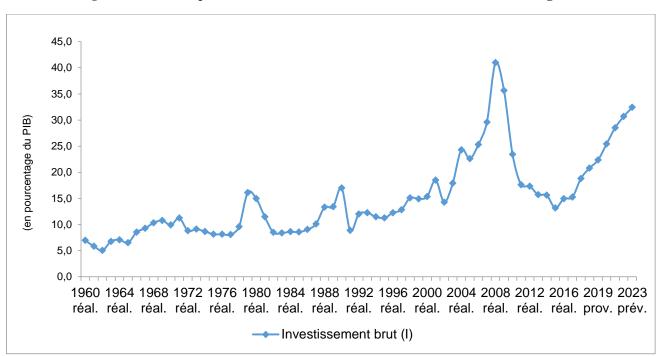


Figure 11 : Historique de l'évolution du taux d'investissement brut à Madagascar

<u>Source</u>: MEF/SG/DGEP/DEME

II. INFLATION ET SITUATION MONETAIRE

A. Dynamique de l'Inflation

- Année 2018

L'année 2018 a été marquée par un retour progressif vers la stabilité des prix. En effet, selon la nouvelle base, le taux d'inflation était de 6.9% sur la même période de 2018. Une situation qui a été stimulée principalement par la tendance baissière des prix des produits alimentaires, spécifiquement ceux du riz, passant d'un glissement annuel de 29.8% à 4.3%. Madagasikara avait en effet bénéficié d'un climat propice à la riziculture depuis le quatrième trimestre de 2017, et ce, en dépit du passage du cyclone Ava en début d'année 2018. En parallèle, le cours du riz sur le marché international avait chuté suite à l'accumulation de stocks en provenance d'Asie, spécifiquement de la Thaïlande. Il est à rappeler que le riz représente 15.3% du total du panier des ménages ; il est le premier bien de consommation des malagasy.

Les prix des produits locaux avaient également contribué à la baisse de l'inflation, passant d'un glissement annuel de 11.6% à 6.9% avec un effet direct sur les prix des PPN. Par ailleurs, les prix des produits importés ont évolué en dents de scie à cause de l'instabilité des cours mondiaux des produits pétroliers et des taux de change sur le Marché Interbancaire de Devises. Néanmoins, l'impact sur l'inflation globale a été moindre, étant donné que la hausse enregistrée n'a été que de +1.2 point de pourcentage.

Hormis l'effet prix, la politique de prudence adoptée par la BFM a eu des répercussions positives sur l'évolution des prix intérieurs. De même, la gestion active de la liquidité bancaire a permis de maîtriser la variation de la base monétaire. Ainsi, la masse monétaire M3 était passée de 17.8% en 2017 à 11.5% en 2018.

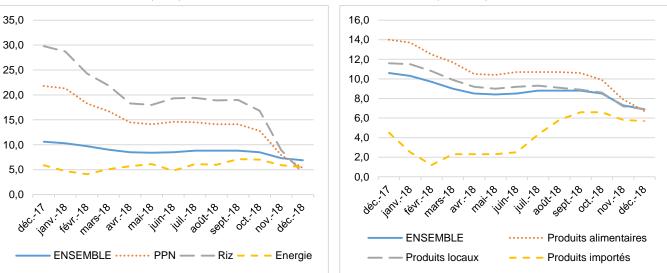


Figure 12 : Glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) entre décembre 2017 et décembre 2018 (Var. %)

Source : INSTAT

- Année 2019

D'après les résultats constatés au cours du premier semestre et les estimations du taux d'inflation calculées en moyenne et fin de période comptant pour l'année 2019, la tendance baissière du niveau général des prix devrait se poursuivre. Les taux attendus devraient s'élever à 6.3% en moyenne période et à 6.8% en fin d'année, soit des baisses respectives de -2.3 et -0.1 point de pourcentage par rapport à 2018.

Les mesures gouvernementales retracées dans la PGE pour l'année en revue priorisent l'augmentation de l'offre globale afin de réduire le coût de la vie de la population. En effet, plusieurs plans d'actions ciblés contribueraient à la baisse progressive des indices des prix à la consommation des catégories de produits jugées prioritaires, notamment :

• Produits alimentaires, PPN, Riz: Les perspectives de baisse des prix seront favorisées par (i) les initiatives mises en place afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire à travers l'extension des surfaces cultivables, la vulgarisation de nouvelles techniques agricole d'élevage et de pêche, la lutte contre l'insécurité rurale des bovins, la lutte contre les pêches abusives et illicites, la formation des petits exploitants et des jeunes apprentis dans le domaine de l'Agriculture, (ii) l'industrialisation à grande échelle à travers le soutien de l'entreprenariat, spécifiquement chez les femmes et les jeunes porteurs de projets (via par exemple l'octroi de terrain sous « Titre vert » pour ceux qui s'orientent vers le domaine de l'agriculture et l'élevage, l'accès simplifié aux crédits bancaires, la mise en place des fonds de garanti aux bénéfices des start-ups), et (iii) la création du « Tsena Mora » dans les chaînes de distribution des PPN et du riz, portée par les efforts d'importations réalisés par le Gouvernement. Ces mesures permettront de satisfaire la demande globale de ces catégories de produits, y compris celle des populations les plus démunies.

Par ailleurs, Madagasikara bénéficie, à l'instar de 2018, de conditions climatiques favorables à la branche rizicole et de la stabilité du cours du riz sur le marché international. De plus, un don de 52 millions de Dollar US a été versé par la Banque Mondiale pour la réalisation du Projet pour la Croissance Agricole et la Sécurisation Foncière (CASEF).

Education, Santé: Tout d'abord, les dépenses liées à l'éducation devraient bénéficier de la multiplication de l'octroi de bourses d'études et sportives, des dotations de kits scolaires ainsi que du renforcement du système éducatif afin de le rendre accessible à tous. Ensuite, les dépenses de santé devraient se réduire grâce à la prise en charge par l'Etat des soins des enfants de moins de cinq ans, des femmes enceintes, des personnes âgées de plus de soixante-cinq (65) ans et des personnes handicapées. Aussi, le Gouvernement déploie des unités mobiles de soin au profit des zones reculées, intensifie la lutte contre les épidémies et les maladies transmissibles, multiplie les campagnes de vaccination, etc. Notons que, le Japon a accordé une aide non remboursable de 3.2 millions d'euros à Madagasikara afin d'appuyer la santé maternelle et infantile. Cette somme sert entre autres à l'acquisition d'équipements médicaux tels que des appareils de radiologie mobile, des appareils de radiologie numérique, des

appareils d'échographie-Doppler, des appareils portatifs d'échographie, et des tables d'opération universelle.

- Logement, Eau et Electricité: Le coût de cette catégorie de produits est appelé à baisser en raison du développement d'une offre en électricité moins chère et suffisante pour tous (électrification rurale et raccordement des réseaux électriques dans tout Madagasikara), de l'augmentation de manière substantielle de l'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble du territoire malagasy (travaux de forages, d'adductions d'eau potable, etc.), de la création de nouvelles villes comme Tana-Masoandro dont les travaux ont déjà débuté, ou encore de l'élaboration de cadres de facilitation à l'accès aux crédits logements. Hormis ces actions, deux accords ont été ratifiés en 2019 avec la Banque Mondiale : le premier de 90 millions de Dollar US visant à appuyer l'activité de la JIRAMA, et le second de 150 millions de Dollar US destiné à améliorer l'accès des ménages, des entreprises et des centres de santé aux services d'électricité (projet de développement à moindre coût à l'accès aux services électriques).
- Transports: Les charges relatives aux transports routiers, y compris les frais récurrents supportés par les transporteurs, diminueraient grâce à la réhabilitation de certaines routes nationales et secondaires, la construction en pavé aux normes internationales des routes communales, la réhabilitation et la construction d'ouvrages d'art, le remplacement des ponts provisoires et la rénovation complète des systèmes d'évacuation d'eau dans les zones victimes d'inondation chronique. De plus, le Gouvernement a annoncé une baisse du prix des carburants au cours du mois de juin (500 Ariary pour le pétrole, 150 Ariary pour le gasoil et 100 Ariary pour l'essence). En parallèle, la Banque Mondiale a octroyé une aide de 60 millions de Dollar US afin de soutenir et d'encourager les investisseurs du secteur pétrolier.
- <u>Autres</u> : Il est également prévu d'inciter et faciliter l'installation de sociétés étrangères qui produisent du ciment et des énergies renouvelables, abaissant les coûts de production et les prix sur le marché national.

La politique monétaire de la BFM contribue à l'atteinte de l'objectif d'inflation pour 2019. En cas de pressions inflationnistes, la BFM optera pour un resserrement de la politique monétaire.

Tableau 2 : Glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) entre décembre 2017 et août 2019 (Var. %)

Période	ENSEMBLE	Produits alimentaires	Produits locaux	Produits importés	PPN	Riz	Energie
déc-17	10.6	14	11.6	4.5	21.8	29.8	5.9
janv-18	10.3	13.7	11.5	2.5	21.3	28.7	4.7
févr-18	9.7	12.5	10.8	1.2	18.3	24.3	4.1
mars-18	9	11.7	9.9	2.3	16.7	21.9	5.1
avr-18	8.5	10.5	9.2	2.3	14.5	18.3	5.7
mai-18	8.4	10.4	9	2.3	14.1	18	6.1
juin-18	8.5	10.7	9.2	2.5	14.6	19.3	4.8
juil-18	8.8	10.7	9.3	4.3	14.5	19.4	6.1
août-18	8.8	10.7	9.1	5.8	14.1	18.9	6
sept-18	8.8	10.6	8.9	6.6	14.1	19	7.1

Période	ENSEMBLE	Produits alimentaires	Produits locaux	Produits importés	PPN	Riz	Energie
oct-18	8.5	9.9	8.6	6.6	12.8	16.8	7
nov-18	7.3	7.9	7.2	5.8	7.9	8.9	5.9
déc-18	6.9	6.7	6.9	5.7	5.3	4.3	5.5
janv-19	6.7	6.3	6.6	5.7	4.9	3.9	6.2
févr-19	6.6	5.8	6.5	6.7	4.8	4.1	7.6
mars-19	6.1	5.3	6.1	5.4	4.0	3.2	6.0
avr-19	5.9	5.2	6.0	4.9	3.9	2.9	5.3
mai-19	5.9	5.1	6.0	5.1	3.6	2.4	5.1
juin-19	6.0	4.9	6.3	3.5	3.2	1.7	3.0
juil-19	5.6	4.8	6.1	-0.5	3.1	1.5	-0.1
août-19	5.5	4.7	6.0	-0.8	3.2	1.7	-0.7

Source : INSTAT

- Année 2020 et perspectives à moyen terme

Dans le cadre de la promotion de l'Emergence de Madagasikara, le Gouvernement et la BFM affichent comme volonté commune de maîtriser le taux d'inflation à court et moyen terme. Ainsi, l'Etat a d'ores et déjà lancé plusieurs programmes qui visent à soutenir l'offre globale sur le marché intérieur, afin d'améliorer le niveau de vie de la population. De son côté, la BFM maintiendra une politique monétaire prudente. En conséquence, il est anticipé une tendance baissière progressive, avec un IPC en fin de période qui passerait de 6.2% en 2020 à 5.4% en 2022.

Tableau 3: Evolution annuelle des IPC entre 2018 et 2022 (Var. %)

	2018	2019	2019	2020	2021	2022
	réal.	LFR	prov	prév.	prév.	prév.
IPC (moyenne période)	8.6	6.7	6.3	7.2	5.5	5.6
IPC (fin de période)	6.9	6.4	6.8	6.2	5.2	5.4

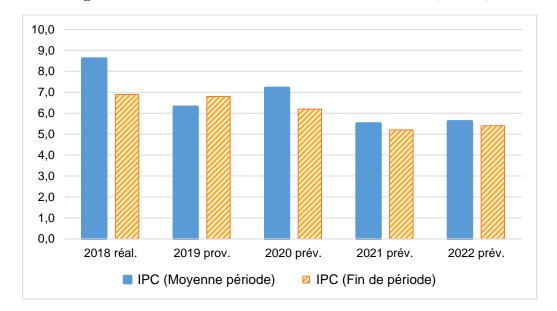


Figure 13: Evolution annuelle des IPC entre 2018 et 2022 (Var. %)

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Ces prévisions ont été établies sur la base des hypothèses suivantes :

- la poursuite de la politique d'offre de l'Etat, entamée en 2019 et dont les retombées positives devraient commencer à se matérialiser pour la population malagasy;
 - les prévisions de la masse monétaire cohérente aux hypothèses du cadrage macroéconomique ;
- les mesures d'interventions de la BFM en cas de pression inflationniste, notamment les instruments de la politique monétaire (taux directeur, coefficient de réserves obligatoires, opérations de reprises de liquidité);
- des conditions climatiques propices à l'agriculture avec une pluviométrie favorable profitant à la majeure partie de l'Île, et ce malgré le passage d'éventuels cyclones ou intempéries ;
- la stabilité du prix du riz, tant sur le marché national (bonnes perspectives de productions locales avec l'extension des terres cultivables, l'amélioration des techniques agricoles et la promotion du Vary Mora) qu'international, notamment en raison de l'augmentation de la production en provenance d'Asie;
- la hausse du cours du baril sur le marché international liée à la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, les sanctions infligées par les Etats-Unis à l'Iran et le Venezuela, la convention signée entre les pays membres de l'OPEP pour réduire la production de pétrole non-conventionnel, la hausse de la demande mondiale, ce qui aura des répercussions sur le marché national étant donné que Madagasikara est importateur de pétrole et applique la vérité des prix à la pompe ;
- l'instabilité des cours des matières premières sur le marché international qui pourrait augmenter les coûts de production, et donc le prix des biens finis et semi-finis au niveau national, compte tenu de la dépendance de Madagasikara vis-à-vis de l'extérieur (balance commerciale négative);
 - la dépréciation nominale de l'Ariary par rapport aux principales devises.

B. Evolution de la Situation Monétaire

- Année 2018

La masse monétaire (M3), composée de la circulation fiduciaire et de tous les dépôts, en Ariary et en devises, du secteur privé et parapublic auprès des banques, s'élève à 11 823.7 milliards d'Ariary. La part de la circulation fiduciaire dans le total de la masse monétaire s'élève à 28.9%, tandis que les dépôts totaux (y compris les obligations) représentent 71.1%.

En analysant les sources de la création de cette masse monétaire, on constate que, comme les années précédentes, les avoirs intérieurs nets représentent plus de la moitié (58.3%) des avoirs qui la constitue, contre 41.7% pour les avoirs extérieurs nets.

Les avoir intérieurs nets (6 896.6 milliards d'Ariary) sont obtenus en additionnant les créances nettes sur l'Etat, les crédits à l'économie et les autres postes nets. Les créances nettes sur l'Etat du système bancaire se sont accrus de 219.8 milliards d'Ariary dont 158.3 milliards d'Ariary dus aux CNE des banques constituées essentiellement par les bons du Trésor (BTA et BTF) et le reste aux CNE de la BFM. L'encours des avoirs extérieurs nets se sont élevés à 4 927.0 milliards d'Ariary. On prend en compte l'ensemble des devises détenues par les institutions financières (BFM et banques commerciales), y compris l'or. Les réserves officielles enregistrées auprès de la BFM s'élèvent à 4 207.4 milliards d'Ariary, et celles auprès des banques commerciales à 719.6 milliards d'Ariary.

- Année 2019

La variation de la masse monétaire devrait s'élever à +1 967.7 milliards d'Ariary, soit 16.6% par rapport à 2018. Cette hausse serait tirée notamment par la reconstitution des avoirs extérieurs nets due au déblocage des aides extérieures et des financements des projets, d'une part, et d'autre part, une hausse favorable des crédits à l'économie serait attendue. En outre, l'Etat envisagerait de recourir aux financements bancaires.

- Année 2020 et perspectives à moyen terme

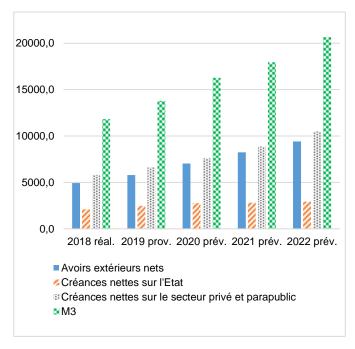
Les prévisions de la masse monétaire pour 2020-2022 auraient pour objectif d'atteindre la stabilité des prix compte tenu de l'ensemble des éléments exogènes anticipés (voir les hypothèses dans la partie *A. Dynamique de l'Inflation*).

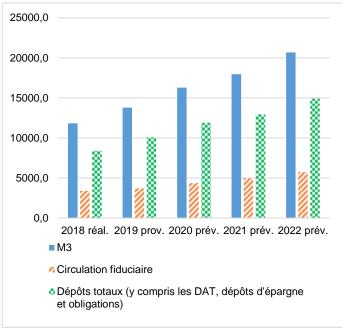
Ainsi, la BFM prévoit d'intervenir ponctuellement sur le marché monétaire en cas de surchauffe. Néanmoins, ses actions ne vont pas compromettre le financement de l'économie. Par ailleurs, les nouveaux outils de politique monétaire, opérationnels depuis 2019, permettront de passer progressivement d'un régime de ciblage d'agrégats monétaires à un régime de ciblage des taux d'intérêt.

En conséquence, il est prévu une variation annuelle moyenne de la M3 de 18.0% entre 2020 et 2022, tirée à due proportion entre la circulation fiduciaire et les dépôts totaux, en termes de taux de croissance. Au niveau de ses contreparties, cette hausse sera principalement compensée par

l'augmentation des avoirs extérieurs nets (21.5% TCAM¹₂₀₂₀₋₂₀₂₂) et des crédits à l'économie (13.9% TCAM₂₀₂₀₋₂₀₂₂), notamment ceux octroyés au secteur privé.

Figure 14 : Evolution annuelle de la situation monétaire de 2018 à 2022 (en milliards d'Ariary)





Source: Banky Foiben'i Madagasikara

Tableau 4 : Evolution annuelle de la situation monétaire de 2018 à 2022 (en milliards d'Ariary)

	2018	2019	2019	2020	2021*	2022*
	réal.	LFR	prov.	prév.	prév.	prév.
Avoirs extérieurs nets	4 927.0	5 729.4	5 786.2	7 031.9	8 244.9	9 424.8
Avoir intérieurs nets	6 896.6	7 923.6	8 005.1	9 245.4	9 717.6	11 245.8
Créances nettes sur l'Etat	2 099.1	2 434.8	2 472.8	2 778.3	2 834.2	2 930.2
Créances nettes sur le secteur privé et parapublic	5 836.0	6 635.5	6 645.5	7 610.9	8 883.8	10 507.3
Autres postes (nets, actif = +)	-1 038.6	-1 146.6	-1 113.1	-1 143.8	-2 000.4	-2 191.7
Monnaie et quasi-monnaie (M3)	11 823.7	13 653.1	13 791.4	16 277.3	17 962.5	20 670.6
Circulation fiduciaire	3 416.1	3 847.7	3 706.1	4 374.1	4 997.3	5 750.7
Dépôts totaux (y compris les DAT, dépôts d'épargnes et obligations)	8 407.6	9 805.3	10 085.3	11 903.2	12 965.2	14 919.9

^{*} Prévision de la DGEP

Source: Banky Foiben'i Madagasikara

^{* 2021-2022 :} Prévision de la DGEP

¹ Taux de Croissance Annuel Moyen

III. SITUATION EXTERIEURE ET TAUX DE CHANGE

A- Tendance de la Situation Extérieure

- Année 2018

La balance globale, définie comme l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires réalisés entre un pays et le reste du monde, est excédentaire à hauteur de 110.5 millions de DTS en 2018 pour Madagasikara. Cette situation découle du solde positif des deux postes qui la composent, le compte des transactions courantes (69.6 millions de DTS) et le compte relatif aux opérations en capital et financières (93.9 millions de DTS).

Tout d'abord, le compte des transactions courantes recense les échanges internationaux de biens et services, les revenus des investissements et les transferts courants. Il a bénéficié de l'importance du niveau des flux au sein du secteur privé (560.2 millions de DTS), permettant au poste des transferts courants d'afficher un solde positif à hauteur de 685.8 millions de DTS, le secteur public ayant contribué pour 125.6 millions de DTS. Néanmoins, il reste pénalisé par les biens et services (-335.5 millions de DTS), compte tenu d'un niveau d'importations supérieur à celui des exportations (-324.2 millions de DTS), et les revenus des investissements (-280.8 millions de DTS) où les paiements (notamment les dividendes versés aux actionnaires étrangers, les bénéfices non distribués, les intérêts des emprunts intra-groupes et les intérêts de la dette publique) sont huit (8) fois plus élevés que les recettes.

Ensuite, le compte capital et financier regroupe (i) les opérations d'achat ou de vente d'actifs non financiers, comme les brevets, les remises de dette et les aides à l'investissement (compte capital) et (ii) les flux financiers entre Madagasikara et l'étranger, sous forme d'investissement direct à l'étranger, investissement de portefeuille, produits financiers dérivés, autres investissements, réserves de change (compte financier). Le compte de capitaux s'élève à 170.6 millions de DTS grâce aux dons projets. Il permet de compenser le compte financier qui, malgré l'importance des investissements directs et des tirages PIP, pâtit du solde négatif des prêts/emprunts auprès des non-résidents et de la nécessité pour la BFM de puiser dans les réserves de change afin de combler le déficit de la balance commerciale.

- Année 2019

La balance globale restera excédentaire à 121.5 millions de DTS, en légère hausse de +11.0 million de DTS par rapport à 2018. Cet excédent a été obtenu grâce à l'augmentation du montant des opérations en capital et financières (+216.4 millions de DTS), permettant de compenser la détérioration du compte des transactions courantes, qui devient négatif à hauteur de -156.7 millions de DTS (excédent de 69.6 millions de DTS en 2018).

L'amélioration du solde des opérations en capital et financières s'explique par l'augmentation du compte des capitaux, spécifiquement des dons projets (+28.6 millions de DTS) et du compte financier.

Cela est porté à la fois par le déblocage de nouveaux tirages pour le financement des Projets d'Investissement Public (+96.8 millions de DTS) et la réduction du recours à l'utilisation des réserves de change, et ce, malgré le creusement du déficit de la balance commerciale.

La détérioration du niveau du compte courant (-226.3 millions de DTS par rapport à 2018) s'explique par les dégradations combinées de la balance des biens et services (-268.8 millions de DTS par rapport à 2018) et des revenus des investissements (-4.4 millions de DTS par rapport à 2018). D'une part, la balance des biens et services est pénalisée par :

- le creusement de la balance commerciale (-249.4 millions de DTS), en raison de la hausse du niveau des importations (7.4%), spécifiquement les besoins d'équipements, d'énergie et de matières premières, afin de soutenir l'Emergence prônée par le l'Etat qui prévoit de nombreux projets d'investissements publics, tandis que les exportations se contractent de -3.2%, et ;
- la baisse du niveau des services nets (-19.4 millions de DTS) qui s'explique par la hausse des divers paiements en lien avec celle des importations (transports, voyages).

D'autre part, la détérioration des revenus des investissements est due à l'augmentation des divers paiements (dividendes, intérêts de la dette, etc.) à hauteur de -8.4 millions de DTS, tandis que les recettes tirées des placements et investissements réalisés à l'étranger n'augmenteraient que de +4.0 millions de DTS.

Le compte des transactions courantes serait tout de même soutenu par la hausse des transferts courants (+46.9 millions de DTS), porté par le secteur public. Notons néanmoins que le secteur privé reste le principal contributeur de ce poste (73.8% du total des transferts courants), malgré qu'il enregistre un léger recul par rapport à 2018.

- Année 2020 et perspectives à moyen terme

La balance globale affichera en 2020 une amélioration de 51.6 millions de DTS par rapport à 2019, grâce à la hausse du compte capital et financier (+99.8 millions de DTS) et malgré le creusement du déficit courant (-80.3 millions de DTS). Elle devrait retrouver un niveau normatif dès 2021 (soit le niveau constaté en 2018 et 2019).

Sur la période 2020-2022, on constatera une détérioration du niveau du compte courant, qui passera de -237.0 millions de DTS à -382.7 millions de DTS, causée par la dégradation du solde déficitaire (i) de la balance des biens et services (-795.1 millions de DTS en 2022 contre -601.5 millions de DTS en 2020), et (ii) des revenus des investissements (-304.0 millions de DTS en 2022 contre -282.4 millions de DTS en 2020).

En effet, d'une part, l'Emergence nécessite d'importantes importations d'équipements, d'énergie et de matières premières afin de réaliser les nombreux projets d'investissements publics pour promouvoir une croissance rapide, inclusive et durable. En conséquence, les importations de 2020 à

2022 sont attendues à +462.2 millions de DTS, contre +369.8 millions de DTS pour les exportations. La balance commerciale se creusera donc de -92.4 millions de DTS sur la période d'observation. De plus, il est également anticipé une baisse au niveau des services nets (-101.2 millions de DTS).

D'autre part, les paiements relatifs aux investissements étrangers et/ou financements extérieurs (y compris les intérêts de la dette publique) progresseront de -37.8 millions de DTS, tandis que les recettes n'augmenteraient que de +16.2 millions de DTS. Ainsi, le déficit de la balance des revenus affichera un solde négatif de -304.0 millions de DTS en 2022 contre -282.4 millions de DTS en 2020. Le compte courant serait tout de même soutenu par la hausse des transferts courants (+69.5 millions de DTS), portée par le secteur privé.

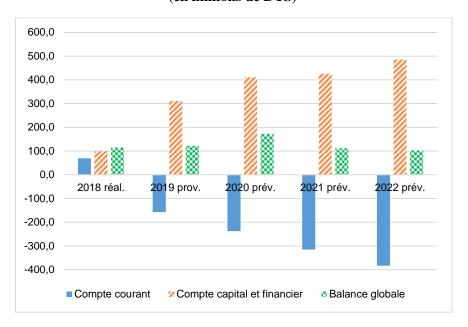
L'amélioration du solde des opérations en capital et financières s'expliquera principalement par la hausse du compte financier (+75.4 millions de DTS), soutenue par les investissements directs étrangers et les tirages publics, de respectivement +55.7 millions de DTS et +208.9 millions de DTS. Cela permettra de compenser la baisse du compte des capitaux de -55.4 millions de DTS, qui reste néanmoins positif à 161.1 millions de DTS en 2022.

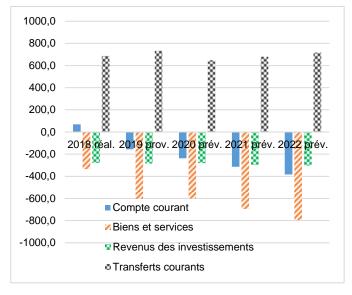
Tableau 5 : Evolution annuelle de la balance des paiements de 2018 à 2022 (en millions de DTS)

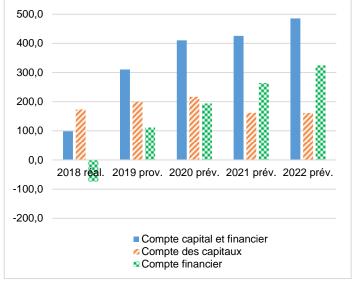
RUBRIQUES	2018 réal.	2019 <i>LFR</i>	2019 prov.	2020 <i>LF</i>	2021 prév.	2022 <i>prév.</i>
1 - COMPTES COURANT	69.5	-178.6	-156.7	-237.0	-314.5	-382.7
1.1 BIENS ET SERVICES	-335.5	-456.3	-604.3	-601.5	-695.7	-795.1
1.2 REVENUS DES INVESTISSEMENTS	-280.8	-220.6	-285.2	-282.4	-297.5	-304.0
1.3 TRANSFERTS COURANTS	685.8	498.3	732.7	646.9	678.7	716.4
2 - OPERATIONS EN CAPITAL ET FINANCIERES	98.4	261.3	310.3	410.1	425.7	485.5
2.1 OPERATIONS EN CAPITAL	173.1	199.4	199.3	216.5	161.9	161.1
2.2 OPERATIONS FINANCIERES	-74.7	62.0	111.0	193.6	263.9	324.4
3 - ERREURS ET OMISSIONS	-53.0	28.2	-32.0	0.0	0.0	0.0
4 - BALANCE GLOBALE	115.0	111.0	121.5	173.1	111.2	102.8

Source: Banky Foiben'i Madagasikara

Figure 15 : Evolution annuelle de la balance des paiements de 2018 à 2022 (en millions de DTS)







Source: Banky Foiben'i Madagasikara

B- Analyse des Taux de change

Le cours d'une devise est déterminé en fonction de l'offre et de la demande de cette devise sur le marché de change. Sur le MID, le Dollar US et le DTS ont tendance à s'apprécier annuellement par rapport à la monnaie locale du fait du creusement continue de la balance commerciale – Madagasikara importe souvent plus qu'il n'exporte –, de la dépendance de Madagasikara vis-à-vis de la conjoncture mondiale et des aides extérieures, d'une inflation nationale plus élevée que celle des pays partenaires, ainsi que de l'essor du Dollar US au niveau des échanges internationaux. Néanmoins, cette appréciation est ralentie par les diverses entrées de capitaux étrangers (pays partenaires, PTF, recettes d'exportations,

IDE) de même BFM intervient ponctuellement sur le MID afin de corriger une trop grande volatilité des taux sur le très court terme.

- Année 2018

Après une évolution en dent de scie sur le premier semestre, le Dollar US et le DTS se sont apprécié de façon continue face à l'Ariary sur le second semestre.

5 100,0 3 700,0 5 000,0 3 600,0 4 900,0 3 500,0 4 800.0 3 400.0 4 700,0 3 300,0 4 600,0 3 200,0 4 500.0 3 100,0 4 400.0 3 000.0 4 300.0 2 900,0 4 200,0 2 800,0 •••• DTS/Ariary Dollar US/Ariary (axe secondaire)

Figure 16 : Evolution mensuelle des taux de change USD/Ariary et DTS/Ariary de décembre 2017 à décembre 2018 (en Ariary)

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DEAB suivant données sur le site de la BFM

Pour chaque devise, le point bas se situe en mars et s'explique par l'entrée massive de capitaux étrangers liée aux préfinancements de la filière Vanille, aux approvisionnements des compagnies minières/ONG/entreprises franches et aux recettes des exportations effectuées en fin d'année précédente. A l'inverse, le pic annuel est atteint en novembre, période à laquelle le niveau d'importation est le plus élevé afin de faire face aux besoins des festivités de fin d'année et d'anticiper les demandes en produits importés (Riz, PPN, énergie, etc.) en début d'année suivante compte tenu de la vulnérabilité du pays aux chocs climatiques (intempéries, cyclones, etc.).

- Année 2019

Les cours de change calculés en moyenne période prévoient une dépréciation de l'Ariary par rapport aux principales devises. En effet, le Dollar US se coterait à 3 590.6 Ariary et le DTS à 4 988.8 Ariary, soit respectivement une évolution de 7.7% et de 5.7% par rapport à 2018. L'estimation de ces cotations a été déterminée sur la base des hypothèses suivantes : la situation du commerce extérieur dominée par une augmentation des cours mondiaux des produits pétroliers, une diminution des recettes

d'exportations globales, la hausse des importations et les entrées de capitaux durant les mois réalisés, y compris les aides budgétaires et dons projets.

A mi-octobre 2019, nous constatons une réalisation de ces projections, avec une dépréciation continue de l'Ariary face au Dollar US et au DTS, à l'exception du mois de juin. Ainsi, au bout de neuf mois et demi, les cours de change USD/Ariary et DTS/Ariary ont déjà dépassé les prévisions en moyenne période établies pour l'année 2019 (cours à mi-octobre 2019 : USD/Ariary à 3 648.22 et DTS/Ariary à 4 994.37).

Tableau 6 : Evolution mensuelle des taux de change USD/Ariary et DTS/Ariary de décembre 2017 à mi-octobre 2019 (en Ariary)

Mois	Parité Dollar US/Ariary	Parité DTS/Ariary
déc-17	3 221.0	4 556.7
janv-18	3 217.1	4 681.4
févr-18	3 120.1	4 528.3
mars-18	3 213.3	4 685.9
avr-18	3 227.3	4 640.2
mai-18	3 324.1	4 700.9
juin-18	3 314.7	4 656.9
juil-18	3 270.3	4 589.1
août-18	3 328.6	4 667.6
sept-18	3 431.1	4 810.5
oct-18	3 537.4	4 889.2
nov-18	3 631.8	5 024.0
déc-18	3 470.2	4 812.0
janv-19	3 463.76	4 839.53
févr-19	3 529.75	4 933.57
mars-19	3 565.95	4 961.38
avr-19	3 625.74	5 012.19
mai-19	3 645.82	5 020.59
juin-19	3 603.82	5 009.74
juil-19	3 642.44	5 019.37
août-19	3 708.67	5 080.17
sept-19	3 718.41	5 072.84
oct-19	3 642.28	4 994.37

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DEAB suivant données sur le site de la BFM

- Année 2020 et perspectives à moyen terme

Le MEF et la BFM continueront d'œuvrer pour prévoit de mettre en place un marché de change plus efficient. Ainsi, des réformes sur la règlementation des changes sont en cours. La BFM maintiendra ses objectifs d'intervention sur le MID qui sont de lisser les fluctuations marquées des taux de change et d'atteindre les objectifs en termes de réserves officielles brutes. Notons qu'elle a commencé en 2017 à effectuer des swaps de devises en appui à la politique monétaire.

Sur la période 2020-2022, la dépréciation annuelle moyenne de l'Ariary serait de 3.6% par rapport au Dollar US et de 4.3% par rapport au DTS en moyenne période. A l'instar des années précédentes, cette dépréciation sera liée au creusement continu du déficit de la balance commerciale, à l'essor du Dollar US au niveau du commerce international (besoins croissantes de bien importés pour soutenir la vision d'Emergence), à la dépendance de Madagasikara vis-à-vis de l'évolution de la conjoncture mondiale et des financements extérieurs et à une inflation nationale supérieure à celle des pays partenaires.

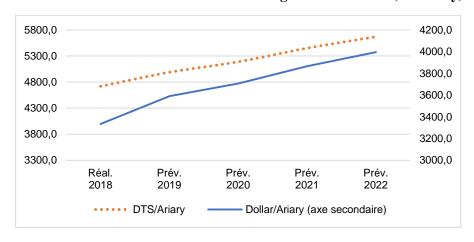
Néanmoins, certaines incertitudes sont susceptibles de faire varier l'évolution de ce taux de change, telles que le niveau des investissements directs étrangers et des aides budgétaires (des négociations avec des PTF sont encore en cours afin de mettre en place de nouveaux programmes de soutien pour l'Emergence).

Tableau 7 : Evolution annuelle des cours de change de 2018 à 2022 (en Ariary)

	2018	2019	2019	2020	2021	2022
(moyenne de période)	réal.	LFR	prov.	prév.	prév.	prév.
DTS/Ariary	4 719.4	4 947.0	4 988.8	5 189.7	5 451.1	5 671.2
Dollar USD/Ariary	3 334.8	3 380.0	3 590.6	3 707.7	3 866.8	3 995.8

Source : Banky Foiben'i Madagasikara

Figure 17 : Evolution annuelle des cours de change de 2018 à 2022 (en Ariary)



Source: Banky Foiben'i Madagasikara

IV. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES

A. Recettes publiques

Afin de financer le programme défini dans la PGE, l'Administration se doit d'accroître ses recettes. Dans cette optique, les autorités fiscales entreprendront différentes actions qui auront pour objectif commun d'impacter d'une manière positive les ressources financières de l'Etat.

Le Taux de Pression Fiscale (TPF) est en constante évolution, passant de 10.2% en 2018 à 10.7% en 2019. Pour l'année 2020, il sera de 11.5% soit une variation de 0.8 point par rapport en 2019. Effectivement, les recettes totales (hors dons) pour l'année 2020 se chiffreront à 7 237.1 milliards d'Ariary, soit une augmentation de 22.5% par rapport à celles de 2019. Cette progression est notamment due à l'apport des impôts domestiques nets évalués à un total de 3 759.9 milliards d'Ariary, soit un ratio de 6.4% par rapport PIB. En général, ces efforts concordent avec la volonté économique exprimée par l'Etat d'atteindre un TPF de 15.0% d'ici 2023, soit des bonds significatifs du TPF d'un point de pourcentage chaque année pour les cinq années à venir de 2018 à 2023. Cet objectif sera soutenu conjointement par la variation graduelle des recettes fiscales intérieures et douanières qui présentent respectivement une variation moyenne de 26.2% et de 15.9%.

L'augmentation de 27.3% des recettes fiscales intérieures en 2020 sera expliquée par les nouvelles initiatives fiscales effectuées par la Direction Générale des Impôts, dont la généralisation de la « Taxe sur les Marchés Publics (TMP) » qui est une taxe retenue à la source par le comptable public au taux de 8% et permettra une augmentation réelle de 221.0 milliards d'Ariary; et la mise en place de systèmes de contrôle plus aiguisés au niveau des communes afin de lutter contre les fraudes. Les recettes douanières seront, quant à elles, estimées à 2 950.3 milliards d'Ariary pour l'année 2020, soit 5.1% du PIB. A moyen terme, celles-ci contribuent en moyenne à 42.2% du total des recettes fiscales. Cela sera le fruit des réformes et de la fermeté observée au niveau de l'Administration tels que le renforcement des contrôles auprès des importateurs.

Dans le souci d'assurer une meilleure transparence des recettes non fiscales (RNF), l'Administration a procédé à l'affectation de la gestion des comptes de commerce auprès du Budget Général. Cette action permettra d'impulser positivement les RNF qui se chiffreront ainsi à 200.3 milliards d'Ariary pour l'exercice 2020, soit une augmentation nette de 95.9% par rapport à l'année 2019. Cette tendance positive sera gardée pendant les années à venir, soit une contribution de 0.3% du PIB.

Les Dons courants prévus seront à hauteur de 350.5 milliards d'Ariary en 2020, soit une baisse de 53.4%. Par rapport à cette estimation, l'Etat devra toutefois encore opérer des prospections de financements et négocier des aides budgétaires auprès des PTF. Par contre, les Dons en capital connaitront une dynamique ascendante, elles passeront ainsi de 994.0 milliards d'Ariary en 2019 à 1 123.5 milliards d'Ariary pour l'année 2020.

B. Dépenses publiques

Le fondement principal de la politique d'Emergence sera d'instaurer une bonne gouvernance et la pleine transparence dans la gérance des ressources publiques. Cet effort trouvera tout naturellement ses repères dans l'amélioration de la qualité des dépenses publiques et le respect indéfectible des engagements pris par l'Etat. En accord avec cet esprit, le ratio des dépenses totales par rapport au PIB a augmenté de 1.8 points de pourcentage en 2019, par rapport à celui réalisé en 2018. Afin de poursuivre les actions initiées depuis la LFR 2019, une progression de 0.6 point se poursuivra en 2020. Ainsi, pour la LF 2020, le total des dépenses publiques représentera 17.6% du PIB, dont 8.7% en dépenses d'investissement, 5.0% en dépenses de personnel et 2.3% pour celles de fonctionnement.

Dans cette perspective, les prévisions pour les dépenses de personnel en 2020 seront estimées à 2 903.3 milliards d'Ariary, dont 2 700.0 milliards d'Ariary en solde et 203.3 milliards d'Ariary en indemnités. Grâce à la mise en place effective de l'Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources Humaines de l'Etat (AUGURE) en 2019, laquelle permettra à l'Etat d'assurer à terme une gestion optimale de ses agents. Cela se matérialisera par le maintien du ratio par rapport au PIB de la masse salariale autour de 4.5% du PIB durant la période de 2020 à 2022.

En accord avec la PGE, un changement tangible de la structure des dépenses d'investissement et celles de fonctionnement sera observé. Cela fait suite à la volonté de l'Etat de focaliser les résultats sur des produits palpables aux bénéfices directs de la population. Les PIP internes estimés à 2 351.0 milliards d'Ariary en 2020, soit une augmentation marquée de +814.2 milliards d'Ariary (+53.0%) par rapport à la LFR 2019. A noter que cette importance cruciale accordée aux dépenses d'investissement est observée depuis 2019 et traduite par une hausse significative de 84.3% de 2018 à 2019 de ces PIP internes. Cela atteste la volonté de l'Etat de privilégier les formations brutes de capital fixe, dont la construction d'infrastructures transformationnelles. En 2021, ces PIP internes augmenteront encore de 12.2% et en 2022 de 12.6%.

Les financements apportés par les PTF dans le cadre des divers projets sont également prévus en hausse de 16.6% en 2020, de 26.3% en 2021 et de 12.7% en 2022. Cela permettra d'assurer la transmission des techniques et matériels technologiques modernes ainsi que le développement des infrastructures structurantes. En moyenne, les subventions y afférentes représenteront 30.4% sur le moyen terme et le reste correspondra à des emprunts par l'Etat.

Concernant les dépenses de fonctionnement, les mesures drastiques prises par le Gouvernement dans le but de supprimer toutes les dépenses facultatives, notamment au niveau des établissements publics nationaux, permettront de dégager d'importantes économies. La rubrique transferts et subventions diminuera ainsi de 20.5% entre la LFR 2019 et la LF 2020. Cette logique se maintiendra sur le moyen terme. Toutefois, dans le but de soutenir la décentralisation et la déconcentration, le budget général 2020 intègrera les budgets locaux nécessaires au bon fonctionnement des gouvernorats des vingt-trois (23) régions. A cet effet, une enveloppe totale de 115.0 milliards d'Ariary est prévue, dont

23.0 milliards d'Ariary pour les dépenses de fonctionnement et 92.0 milliards pour les investissements. Les dépenses en biens et services, quant à elles, se chiffreront à 428.2 milliards d'Ariary en 2020 et connaîtront une progression limitée sur le moyen terme, pour atteindre 820.2 milliards d'Ariary en 2022. Ces dépenses seront notamment axées sur les volets sociaux et sécurité.

3 500,0

2 500,0

2 500,0

1 500,0

0,0

2018 réal.

2019 LFR

2020 LF

2021 prév.

2022 prév.

■ Dépenses de fonctionnement

Figure 18 : Evolution quinquennale des dépenses d'investissement et des dépenses de fonctionnement (2018-2022) (en milliards d'Ariary)

Source : Opérations Globales du Trésor (OGT)

C. Déficit budgétaire

Pour l'année 2020, le déficit sera évalué à -2.8% du PIB, soit une variation de 1.0 point comparé à celui présenté en 2019. Ce niveau reste dans le respect du critère de convergence fixé par la SADC et le FMI. Ce déficit se creusera néanmoins de 0.8 point en 2021 et encore de 0.1 point en 2022, eu égard à la volonté de l'Etat de relancer l'économie. Ce taux sera alors de -3.8% en 2021, à -3.6% en 2023. Toutefois, il se stabilisera en 2023 pour se retrouver à son niveau de 2020.

INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Tableau A- 1 : Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers

	2018	2019	2019	2020	2021	2022
(en % de variation sauf indication contraire)	réal.	LFR*	prov.	LF	prév.	prév.
Croissance économique, SCN 93	4.6	5.2	5.0	5.5	6.0	6.5
Secteur primaire	3.7	2.5	2.8	4.6	4.6	4.6
Secteur secondaire	8.1	7.5	7.5	7.4	7.4	7.6
Secteur tertiaire	2.1	5.8	5.1	5.2	5.9	6.6
Indice des prix à la consommation (moyenne période)	8.6	6.7	6.3	7.2	5.5	5.6
Indice des prix à la consommation (fin de période)	6.9	6.4	6.8	6.2	5.2	5.4
Déflateur du PIB	7.6	6.7	6.8	6.7	5.8	5.7
PIB nominal (en milliards d'Ariary), SCN 93	46 188.5	45 243.0 [*]	51 801.8	58 324.8	65 412.2	73 627.8
Taux de Pression Fiscale	10.2	12.3* (10.7)	10.7	11.5	12.5	13.6
Taux de déficit budgétaire	-2.2	-3.1* (-2.7)	-2.7	-2.8	-3.8	-2.8
Taux d'investissement (en % du PIB)	17.9	20.8	22.3	25.4	28.5	30.7
dont investissement public	5.3	8.5* (7.4)	7.4	8.7	9.2	9.2
investissements privés	12.6	12.3	14.9	16.8	19.3	21.4
Variation de la masse monétaire (M3 en Var. %)	11.5	15.7	16.6**	18.0**	10.4	15.1

^{*} SCN 68, avant rebasage

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

^{**} Prévision de la BFM

Tableau A-2: Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %)

	2 018	2 019	2 019	2 020	2 021	2 022
	réal.	LFR*	prov	prév.	prév.	prév.
Secteur Primaire	3.7	2.5	2.8	4.6	4.6	4.6
Agriculture	7.4	3.2	3.2	5.6	5.6	5.6
Elevage et pêche	-4.5	2.0	2.0	2.5	2.5	2.5
Sylviculture	-0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Secteur Secondaire	0.4	7.5	7.5	7.4	7.4	7.6
Industrie extractive	8.1 10.1	7.5 6.5	7.5 10.2	7.4 9.2	7.4 8.5	7.6 8.7
		0.5	4.6			
Alimentaire, boisson, tabac Textile	2.4	5.5		5.3 10.5	6.1 11.5	11.7
	3.4		8.3			
Bois, papiers, imprimerie Matériaux de construction	2.9 7.6	2.0 5.0	2.8 6.0	2.8 6.5	7.1	7.3
Industrie métallique	7.6	6.5	7.4	7.3	7.1	7.7
Machine, matériels électriques		0.5			2.0	
Industries diverses	2.0 16.9		2.0	2.0	2.0	2.0
	20.0	11.5		9.6		
Electricité, eau, gaz	20.0	11.5	9.6	9.0	9.6	9.6
Secteur Tertiaire	2.1	5.8	5.1	5.2	5.9	6.6
ВТР	7.9	9.7	10.3	11.0	12.5	12.8
Commerce, entretiens, réparations	2.9	3.0	2.7	2.0	2.1	2.3
Hôtel, restaurant	-11.4		14.2	13.2	13.5	13.7
Transport	-1.7		4.8	4.9	4.9	7.7
Poste et télécommunication	11.3	7.5	10.3	10.4	10.5	10.7
Banque, assurance	-0.4		4.2	4.3	5.2	5.3
Services aux entreprises	-0.4	5.2	2.8	3.0	3.7	3.9
Administration	-2.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0
Education	10.8		0.6	0.7	1.0	1.0
Santé	-1.1		0.4	0.8	1.0	1.0
Services rendus aux ménages	17.1		0.7	0.7	0.9	0.9
CITIM	4.0		4.0	4.0	5.0	
SIFIM	-4.2		4.2	4.3	5.2	5.3
PIB aux prix de base	3.7	5.1	4.9	5.5	5.9	6.3
Impôts sur les produits	13.5		5.7	5.9	7.3	7.6
PIB aux prix d'acquisition	4.6	5.2	5.0	5.5	6.0	6.5

 $[*]Ancienne\ nomenclature\ avant\ rebasage$

<u>Source</u>: MEF/SG/DGEP/DEME

Tableau A-3: Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary)

	2018	2019	2020	2021	2022
En milliards d'Ariary	réal.	LFR	LFI	prév.	prév.
Recettes totales et dons	6 366.4	7 653.5	8 711.1	9 589.2	11 487.8
Recettes totales (hors dons)	5 135.3	5 907.9	7 237.1	8 706.8	10 574.1
Dont : Recettes fiscales (nettes)	4 718.6	5 544.6	6 710.2	8 155.1	9 986.2
Impôts	2 327.1	2 954.6	3 759.9	4 715.2	5 941.8
Douanes	2 391.4	2 590.0	2 950.3	3 439.9	4 044.4
Recettes non fiscales	132.5	102.2	200.3	205.8	222.3
Remboursement TVA	284.2	261.0	326.6	345.9	365.6
Dons	1 231.1	1 745.7	1 474.0	882.4	913.7
Dons courants	414.2	751.6	350.5	0.0	0.0
Dons en capital (projets)	817.0	994.0	1 123.5	882.4	913.7
Dépenses totales	7 068.2	8 816.2	10 269.9	12 019.4	14 314.8
Dépenses courantes	4 619.6	4 967.0	5 221.6	5 975.6	7 506.0
Dépenses budgétaires	4 095.4	4 579.1	4 720.5	5 434.0	6 920.1
Dont : Personnel	2 330.5	2 575.4	2 903.3	3 230.0	3 566.9
Fonctionnement	1 411.8	1 571.0	1 365.1	1 680.8	2 739.8
Biens et services	356.1	392.0	428.2	461.5	820.2
Transferts et subventions	1 055.7	1 179.0	936.9	1 219.3	1 919.7
Intérêts dette extérieure dus	105.5	146.0	133.2	221.5	270.6
Intérêts dette intérieure dus	247.6	286.7	318.9	301.7	342.8
Opérations de Trésorerie	524.1	387.9	501.1	541.6	585.9
Dépenses en capital	2 448.6	3 849.2	5 048.3	6 043.8	6 808.8
Ressources intérieures	833.8	1 536.9	2 351.0	2 636.7	2 967.9
Ressources extérieures	1 614.8	2 312.3	2 697.3	3 407.1	3 840.9
Variations des arriérés intérieurs	-302.4	-227.5	-46.7	-50.0	-30.0
Solde global (base caisse)	-1 004.1	-1 390.1	-1 605.5	-2 480.2	-2 856.9

Source : MEF/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

Tableau A- 4 : Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB)

	2018	2019	2020	2021	2022
En pourcentage du PIB	réal.	LFR	LFI	prév.	prév.
Recettes totales et dons	13.8	14.8	14.9	14.7	15.6
Recettes totales (hors dons)	11.1	11.4	12.4	13.3	14.4
Dont : Recettes fiscales (nettes)	10.2	10.7	11.5	12.5	13.6
Impôts	5.0	5.7	6.4	7.2	8.1
Douanes	5.2	5.0	5.1	5.3	5.5
Recettes non fiscales	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3
Remboursement TVA	0.6	0.5	0.6	0.5	0.5
Dons	2.7	3.4	2.5	1.3	1.2
Dons courants	0.9	1.5	0.6	0.0	0.0
Dons en capital (projets)	1.8	1.9	1.9	1.3	1.2
Dépenses totales	15.2	17.0	17.6	18.4	19.4
Dépenses courantes	9.9	9.6	9.0	9.1	10.2
Dépenses budgétaires	8.8	8.8	8.8	8.1	8.3
Dont: Personnel	5.0	5.0	5.0	4.9	4.8
Fonctionnement	3.0	3.0	2.3	2.6	3.7
Biens et services	8.0	8.0	0.7	0.7	1.1
Transferts et subventions	2.3	2.3	1.6	1.9	2.6
Intérêts dette extérieure dus	0.2	0.3	0.2	0.3	0.4
Intérêts dette intérieure dus	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5
Opérations de Trésorerie	1.1	0.7	0.9	8.0	8.0
Dépenses en capital	5.3	7.4	8.7	9.2	9.2
Ressources intérieures	1.8	3.0	4.0	4.0	4.0
Ressources extérieures	3.5	4.5	4.6	5.2	5.2
Solde global (base caisse)	-2.1	-2.7	-2.8	-3.8	-3.9

Source : MEF/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

Tableau A- 5: Récapitulatif du Budget LFI 2019 – LFR 2019 – variation

DEPENSES (en milliards d'Ariary)	LFR 2019	LF 2020	Variation Nominale	Variation en %
INTERET DE LA DETTE	432.7	452.1	19.4	4.5%
SOLDE	2 360.5	2 700.0	339.5	14.4%
FONCTIONNEMENT	1 786.0	1 418.4	-217.6	-12.2%
- Indemnités	215.0	203.3	-11.7	-5.4%
- Biens &Services	392.0	428.2	36.2	9.2%
- Transferts et Subventions	1 179.0	936.9	-242.1	-20.5%
INVESTISSEMENT	3 849.2	5 048.3	1 199.1	31.2%
- Financement interne	1 536.9	2 351.0	814.2	53.0%
- Financement externe	2 312.3	2 697.3	385.0	16.6%
Emprunt	1 318.3	1 573.8	255.5	19.4%
Subvention	994.0	1 123.5	129.4	13.0%
TOTAL (hors AONT)	8 428.4	9 768.8	1 340.5	15.9%

 $\underline{Source}: MEF/SG/DGFAG/DB$

Tableau A- 6 : Balance des paiements

	2018	2019	2019	2020	2021	2022
RUBRIQUES	réal.	LFR	prov.	LF	prév.	prév.
1 - TRANSACTIONS COURANTES	69.5	-178.6	-156.7	-237.0	-314.5	-382.7
1.1 BIENS ET SERVICES	-335.5	-456.3	-604.3	-601.5	-695.7	-795.1
BALANCE COMMERCIALE	-324.2	-377.7	-573.5	-595.6	-636.0	-688.1
Exportations FOB	2 143.3	2 222.0	2 075.3	2 382.6	2 544.0	2 752.3
Importations FOB	-2 467.4		-2 648.9	-2 978.2	-3 180.0	-3 440.4
SERVICES NETS	-11.3	-78.7	-30.7	-5.9	-59.8	-107.0
Exportations de services	935.0	977.7	1 024.8	1 150.1	1 202.9	1 258.2
Importations de services	-946.3	-1 056.3	-1 055.5	-1 156.0	-1 262.7	1 365.3
1.2 REVENUS DES INVESTISSEMENTS	-280.8	-220.6	-285.2	-282.4	-297.5	-304.0
RECETTES	39.8	43.8	-263.2 43.7	50.3	57.9	-30 4. 0 66.5
PAIEMENTS	-320.6	-264.4	-328.9	-332.7	-355.4	-370.5
TAILIVILIVIS	-320.0	-204.4	-320.7	332.7	333.1	370.3
1.3 TRANSFERTS COURANTS	685.8	498.3	732.7	646.9	678.7	716.4
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	125.7	193.6	192.0	67.5	58.0	51.4
AUTRES SECTEURS	560.2	304.7	540.7	579.4	620.8	665.1
2 - OPERATIONS EN CAPITAL ET FINANCIERES	98.4	261.3	310.3	410.1	425.7	485.5
2.1 OPERATIONS EN CAPITAL	173.1	199.4	199.3	216.5	161.9	161.1
ADMINISTRATION PUBLIQUE	173.1	199.4	199.3	216.5	161.9	161.1
2.2 OPERATIONS FINANCIERES	7.47	(2.0	111.0	102 (262.0	2244
2.2 OPERATIONS FINANCIERES INVESTISSEMENTS DIRECTS (NET)	-74.7 263.1	62.0 293.5	111.0 235.2	193.6 359.6	263.9 384.0	324.4 415.4
INVESTISSEMENTS DIRECTS (NET) INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
INVESTISSEMENTS DE FORTEFEUILLE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
AUTRES INVESTISSEMENTS	-337.8	-231.5	-124.2	-166.0	-120.1	-91.0
GOUVERNEMENT	156.4	219.3	218.7	250.5	400.0	436.5
a- Tirages	206.3	269.2	269.0	307.3	463.2	516.1
b- Amortissement	-49.9	-49.8	-50.3	-56.8	-63.1	-79.7
AUTRES SECTEURS	-131.6	-239.1	-239.1	-238.6	-242.6	-247.6
BANQUES (NET)	44.4	0.0	7.8	0.0	0.0	0.0
AUTRES (NET)	-407.1	-211.7	-111.6	-177.9	-277.6	-280.0
3 - ERREURS ET OMISSIONS	-53.0	28.2	-32.0	0.0	0.0	0.0
4- BALANCE GLOBALE	115.0	111.0	121.5	173.1	111.2	102.8

 $\underline{Source}: Banky\ Foiben'i\ Madagasikara$

Tableau A- 7 : Récapitulatif – Situation monétaire (en milliards d'Ariary)

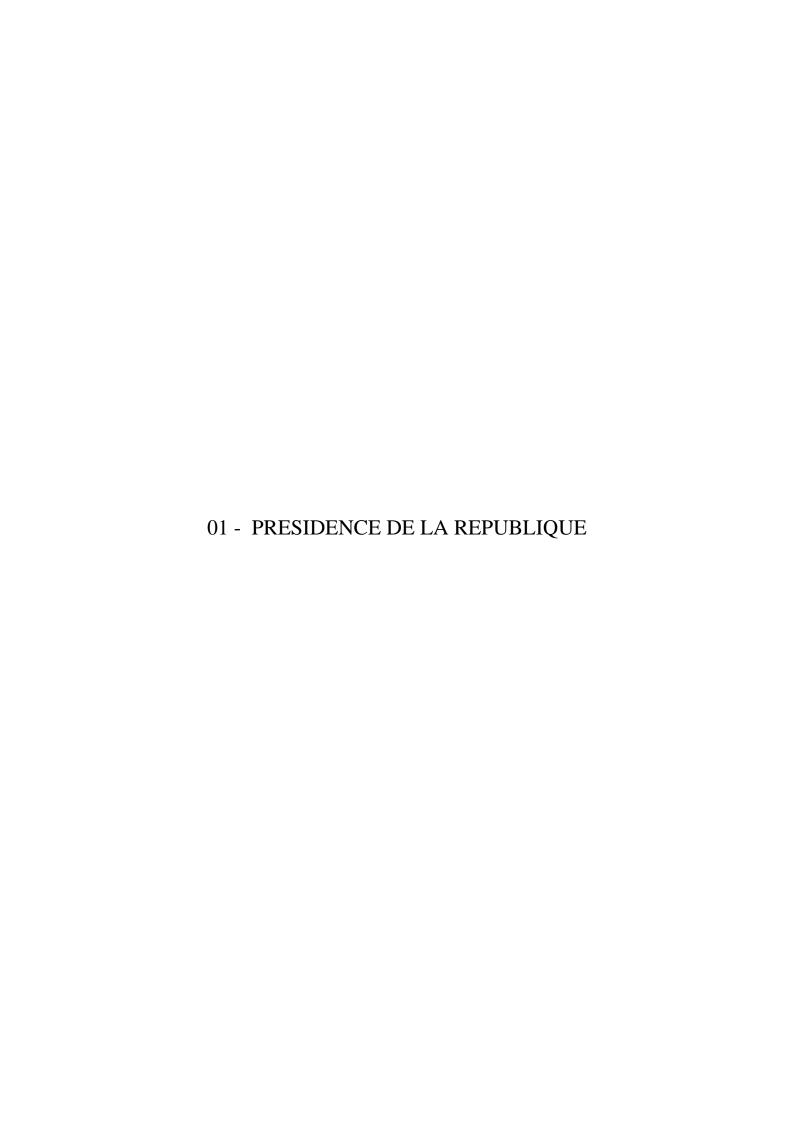
	2018	2019	2019	2020	2021*	2022*
	réal.	LFR	prov.	prév.	prév.	prév.
Avoirs extérieurs nets	4 927.0	5 729.4	5 786.2	7 031.9	8 244.9	9 424.8
Avoirs extérieurs nets (BFM)	4 207.4	4 972.9	5 065.3	6 271.5	ND.	ND.
Avoirs extérieurs nets (Banques commerciales)	719.6	756.5	721.0	760.5	ND.	ND.
Avoir intérieurs nets	6 896.6	7 923.6	8 005.1	9 245.4	9 717.6	11 245.8
Crédit intérieur	7 935.2	9 070.3	9 118.3	10 389.2	11 718.0	13 437.5
Créances nettes sur l'Etat	2 099.1	2 434.8	2 472.8	2 778.3	2 834.2	2 930.2
BFM	947.5	1 040.4	1 040.4	1 054.9	ND.	ND.
Banques commerciales	1 096.2	1 349.8	1 349.8	1 640.8	ND.	ND.
Autres Créances	55.5	44.6	82.6	82.6	ND.	ND.
Crédit à l'économie	5 836.0	6 635.5	6 645.5	7 610.9	8 883.8	10 507.3
Autres postes (nets, actif = +)	-1 038.6	-1 146.6	-1 113.1	-1 143.8	-2 000.4	-2 191.7
BFM	293.9	227.2	217.0	176.3	ND.	ND.
Autres	-1 332.4	-1 373.8	-1 330.1	-1 320.1	ND.	ND.
Monnaie et quasi-monnaie (M3)	11 823.7	13 653.1	13 791.4	16 277.3	17 962.5	20 670.6
Circulation fiduciaire	3 416.1	3 847.7	3 706.1	4 374.1	4 997.3	5 750.7
Dépôts totaux (y compris les DAT, dépôts d'épargnes et obligations)	8 407.6	9 805.3	10 085.3	11 903.2	12 965.2	14 919.9

Prévision de la DGEP

<u>Source</u>: Banky Foiben'i Madagasikara

ANNEXE 2

DOCUMENT DE PERFORMANCE



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010

001 Administration Et Coordination

> ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE 001-1

001-1-1 ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

> 001-1-1-1 Les distinctions honorifiques, toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires

> > 001-1-1-1-01 Décerner les distinctions honorifiques, toutes les grades confondus aux bénéficiaires

001-1-1-2 LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT

001-1-1-2-01 Assurer les charges fixes spécifiques au Secrétariat Général de la Présidence 001-1-1-2-02 ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE CONDUIRE LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA 001-1-1-2-03 REPUBLIQUE

001-1-1-2-04 Préparer et organiser les déplacements du Président de la République à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national ainsi que les cérémonies officielles

001-1-1-2-05 Elaborer les projets d'actes ou de textes réglementaires initiés par la Présidence

001-1-1-2-06 Etudier les dossiers de contentieux, de recours en grâce et les requêtes en amnistie dont est saisie la Présidence, ainsi que de l'élaboration des projets de décisions y afférentes

001-1-1-2-07 Assurer la logistique et participer au développement et à la mise en place des programmes pour l'amélioration des infrastructures

001-1-1-2-08 Assurer la couverture médiatique des évènements présidentiels

001-1-1-2-09 ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Coordonner les programmes relevant de la Présidence de la République et en assurer le suivi et 001-1-1-2-10 l'évaluation budgétaire

Assurer le pilotage stratégique des programmes relevant de la Présidence de la République 001-1-1-2-12 Coordonner l'organisation protocolaire des activités et visites officielles des hautes personnalités étrangères

001-1-1-2-13 Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence

001-1-1-2-14 Coordonner les activités de l'ensemble des Directions et du Cabinet

001-1-1-2-15 EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

001-1-1-2-16 Acquérir une centrale téléphonique modernisée, mettre en place les réseaux de communication et interconnecter tous les services administratifs et connexes

001-1-1-2-17 Acquérir des mobiliers et matériels de bureau, acquérir des matériels informatiques et des matériels techniques

001-1-1-2-18 T02-RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (SGP)

001-1-1-2-19 Installer des parafoudres dans les sites des palais et environnants

001-1-1-2-20 Acquérir un nouvel ascenseur pour le bâtiment R+8 (Annexe du Palais à Ambohitsorohitra)

Acquérir un groupe électrogène très puissant à même de couvrir et sécuriser l'ensemble des sites à 001-1-1-2-21 lavoloha en cas de coupure du jus de la JIRAMA et connecter les bâtiments et autres sites non encore sécurisés au groupe électrogène

001-1-1-4 Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée

001-1-1-4-01 Effectuer des missions de suivi des proiets

001-1-1-4-02 Consolider et planifier le suivi de la réalisation des projets présidentiels

001-1-1-5 Divers matériels acquis

001-1-1-2-11

Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à 001-1-1-6 soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits

001-1-1-6-01 Instruire les dossiers de demande et de proposition de liste de bénéficiaires de distinctions honorifiques

001-1-1-7 L'ANIMATION. LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT

001-1-1-7-01 ASSURER I A REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET 001-1-1-7-02 VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ORDRE 001-1-1-7-03

ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX. DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN 001-1-1-7-04 AMNISTIE DONT EȘT SAISIE LA PRÉSIDENCE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES

001-1-1-7-05 ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS

COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN 001-1-1-7-06 ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE

TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET 001-1-1-7-07 AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS

COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES 001-1-1-7-08 HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES

001-1-1-7-09 ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA PRÉSIDENCE

001-1-1-7-10 ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE

ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA 001-1-1-7-11 RÉPUBI IQUE

Page 1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	ENCE DE LA REP ENCE DE LA REP					
	tration Et Coordin					
		001-1-1-7-12	PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE			
		001-1-1-7-13	ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL			
		001-1-1-7-14	INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIC			
	001-1-1-8	Sécurité des l	Palais assurée			
001-1-3	Assurer le R	on fonctionnement de DGPP				
001 10	001-1-3-1	Réalisation de				
		001-1-3-1-01	Assurer le renforcement de la capacité technique de la DGPP			
001-1-4	COORDONN		ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y			
	AFFÉRENTE		UTION À LA GÉQUEIGATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE			
	001-1-4-1		UTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE			
		001-1-4-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES CIS			
		001-1-4-1-02	RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS			
		001-1-4-1-03	SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME			
		001-1-4-1-04	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES			
		001-1-4-1-05	Formation des agents de renseignements et renforcement de capacité			
001-1-5		paix et protection				
	001-1-5-1	Participation	des populations défavorises a la vie sociale et au progrès collectif			
		001-1-5-1-01	Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociale de la Présidence			
001-1-6		E DE LA PRÉSIDE	ANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET ENCE ATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE			
		001-1-6-1-01	ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE			
		001-1-6-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DSP			
		001-1-6-1-03	METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS pour GP			
		001-1-6-1-04	Sécuriser au maximum la securité de son Excellence Monsieur Le President de la Republique et sa Fa, ses biens et son entourage par la GP			
	001-1-6-2	Formations e	t recyclages organisés			
		001-1-6-2-01	ASSURER A TOUT MOMENT LA SECURITE DE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE (GP)			
		001-1-6-2-02	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DSP			
	001-1-6-3	LA SÉCURISA	ATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉS			
		001-1-6-3-01	Construire des murs de clôture sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'lavoloha			
		001-1-6-3-02	T02-METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA PRÉSIDENCE			
		001-1-6-3-03	Réhabiliter les résidences présidentielles dans tout Madagascar			
		001-1-6-3-04	T02-Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (lavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants			
		001-1-6-3-05	Réhabiliter le palais d'Etat à Ambohitsorohitra et les bâtiments annexes			
004 4 5	DE ODJENITE:	001-1-6-3-06	Instaurer les édifices et infrastructures nécessaires à la mise en place du nouveau système d'accueil modernisé aux entrées des Palais d'Iavoloha (PP1) et Ambohitsorohitra			
001-1-8	REURIENTE	K LES AUTIVITES	S DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT			
	001-1-8-1	'Agence apte	à acquérir les équipes de développement et de formation			
	001-1-8-2	'Infrastructure	e à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée			
	001-1-8-3	Agents de l'A	NRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC			
	001-1-8-4	- Capacités des	- s agents de l'ANRE renforcées			
	-	001-1-8-4-01	Former les agents de l'Etat sur les TIC			
		001-1-8-4-02	Développer, installer, rendre operationnels les Services/Applications sur l'Intranet de l'Etat			
		001-1-8-4-03	Acquérir des véhicules d'intervention			
	001-1-8-5		e à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise			
	001-1-8-7		- ation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipemo tériels informatiques pour recevoir des cours à distance			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
001 Administration Et Coordination

- -

001-1-8-8 Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance

-

01	PRESIDEN	CE DE LA REPU	JBLIQUE	
010	PRESIDEN	CE DE LA REPI	UBLIQUE	
138	Appui à la ç	gouvernance et	à l'Etat de droit	
	<u>138-1</u> 138-1-1		LES SYSTÈMES	L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU
		138-1-1-1	•	DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ
			138-1-1-1-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
			138-1-1-1-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ POUR REFUSER LA CORRUPTION (UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC)
			138-1-1-1-03	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ
			138-1-1-1-04	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS
			138-1-1-1-05	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
			138-1-1-1-06	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION (BIANCO)
		138-1-1-2	138-1-1-07 LES PRINCIPE	METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION DANS TOUS LES SECTEURS POUR GARANTIR LA QUALITE DES PRESTATIONS ET L'EQUITE DE TRAITEMENT DE TOUS S DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS
			SONT PROMUS	3
			138-1-1-2-01	Harmoniser la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption avec le plan pour l'émergence de Madagascar (PEM)
			138-1-1-2-02	Renforcer le cadre institutionnel du Comité pour la Sauvegarde pour l'Intégrité
			138-1-1-2-03	RENFORCEMENT DU COMITE POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTEGRITE
			138-1-1-2-04	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
			138-1-1-2-05	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)
			138-1-1-2-06	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES
		138-1-1-3	LE SYSTÈME J	IUDICIAIRE EST RENFORCÉ
			138-1-1-3-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
			138-1-1-3-02 138-1-1-3-03	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS
			138-1-1-3-04	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS
			138-1-1-3-05	Renforcement des capacités matérielles et Humaines du Conseil Supérieur de la Magistrature
		138-1-1-4	LE DISPOSITIF	NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES
				ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.
			138-1-1-4-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
		138-1-1-5	Les mesures d	e renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre
			138-1-1-5-01	Assurer les charges fixes et autres coûts structurels
			138-1-1-5-02	Analyser, traiter et diffuser les informations générées par les Déclarations des Opérations Suspectes.
			138-1-1-5-03	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SECURISE ET MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DU SAMIFIN
	138-1-2	AMÉLIORER 138-1-2-1		SERVICE RENDU AUX USAGERS DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST
			138-1-2-1-01	Renforcement de l'effectif du personnel
			138-1-2-1-02	AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATURE (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT DES DOSSIERS INFORMATISÉS.)
			138-1-2-1-03	Appui structurel (Indemnités liées à la fonction et autre coûts)
			138-1-2-1-04	AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION)
			138-1-2-1-05	Déconcentration du service de la Médiature et vulgarisation de ses attributions auprès du public
			138-1-2-1-06	RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES
			138-1-2-1-07	T06-RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELS ET HUMAINES DE LA MEDIATURE
			138-1-2-1-08	T03-PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC:
			138-1-2-1-09	Échanger et partager ses compétences
		138-1-2-2	LA GESTION A	XÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT
			138-1-2-2-01	PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC
			138-1-2-2-02	T03-PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC:ASSURER LA GESTION DU PAPSP

APPUYER LA STRUCTURE DU PREA

138-1-2-2-03

LF 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit 138-1-2-2-04 ASSURER LA GESTION DU PAGI METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR) 138-1-2-2-05 LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), 138-1-2-3 MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENCE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP 138-1-2-3-01 PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC 138-1-2-3-02 DIGITAL GOVERNANCE AND IDENTIFICATION MANAGEMENT SYSTEM PROJECT (PRODIGY) 138-1-2-3-03 PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION 138-1-2-3-04 DES PATRIMOINES DE L'ETAT (GPE) 138-1-2-3-05 PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES 138-1-2-4 L'évaluation des contrats/programmes des perfromance effectué 138-1-2-5 Le FEFFI mis en place et PEC opérationnal dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia 138-1-2-6 Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel 138-1-2-7 Les transactions douanières suspectes découvertes 138-1-3 Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques 138-1-3-1 Une base politique solide est créée et occupée 138-1-3-1-01 Tisser des relations permanentes avec les partis politiques, les associations régionales, les culturelles et cultuelles, les syndicats, les ordres, le diaspora dans le but de raffermir l'Unité Nationale; 138-1-4 Promouvoir l'adhésion populaire à la Politique adoptée 138-1-4-1 Dialogue politique et social pérenne

138-1-4-1-01 Analyser la politique actuelle et réflechir sur la nouvelle orientation et leurs impacts

138-1-5 Assurer le bon fonctionnement de la DGPAP

138-1-5-1 Efficacité et épanouissement dans l'exécution des missions attribuées

138-1-5-1-01 Assurer les moyens pour la mise en œuvre des activités

138-1-6 Assurer la mise en œuvre des directives du Président de la République

138-1-6-1 Stabilité et sérénité politique

138-1-6-1-01 Eviter les crises politiques

138-1-7 AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES

138-1-7-1 LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN

RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ACQUERIR ET 138-1-7-1-01 INSTALLER LES EQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATION 138-1-7-1-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DU SYSTÈME RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES 138-1-7-1-03 CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :EVALUER LES 138-1-7-1-04 LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :PROMOUVOIR LA 138-1-7-1-05 RECHERCHE ETLE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ EN INFORMATIQUE 138-1-7-1-06 Acquérir des movens de locomotion pour les interventions rapides RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES 138-1-7-1-07 TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :RENFORCER LA 138-1-7-1-08 CAPACITÉ TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ETAT 138-1-7-1-09 Assurer les charges fixes et autres coûts structurels 138-1-7-1-10 Renforcer les capacités techniques des agents de l'Etat ÉQUIPER LE CENTRE OPÉRATIONNEL EN MOBILIERS 138-1-7-1-11 138-1-7-1-12 Promouvoir la recherche et le développement des logiciels informatiques dans le domaine des NTIC 138-1-7-1-13 Assurer la protection et la sécurité physique du système

138-1-7-2 LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIES

138-1-7-2-01 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

Р	PRESIDEN	CE DE LA REP	UBLIQUE					
0 P	PRESIDEN	CE DE LA REF	UBLIQUE					
8 A	Appui à la	gouvernance e	t à l'Etat de droit					
			138-1-7-2-02	AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMER. NATIONALE (IGGN)				
			138-1-7-2-03	Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites				
		138-1-7-3	IGE doté en v	IGE doté en véhicules d'inspections				
		138-1-7-4	DES RESSOL	- ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET JRCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE RATION SONT AMÉLIORÉES				
			138-1-7-4-01	RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEA				
			138-1-7-4-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATIO				
			138-1-7-4-03	COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHIER DES MALVERSATIONS				
			138-1-7-4-04	Recruter des vérificateurs (Inspecteur d'Etat et contrôleurs d'Etat)				
			138-1-7-4-05	RENFORCER LES MOYENS MATERIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL				
			138-1-7-4-06	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS				
		138-1-7-5	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS					
			138-1-7-5-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE				
			138-1-7-5-02	EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES				
			138-1-7-5-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS				
		138-1-7-6	Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat					
			-	-				
		138-1-7-7	Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE					
1	38-1-8	Assurer la co	oordination des i	investissements et de leurs financements				
-		138-1-8-1		sements prioritaires programmés sont effectivement exécutés				
			-	-				
1	38-1-9	VALORISER	R L'ETHIQUE POLITIQUE					
		138-1-9-1	Opérationnalisation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes					
			138-1-9-1-01	Encourager les dialogues entre les associations, régionales, traditionnelles et culturelles				
		138-1-9-2	Sérénité polit	tique				
			138-1-9-2-01	Sonder les opinions publiques et analyser les rapports de force entre les partis politiques.				
			138-1-9-2-02	Assurer la gestion préventive des crises politiques.				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

010

138

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet defense et securité 138-2 138-2-1 Appui à la restauration de la discipline au sein des formations militaires 138-2-1-1 Amélioration du professionnalisme de l'Armée Malagasy 138-2-1-1-01 Contribution à la restauration des valeurs et ethiques militaires 138-2-1-1-02 protéger le moral de la troupe et assurer la supervision de l'opérationnalité des formations militaires Réaliser des visites des entités militaires. Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes 138-2-1-1-03 formations 138-2-1-1-04 Renforcer les capacités des militaires et etoffer leurs acquis Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations 138-2-1-1-05 138-2-1-2 Augmentation de confiance de la population vis-à-vis de l'Armée Malagasy 138-2-1-2-01 Effectuer des etudes prospectives 138-2-1-2-02 Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations 138-2-1-2-03 Réaliser des visites des entités militaires. Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes 138-2-1-2-04 Réhabiliter le bâtiment de l'IGAM 138-2-2 Suivi et evaluation du fonctionnement administratif et logistique des formations 138-2-2-1 Harmonisation de l'administration militaire en général 138-2-2-1-01 Réaliser des visites des entités militaires. Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes 138-2-2-1-02 Renforcer les capacités des militaires et etoffer leurs acquis Faire un entretien et une acquisition des matériels roulants 138-2-2-1-03 138-2-2-2 Développement économique grâce à l'optimisation des décisions en terme de répartition des Forces de securité en fonction du niveau d'insécurité de chaque region. 138-2-2-3 Contribution à la préparation de la prise de décision du Président de la République en matière de défense

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

<u>138-4</u> <u>Appliquer la politique de tolérance zéro pour la corruption</u>

138-4-1 Système judiciaire impartial et indépendant, administration publique et sécurité

138-4-1-1 Défi 69: Lutte contre la corruption à tolérance zéro

138-4-1-101 Amélioration de la qualité et de l'efficacité des contrôles de l'administration
 138-4-1-102 Renforcement des capacités opérationnelles de l'IGE
 138-4-1-103 Renforcement des contrôles des marchés publics
 138-4-1-104 Mise aux normes de la procédure de vérification
 138-4-1-1-05 Coordination et suivi des actions de contrôle de l'administration

		G - OS - RESULTA							
		CE DE LA REP							
-		ICE DE LA REP							
	• •	développement social et économique							
	<u>320-1</u> 320-1-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS							
·	120-1-1	620-1-1-1							
		020 1 1 1	RAPPORTS S	SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES À MOINDRE RISQUE					
			620-1-1-1-01	Renforcer la connaissance, attitude et pratique des sous populations les plus exposées au risque de					
			000 4 4 4 00	transmission du VIH et des jeunes de 10 à 24 ans sur les IST/VIH et sida COORDINNATION DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA					
			620-1-1-1-02						
			620-1-1-1-03 620-1-1-1-04	RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA Renforcer la mise en application de la stratégie Test and Treat and Retain					
			620-1-1-1-04	CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES					
		620-1-1-2		QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA. S EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE					
		620-1-1-2		SEN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL DE SIDA COUVERTS Renforcer toutes les structures de l'organe de coordination au niveau central et décentralisé					
			620-1-1-2-02	Affermir le niveau de l'engagement de l'Etat au financement de la lutte contre le sida					
			620-1-1-2-03	PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE					
			020-1-1-2-03	MULTISECTORIELLE AU SIDA.					
			620-1-1-2-04	DEVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES NECESSAIRES A LA REPONSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA					
		620-1-1-3		S DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON- FION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH					
			620-1-1-3-01	Renforcer et opérationnaliser les structures de coordination à tous les niveaux					
			620-1-1-3-02	Renforcer toutes les structures de l'organe de coordination au niveau central et décentralisé					
			620-1-1-3-03	RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE					
			620-1-1-3-04	Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.					
			620-1-1-3-05	REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION					
		620-1-1-4		S ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ					
			620-1-1-4-01	Assurer la Coordination efficace des systèmes de commandes d'achats, stockage des intrants et des médicaments ARV à tous les niveaux					
			620-1-1-4-02	Renforcer la surveillance épidémiologique, comportementale et des recherches opérationnelles suivant le plan de recherche					
			620-1-1-4-03	METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH					
			620-1-1-4-04	APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAITANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.					
6	520-1-2	PRESERVER 620-1-2-1	R LA PAIX SOCIA SPDSN opéra	LE ET PROTECTION SOCIALE ationnel					
			620-1-2-1-01	ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE					
			620-1-2-1-02	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE					
			620-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN					
		620-1-2-2	Les capacités developpées	s technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale					
			620-1-2-2-01	INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE					
			620-1-2-2-02	REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE					
			620-1-2-2-03	APPUI AU PILOTAGE DE LA RSS					
			620-1-2-2-04	MISE EN PLACE D'UNE SALLE DE CRISE POUR LA GESTION DE LA SECURITE NATIONALE					
			620-1-2-2-05	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN					
		620-1-2-3	Participation	des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif					
			620-1-2-3-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES ET POTENTIALITES LOCALES					
			620-1-2-3-02	RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES					
		620-1-2-4	Insécurité su	r l'ensemble du territoire réduite					
			620-1-2-4-01	SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE					
			620-1-2-4-02	COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE					
			620-1-2-4-03	SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT					
			620-1-2-4-04	SLIVRE LA MISE EN OFLIVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIES ALIX REFORMES DE LA					

DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE

LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE

SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR

SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS

620-1-2-4-05

620-1-2-4-06

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

620-1-4

620-1-5

620 Appui au développement social et économique

éveloppement	social et éconon	nique
620-1-3-1	Documents of	de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré
	620-1-3-1-01	REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE
	620-1-3-1-02	ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
	620-1-3-1-03	ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
	620-1-3-1-04	NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
	620-1-3-1-05	PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
	620-1-3-1-06	REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE
	620-1-3-1-07	REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
620-1-3-2	Insécurité su	r l'ensemble du territoire réduite
	620-1-3-2-01	Superviser l'élaboration et la diffusion des réglementations interministérielles en matière de défense et de sécurité nationale
	620-1-3-2-02	Suivre l'évolution des crises et conflits internationaux ayant des incidences sur la défense et la sécurité nationale
	620-1-3-2-03	Suivre les travaux d'analyses et de synthèse en matière de renseignement
	620-1-3-2-04	Coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de défense et de sécurité nationale
	620-1-3-2-05	Concevoir et suivre les plans stratégiques relatifs aux réformes de la défense et de la sécurité nationale
	620-1-3-2-06	Suivre les mesures relatives à la protection et à la sécurité de l'Etat
620-1-3-3	Capacités du	SPDSN renforcées
	-	•
620-1-3-4	Les capacités developpées	s technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale
620-1-3-5	Pilotage de la	a RSS appuyé
620-1-3-6	- SPDSN opéra	- ntionnal
020-1-3-0	3FD3N Opera	audiniei
620-1-3-7	- Calla da arias	- o nour la gastian de la sécurité nationale mise en place
620-1-3-7	Salle de Crise	e pour la gestion de la sécurité nationale mise en place
PROMOUVO 620-1-4-1		PEMENT DU SECTEUR RURAL iveau des communes et Fokontany améliorées
5_6	620-1-4-1-01	Service Civique au Service de développement Humain et durable
	620-1-4-1-02	Service Civique au Service de développement Humain et durable
DÉVEL OPPE		PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS
620-1-5-1		SSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE
	620-1-5-1-01	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
	620-1-5-1-02	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
620-1-5-2		DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ
J_U . U L	620-1-5-2-01	PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (PAPI)
	620-1-5-2-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF
	620-1-5-2-03	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL
620-1-5-3		ARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE
320 . 0 0	620-1-5-3-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP
	620-1-5-3-02	APPUYER LE CADRE PPP
	020 1-0-0-02	AT OTER EL ONDRETTT

001-1-5-1-R1

Taux de populations béneficiaire

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 001 **Administration Et Coordination** ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE 001-1 ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA 001-1-1 RÉPUBI IQUE 001-1-1-1 Les distinctions honorifiques, toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires 001-1-1-1-R1 Nombre de distinctions NOMBRE 27000 28500 30000 honorifiques décernées LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT 001-1-1-2 001-1-1-2-R1 TAUX D'ENGAGEMENT DES 98 98 98 **DÉPENSES** 001-1-1-4 Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée 001-1-1-4-R1 Pourcentage des projets identifiés 100 100 100 incorporés dans le plan de suivi consolidé des projets de la DGPP(Priorisation, compilation, synchronisation) 001-1-1-5 Divers matériels acquis 001-1-1-5-R1 Nombre des divers matériels et NOMBRE 14 mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs 001-1-1-6 Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits 001-1-1-6-R1 Nombre des dossiers instruits NOMBRE 35419 35736 35800 L'ANIMATION. LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES 001-1-1-7 SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT NOMBRE DES RÉUNIONS DE 001-1-1-7-R1 NOMBRE COORDINATION EFFECTUÉES 001-1-1-8 Sécurité des Palais assurée 001-1-1-8-R1 Murs et clôtures construits sur la Μ 3800 tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha construits 001-1-3 Assurer le Bon fonctionnement de DGPP 001-1-3-1 Réalisation des activités Pourcentage 001-1-3-1-R1 Taux de réalisation des moyens 100 100 100 nécessaires 001-1-4 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y **AFFÉRENTES** LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE 001-1-4-1 001-1-4-1-R1 Nombre de movens matériels NOMBRE 9 acquis au niveau du QG et des antennes 001-1-4-1-R2 Nombre de bâtiments construits NOMBRE 3 et réhabilités auprés QG et antennes 001-1-4-1-R3 Nombre de distinctions NOMBRE 27000 28500 30000 honorifiques discerne 001-1-4-1-R4 Nombre des atteintes à la sécurité NOMBRE 2 2 2 nationale déjouées 001-1-5 Préserver la paix et protection sociale 001-1-5-1 Participation des populations défavorises a la vie sociale et au progrès collectif

35

69

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022		
001-1-6		DE LA PRÉSIDE							
	001-1-6-1	LA SÉCURISA	ATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉ	ÉPUBLIQUE ET DE SO	ON ENTOURAGE EST	ASSURÉ	E		
		001-1-6-1-R1	Assurance de la Sécurité du Président de la République et son entourage	%	100	100	-		
	001-1-6-2	Formations et	recyclages organisés						
		001-1-6-2-R1	Organisation effectives de la formation et de recyclage	NOMBRE	3	5	-		
	001-1-6-3	LA SÉCURISA	ATION ET L'ENTRETIEN DES BIE	ENS DE LA PRÉSIDEN	ICE SONT ASSURÉS				
		001-1-6-3-R1	Garant de la Sécurité et des biens de la Présidence	NOMBRE	80	90	-		
001-1-8	REORIENTER	R LES ACTIVITES	DE L'ANRE POUR DEVENIR LE	E PRINCIPAL F A I E E	ET M V N O POUR L'E	TAT			
	001-1-8-1	'Agence apte	à acquérir les équipes de dévelo	oppement et de forma	tion				
		001-1-8-1-R1	Taux des Equipements techniques de développemnt acquis	%	0	100	100		
	001-1-8-2	'Infrastructure	e à clés publiques : partie opéra	tionnalisation effectue	ée				
		001-1-8-2-R1	Taux d'opérationnalité Infrastructure PKI opérationnel	%	0	13	13		
	001-1-8-3	Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC							
		001-1-8-3-R1	Nombre de Bundles Support de Cours achetés	NOMBRE	2	4	4		
	001-1-8-4	Capacités des	s agents de l'ANRE renforcées						
		001-1-8-4-R1	Nombre de Personnel ANRE formés	NOMBRE	6	8	25		
		001-1-8-4-R2	Taux de visibilité de l'ANRE	%	100	0	0		
	001-1-8-5	Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise							
		001-1-8-5-R1	Processus d'acquisition de package de Logiciels de PKI terminé	%	9	18	18		
	001-1-8-7	Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance							
		001-1-8-7-R1	Taux d'opérationnalité du Système de sonorisation pour formation	%	0	0	20		
		001-1-8-7-R3	Taux d'opérationnalité des Matériels de vidéo projection	%	0	41	41		
	001-1-8-8	Salle de forma	ation équipée en matériel de Vis	io conférence pour re	cevoir des cours à d	istance			

Taux d'opérationnalité du Matériel visioconférence

%

0

0

100

001-1-8-8-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit 138 RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT 138-1 RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU 138-1-1 **TERRORISME** 138-1-1-1 LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ Dossiers jugés par les PAC(et/ou NOMBRE 275 360 490 138-1-1-1-R1 Juridictions) (1) NOMBRE 138-1-1-1-R2 Dossiers de corruption dénoncés, 550 600 700 traités et transmis par le BIANCO aux juridictions (2) Pourcentage (Taux en %) des 138-1-1-1-R3 % 50 60 70 dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020) 138-1-1-2 LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS **SONT PROMUS** 138-1-1-2-R1 Taux de textes mis en conformité identifiés 138-1-1-2-R2 Nombre du personnels NOMBRE 5 bénéficiaires de formation 138-1-1-2-R3 Nombre des secteurs prioritaires NOMBRE 6 actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance 138-1-1-2-R4 Nombre de séances NOMBRE 7 d'informations tenues 138-1-1-2-R5 Nombre de thématiques sur les NOMBRE 12 principes de Gouvernance . développés 138-1-1-2-R6 Document référentiel sur la NOMBRE 10 12 12 Gouvernance Publique 138-1-1-3 LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ NOMBRE DE DOLÉANCES NOMBRE 138-1-1-3-R1 33 29 29 REÇUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RÉSULTAT TRADUISANT DES GAINS EN RÉDUCTION) 138-1-1-4 LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES POURCENTAGE DES 138-1-1-4-R1 60 മറ a۸ CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre 138-1-1-5 Taux d'absorption des DOS 61 138-1-1-5-R1 58 traitées et transmises aux

autorités compétentes

UNITE

2020

2021

2022

LF 2020. FICH	e de Periori	nance Fiurian	muene					
MIN - MIS - PROG -				UNITE	2020	2021	2022	
138-1-2								
	138-1-2-1	LA DÉFENSE ASSURÉE	DES USAGERS CONTRE LES	DYSFONCTIONNEMENTS	DE L'ADMINIST	RATION E	ST	
		138-1-2-1-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	NOMBRE	264	278	300	
	138-1-2-2	LA GESTION	AXÉE SUR LES RÉSULTATS E	ST APPROPRIÉE PAR LE	S AGENTS DE L	'ETAT		
		138-1-2-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	NOMBRE	4	4	4	
	138-1-2-3	MINISTÈRE DI DÉCENTRALIS DES PÉTROLI	-	MEN), MINISTÈRE DE L'IN PRÈS DE LA PRÉSIDENC	NTÉRIEUR ET DE E EN CHARGE D	E LA DES MINES	ET	
		138-1-2-3-R1	Taux des réformes réalisés/ prévus	%	40	40	40	
	138-1-2-4	L'évaluation d	es contrats/programmes des p	perfromance effectué				
		138-1-2-4-R1	Nombre de bureaux de perception dont les contrats/programmes de performance ont fait l'objet d'une évaluation externe'	NOMBRE	4	8	>8	
	138-1-2-5		en place et PEC opérationnal	dans les écoles primaires	des Régions de	Analaman	ıga,	
		Alaotra Mango 138-1-2-5-R1	Proportion des écoles ciblées par la composante dotée d'un FEFFI opérationnel planifiant et mettant en œuvre un PEC	%	60	75	>75	
	138-1-2-6	Le Système d'	Administration Fiscale Intégré	e (SAFI) opérationnel				
		138-1-2-6-R1	Taux d'opérationnalisation du Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI)	%	60	80	100	
	138-1-2-7	Les transaction	ns douanières suspectes déc	ouvertes				
		138-1-2-7-R1	Taux de confirmation de transactions douanières suspectes (en cas d'inspection physique)	%	>12,5	>15 (Non	>15 (Non	
138-1-3	Inciter et tisse	er des relations p	permanentes et durables avec	les parties prenantes en v	vue d'éviter des	crises poli	tiques	
	138-1-3-1	Une base poli	tique solide est créée et occup	née				
		138-1-3-1-R1	Nombre annuel de comités de base mis en place et opérationnels	NOMBRE	300	300	-	
138-1-4	Promouvoir I	adhésion popula	ire à la Politique adoptée					
	138-1-4-1		ique et social pérenne					
		138-1-4-1-R1	Taux de participation de la population par rapport aux directives émises	Pourcentage	50	75	-	
138-1-5	Assurer le bo	n fonctionnemer	nt de la DGPAP					
	138-1-5-1	Efficacité et é _l	panouissement dans l'exécution	on des missions attribuée	s			
		138-1-5-1-R1	Taux d'accomplissement des missions attribuées	POURCENTAGE	100	100	-	
138-1-6	Assurer la mi	se en œuvre des	directives du Président de la	République				
-	138-1-6-1	1 Stabilité et sérénité politique						
		138-1-6-1-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plate-forme de soutien au Président	Pourcentage	50	75	-	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

138-1-7	AMÉLIORER I	LA FONCTION D	E COORDINATION ET DE CON	TRÔLE DE LA GESTIO	N DES RESSOUR	CES PUBL	QUES
	138-1-7-1	LES LIAISON DÉFENSE NA	S ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIC TIONALE SONT SÉCURISÉES I	QUES CHARGÉES DE L ET INTERCONNECTÉE	A SÉCURITÉ PUE S PAR UN SYSTÈ	BLIQUE ET I	DE LA JN
		138-1-7-1-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	100	100	100
	138-1-7-2		LES DES ACTIVITÉS DES GRA ER CONTRE LA FRAUDE ET L				NALE
		138-1-7-2-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	NOMBRE	16	22	22
	138-1-7-3	IGE doté en v	éhicules d'inspections				
		138-1-7-3-R1	Nombre de véhicules acquis	NOMBRE	7	14	29
	138-1-7-4	DES RESSOU	ET L'EFFICACITÉ DES CONTRO IRCES PUBLIQUES, DU PATRII ATION SONT AMÉLIORÉES Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations				ES ET 50
	138-1-7-5	I E EONCTION	NNEMENT ADMINISTRATIF, FIN	IANCIED ET I ES MATÉ	DIELS TECHNIOL	IEG DEG III	MITÉS
	130-1-7-3		SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS	IANCIER ET LES MATE	RIELS TECHNIQU	DES DES UI	NIIES
		138-1-7-5-R1	Réunions avec les chefs hiérarchiques	NOMBRE	25	25	-
		138-1-7-5-R2	NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	42	84	84
		138-1-7-5-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	NOMBRE	42	84	84
		138-1-7-5-R4	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	NOMBRE	30	20	-
		138-1-7-5-R5	Taux d'insécurité	PORCENTAGE	30	40	-
		138-1-7-5-R6	NOMBRE DE PV DE RÉCEPTION	NOMBRE	42	84	84
		138-1-7-5-R7	Ratio éléments-Formation	NOMBRE	30	20	-
	138-1-7-6	Le système c	ommun est fonctionnel, consta	mment amélioré et maî	îtrisé par les agen	ts de l'Etat	
		138-1-7-6-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	%	785	100	100
	138-1-7-7	Les systèmes sont contrôlé	d'informations sur les finance	s publiques et le foncti	onnement des se	rvices publ	ics
		138-1-7-7-R1	Nombre de systèmes d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles l'IGE peut se connecter	NOMBRE	2	5	5
138-1-8	Assurer la co	ordination des i	nvestissements et de leurs fina	ncements			
	138-1-8-1		ements prioritaires programmé		xécutés		
		138-1-8-1-R1	Volume d'investissement décaissé par an	USD	70000000	750000000	80000000
138-1-9	VALORISER L	ETHIQUE POLI	TIQUE				
	138-1-9-1	Opérationnali	sation de la plateforme de dialo	ogue politique entre les	s parties prenante	s	
		138-1-9-1-R1	Taux de participation des parties prenantes	%	60	70	80
	138-1-9-2	Sérénité polit	ique				
		138-1-9-2-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plateforme de soutien au Président	%	60	70	80

UNITE

2020

2021

2022

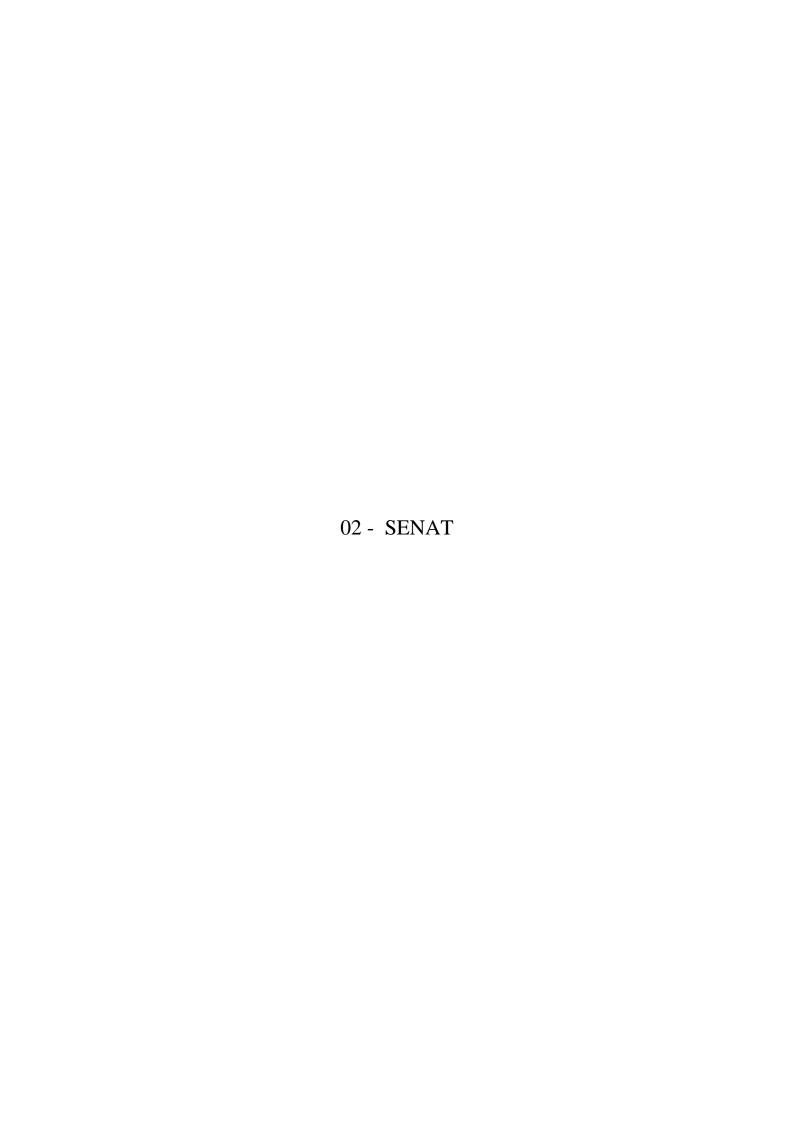
MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			LTATS		UNITE	2020	2021	2022		
01	PRESIDE	NCE DE LA R	EPUBLIQUE							
010	PRESIDE	NCE DE LA R	REPUBLIQUE							
138	Appui à l	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit								
	<u>138-2</u>	138-2 Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet defense et securité								
	138-2-1	Appui à la restauration de la discipline au sein des formations militaires								
		138-2-1-1	Amélioration	du professionnalisme de l'Arr	née Malagasy					
			138-2-1-1-R1	Ratio éléments-Formation	Pourcentage	50	30	30		
		138-2-1-2	Augmentation	n de confiance de la populatio	n vis-à-vis de l'Armée M	alagasy				
			138-2-1-2-R1	taux d'insécurité	Pourcentage	70	30	40		
	138-2-2	Suivi et evaluation du fonctionnement administratif et logistique des formations								
		138-2-2-1	Harmonisatio	n de l'administration militaire	en général					
			138-2-2-1-R1	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	NOMBRE	50	30	20		
		138-2-2-2		ent économique grâce à l'optir n fonction du niveau d'insécur		en terme de répartitio	n des For	ces		
			138-2-2-R1	Taux d'insécurité	%	70	30	30		
		138-2-2-3	Contribution défense	à la préparation de la prise de	décision du Président d	le la République en r	natière de			
			138-2-2-3-R1	Réunions avec les chefs hiérarchiques	NOMBRE	50	25	25		

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit							
	138-4 Appliquer la politique de tolérance zéro pour la corruption							
	138-4-1	Système jud	iciaire impartial e	et indépendant, administratior	publique et sécurité			
		138-4-1-1	Défi 69: Lutte	contre la corruption à toléran	ce zéro			
			138-4-1-1-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	Pourcentage	40	50	50

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 620 Appui au développement social et économique 620-1 CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS 620-1-1 LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES 620-1-1-1 RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES **SEXUELLES À MOINDRE RISQUE** POURCENTAGE DES 0 620-1-1-1-R1 PS=90% 0 % POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL 620-1-1-2 LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE **RIPOSTE AU SIDA COUVERTS** 620-1-1-2-R1 MONTANT DES RESSOURCES USD >613.583 >613.583 >613.583 ALLOUÉES À LA RÉPONSE NATIONALE AU SIDA LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-620-1-1-3 DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH POURCENTAGE DES ADULTES 620-1-1-3-R1 Hommes: Hommes: Hommes: DF 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE 620-1-1-3-R2 POURCENTAGE DES ADULTES % Femmes: Femmes: Femmes: DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE 620-1-1-4 MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ 620-1-1-4-R1 POURCENTAGE DE 0.87 0.9 0.9 PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMI CELLES QUI SONT SUIVIES PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE 620-1-2 620-1-2-1 SPDSN opérationnel 620-1-2-1-R1 Taux de réalisations des objectifs 100 100 100 % liés à la gestion administrative et financière. 620-1-2-2 Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale developpées 620-1-2-2-R1 NOMBRE 22 22 22 Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats 620-1-2-3 Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif 620-1-2-3-R1 Taux de populations béneficiaires 620-1-2-4 Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite 620-1-2-4-R1 Taux d'insécurité par zone et par 0/ 10 20 20 secteur d'intervention réduit

MIN

	OG - OS - RESUL			UNITE	2020	2021	2022		
620-1-3			RELATIVE A LA R.S.S						
	620-1-3-1		de politique de défense et de stra	_					
		620-1-3-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité national validés	NOMBRE	2	0	0		
	620-1-3-2	Insécurité su	r l'ensemble du territoire réduite						
		620-1-3-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	15	30		
	620-1-3-3	Capacités du	SPDSN renforcées						
		620-1-3-3-R1	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	NOMBRE	1	21	-		
		620-1-3-3-R2	Nombre de succursales mis en réseau	NOMBRE	0	7	-		
	620-1-3-4	Les capacités developpées	s technologiques et industrielles	relatives à la défen	se et la sécurité na	tionale			
		620-1-3-4-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	2	4	4		
	620-1-3-5	Pilotage de la	RSS appuyé						
		620-1-3-5-R1	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	NOMBRE	2	0	0		
		620-1-3-5-R2	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	NOMBRE	1	7	20		
	620-1-3-6	SPDSN opéra	tionnel						
		620-1-3-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100		
	620-1-3-7	Salle de crise	Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place						
		620-1-3-7-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	%	50	75	100		
620-1-4	PROMOUVOI	R LE DÉVELOPI	PEMENT DU SECTEUR RURAL						
	620-1-4-1	Stabilité au n	iveau des communes et Fokonta	ny améliorées					
		620-1-4-1-R1	Pourcentage des activités/projets ayant atteint les résultats escomptés	%	55	100	-		
620-1-5	DÉVELOPPE	R LE SECTEUR	PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS						
	620-1-5-1	LES INVESTI	SSEMENTS PRIVES NOTAMMEN	IT LE TEXTILE ONT	AUGMENTE				
		620-1-5-1-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	DTS	>500.	>500.	>500.		
	620-1-5-2	LE CLIMAT D	ES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ						
		620-1-5-2-R1	Classement Doing business	RANG	<130	_	_		
	620-1-5-3	LE PARTENA	RIAT PUBLIC PRIVE EST DEVEL	_OPPE					
		620-1-5-3-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	1	2	-		



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

020

002

SENAT SENAT **Administration Et Coordination** 002-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES 002-1-1 **ACTIVITÉS DU SENAT** AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS 002-1-1-1 002-1-1-1-01 EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T° 002-1-1-1-02 RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS 002-1-1-1-03 SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES 002-1-1-1-04 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES **SERVICES** 002-1-1-1-05 FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES 002-1-1-2 **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT** 002-1-1-2-01 POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU 002-1-1-2-02 PERSONNELADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT 002-1-2 GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT 002-1-2-1 002-1-2-1-01 T01-Renforcement de capacités matérielles et humaines 002-1-2-1-02 REHABILITATION, CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT 002-1-2-1-03 METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE 002-1-3 ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS 002-1-3-1 **AGENTS EFFICACES, COMPETENTS ET MOTIVES** 002-1-3-2 **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DECENT**

119-1-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SENAT 020 **SENAT** Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat 119 PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT 119-1 RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU 119-1-1 **SÉNAT ET ÉVALUATION** POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE 119-1-1-1 119-1-1-1-01 EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS 119-1-1-1-02 EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES 119-1-1-1-03 CONSEILLER LE GOUVERNEMENT FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS 119-1-1-1-04 RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE 119-1-2 PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES 119-1-2-1 MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX 119-1-2-1-02 AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SENAT 119-1-2-1-03 CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE 119-1-3 RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE 119-1-3-1 **APAISEMENT POLITIQUE**

FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022
02	SENAT							
020	SENAT							
002	Administ							
	<u>002-1</u>	<u>PROMOUVO</u>	<u>IR LA BONNE G</u>	<u>DUVERNANCE AU NIVEAU DE L</u>	'ADMINISTRATION D	DU SENAT		
	002-1-1	I-1 ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HU ACTIVITÉS DU SENAT			FINANCIERS ET HUN	MAINS BONNE COORD	INATION	DES
		002-1-1-1	AGENTS EFF	ICACES, COMPÉTENTS ET MO	TIVÉS			
			002-1-1-1-R1	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	Jour	28	28	28
		002-1-1-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT					
			002-1-1-2-R1	NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	NOMBRE	40	40	40
	002-1-2	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT						
		002-1-2-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT					
			002-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	NOMBRE	8	10	10
	002-1-3	ASSURER LA	A BONNE GESTI	ON DES MOYENS MATERIELS,I	FINANCIERS ET HUM	IAINS		
		002-1-3-1	AGENTS EFF	ICACES,COMPETENTS ET MOT	TVES			
			002-1-3-1-R1	DUREE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	JOUR	28	28	28
		002-1-3-2	ENVIRONNE	MENT DE TRAVAIL DECENT				

NOMBRE

40

50

50

NOMBRE DE LOCAUX REPONDANT AUX NORMES

002-1-3-2-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022		
02	SENAT									
020	SENAT									
119	Gestion	opérationnelle	des missions de	s parlementaires du Sénat						
	<u>119-1</u>	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT								
	119-1-1	RENFORCER SÉNAT ET É' 119-1-1-1	VALUATION	ÉGISLATIF, DU CONSEIL AU G GISLATIF OPÉRATIONNEL ET I		OU CONTRÔLE SUR L'	EXÉCUTIF	· DU		
			119-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	Pourcentage	80	95	95		
	119-1-2		DE LA DÉCENT	DE REDEVABILITÉ, DE TRANSF 'RALISATION REDEVABLES ET RESPONSAI		E DES SÉNATEURS DA	ANS LE			
			119-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE- RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	Pourcentage	95	95	95		
	119-1-3	RENFORCER	R LA STABILITÉ	INSTITUTIONNELLE						
		119-1-3-1	APAISEMENT	POLITIQUE						

POURCENTAGE

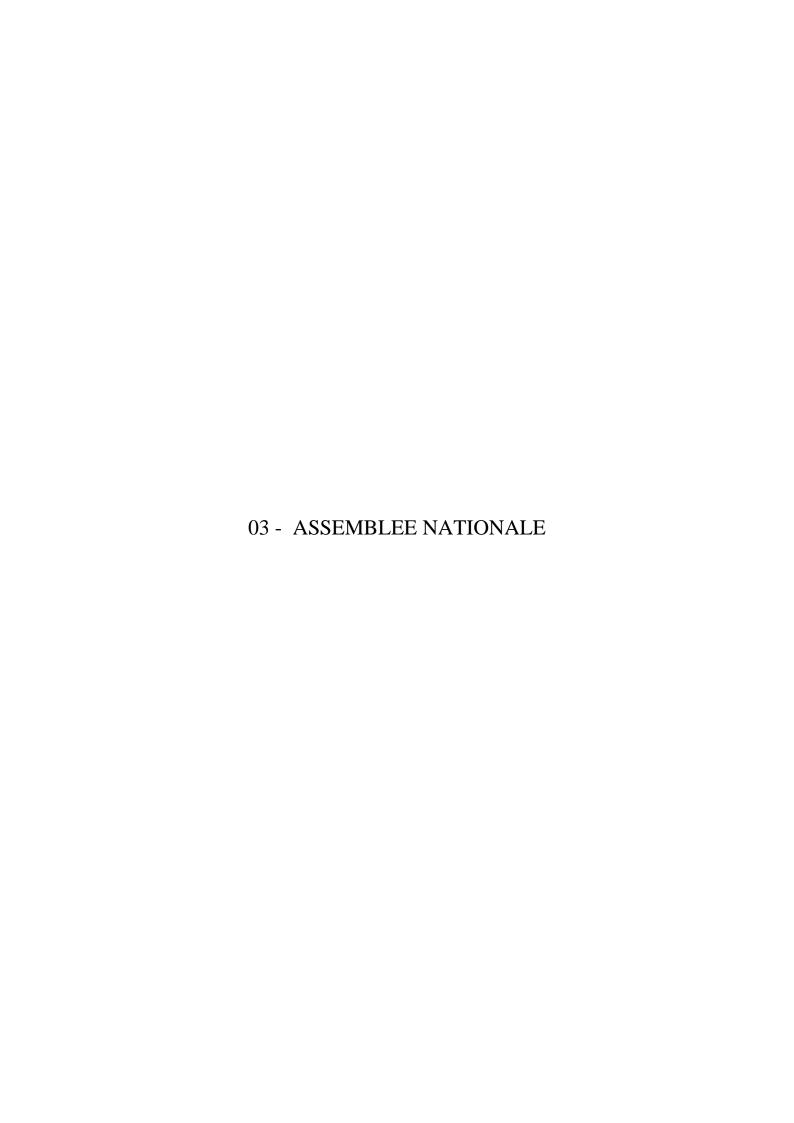
15

10

15

DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS

119-1-3-1-R1



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>003-1</u>

03 ASSEMBLEE NATIONALE
030 ASSEMBLEE NATIONALE
003 Administration et Coordination

RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITE

003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ

003-1-1-1 Administration parlementaire efficace renforcée

003-1-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-02	PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-03	METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS
003-1-1-1-04	ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

ASSEMBLEE NATIONALE 030 **ASSEMBLEE NATIONALE** 101 **Gouvernance Responsable** RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL 101-1 RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS 101-1-1 101-1-1-1 Relations entre les élus et les citoyens renforcées 101-1-1-1-01 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement Acquérir des matériels automobiles pour les 151 Députés 101-1-1-1-02 SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES 101-1-2 SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré 101-1-2-1 101-1-2-1-01 Payer les salaires et avantages des Députés 101-1-2-1-02 Tenir des sessions parlementaires

101-1-3 PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES

> 101-1-3-1 Relations internationales raffermies

> > 101-1-3-1-01 Adhérer aux organismes internationaux 101-1-3-1-02 Effectuer des missions extérieures

003-1-1-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 **ASSEMBLEE NATIONALE** 030 **ASSEMBLEE NATIONALE** 003 **Administration et Coordination** 003-1 RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITE 003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ 003-1-1-1 Administration parlementaire efficace renforcée

NB DE JOUR

10

10

10

Délai de traitement des dossiers

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	JLTATS		UNITE	2020	2021	2022			
03	ASSEME	LEE NATIONA	\LE								
030	ASSEME	LEE NATIONA	\LE								
101	Gouvern	ance Responsable									
	<u>101-1</u>	RENFORCE	<u>R L'ETAT DE DRO</u>	<u>DIT ET AFFIRMER LA DÉMOC</u>	<u>RATIE AU NIVEAU INT</u>	<u>ERNATIONAL</u>					
	101-1-1	RENFORCE	CITOYENS								
		101-1-1-1	Relations ent	re les élus et les citoyens rent	forcées						
			101-1-1-R1	Nombre de contrôles parlementaires	Nombre	10	10.	10			
			101-1-1-R2	Nombre de tournées parlementaires	Nombre	1500	1500	1500			
	101-1-2		ET AVANTAGES	ENT DES CAPACITÉS DES PA DES DÉPUTÉS s parlementaires renforcées, e				uré			
			101-1-2-1-R1	Nombre de lois votées	NOMBRE	48	48	48			
			101-1-2-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	%	99,65	99,70	99,75			
	101-1-3 PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES										
		101-1-3-1	Relations into	ernationales raffermies							

NOMBRE

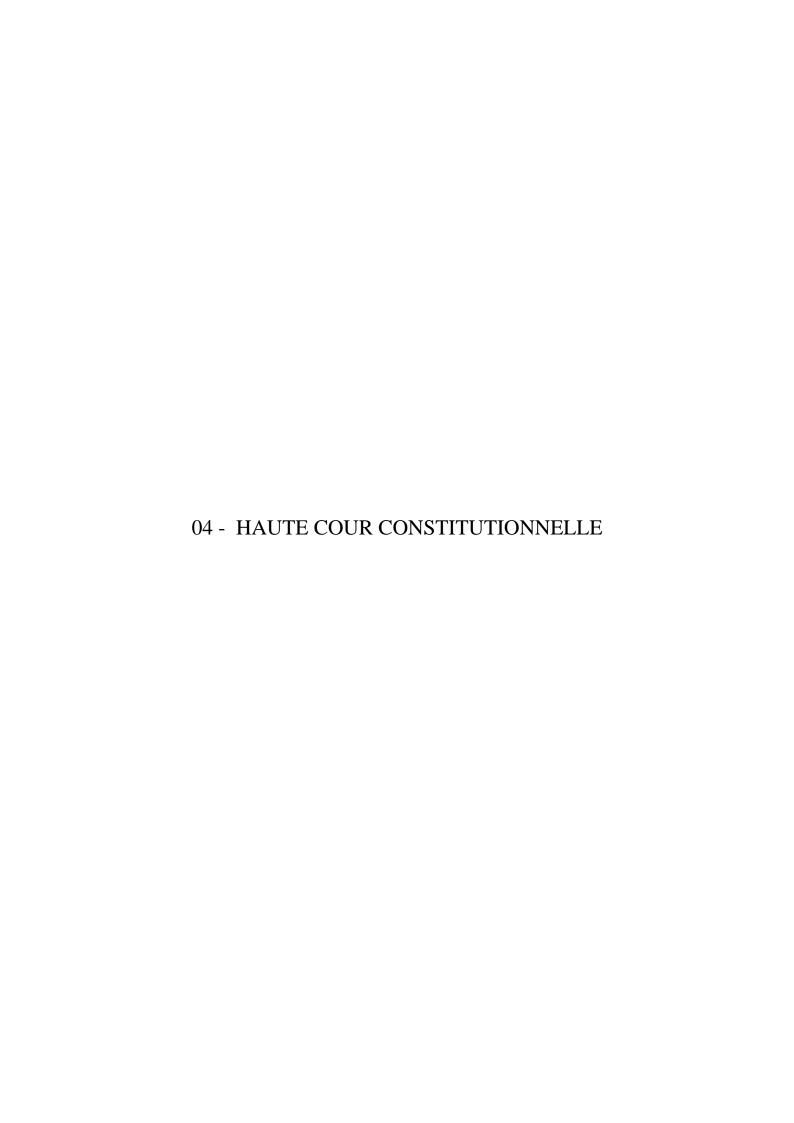
15

17

20

Nombres de participations à des réunions internationales

101-1-3-1-R1



LF 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 004 Administration et Coordination PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE 004-1 004-1-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE 004-1-1-1 Coordination des activités assurée et améliorée Coordonner et piloter les activités des Directions et Services 004-1-1-1-01 Établir les documents stratégiques d'exécution du Budget (CDMT, PTA, PPM, Plan d'engagement) 004-1-1-1-02 004-1-1-2 Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace 004-1-1-2-01 Mettre en place le système de suivi-évaluation 004-1-1-2-02 Effectuer des contrôles au niveau des Services 004-1-1-2-03 Établir des rapports d'activités 004-1-1-3 Effectivité de l'autonomie de l'Institution 004-1-1-3-01 Établir et mettre en œuvre des procédures et processus pour rendre effective l'autonomie de l'Institution 004-1-1-4 Visibilité et présence effective de l'Institution 004-1-1-4-01 Garantir la visibilité de l'Institution à travers sa représentation et évènements officiels Préparer les correspondances et communiqués officiels du Président de la HCC 004-1-1-4-02 004-1-1-5 Centre de documentation et d'études opérationnel 004-1-1-5-01 Rendre opérationnel le centre de documentation et d'études de la HCC 004-1-1-7 **BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION** 004-1-1-7-01 COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES 004-1-1-8 004-1-1-8-01 DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE 004-1-1-9 EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE 004-1-1-9-01 EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION. 004-1-1-A EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE 004-1-1-A-01 Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration 004-1-1-A-02 GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET 004-1-1-C PROFESSIONNALISME DES AGENTS GESTION DU PERSONNEL 004-1-1-C-01 QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE 004-1-1-D 004-1-1-D-01 Développement et mise en œuvre d'une stratégie de réforme et de modernisation de l'administration 004-1-1-D-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE 004-1-1-D-03 DE RÉSULTAT 004-1-1-E Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé 004-1-1-E-01 Effectuer des contrôles au niveau des Services 004-1-1-E-02 Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation

004-1-1-F-03 Établir des rapports d'activités

004-1-1-F-04 Renforcer les actions de contrôle et de suivi

004-1-2 Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC

004-1-2-1 Sécurité assurée, sérénité de la Cour

> Acquérir des matériels et construire ou réhabiliter les infrastructures de sécurité 004-1-2-1-01 004-1-2-1-02 Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité 004-1-2-1-03 Garantir la sécurité et prévenir les risques

004-1-2-2 Dispositifs de sécurité mis en place

004-1-2-2-01 Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats

Professionnalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la 004-1-2-3 conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie

004-1-2-3-01 Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité

004-1-2-4 Sensation de sécurité au sein de la HCC

004-1-2-4-01 Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces

004-1-2-4-02 Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures

004-1-3 Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance

004-1-3-1 Entretien des biens de la HCC assurée

Assurer l'entretien et la maintenance des biens de la HCC

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004 Administration et Coordination

004-1-3-2		raccourage automaticáe, hanna gouvernance accuráe
004-1-3-2		ressources automatisée, bonne gouvernance assurée
	004-1-3-2-01	Développer des programmes et applications informatiques de gestion des ressources
	004-1-3-2-02	Élaborer des manuels de procédure
004-1-3-3	-	chniques et opérationnelles des agents améliorées
	004-1-3-3-01	Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation
	004-1-3-3-02	Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes
004-1-3-4	-	personnel en souffrance réduits
	004-1-3-4-01	Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents
004-1-3-5	Environneme	ent de travail favorable au dialogue
	004-1-3-5-01	Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le personnel
004-1-3-6	Personnel en	bonne santé et dynamique
	004-1-3-6-01	Mettre en place et rendre opérationnel le Service Médico-Social
	004-1-3-6-02	Organiser des activités physiques et sportives
004-1-3-7	Utilisation de	s ressources financières optimisée
	004-1-3-7-01	Exécuter le budget de l'année en cours
	004-1-3-7-02	Préparer et tenir des revues budgétaires
	004-1-3-7-03	Elaborer le projet de budget de l'année suivante
	004-1-3-7-04	Etablir le PTA
004-1-3-8	Efficacité de	l'organe de commande publique
	004-1-3-8-01	Conduire les procédures de passation des marchés conformément aux textes en vigueur
	004-1-3-8-02	Exécuter et suivre les marchés
	004-1-3-8-03	Exécuter les procédures de passation des marchés
	004-1-3-8-04	Exécution et suivi des marchés
004-1-3-9	Besoins en m	natériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente
	004-1-3-9-01	Projet de renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC
	004-1-3-9-02	renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC
004-1-3-A	- Gestion des	ressources humaines automatisée
	004-1-3-A-01	Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines
004-1-3-B	- Patrimoine l	bien géré
	004-1-3-B-01	Exécuter les procédures de reddition des comptes matières
	004-1-3-B-02	Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine
	004-1-3-B-03	Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels
004-1-3-C	Professionna	lisme des acteurs budgétaires
	004-1-3-C-01	Renforcer les capacités des acteurs budgétaires
004-1-3-D	Réduction de	es fautes disciplinaires commises par les agents
	004-1-3-D-01	Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 102 Gouvernance responsable

040

CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE 102-1

102-1-1 **AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES**

Capacités élec	torales de la HCC améliorées ou renforcées
102-1-1-1-01	Etablir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral
102-1-1-1-02	Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères
102-1-1-1-03	Acquérir des équipements électoraux
102-1-1-1-04	Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral
102-1-1-1-05	Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral
102-1-1-1-06	Former les acteurs du processus électoral pour le traitement des résultats
102-1-1-1-07	Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections
102-1-1-1-08	Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères
102-1-1-1-09	Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections
102-1-1-10	Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections
Régularité et si	incérité du scrutin assurée

102-1-1-2

102-1-1-2-01	raiter le contentieux, traiter prociamer les resultats des elections
102-1-1-2-02	Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des

102-1-1-3 Transparence des actions de l'Institution en matière électorale

102-1-1-3-02	Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral
102-1-1-3-03	Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale
102-1-1-3-04	Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral
102-1-1-3-05	Établir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral
102-1-1-3-06	Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des

Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions

102-1-2 PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES

102-1-2-1 Respect de la Constitution garanti

102-1-2-1-06

102-1-1-3-01

102-1-2-1-01	Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour
102-1-2-1-02	Rédiger les décisions
102-1-2-1-03	Interpréter les dispositions constitutionnelles
102-1-2-1-04	Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour
102-1-2-1-05	Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD

102-1-2-2 Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe

Organiser des portes ouvertes sur la HCC

102-1-2-2-01	Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences
102-1-2-2-02	Participer aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF)

102-1-3 AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION

102-1-3-1 Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et

Système informatique sécurisé et efficace				
102-1-3-1-04	Organiser des portes ouvertes sur la HCC			
102-1-3-1-03	Consolider le fond documentaire			
102-1-3-1-02	Concevoir et mettre à jour le site web			
102-1-3-1-01	Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution			

102-1-3-2

102-1-3-2-01	Former le personnel informatique (action de veille technologique)
102-1-3-2-02	Sécuriser et assurer l'intégrité du système informatique
102-1-3-2-03	Mettre en réseau les bureaux

004-1-2-1-R3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 004 **Administration et Coordination** PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE 004-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE 004-1-1 004-1-1-1 Coordination des activités assurée et améliorée 004-1-1-1-R1 Nombre de réunions du staff et/ou NOMBRE 24 24 24 de la Cellule Financière 004-1-1-2 Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace 004-1-1-2-R1 Nombre de contrôles effectués NOMBRE 3 3 3 004-1-1-2-R2 Nombre de Directions ayant fait NOMBRE 8 8 8 leurs rapports d'activités 004-1-1-3 Effectivité de l'autonomie de l'Institution 004-1-1-3-R1 Nombre de délibérations à NOMBRE 4 4 caractère administratif et financier adoptées 004-1-1-4 Visibilité et présence effective de l'Institution 004-1-1-4-R2 Nombre de déplacements, NOMBRE 32 34 36 représentations et visites 004-1-1-5 Centre de documentation et d'études opérationnel 004-1-1-5-R1 Nombre de consultation et de NOMBRE 210 220 240 prêts enregistrés 004-1-2 Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC 004-1-2-1 Sécurité assurée, sérénité de la Cour 004-1-2-1-R1 Pourcentage des agents de Taux (%) 35 50 60 sécurité ayant suivi de formation

Taux de satisfaction des besoins

en matériels et en infrastructures

de sécurité

Taux (%)

70

80

50

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	
004-1-3	Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance							
	004-1-3-1	Entretien des	Entretien des biens de la HCC assurée					
		004-1-3-1-R1	Taux de réalisation des entretien et maintenance	Taux (%)	75	80	85	
	004-1-3-2	Gestion des r	essources automatisée, bonne ç	gouvernance assurée				
		004-1-3-2-R1	Nombre de manuels de procédure élaborés	NOMBRE	2	2	2	
		004-1-3-2-R2	Nombre d'applications informatiques de gestion développées	NOMBRE	2	3	4	
	004-1-3-3	Capacités tec	hniques et opérationnelles des a	agents améliorées				
		004-1-3-3-R1	Taux de réalisation des activités de formation	%	60	70	80	
	004-1-3-4	Dossiers du p	personnel en souffrance réduits					
		004-1-3-4-R1	Taux de dossiers du personnel traités	%	75	100	100	
	004-1-3-5	Environnement de travail favorable au dialogue						
		004-1-3-5-R1	Structure de dialogue mise en place et opérationnelle	LOGIQUE	oui	oui	oui	
		004-1-3-5-R2	Taux de doléances traitées	Taux (%)	85	90	100	
	004-1-3-6	Personnel en	bonne santé et dynamique					
		004-1-3-6-R1	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	NOMBRE	25	30	30	
		004-1-3-6-R2	Service Médico-social mis en place et opérationnel	LOGIQUE	oui	oui	oui	
	004-1-3-7	Utilisation des ressources financières optimisée						
		004-1-3-7-R1	Taux d'exécution du budget	%	96	98	98	
	004-1-3-8	Efficacité de l	'organe de commande publique					
		004-1-3-8-R1	Taux de réalisation des marchés publics	%	95	98	99	
	004-1-3-9	Besoins en m	atériels et en infrastructures sat	isfaits, condition de tra	vail décente			
		004-1-3-9-R1	Ratio du nombre de postes informatiques/nombre d'agents	RATIO	0.7	0.8	0.8	
		004-1-3-9-R2	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures	%	75	78	80	

The second	- OG - OS - RESU			UNITE	2020	2021	202	
	COUR CONSTI							
	COUR CONSTI							
102-1	nance responsa		ER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉM	AOCRATIE				
102-1-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES							
.02	102-1-1-1 Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées							
		102-1-1-R1	Nombre de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés	NOMBRE	5	6	7	
		102-1-1-R2	Disponibilité du manuel de procédure sur le contentieux électoral	LOGIQUE	oui	oui	oui	
		102-1-1-R3	Nombre de réunions avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral	NOMBRE	2	1	1	
		102-1-1-1-R6	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	36	36	36	
		102-1-1-1-R7	Nombre de voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères organisés	NOMBRE	1	2	1	
	102-1-1-2	Régularité et	sincérité du scrutin assurée					
		102-1-1-2-R1	Nombre d'applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats développées	NOMBRE	1	1	0	
	102-1-1-3	Transparence	des actions de l'Institution en n	natière électorale				
		102-1-1-3-R1	Nombre de Régions bénéficiant des séances de sensibilisation et d'information	NOMBRE	12	18	22	
102-1-2	PROMOUVO 102-1-2-1		DE LA CONSTITUTION PAR LES Constitution garanti	S ORGANES ÉTATIQU	ES			
		102-1-2-1-R1	Nombre d'audiences	NOMBRE	32	32	28	
		102-1-2-1-R2	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	42	36	30	
	102-1-2-2	Professionnal	isme des juges, des cadres et d	u personnel du Greffe	•			
		102-1-2-2-R1	Nombre de formations, de voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur	NOMBRE	2	2	2	
		102-1-2-2-R2	Nombre de participations aux réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels étrangers	NOMBRE	2	2	2	
102-1-3	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION							
	102-1-3-1		ux informés : citoyens responsa	bles et participatifs à	la vie socio-politio	ue et		
		économique 102-1-3-1-R1	Nombre de visiteurs du site web	NOMBRE	80000	90000	100000	
							6	
		102-1-3-1-R2	Nombre de portes ouvertes organisées	NOMBRE	6	6	О	
		102-1-3-1-R2 102-1-3-1-R3	Nombre de portes ouvertes organisées Disponibilité de la stratégie de l'information	NOMBRE LOGIQUE	6 OUI	6 OUI	6 OUI	
			organisées Disponibilité de la stratégie de					
	102-1-3-2	102-1-3-1-R3 102-1-3-1-R4	organisées Disponibilité de la stratégie de l'information Nombre de personnes ayant accédé au Centre de documentation	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	
	102-1-3-2	102-1-3-1-R3 102-1-3-1-R4	organisées Disponibilité de la stratégie de l'information Nombre de personnes ayant accédé au Centre de	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	
	102-1-3-2	102-1-3-1-R3 102-1-3-1-R4 Système infor	organisées Disponibilité de la stratégie de l'information Nombre de personnes ayant accédé au Centre de documentation rmatique sécurisé et efficace	LOGIQUE NOMBRE	OUI 120	OUI 200	OUI 250	



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

050 005

PRIMATURE **PRIMATURE Administration et Coordination** 005-1 ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA <u>PRIMATURE</u> 005-1-1 **ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES** 005-1-1-1 ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA 005-1-1-1-01 REGLEMENTATION EN VIGUEUR METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES 005-1-1-1-02 005-1-1-1-03 ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE 005-1-1-1-04 GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE 005-1-1-1-05 005-1-1-1-06 ASSURER LA GESTION DES STOCKS ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE 005-1-1-1-07 005-1-1-1-08 ENTRETENIR LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS 005-1-1-1-09 ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 005-1-2 ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE 005-1-2-1 ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES 005-1-2-1-01 005-1-2-1-02 ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ SÉCURITÉ PRIMATURE 005-1-2-1-03 SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE 005-1-2-2 005-1-2-2-01 EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC) 005-1-2-2-02 005-1-3 AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE 005-1-3-1 L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE 005-1-3-1-01 RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS 005-1-3-1-02 RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES 005-1-3-1-03 005-1-3-1-04 COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE **PARTICIPE** 005-1-3-1-05 PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE 005-1-3-2 DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE ENTRETENIR LES INFRASTRUCTURES NTIC 005-1-3-2-01 005-1-3-2-02 DÉVELOPPER DES PROGRAMMES ET APPLICATION INFORMATIQUE 005-1-3-2-03 T01-Dématérialisation des services au sein de la Primature 005-1-4 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT 005-1-4-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC) 005-1-4-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>005-2</u>

05 PRIMATURE
050 PRIMATURE
005 Administration et Coordination

DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

005-2-1

COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES

005-2-1-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES

. -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRIMATURE 050 **PRIMATURE** 005 **Administration et Coordination** 005-3 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR

SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX 005-3-1 **ALÉAS CLIMATIQUES**

RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES 005-3-1-1 RENFORCÉE

005-3-1-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS

005-3-1-1-02 MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE

005-3-1-1-03 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES

DONNEES MARITIMES

005-3-2 AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET **INCLUSIF**

005-3-2-1 LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE **AMÉLIORÉES**

> 005-3-2-1-01 RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE

DES ZONES COTIERES ET MARINES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

)	PRIMATUR						
	PRIMATUR						
	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales						
	<u>139-1</u>		<u>R LA MISE EN Œ</u> INTS MINISTÉRII	EUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES			
	139-1-1			LES D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT			
		139-1-1-1	TEXTES EN V	/IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ			
			139-1-1-1-01	PREPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL			
			139-1-1-1-02	ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE CONTENTIEUX			
			139-1-1-1-03	ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQU DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES JURIDICTIONS			
			139-1-1-1-04	REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES			
			139-1-1-1-05	PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DES MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES DEUX ASSEMBLÉS			
			139-1-1-1-06	VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE DROIT			
			139-1-1-1-07	Collecte, codification, saisie de la base de données			
			139-1-1-1-08	Exposition			
			139-1-1-1-09	Conférence-débat			
			139-1-1-1-10	Visite de centres d'archives			
			139-1-1-11	Activités de vacances			
			139-1-1-12	Recherche, saisie et délivrance de copies d'actes			
			139-1-1-13	Tris et classement d'archives			
			139-1-1-14	ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES			
			139-1-1-1-15	RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.			
			139-1-1-1-16	Formation en archivistique			
			139-1-1-1-17	ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES REGLÉMENTAIRES			
			139-1-1-1-19	RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION			
	139-1-2	HADMONISE		EUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE			
		NATIONALE 139-1-2-1	PLANS STRA	TEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS			
			139-1-2-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE			
			139-1-2-1-02	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL			
			139-1-2-1-02 139-1-2-1-03				
				NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE			
			139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ			
			139-1-2-1-03 139-1-2-1-04	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES			
			139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-07	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ			
			139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-07 139-1-2-1-08	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ			
			139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-07 139-1-2-1-08 139-1-2-1-09	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opérations			
			139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-07 139-1-2-1-08	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opérations. Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUT			
	139-1-3	COORDONNI	139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-08 139-1-2-1-09 139-1-2-1-10 139-1-2-1-10	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opération. Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur.			
	139-1-3	COORDONNI 139-1-3-1	139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-07 139-1-2-1-09 139-1-2-1-10 139-1-2-1-11 ER LA MISE EN (NATIONAL ET INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opération. Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUT PERSONNALITÉS DU PAYS			
	139-1-3		139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-07 139-1-2-1-09 139-1-2-1-10 139-1-2-1-11 ER LA MISE EN (NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opération. Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUT PERSONNALITÉS DU PAYS ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES			
	139-1-3		139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-08 139-1-2-1-09 139-1-2-1-10 139-1-2-1-11 ER LA MISE EN (LES ACTIONS 139-1-3-1-01 139-1-3-1-02	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opération. Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUT PERSONNALITÉS DU PAYS ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE			
	139-1-3		139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-07 139-1-2-1-09 139-1-2-1-10 139-1-2-1-11 ER LA MISE EN (LES ACTIONS	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opération Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUT PERSONNALITÉS DU PAYS ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SULVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES			
	139-1-3		139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-08 139-1-2-1-09 139-1-2-1-10 139-1-2-1-11 ER LA MISE EN (LES ACTIONS 139-1-3-1-01 139-1-3-1-02	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ CONTÔLE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ CONTÔLE des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opération Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUT PERSONNALITÉS DU PAYS ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONT LA DROGUE			
	139-1-3		139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-07 139-1-2-1-09 139-1-2-1-10 139-1-2-1-11 ER LA MISE EN (LES ACTIONS 139-1-3-1-01 139-1-3-1-02 139-1-3-1-03	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ CONTÔLE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ CONTÔLE des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opération Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUT PERSONNALITÉS DU PAYS ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONT LA DROGUE			
	139-1-3		139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-07 139-1-2-1-09 139-1-2-1-10 139-1-2-1-11 ER LA MISE EN (LES ACTIONS 139-1-3-1-01 139-1-3-1-02 139-1-3-1-03	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opération Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUT PERSONNALITÉS DU PAYS CEUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES S'DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES S'DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES S'UVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONT LA DROGUE COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROC TO2-Prévention sur la lutte contre la Drogue			
	139-1-3		139-1-2-1-03 139-1-2-1-04 139-1-2-1-05 139-1-2-1-06 139-1-2-1-07 139-1-2-1-09 139-1-2-1-10 139-1-2-1-11 ER LA MISE EN (LES ACTIONS 139-1-3-1-01 139-1-3-1-02 139-1-3-1-03 139-1-3-1-04 139-1-3-1-05	NATIONAL ÉT INTERNATIONAL ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL. RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE DÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opération. Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUT PERSONNALITÉS DU PAYS ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONT LA DROGUE COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROG T02-Prévention sur la lutte contre la Drogue			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRIMATURE 050 PRIMATURE 139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES ASSURER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ 139-1-3-1-09 RADIOLOGIQUES, ET SECURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ENERGIE NUCLÉAIRE RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À 139-1-3-1-10 L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM) 139-1-3-1-11 PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE 139-1-3-1-12 L'HOMME PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR 139-1-3-1-13 INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE 139-1-3-1-14 COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA 139-1-3-1-15 CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS 139-1-3-1-16 PREVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE 139-1-4 PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT 139-1-4-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE 139-1-4-1-01 SUIVRE L'EXECUTION DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS 139-1-4-1-02 ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES 139-1-4-1-03 CONSEILS DU GOUVERNEMENT ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE 139-1-4-1-04 DEPARTEMENT MINISTERIEL, RETRACE DANS L'IEM ET DANS LA PGE 139-1-4-1-05 ASSURE LE SUIVI PERMANANT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN GENERAL COORDONNER L'ACTION GOUVERNEMENTALE 139-1-4-1-06 VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE 139-1-4-1-07 GÉNÉRALE DE L'ETAT 139-1-4-1-08 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE ET DE PARTAGE DE DONNEES ET D'INFORMATIONS **MARITIMES** CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL 139-1-4-1-09 PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL 139-1-4-1-10 ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT 139-1-4-1-11

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IAIIIA - II	VIII - 1 1 1 1 0 0 - 0 0	- 00 - KESOLI	A13 - A01/1 NO	
05	PRIMATUR	E		
050	PRIMATUR	E		
139	Pilotage et	coordination,	appui, mise en œ	uvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
	<u>139-2</u>			FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA
	139-2-1	PRIMATURE		D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
	135-2-1			
		139-2-1-1	TEXTES EN V	IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
			139-2-1-1-01	T03-Appui à la conservation des archives des régions
			139-2-1-1-02	MECANISME DE COORDINATION DE L¿ACTION GOUVERNEMENTALE
			139-2-1-1-03	Modernisation du système d'exploitation des textes administratifs au niveau du Gouvernement
			139-2-1-1-04	RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS
			139-2-1-1-05	MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS
			139-2-1-1-06	PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE
			139-2-1-1-07	APPUI A LA CONSERVATION DES ARCHIVES DES REGIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

)5	PRIMATUR	RE				
50	PRIMATUR	RE				
327	Appui au développement					
	<u>827-1</u>	ASSURER L	ES CONDITIONS	FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA		
	827-1-1	PRIMATURE ASSURER LI 827-1-1-1	E PROCESSUS [D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ		
		V	827-1-1-1-01	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT		
			827-1-1-02	AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE E NUTRITIONNELLE		
	827-1-2	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT				
		827-1-2-1	ADMINISTRA	TION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE		
			827-1-2-1-01	AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS		
			827-1-2-1-02	RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUE ET DES CATASTROPHES		
	827-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES				
		827-1-3-1	LES ACTION	S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES		
			827-1-3-1-01	PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL		
			827-1-3-1-02	PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE		
	827-1-4	AMÉLIORER	LES STRATÉGI	ES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE		
		827-1-4-1	DÉLAI DE TR	AITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE		
			827-1-4-1-01	FILETS SOCIAUX DE SECURITE		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

050 827

PRIMATUR	RE		
PRIMATUR	RE		
Appui au d	léveloppement	_	
<u>827-2</u>			ENT DURABLE POUR MADAGASCAR
827-2-1	SOUTENIR LE	S ACTIVITÉS É	CONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX
	ALÉAS CLIMA 827-2-1-1		SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES
		827-2-1-1-01	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE
		027-2-1-1-01	CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RESILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS
		827-2-1-1-02	AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES
		827-2-1-1-03	FAVORISER L'ACCES AUX SOLUTIONS DE TRANSFERT DES RISQUES DE CATASTROPHES
		827-2-1-1-04	DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD
		827-2-1-1-05	RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES COTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES
		827-2-1-1-06	PROGRAMME DE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE
		827-2-1-1-07	DEVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX
		827-2-1-1-08	CONTEXTES NATIONALES Améliorer le système d'alerte précoce afin de renforcer la résilience communautaire face aux cyclones et inondations
		827-2-1-1-09	Renforcer les actions sectorielles de prévention et de réduction des risques et de catastrophes
		827-2-1-1-10	DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES
			DANS LE SUD
827-2-2	_	E SECTEUR SO	OCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
	INCLUSIF 827-2-2-1	LES CONDITI	ONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE
		827-2-2-1-01	T04-Communes Vitrines de la Nutrition
		827-2-2-1-02	T05-DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSE) DANS LE SUD
		827-2-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
		827-2-2-1-04	T06-PROJET D'APPUI AU PILOTAGE, APPUI ET COORDINATION DU DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE POUR L'EMERGENCE DE MADAGASIKARA
		827-2-2-1-05	T07-Développement de la mise en oeuvre des activités de gestion intégrée des zones côtières et marines de Madagascar
		827-2-2-1-06	METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE
		827-2-2-1-07	Prévention de la vulnérabilité nutritionnelle
		827-2-2-1-08	Filets Sociaux de Sécurité
		827-2-2-1-09	METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION
		827-2-2-1-10	Projet de retard de croissance
		827-2-2-1-11	Amélioration de la résilience des ménages victimes de l'insécurité alimentaire
		827-2-2-1-12	COMMUNES VITRINES DE LA NUTRITION
		827-2-2-1-13	DEVELOPPEMENT DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE GESTION INTEGRE DES ZONES
927.2.2	COORDONNE	DIA MICE EN A	CÖTIERES ET MARINES DE MADAGASCAR ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT
827-2-3	827-2-3-1	UN DISPOSIT GESTION DE	EUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOFFEMENT IF DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS S DE DÉVELOPPEMENT.
		827-2-3-1-01	CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELL S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX
	827-2-3-2	SONT COORD MATIÈRE DE	INTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL DONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)
		827-2-3-2-01	Activités relatives au système d'information (OdR)
		827-2-3-2-02	ACTIVITES RELATIVES A LA COORDINATION NATIONALE
		827-2-3-2-03	RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL
		827-2-3-2-04	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)
		827-2-3-2-05 827-2-3-2-06	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI AU DEVELOPPEMENT RURAL
927 2 4	DENEODOED		S ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS
827-2-4		ES FORMATION INFORMATION	S ET DEVELOPPER LES COMPETENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) A TRAVERS IS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU NS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU IT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
		827-2-4-1-01	METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	min Thou do do needento nom no							
05	PRIMATURE							
050	PRIMATURE							
827	Appui au développement							
		827-2-4-1-02	ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE					
		827-2-4-1-03	SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION					
		827-2-4-1-04	ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS					

		OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022		
05	PRIMATU	JRE								
050	PRIMATURE									
005	Administ 005-1	PRIMATURE	ES CONDITIONS	FAVORABLES AU BON FONCT	TONNEMENT DE L'A	ADMINISTRATION GÉNE	ÉRALE DE	<u>LA</u>		
	003-1-1	005-1-1-1								
		003-1-1-1	005-1-1-1-R1	Administration performant (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI		
	005-1-2	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)								
		005-1-2-1	DOMAINE DE	MAHAZOARIVO EN TANT QUE	PALAIS D'ETAT (D	S) SÉCURISÉE				
			005-1-2-1-R1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI		
		005-1-2-2	2-2 SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE							
			005-1-2-2-R1	Integrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI		
	005-1-3	AMÉLIORER	LES STRATÉGII	TÉLÉCOMUNICAT	DMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE					
		005-1-3-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE							
			005-1-3-1-R1	Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	%	10	7	7		
		005-1-3-2 DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE								
			005-1-3-2-R1	Doléances reduites (gain en réduction)	NOMBRE	6	0	0		

139-1-4-1-R1

Indice de performance

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	
05	PRIMAT	JRE							
050	PRIMATU	URE							
139	Pilotage	lotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales							
	<u>139-1</u>	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES</u> DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS							
	139-1-1 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT								
		139-1-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ						
			139-1-1-1-R1	Textes en vigueur et interêt de l'Etat protegé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	
	139-1-2	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE							
		139-1-2-1 PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉR							
			139-1-2-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	NOMBRE	2	2	2	
	139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES							
		139-1-3-1	LES ACTIONS	S DE LUTTE CONTRE TOUTES	FORMES DE TRAFICS	ILLICITES SONT EFF	ECTIVES		
			139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	
	139-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT							
		139-1-4-1	ADMINISTRA	TION PUBLIQUE EFFICIENTE E	ET EFFICACE				

1

1

1

827-2-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 PRIMATURE 050 **PRIMATURE** 827 Appui au développement 827-2 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX 827-2-1 **ALÉAS CLIMATIQUES** 827-2-1-1 RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE 827-2-1-1-R1 Ratio des nombres de personnes **RATIO** 3 6 6 touchées par des aléas avant et après le projet AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET 827-2-2 **INCLUSIF** 827-2-2-1 LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES 827-2-2-1-R1 LOGIQUE OUI OUI OUI Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON) 827-2-3 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT UN DISPOSITIF DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA 827-2-3-1 GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT. 827-2-3-1-R1 Disponibilité d'un document de LOGIQUE OUI OUI OUI politique de coopération au développement (OUI-NON) LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL 827-2-3-2 SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM) 827-2-3-2-R1 Interventions en milieu rural ainsi LOGIQUE OUI OUI OUI que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-Non) RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS 827-2-4 L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU 827-2-4-1 CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'impact socio-économique

80

85

85

06 - CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAC	GASY

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

<u>057-1</u> <u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>

057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT

057-1-1-1-01	Développer le système d'information du FFM
057-1-1-1-02	Renforcer le suivi et le reporting reguliers sur l'exécution budgétaire
057-1-1-1-03	Assurer la coordination de l'exécution budgétaire
057-1-1-1-04	Gérer les dossiers relatifs aux agents du CFM
057-1-1-1-05	Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entitées
057-1-1-1-06	Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM
057-1-1-1-07	Garantir la répartition rationnelle des ressources

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

060

057

CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGAS RECONCILIATION MALAGASY Administration et Coordination Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM 057-2 057-2-1 Instaurer une administration efficiente et efficace 057-2-1-1 Ressources financières utilisées à bon escient 057-2-1-1-01 Projet de renforcement de la capacité logistique du CFM 057-2-1-1-02 Projet de Réhabilitation de la deuxième partie du bâtiment administratif du CFM sis à Ampefiloha -Antananarivo, Installation, Agencement, et Aménagement du parking, Réhabilitation des bâtiments administratifs pour servir de bureau de représentation régionale du CFM dans les 22 Régions 057-2-1-1-03 Assurer la bonne exécution du budget 057-2-1-1-04 Assurer la conduite de la procédure de passation des marchés publics 057-2-1-1-05 Assurer la coordination de l'exécution budgétaire 057-2-1-1-06 Renforcer le suivi et le reporting reguliers sur l'exécution budgétaire 057-2-1-1-07 Informatiser la gestion des dossiers relatifs aux agents du CFM 057-2-1-2 Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine 057-2-1-2-01 Assurer la gestion administrative et améliorer la gestion du patrimoine du Comité régional du CFM 057-2-1-2-02 Renforcer les compétences des agents du CFM 057-2-1-2-03 Préserver et assurer les conditions de travail du personnel du CFM 057-2-1-2-04 Veiller à la sécurité du Président et du siège du CFM 057-2-1-2-05 Entretenir les moyens immobiliers et mobiliers 057-2-1-2-06 Veiller à la disponibilité des stocks 057-2-2 Assurer la coordination des activités du CFM 057-2-2-1 Activités du CFM coordonnées 057-2-2-1-01 Coordonner les activités du Cabinet et des affaires politiques du CFM 057-2-2-1-02 Coordonner les activités de l'Administration du CFM 057-2-2-1-03 Faire le suivi de la gestion administrative et financiere du CFM 057-2-2-1-04 Coordonner les activités du Cabinet du Président du CFM 057-2-2-1-05 Assurer la résolution des conflits 057-2-2-1-06 Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale 057-2-2-2 Communication interne et externe renforcée 057-2-2-01 Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale 057-2-2-02 Organiser des atéliers et seminaires sur la présentation des travaux réalisés par le CFM 057-2-2-2-03 Elaborer des publications périodiques sur les resultats de la mission du CFM

CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGAS

060 RECONCILIATION MALAGASY

823 Réconciliation Nationale

PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE 823-1 **ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES** 823-1-1

ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE. INSTAURÉ

ENVIRONNEMENT PAVORABLE AU RESPECT DE LA DEMOCRATIE, INSTAURE				
823-1-1-3-01	Réaliser des ateliers pour l'instauration d'un environnement favorable au respect de la Constitution, des droits de l'homme et de la démocratie, en partenariat avec les Sociétés civiles et les acteurs politiques.			
823-1-1-3-02	Renforcer la capacité des Sociétés civiles et des autres organisations sociales en vue de la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie			
823-1-1-3-03	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM			
823-1-1-3-04	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM			
823-1-1-3-05	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION			
823-1-1-3-06	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION			
823-1-1-3-07	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS			
823-1-1-3-08	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉES IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION			
823-1-1-3-09	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES			
823-1-1-3-10	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES			
823-1-1-3-11	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION			
823-1-1-3-12	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES			
RESPECT MUT	UEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ			

823-1-1-4

823-1-1-4-01	Elaborer et déployer des mesures relatives à la préservation des racines et des cultures Malagasy, aussi bien dans le domaine religieux que linguistique et traditionnel.
823-1-1-4-02	Faire des sensibilisation pour la revalorisation de la culture Malagasy axée sur le Fihavanana, la solidarité et l'unité nationale

METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE 823-1-1-4-03 CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT 823-1-1-4-04

823-1-1-5 DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR

823-1-1-5-01	Promouvoir l'instauration des "Dinam-piarahamonina" dans les localités où besoin sera, leur valorisation et harmonisation en vue de leur conformité avec les Lois et textes en vigueur
823-1-1-5-02	Participer à la sensibilisation pour la prévention des pratiques de vindicte populaire
823-1-1-5-03	Faire des descentes pour Inventorier les "Dinam-piarahamonina" existants

823-1-1-5-04 RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)

RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL 823-1-1-5-05 DE RÉCONCILIATION (PNR)

RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE 823-1-1-7

823-1-2 PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE

823-1-2-2 STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE

823-1-2-2-01	Créer des cercles de reflexion pour écrire la vraie Histoire de Madagascar: source de conflits permanents de la société malagasy
823-1-2-2-02	Réaliser des assises régionales en vue de collecter des idées sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale
823-1-2-2-03	Réaliser une assise nationale en vue de valider la politique sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale

823-1-2-2-04 Créer un Centre d'Etudes, de Recherches et de Documentation en matière de réconciliation nationale et de réfondation de la Nation et de la République

823-1-2-2-05 Publier dans leur intégralité les recommandations pour la refondation de la Nation

SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES

823-1-2-2-06 Emettre des recommandations sur la refondation de la Nation et de la République aux autorités compétentes en vue de leur insertion dans le programme de l'Etat

PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE

823-1-2-3

RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES 823-1-4 823-1-4-1

VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES				
823-1-4-1-01	Mettre en place et opérationnaliser la CNRI			
823-1-4-1-02	Plaidoyer auprès de l'Etat et de la Communauté Internationale en vue de solliciter le respect de leurs engagements à approvisionner le Fonds National de Solidarité (FNS)			
823-1-4-1-03	Assurer le traitement des dossiers et les investigations sur les demandes de réparation et indemnisation parvenues au CFM.			
823-1-4-1-04	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur la réparation et indemnisation			
823-1-4-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE			
823-1-4-1-06	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES			

06 060 823

- М		- OS - RESULTAT		
			ANA MALAGAS`	Y
		ATION MALAGA on Nationale	ा	
	recommun	823-1-4-2	INSTRUMENT.	JURIDICO-POLITIQUE ELABORE
			823-1-4-2-01	Conduire des travaux d'élaboration et de mise en adoption des textes juridiques relatifs à la réparation et à l'indemnisation.
			823-1-4-2-02	Elaborer le projet des textes juridiques et réglementaires relatifs à la création de la "Caisse Nationale de Réparation et d'Indemnisation (CNRI)"
		823-1-4-3	VICTIMES IDEN	NTIFIÉES
			823-1-4-3-01	Développer et mettre en œuvre la stratégie de communication nationale pour appeler les victimes des évènements politiques à se manifester à travers leurs demandes de réparation et indemnisation.
			823-1-4-3-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ
			823-1-4-3-03	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RÉCOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À
		823-1-4-4	DOSSIERS PAI	LA PRÉVENTION, À LA RÉSOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES RVENUS AU CFM TRAITÉS
		023-1-4-4	823-1-4-4-01	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICT
				POPULAIRE
			823-1-4-4-02	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DES CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL
			823-1-4-4-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOIN SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
			823-1-4-4-04	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIHAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE
			823-1-4-4-05	INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS
	823-1-5	FINALISER LE TRANSITION	PROCESSUS DI	E L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA
		823-1-5-1	DOSSIERS PAR	RVENUS AU CFM, TRAITES
			823-1-5-1-01	Renforcer la sensibilisation des auteurs des crises et des entités habilitées à saisir le CFM à se manifester
			922 1 5 1 02	par le biais de leurs requêtes d'amnistie.
			823-1-5-1-02 823-1-5-1-03	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur l'amnistie Procéder au traitement des dossiers et aux investigations sur les requêtes d'amnistie parvenues au CFM
			023-1-0-1-03	
		823-1-5-2	RESPECT DE L	L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ
			823-1-5-2-01	RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES
			823-1-5-2-02	CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION
			823-1-5-2-03	ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"
			823-1-5-2-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION
	823-1-6	PROCÉDER À 823-1-6-1		FICACE DES RESSOURCES HUMAINES HUMAINES BIEN GÉRÉES
			823-1-6-1-01	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE
			823-1-6-1-02	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ
			823-1-6-1-03	DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES
			823-1-6-1-04	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY
			823-1-6-1-05	AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTATIFS ET TECHNIQUES
			823-1-6-1-06	RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
			823-1-6-1-07	EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE PROGRAMME DE L'ETAT
			823-1-6-1-08	RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE
			823-1-6-1-09	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION
			823-1-6-1-10	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ETUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE
			823-1-6-1-11	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

057-1-1-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY 060 **RECONCILIATION MALAGASY** 057 **Administration et Coordination** <u>057-1</u> PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 057-1-1 057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT

POURCENTAGE

97

97

97

Taux d'exécution budgétaire

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	JLTATS		UNITE	2020	2021	2022		
06	06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY									
060	RECONC	ILIATION MAI	LAGASY							
057	Adminis	ministration et Coordination								
	<u>057-2</u>	Assurer les	conditions favora	ables au bon fonctionnement de	l'Administration du CFM					
	057-2-1	Instaurer une administration efficiente et efficace								
		057-2-1-1	Ressources f	inancières utilisées à bon escier	nt					
			057-2-1-1-R1	Ressources financières utilisées à bon escient	%	98	98	98		
		057-2-1-2	Gestion amél	liorée des Ressources humaines	et du Patrimoine					
			057-2-1-2-R1	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine	%	95	95	95		
	057-2-2	Assurer la c	oordination des	activités du CFM						
		057-2-2-1	Activités du (CFM coordonnées						
			057-2-2-1-R1	Activités du CFM coordonnées	NOMBRE	15	15	15		
		057-2-2-2	Communicati	ion interne et externe renforcée						
			057-2-2-R1	Communication interne et externe	%	80	90	100		

renforcée

823-1-6-1-R1

et compétant

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 **CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY** 060 RECONCILIATION MALAGASY 823 Réconciliation Nationale PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE 823-1 **ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES** 823-1-1 ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ 823-1-1-3 823-1-1-3-R1 Nombre d'initiatives de NOMBRE 6 10 réconciliation et de paix déployées RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ 823-1-1-4 823-1-1-4-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 10 10 823-1-1-5 DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR NOMBRE 823-1-1-5-R1 Nombre d'initiatives entreprises 6 10 10 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE 823-1-1-7 823-1-1-7-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 6 6 PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE 823-1-2 823-1-2-2 STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE 823-1-2-2-R1 NOMBRE Nombre de forums organisés 22 22 1 823-1-2-3 PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE 823-1-2-3-R1 Nombre d'initiatives de NOMBRE 7 q 9 réconciliation et de paix déployées 823-1-4 RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES 823-1-4-1 823-1-4-1-R1 Nombre de victimes identifiées 1000 NOMBRE 500 500 INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE 823-1-4-2 823-1-4-2-R1 Nombre de textes NOMBRE 0 0 **VICTIMES IDENTIFIÉES** 823-1-4-3 823-1-4-3-R1 Victimes identifiés NOMBRE 1500 1000 500 823-1-4-4 **DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS** 823-1-4-4-R1 NOMBRE Nombre de dossiers traités 50 50 50 FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA 823-1-5 **TRANSITION** 823-1-5-1 **DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITES** 823-1-5-1-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 28 38 22 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ 823-1-5-2 Nombre d'initiatives entreprises 823-1-5-2-R1 NOMBRE 6 6 PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES 823-1-6 823-1-6-1 RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES

Poucentage de personnel assidu POURCENTAGE

50

80

80

07 - COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE 070 **ELECTIONS** 060 **Administration et Coordination** ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI <u>060-1</u> ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI 060-1-1 060-1-1-1 ADÉQUATION: STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE 060-1-1-1-01 Paiement des autres charges de fonctionnement courant

060-1-1-1-02 Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements

Prise en charge des salaires et indemnités des agents permanents de la CENI et ses demembrements 060-1-1-1-03

060-1-1-1-04 Paiement des dépenses de transferts de la CENI et de ses démembrements

060-1-2 ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI

> ADEQUATION: STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN 060-1-2-1

ŒUVRE

060-1-2-1-01 Construction/réhabilitation de batiments de la CENI

ELECTION			INDEPENDANTE		
Mise en O	euvre du Proces				
<u>126-1</u>		•	tous les citoyens ayant droit		
126-1-1	126-1-1-1	épendance de la SUPPRIME	CENI		
	120-1-1-1	126-1-1-1-01	Pajament des charges permanentes de la CENI et de ses démambrements		
126-1-2	Penforcer les		Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements ganisation des élections de la CENI		
120-1-2	126-1-2-1	-	s électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser		
		126-1-2-1-01	Acquisition de matériels électoraux		
	126-1-2-2		a CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour ement les opérations électorales Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED		
		126-1-2-2-02	Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto,		
		126-1-2-2-03	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED		
	126-1-2-3		tional de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux		
	120-1-2-3	ainsi que les	centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser t et efficacement les tâches qui leur incombent		
		126-1-2-3-01	A121- Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID		
		126-1-2-3-02	A124- Réparation de matériels informatiques usagés		
		126-1-2-3-03	A122- Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID		
	126-1-2-4	Les capacités	s du Service de la logistique électorale sont améliorées		
		126-1-2-4-01	Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional		
		126-1-2-4-02	Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège		
		126-1-2-4-03	Acquisition de véhicules de transport pour la logistique électorale au niveau des démembrements		
		126-1-2-4-04	Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège		
126-1-3	Renforcer les	s capacités de co	ommunication de la CENI		
	126-1-3-1	La population	n est mieux informée du déroulement des activités du processus électoral		
		100 1 0 1 01	A 177 1 177 1 0 1 1 1 1 0 1 1 1 1 0 1 1 1 1 0 1 1 1 1 0 1		
400.4.4		126-1-3-1-01	Acquisition de matériels pour le Service de la communication de la CENI		
126-1-4	Organiser des élections crédibles, transparentes et accepter par tous 126-1-4-2 Tous les personnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de manière efficace leurs tâches				
		126-1-4-2-01	Indemnisation du personnel permanent et non permanent (en session) de la CENI et de ses démembrements ainsi que du personnel d'appui aux opérations électorales		
126-1-5	•		les citoyens au vote responsable		
	126-1-5-1	SUPPRIME			
		126-1-5-1-01	IDENTIFICATION DES CENTRES DE VOTE CIBLES		
		126-1-5-1-02	APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE A L'ORGANISATION DES ELECTIONS		
		126-1-5-1-03	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DU PERSONNEL ELECTORAL		
		126-1-5-1-04	ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES BV		
		126-1-5-1-05	IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS D'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES BV		
	126-1-5-2	Les citoyens	sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection		
		126-1-5-2-01	Education électorale et Communication		
126-1-6	ASSURER U		DMMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS		
	126-1-6-1	LES PARTIES	S PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES		
		DANS LE PRO 126-1-6-1-01	OCESSUS ELECTORAL RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ELECTORAL		
		126-1-6-1-02	ORGANISATION D'ATELIERS POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITES CONCERNES PAR LES OPERATIONS ELECTORALES), ET DE VULGARISATION DES		
		126-1-6-1-03	OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES		
	126-1-6-2	MEILLEURES	OPERATIONS ELECTORALES PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE		
		L'ELECTION) 126-1-6-2-01	VULGARISATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRE (DELIBERATION ET DECISION)		
		126-1-6-2-02	MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS		
		126-1-6-2-03	MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD		
	126-1-6-3	PROCEDURE	CONTENTIEUSE PLUS ALLEGEE ET ACCESSIBLE A TOUS		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 070 126

	SION ELECTORA		INDEPENDANTE
ELECTIO		ALE NATIONALE	INDEFENDANTE
	se en Oeuvre du Processus Electoral		
111100 011		126-1-6-3-01	TENUE DE CADRE DE CONCERTATION: INFORMATION SUR LA PROCEDURE CONTENTIEUSE
	126-1-6-4	OBSERVATION	ONS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES
		126-1-6-4-01	COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITES AYANT OBTENU D'AGREMENT
		126-1-6-4-02	FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION
	126-1-6-6	CONNAISSAI TOUS	NCE DES PROCEDURES CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE APPROPRIEE PAR
		126-1-6-6-01	ORGANISATION DE SEANCES DE TRAVAIL POUR LA REVUE DE LA PROCEDURE CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE
		126-1-6-6-02	EDITION DU MANUEL DE PROCEDURE CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE
126-1-7	ASSURER L	'EFFICACITE DE	LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE
	126-1-7-1	Tous les bure	eaux de vote mis en place sont opérationnels
		126-1-7-1-01	ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITES LOGISTIQUES OPERATIONNELS POUR LES DIFFERENTS TYPES DE SCRUTIN
	126-1-7-2	BV servis à te	emps pour les élections
		126-1-7-2-01	ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMES FACILES A MAITRISER
		126-1-7-2-02	MISE A DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPECIFIQUES A CHAQUE TYPE D'OPERATIONS
126-1-8	RENFORCE	R LES CAPACITE	ES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI
	126-1-8-1	ainsi que les	tional de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser t et efficacement les tâches qui leur incombent
		126-1-8-1-01	Réparation de matériels informatiques usagés
		126-1-8-1-02	Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID
		126-1-8-1-03	Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID
		126-1-8-1-04	Mise en place d'une connexion internet de renfort pour le CNTDI
	126-1-8-3	•	a CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour ement les opérations électorales
		126-1-8-3-01	Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région
		126-1-8-3-02	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED
		126-1-8-3-03	Installation de kits de panneau solaire de 1000W pour l'électrification des CED
		126-1-8-3-04	Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED
		126-1-8-3-05	Construction d'un magasin de stockage au Siège de la CENI
		126-1-8-3-06	Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto, Tsaratanàna, Kandreho et Antsohihy
	126-1-8-4	Les matériels	s électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser
		126-1-8-4-01	Acquisition de matériels électoraux

126-1-8-4-01 Acquisition de matériels électoraux

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-2 Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale

126-2-1 Promouvoir l'inscription dans la liste electorale

126-2-1-1 "Atteindre un taux d'insciption de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "

126-2-1-1-01 Paiement des indemnités de session des intervenants de la RALE

126-2-1-1-02 Acquisition d'imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE
 126-2-1-1-03 Deploiement des imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE

126-2-1-1-04 Mise en œuvre de la RALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

<u>126-3</u> <u>Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI</u>

126-3-1 Assurer le professionnalisme de la CENI

126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle

126-3-1-1-01 Organisation des élections sénatoriales

126-3-1-1-02 Organisation de référendum

126-3-1-1-03 Acquisition d'équipements pour la CENI

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

77 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

825 Education Electorale et Communication

825-1 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE

825-1-1 PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE

825-1-1-1 Les citoyens sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection

825-1-1-1-01 Education électorale et Communication

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

060 Administration et Coordination

060-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI

060-1-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI

060-1-1-1 ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN

ŒUVRE

-	IS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2
	COMMISSION ELECTORALE NATIONAL	E INDEPENDANTE				
))	ELECTIONS Administration et Coordination					
•	060-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Frais médicaux payés moyennant Remboursement frais médicaux et paiement des prises en charge auprès des établissements agréés (IPM, IMM) pour les agents de la CENI et de ses démembrements ainsi que leur famille (%)	%	100	100	1
	060-1-1-1-R2	Utilisation en Produits alimentaires moyennant Eau minérale et collations pour réunions Siège CENI (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-R3	Utilisation de ressources en Mission exterieure pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Documents divers moyennant Documents divers pour Siège CENI (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-R5	Utilisation en Produits de nettoyage pour le Siège CENI (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-R6	Utilisation de ressources en Bâtiments entretenus/réparés pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-R7	Utilisation de ressources en Quote part eau et électricité ININFRA pour contribution mensuelle aux charges communes de JIRAMA (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-R8	Utilisation de ressources en Materiels informatiques, électrique, électroniques reparés pour Ordinateurs, imprimantes, climatiseurs du Siège de la CENI (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-R9	Utilisation en Imprimés, cachets et documents pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED	%	100	100	
	060-1-1-1-RA	Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales de 293 agents du SEN (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-RB	Utilisation en Eau et electricité pour Siège CENI, d'un CEP et 35 districts (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-RC	Utilisation en Consomptibles informatiques pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	100	100	
	060-1-1-1-RD	Utilisation de ressources en Véhicules entretenus/réparés pour 40 voitures et 29 motos cross du Siège de la CENI, 6 motos cross des CEP, 22 motos cross des CER et 119 motos cross des CED (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-RE	Utilisation en Fournitures et articles de bureau pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-RF	Utilisation en Carburants pour fonctionnement du Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	
	060-1-1-1-RG	Utilisation de ressources en Ateliers, cadre de concertation pour Siège CENI, pour 6 CEP et 22 CER (%)	%	100	100	

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

	OG - OG - OS - RESULTATS IMISSION ELECTORALE I	NATIONALE	INDEPENDANTE	UNITE	2020	2021	2
	CTIONS						
Adm	inistration et Coordinatio	n					
	060-	-1-1-1-RH	Utilisation de ressources en Cotisation pour Cotisation annuelle au RECEF (%)	%	100	100	
	060-	-1-1-1-RI	Utilisation des Indemnités mensuelles de 39 membres de cabinet (%)	%	100	100	
	060-	-1-1-1-RJ	Utilisation des Indemnités mensuelles de 9 commissaires électoraux nationaux (%)	%	100	100	
	060-	-1-1-1-RK	Utilisation en Petit outillage médical pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	
	060-	-1-1-1-RL	Utilisation de ressources en Mission intérieure pour personnel du Siège CENI, des 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	
	060-	-1-1-1-RM	Utilisation en Produits pharmaceutiques Médicaments pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	
	060-	-1-1-RN	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	
	060-	-1-1-RO	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	
	060-	-1-1-1-RP	Utilisation en Internet pour Siège CENI : abonnement fibre optique (%)	%	100	100	
	060-	-1-1-1-RQ	Utilisation en Consommables médicaux pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	
	060-	-1-1-1-RR	Utilisation de ressources en Transports divers pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	
060-	1-2 ASSURER L'OPÉRA	ATIONNALIT	ΓÉ DE LA CENI				
	060-1-2-1 ADI		: STATUT- MISSION - REGLES (administratif et fin	ancier) - MOYENS DE I	MISE EN	
	060-	-1-2-1-R1	Utilisation de ressources en Batiments administratifs pour Construction de batiments administratifs pour CER et CED (%)	%	100	100	

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.		UNITE	2020	2021	2022
07 070	COMMIS		RALE NATIONAL	E INDEPENDANTE				
126	Mise en (<u>126-1</u> 126-1-1	Oeuvre du Processus Electoral Garantir le droit de vote pour tous les c Assurer l'indépendance de la CENI 126-1-1-1 SUPPRIME						
		.20	126-1-1-1-R1	ANNULE	%	100	100	100
			126-1-1-1-R2	Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements	%	100	100	100
	126-1-2	Renforcer les	capacités d'org	anisation des élections de la CEI	NI			
		126-1-2-1	Les matériels	électoraux sont renouvelés et so	ont disponibles po	ur les scrutins à organi	ser	
			126-1-2-1-R1	Acquisition de matériels électoraux	%	72	100	-
		126-1-2-2		CENI comme ses démembreme ment les opérations électorales Acquisition de mobiliers	nts disposent de lo	ocaux et mobiliers adéq	uats pour	<u>-</u>
			126-1-2-2-R2	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED	%	72	100	-
			126-1-2-2-R3	Construction/réhabilitation des bureaux	%	72	100	-
		126-1-2-3	ainsi que les d	ional de traitement des données centres informatiques de district et efficacement les tâches qui le	sont opérationnels			
			126-1-2-3-R1	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	72	100	-
			126-1-2-3-R2	Taux d'Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	72	100	-
			126-1-2-3-R3	Réparation de matériels informatiques usagés	%	72	100	-
		126-1-2-4	Les capacités	du Service de la logistique élect	orale sont amélior	ées		
			126-1-2-4-R1	Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional	%	79	100	-
			126-1-2-4-R2	Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège	%	72	100	-
			126-1-2-4-R3	Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège	%	100	100	-
	126-1-3	Renforcer les	capacités de co	mmunication de la CENI				
		126-1-3-1	La population	est mieux informée du déroulen	nent des activités d	lu processus électoral		
			126-1-3-1-R1	Acquisition de matériels informatiques pour le Service de la communication de la CENI	%	72	100	100
	126-1-4	Organiser des	s élections crédi	bles, transparentes et accepter p	ar tous			
		126-1-4-2	manière effica	onnels responsables des opérati ace leurs tâches				
			126-1-4-2-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CEP - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	72	100	-

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

- NS VITES 100 E
- NS VITES 100
- NS VITES 100
- NS VITES 100
VITES 100
VITES 100
VITES 100
100 E
E
n
3
0
0
0
E PAR
0
0
100
100
E

126-1-8-4

126-1-8-4-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2022 2020 2021 126-1-8 RENFORCER LES CAPACITES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI 126-1-8-1 Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent Taux d'Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les 126-1-8-1-R1 72 100 CIR et les CID Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour 126-1-8-3 gérer efficacement les opérations électorales 126-1-8-3-R1 Taux de Construction d'un 72 100 bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région

Taux d'Acquisition de matériels

électoraux

Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser

%

72

100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

<u>126-2</u> <u>Mettre</u>

126-2-1 Pr

		nationale d'éducation civique élec	<u>storale</u>						
	•	s la liste electorale							
126-2-1-1	"Atteindre un 90%) "	"Atteindre un taux d'insciption de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "							
	126-2-1-1-R1	Utilisation de ressources en Transports pour Transports des imprimés et fournitures de la RALE	%	100	100	100			
	126-2-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, fournitures et consommables informatiques pour Achat d'imprimés, de fournitures et consommables informatiques pour la RALE	%	100	100	100			
	126-2-1-1-R3	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CEP - 19x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	100	100	100			
	126-2-1-1-R4	Utilisation de ressources en Fichier électoral pour Mise à jour annuelle (du 1er décembre au 15 mai) de la base de données des électeurs	%	100	100	100			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

7 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-3 <u>Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI</u>

126-3-1 Assurer le professionnalisme de la CENI

126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle

MIN - N	IIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALI	E INDEPENDANTE				
070 126	ELECTIONS Mise en Oeuvre du Processus Electoral					
	126-3-1-1-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités des intervenants pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public - Personnel de la CENI	%	100	100	100
	126-3-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, documents et matériels électoraux pour Imprimés (bulletins de vote, PV, badges,), documents (guides, recueil de textes), matériels (encre, emballages divers, panneaux) et fournitures et consommables (kits BV, consommables informatiques, papiers)	%	100	100	100
	126-3-1-1-R3	Utilisation de ressources en Tenue du jour "J" pour Prise en charge des indemnités des membres de BV	%	100	100	100
	126-3-1-1-R4	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	100	100	100
	126-3-1-1-R5	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour '- Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -Achat de fournitures et consommables -Location des matériels et restauration - Cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100
	126-3-1-1-R6	"Utilisation de ressources en Supports de communication pour Diffusion de spots audiovisuels dans les média impression et diffusion d'affiches et flyers (%)"	%	100	100	100
	126-3-1-1-R7	Utilisation de ressources en Missions de supervision pour Supervision des opérations réalisée par le Siège et par les membres des CEP, CER et CED	%	100	100	100
	126-3-1-1-R8	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition de la liste des grands électeurs	%	100	100	100
	126-3-1-1-R9	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -achat de fournitures et consommables -cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100
	126-3-1-1-RA	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition des listes électorales	%	100	100	100
	126-3-1-1-RB	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV, des SRMV et des OVEC: -formation de formateurs Siège CENI: CEN et personnel SE-formations de formateurs niveau région: CEP, CER, CED-formations des membres des OVEC niveau province-formation des membres BV niveau district	%	100	100	100

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			2020	2021	2022
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONAL	E INDEPENDANTE				
070	ELECTIONS					
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral					
	126-3-1-1-RC	"Utilisation de ressources en Election des Sénateurs pour Suffrage universel indirect Collège electoral : élus des organes des CTD (maires et conseillers en l'absence d'élus régionaux) (%)"	%	100	100	100
	126-3-1-1-RD	Utilisation de ressources en Référendum pour Consultation populaire au suffrage universel direct	%	100	100	100
	126-3-1-1-RE	Utilisation de ressources en Transports de matériels électoraux pour Conditionnement en entrepôt, manutention, déploiement des matériels électoraux, collecte et acheminement des résultats	%	100	100	100
	126-3-1-1-RF	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV et des SRMV: -formation de formateurs Siège CENI: CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région: CEP, CER, CED -formation des membres BV (25896 BVx5 personnes) niveau commune	%	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

825 Education Electorale et Communication

825-1 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE

825-1-1 PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE

825-1-1-1 Les citoyens sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection

_		-			
825-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Fournitures et articles de bureau pour Siège CENI (%)	%	100	100	100
825-1-1-1-R2	Utilisation de ressources en Insertions publicitaires pour Insertion dans les journaux par Siège CENI (%)	%	100	100	100
825-1-1-1-R3	Utilisation de ressources en Consomptibles informatiques pour Siège CENI (%)	%	100	100	100
825-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Abonnements journaux moyennant Abonnement journaux pour Siège CENI (%)	%	100	100	100
825-1-1-1-R5	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte telephonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100

12 - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

122 **DEFENSE ET SECURITE**

007 **Administration et Coordination**

> 007-1 ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE

SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES 007-1-1 EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1 RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

007-1-1-1-01	OPTIMISER LES COMMANDES PUBLIQUES LIÉES A LA DÉFENSE ET A LA SÉCURITÉ
007-1-1-1-02	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES ET TECHNIQUES
007-1-1-1-03	POURVOIR UNE ASSISTANCE LOGISTIQUE AU CABINET MINISTERIEL
007-1-1-1-04	VEILLER A LA COHÉRENCE DES PROJETS MINISTERIELS
007-1-1-1-05	GÉRER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES
007-1-1-1-06	GÉRER LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE
007-1-1-1-07	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
007-1-1-1-08	GERER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA
007-1-1-1-09	OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-10	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ
007-1-1-11	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
007-1-1-12	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
007-1-1-13	ASSURER LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE
007-1-1-14	APPUYER LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
007-1-1-15	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSUJETTISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RESERVES
007-1-1-16	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
007-1-1-17	ASSURER LES FORMATIONS ET LES STAGES DU PERSONNEL
007-1-1-18	OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-19	OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ
007-1-1-1-20	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES

2 22		ET SECURITE	NSE NATIONALE	
03		e la politique de	e défense	
	<u>103-1</u>			LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE
	103-1-1	PROMOUVO	IR L'ESPRIT DE I	DEFENSE ET DE SECURITE
		103-1-1-1	LIEN RENFO	RCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE
			103-1-1-1-01	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET
			103-1-1-1-02	INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
			103-1-1-1-03	ENTRETENIR LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L' HOPITAL MILITAIRE ANTSIRANANA
			103-1-1-1-04	T04-PROJET MER
			103-1-1-1-05	COORDONNER LA GESTION DES RESERVES ET LA SENSIBILISATION AU SERVICE NATIONAL
			103-1-1-1-06	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE
			103-1-1-1-07	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
			103-1-1-1-08	T01-PROJET AIR
			103-1-1-1-09	T03 MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTE MILITAIRE
			103-1-1-10	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
			103-1-1-11	ATTACHEMENT MATERIEL AERIEN
			103-1-1-12	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
			103-1-1-13	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
			103-1-1-1-14	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET
				INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
	103-1-2	ETABLIR, PI AUX DEFIS I		TRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT
		103-1-2-1	_	EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE
			103-1-2-1-01	FORMER DES FUTURS OFFICIERS
			103-1-2-1-02	T05 RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIEL ET LOGISTIQUE DE L'ACADEMIE MILITAIRE
			103-1-2-1-03	APPUYER LA LOGISTIQUE CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
			103-1-2-1-04	OPTIMISER LA PRODUCTIVITÉ AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
			103-1-2-1-05	COORDONNER LA PLANIFICATION STRATEGIQUE, LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE AINSI QUE LES REFORMES EN COURS
			103-1-2-1-06	SUIVRE ET EVALUER LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE EN COURS
			103-1-2-1-07	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES
			103-1-2-1-08	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DEFENSE ET DE SECURITE
			103-1-2-1-09	T02 SECURISATION DE L'ARMEMENT ET DES MUNITIONS
			103-1-2-1-10	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
		103-1-2-2	LE LIEN ENTI	RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ
			103-1-2-2-01	PILOTER LA PARTICIPATIONR AUX ACTIONS NATIONALES DE REBOISEMENT
			103-1-2-2-02	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE
			103-1-2-2-03	METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE RECONVERSION DES MILITAIRES NON RENGAGES
			103-1-2-2-04	APPUIS SPECIFIQUES AUX AUTRES MINISTERES
			103-1-2-2-05	PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE DE NOS ANCIENS COMBATTANTS
			103-1-2-2-06	PILOTER LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE PREVENTION DE SECURITE URBAINE (PATROUILLE DE POLICE MILITAIRE)
			103-1-2-2-07 103-1-2-2-08	PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES
			103-1-2-2-09	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
	103-1-3	RENFORCE		E LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ
	100 1 0	103-1-3-1		ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE
			103-1-3-1-01	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
			103-1-3-1-02	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
			103-1-3-1-03	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
			103-1-3-1-04	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
			103-1-3-1-05	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
			103-1-3-1-06	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX
			103-1-3-1-07	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
			103-1-3-1-08	APPUYER LE CENHOSOA
			103-1-3-1-09	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
			103-1-3-1-10	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL

12	MINISTÈRE DE LA	DÉFENSE NATIONALE	
122	DEFENSE ET SECU	IRITE	
103	Pilotage de la politi	•	
		103-1-3-1-11	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
		103-1-3-1-12	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE
	103-1-		ILITAIRE REVALORISEE
		103-1-3-2-01	PROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
		103-1-3-2-02	PROMOUVOIR LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE DE METIERS DES SOLDATS (PREPARATION A LA RECONVERSION)
	103-1-	103-1-3-2-03	ETUDIER L'AMELIORATION DU QUOTIDIEN DU SOLDAT (CONDITION DE VIE, INFRASTRUCTURES DE VIE COURANTE, ALIMENTATION, HABILLEMENT, SOUTIEN SANITAIRE,) LA RIGUEUR ET LE RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES
	103-1-	SONT RENFO	RCÉS
		103-1-3-3-01	ORGANISER DES STAGES DE FORMATIONS CONTINUES SUR L'ETHIQUE ET LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES
	103-1-	103-1-3-3-02	CONTROLER L'EFFECTIVITE DU RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES ONNALISME DANS LES FORCES ARMÉES EST AMELIORÉ A TRAVERS DES
	103-1-	FORMATIONS	
		103-1-3-4-01	ADAPTER LES DISPOSITIFS DE FORMATIONS AUX NOUVELLES EXIGENCES OPERATIONNELLES
		103-1-3-4-02	CONTROLER L'ADEQUATION DES FORMATIONS AUX EXIGENCES OPERATIONNELLES
	100.1	103-1-3-4-03	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE A TRAVERS LA FORMATION D'ELEVES OFFICIERS
	103-1-		B DE SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES
		103-1-3-5-01	IDENTIFIER LE CADRE LEGALE ADAPTE AUX ACTIONS DE L'ARMEE MALAGASY
		103-1-3-5-02	COMPLETER LE CADRE LEGAL PAR DES MESURES D'EXCEPTION EN CAS DE NECESSITE
	100.1	103-1-3-5-03	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES
	103-1-	AVEC LA POL	TIFS DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE LITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
		103-1-3-6-01 103-1-3-6-02	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
		103-1-3-6-03	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
		103-1-3-6-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
		103-1-3-6-05	APPUYER LE CENHOSOA
		103-1-3-6-06 103-1-3-6-07	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX
		103-1-3-6-08	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
	103-1-	3-7 LES DISPOSIT	TIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA
		103-1-3-7-01	E SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE REGIR LE SYSTEME D'INFORMATION EN PLACE
		103-1-3-7-02	PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU MINISTERE
		103-1-3-7-03	CONCEPTION ET MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
		103-1-3-7-04	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
	103-1-		TIFS OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC E DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
		103-1-3-8-01	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
		103-1-3-8-02	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS
		103-1-3-8-03	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
		103-1-3-8-04	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
		103-1-3-8-05	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX
		103-1-3-8-06	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE
		103-1-3-8-07	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
	103-1-4 METT 103-1-		PACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
		103-1-4-1-01	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
		103-1-4-1-02 103-1-4-1-03	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES,
		103-1-4-1-03	CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES,
		103-1-4-1-05	CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.) ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ELÈVES OFFICIERS

DEFENSE ET SECURITE		
Pilotage de la politique de	défense	
3	103-1-4-1-06	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES
	103-1-4-1-07	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
	103-1-4-1-08	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
	103-1-4-1-09	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
	103-1-4-1-10	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBU KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,)
	103-1-4-1-11	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
	103-1-4-1-12	APPUI AU CENHOSOA
	103-1-4-1-13	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR I DEVELOPPEMENT MULTISE
	103-1-4-1-14	REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
	103-1-4-1-15	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
	103-1-4-1-16	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
	103-1-4-1-17	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
	103-1-4-1-18	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE
	103-1-4-1-19 103-1-4-1-20	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO
	103-1-4-1-21	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
	103-1-4-1-22	ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
103-1-4-2		FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES
103-1-4-2	LIVII LOI DES	TORGES ARMILES SOGE COTTERENT ET LEGITIMET AGE AGY ENSEGY ET MENAGE.
	103-1-4-2-01	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
	103-1-4-2-02	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE
	103-1-4-2-03	ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE
	103-1-4-2-04	ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES
	103-1-4-2-05	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
	103-1-4-2-06	ENTRETENIR UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURIT À LA DÉFENSE
	103-1-4-2-07 103-1-4-2-08	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRA'
	103-1-4-2-09	SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES
	103-1-4-2-10	ARMÉES DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES
	103-1-4-2-11	PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES
	103-1-4-2-12	MILIEUX RURAUX ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
103-1-4-3		IE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE
103-1-4-3	103-1-4-3-01	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES
	103-1-4-3-02	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
	103-1-4-3-03	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBL KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,)
	103-1-4-3-04	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
	103-1-4-3-05	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
	103-1-4-3-06	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
	103-1-4-3-07	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
	103-1-4-3-08	ELABORER LE LIVRE BLANC: DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
	103-1-4-3-09	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
	103-1-4-3-10	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)

123

008

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMFF MAI AGASY Administration et Coordination GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES 008-1 008-1-1 MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES ASSURER LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN COURANT DES INFRASTUCTURES 008-1-1-1-01 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-1-1-02 RENFORCER ET MODERNISER LES INTERCONNEXIONS DES COMPOSANTES TACTIQUES ET 008-1-1-1-03 STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-1-1-04 (DTSI) 008-1-1-1-05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY (DTTD) MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES 008-1-2 EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES 008-1-2-1 008-1-2-1-01 MAINTENIR L'INTEROPERABILITE LOGISTIQUE DE L'ARMEE 008-1-2-1-02 METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES 008-1-2-1-03 008-1-2-1-04 METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES 008-1-2-1-05 CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE 008-1-3 **ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES** 008-1-3-1 RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-3-1-01 008-1-3-1-02 SOUTENIR LE REDEPLOIEMENT ET LES OPERATIONS DE SECURISATION PAYER LES DROITS LIES AUX MISSIONS ET DEPLACEMENTS DES PERSONNELS DE L'ARMEE 008-1-3-1-03 MALAGASY 008-1-3-1-04 ASSURER LA LOGISTIQUE DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION 008-1-3-1-05 EXECUTER LA REPARTITION BUDGETAIRE ET FINANCIERE POUR LE SOUTIEN ET LES **OPERATIONS** 008-1-3-1-06 ASSURER LE SOUTIEN DES REDEPI OIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION 008-1-3-1-07 EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 008-1-3-1-08 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE 008-1-4 RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE 008-1-4-1 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE INTERNATIONALE DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-4-1-01 008-1-4-1-02 RENEORCER LA CAPACITE DES MILITAIRES PAR LES STAGES ET LES FORMATIONS TO8 APPUI A LA MISE AUX NORMES DES ECOLES MILITAIRES (SEMIPI ET ENSOA) 008-1-4-1-03 008-1-4-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES RÉGIMENTS DU GÉNIE MILITAIRE CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT 008-1-4-1-05 RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX). PARTICIPER AUX MANŒUVRES BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES 008-1-4-1-06 008-1-4-1-07 METTRE EN ŒUVRE DES OPERATIONS INTERARMEES PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMEES 008-1-4-1-08 008-1-4-1-09 RENFORCER EN PERSONNEL ET EN ÉQUIPEMENTS LES UNITÉS EXISTANTES RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU GÉNIE EN LUTTE CONTRE LE TERRORISME 008-1-4-1-10 FORMER LES MILITAIRES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX 008-1-4-1-11

12	MINISTÈRE	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMEE MALAGASY						
104		Armée de Terre					
	<u>104-1</u> 104-1-1			:RATIONNELLE TERRESTRE MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)			
	104-1-1	104-1-1-1		NCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES			
			104-1-1-1-01	RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES MILITAIRES			
			104-1-1-1-02	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE			
				DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.			
			104-1-1-03	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION			
			104-1-1-1-04	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.			
			104-1-1-1-05	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION.			
			104-1-1-1-06	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY			
	104-1-2		UNE DYNAMIQU	LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) - IE D'ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA) NTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS			
			104-1-2-1-01	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY			
			104-1-2-1-02	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SECURISATION			
			104-1-2-1-03	RENFORCER L'APPROPRIATION DE LA SECURITE PAR LA POPULATION (DIALOGUE DE DEFENSE,			
			104-1-2-1-04) INITIER ET APPUYER LES DIALOGUES AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO- MILITAIRES (ACM) EFFECTUEES PAR DES EQUIPES DE CADRES PERMETTANT			
			104-1-2-1-05	L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION. ORGANISER DES CAMPAGNES D'INFORMATION SUR LES CAPACITES ET LES INTENTIONS DES FDS A PROTEGER LA POPULATION			
			104-1-2-1-06	PARTICIPER A L'INVENTAIRE ET L'HOMOLOGATION DES "DINA" PERTINENTS			
			104-1-2-1-07	METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE AU SERVICE DES ACTIONS			
		404.4.0.0	LEC ACTEUR	NATIONALES.			
		104-1-2-2	DES FORCES	-			
			104-1-2-2-01	PARTICIPER A LA STRUCTURATION DES ANDRIMASOM-POKONOLONA (COMITES LOCAUX DE SECURITE)			
			104-1-2-2-02	ELARGIR LA PARTICIPATION DE REPRESENTATION CIVILE DANS LES ACTIONS DE SECURISATION			
			104-1-2-2-03	APPUYER ET/OU RENFORCER LE MECANISME LOCAL DE COORDINATION ENTRE LES FORCES ARMEES ET LES ACTEURS LOCAUX			
	104-1-3	RÉTABLIR L	A SÉCURITÉ PA	R LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTEE DE SÉCURISATION DES ZONES			
		RURALES IN 104-1-3-1	ES INCLUANT LA FRANGE MARITIME 1 UN REDÉPLOIEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE EST EF				
		104-1-3-1		T DANS LES ZONES ROUGES			
			104-1-3-1-01	T06 EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY			
			104-1-3-1-02	RENFORT AU PROFIT DES UNITES SPECIALES D'INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE DES ROUTES NATIONALES AVEC DES DISPOSITIFS DEPLOYES TOUS LES 150 KM			
			104-1-3-1-03	PROCEDER AU REDEPLOIEMENT OPERATIONNEL			
			104-1-3-1-04	METTRE EN PLACE UNE UNITE D'INTERVENTION OPERATIONNELLE NATIONALE DE TYPE FORCES SPECIALES			
			104-1-3-1-05	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SECURISATION			
			104-1-3-1-06	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF PERMANENT DE VEILLE ET SURVEILLANCE OPERATIONNEL			
			104-1-3-1-07	REALISER LES OPERATIONS DE SECURISATION DES ZONES ROUGES (PAR BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)			
			104-1-3-1-08	RENFORCER ET ADAPTER LE DISPOSITIF EXISTANT (BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)			
			104-1-3-1-09	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY			
		104-1-3-2	TERRITOIRE	NATIONAL SECURISE			
			104-1-3-2-01	PARTICIPER AUX MISSIONS PERMANENTES DE SECURITE (DANS LE CADRE DE L'EMMO)			
			104-1-3-2-02	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY			
			104-1-3-2-03	ELABORER LES PLANS DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS MINISTERIELS			
			104-1-3-2-04	PARTICIPER AUX PLANS GOUVERNEMENTAUX D'URGENCE, DE CONTINGENCE (EPIDEMIES, LUTTE ANTI-ACRIDIEN, ETC)			
	404.4.4	ADDUVED	104-1-3-2-05	PARTICIPER AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES			
	104-1-4	104-1-4-1	R LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS) TERRITOIRE NATIONAL SECURISE				
			104-1-4-1-01	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY			
			104-1-4-1-02	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES			
			104-1-4-1-03	ELABORER UN PLAN DE SÉCURISATION			
			104-1-4-1-04	METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE			
			104-1-4-1-05	APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO			
	104-1-5	DEVELOPPE	ER LES ACQUIS I	MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)			

123

104

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MAI AGASY Armée de Terre 104-1-5-1 **CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES** FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION 104-1-5-1-02 FORMER LES FORMATEURS 104-1-5-1-03 AUDITER LES COMPETENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS 104-1-5-1-04 UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPECIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMEE 104-1-5-1-05 104-1-5-1-06 METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE A NIVEAU POUR TOUTES LES CATEGORIES CONCERNEES. 104-1-5-1-07 INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITES EN MATIERE DE MORALITE, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES. **ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)** 104-1-6 FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT 104-1-6-1 104-1-6-1-01 UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE 104-1-6-1-02 ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES 104-1-6-1-03 PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO 104-1-6-1-04 104-1-6-1-05 PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES FORMER LES FORMATEURS 104-1-6-1-06 104-1-7 ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS . Maintien en Condition Opérationnelle des Corps (MCO) 104-1-7-1 FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT 104-1-7-1-01 PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION (CNEC, CAP.DIEGO) 104-1-7-1-02 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA SECTION DE COMBAT ORGANISER UN EXERCICE D'ENTRAINEMENT D'ENVERGURE INTERARME DES FORCES 104-1-7-1-03 TERRESTRES UNE FOIS PAR AN MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA COMPAGNIE 104-1-7-1-04 104-1-7-1-05 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LE REGIMENT RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU 104-1-8 REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE 104-1-8-1 LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS **DES FORCES ARMEES SUR TERRAIN** 104-1-8-1-01 FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF JUDICIAIRE ADAPTE 104-1-8-1-02 TRAITER LES DOLEANCES EN MATIERE DE CORRUPTION MULTIPLIER LES CONTROLES DES CHEFS D'ELEMENTS SUR TERRAIN 104-1-8-1-03 METTRE EN PLACE LES DIFFERENTES STRUCTURES DECONCENTRES DE LUTTE CONTRE LA 104-1-8-1-04 **CORRUPTION** 104-1-8-1-05 MENER DES ACTIONS PREVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE EN INTERNE: EDUQUER. SENSIBILISER LES MILITAIRES SUR LA DEONTOLOGIE. LA 104-1-8-1-06 REDEVABILITE ENVERS LA POPULATION 104-1-8-2 LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET CONTRÔLE) 104-1-8-2-01 APPLIQUER LES REGLES D'ENGAGEMENT 104-1-8-2-02 FORMALISER LES REGLES D'ENGAGEMENT DANS LES ORDRES D'OPERATION FORMER LES CHEFS MILITAIRES ET OPERATIONNELS AUX REGLES D'ENGAGEMENT ET DES 104-1-8-2-03 DROITS INTERNATIONAUX 104-1-8-2-04 CONTROLER L'APPLICATION DES REGLES D'ENGAGEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

105 Armée de l'Air

RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES <u>105-1</u>

TERRESTRES
RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-1-1

AERIEN ET MARITIME

105-1-1-1 MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE

> 105-1-1-1-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AERIENNES

105-1-1-1-02 TOT RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE AERIENNE DANS L'ESPACE AERIEN MALAGASY

105-1-1-1-03 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNEL L'AVIATION LEGERE

105-1-1-1-04 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE

L'ARMEE DE L'AIR

LF 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 105-2 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1 **AÉRIEN ET MARITIME** 105-2-1-1 CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET **EFFICACE** ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AERIENNES 105-2-1-1-01 105-2-1-1-02 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SECURITE RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE 105-2-1-1-03 I 'ARMFF DF I 'AIR RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES A LA CONDUITE DES OPERATIONS 105-2-1-1-04 105-2-1-1-05 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) PROCEDER AUX OPERATIONS D'ACQUISITION DES HELICOPTERES ET DES DRONES 105-2-1-1-06 105-2-1-1-07 SURVEILLER ET SECURISER L'ESPACE AERIEN POUR TOUTES SORTIES APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMEE MALAGASY 105-2-1-1-08 105-2-1-2 CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE 105-2-1-2-01 ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AERIENS 105-2-1-2-02 PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SECURITE ET PROTECTION CIVILE 105-2-1-2-03 APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ETATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION 105-2-1-2-04 ET ECONOMIQUES CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1-3 AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) 105-2-1-3-01 APPLIYER ET SOUTENIR I ES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MAI AGASY 105-2-1-3-02 105-2-1-3-03 APPLIYER ET SOUTENIR I ES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE 105-2-1-3-04 L'ARMEE DE L'AIR RECUEIL IR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS 105-2-1-3-05 105-2-1-3-06 SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE 105-2-1-4 PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION 105-2-1-4-01 APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES 105-2-1-4-02 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS 105-2-1-4-03 PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT 105-2-1-5

> FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MECANICIENS DE DRONES DANS LES CENTRES 105-2-1-5-01

SPECIALISES

105-2-2-1-01

105-2-1-5-02 FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MECANICIENS D'HELICOPTERES A LA BATAC

FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO

OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES 105-2-2 RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE 105-2-2-1

FORMATION ADAPTÉE ET RÉSSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

106 Marine Nationale

106-1 RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER

106-1-1 PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY

106-1-1-1 ESPACE MARITIME PROTEGE

106-1-1-1-01	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÉCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-02	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-03	EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-04	EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES
106-1-1-1-05	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÉCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-06	EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-07	EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER : CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES
106-1-1-1-08	FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # NAVIRES EN INFRACTION
106-1-1-1-09	EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER
106-1-1-1-10	EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER
106-1-1-11	MISE A HAUTEUR DES CAPACITES NAVALES
L'ACTION DE I	'ETAT MALAGASY EN MER - MIN PECHE MEEF OLEP DOLLANES CEIM

106-1-2 PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM 106-1-2-1 INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)

	,
106-1-2-1-01	RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE MARITIME DANS L'ESPACE MARITIME MALAGASY
106-1-2-1-02	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE
106-1-2-1-03	CFIM : ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES
106-1-2-1-04	SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER
106-1-2-1-05	OLEP : CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE
106-1-2-1-06	MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER
106-1-2-1-07	EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES
106-1-2-1-08	PROJET MER
106-1-2-1-09	MEEF : CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN MER
106-1-2-1-10	CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES.

007-1-1-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 122 **DEFENSE ET SECURITE** 007 **Administration et Coordination** ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE 007-1 SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES 007-1-1 EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE 007-1-1-1 007-1-1-1-R1 Taux de conformité des % 70 75 80 ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense

%

65

70

80

Taux d'adéquation de l'emploi des

ressources face aux enjeux de sécurité et de défense MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 122 **DEFENSE ET SECURITE** 103 Pilotage de la politique de défense ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE <u>103-1</u> 103-1-1 PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE ET DE SECURITE LIEN RENFORCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE 103-1-1-1 103-1-1-1-R1 TAUX D'IMPREGNATION DE LA 70 75 80 CULTURE ET DE L'ESPRIT DE DEFENSE AUPRES DE LA SOCIETE 103-1-2 ETABLIR. PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT **AUX DEFÍS DE LA PGE** 103-1-2-1 DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE 103-1-2-1-R1 TAUX DE REALISATION DES 65 70 75 **BESOINS CAPACITAIRES DES** FORCES DE DEFENSE ET DE

SECURITE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 008 **Administration et Coordination** GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES 008-1 MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES 008-1-1 INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES 008-1-1-1 008-1-1-1-R1 Taux d'avancement des travaux 65 Pourcentage 40 55 de normalisation des infrastructures militaires 008-1-1-1-R2 Taux de normalisation des 40 55 65 Pourcentage infrastructures militaires MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES 008-1-2 008-1-2-1 **EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES** 008-1-2-1-R1 Taux d'interopérabilité des forces Pourcentage 70 80 90 008-1-3 **ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES** 008-1-3-1 RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES 008-1-3-1-R1 Taux de satisfaction des besoins Pourcentage 75 80 90 en soutien opérationnel 008-1-4 RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE 008-1-4-1 008-1-4-1-R1 TAUX D'INTEROPERABILITE 75 100 50 **OPERATIONNELS** 008-1-4-1-R2 Taux d'opérabilité technique 50 75 100 Pourcentage Taux d'interopérabilité techniques 008-1-4-1-R3 Pourcentage 50 75 100 des forces TAUX D'INTEROPERABILITE 008-1-4-1-R4 75 % 50 100

TECHNIQUES ET

OPERATIONNELS DES FORCES

MINICT	ÈPE DE LA DÉC	ILTATS FENSE NATIONAL	F	UNITE	2020		2
	ERE DE LA DEF E MALAGASY	ENSE NATIONAL	-c				
	de Terre						
104-1		A DEFENSE OPE	RATIONNELLE TERRESTRE				
104-1-1 DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)							
	104-1-1-1		NCES MILITAIRES ACQUISES E		,		
		104-1-1-1-R1	Nombre de stages effectués par	NOMBRE	15	15	
		104 1 1 1 101	spécialités	NOMBILE	10	10	
104-1-2		UNE DYNAMIQU	LA CONFIANCE DE LA POPULA LE D'ACTIONS CIVILO-MILITAIR NTRE LES FORCES ARMÉES ET	E (CADRAGE DES DINA	A) `	A LES FDS)	۱-
		104-1-2-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUES ETABLIES ET APPUYEES, AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM)	NOMBRE	20	22	
104-1-3		ICLUANT LA FRA	R LA MISE EN OEUVRE DE LA S ANGE MARITIME NATIONAL SECURISE	STRATÉGIE ADOPTEE	DE SÉCURISATION	N DES ZONE	ΞS
		104-1-3-2-R1	TAUX DE RESTITUTION DE ZEBUS VOLES	%	60	80	
		104-1-3-2-R2	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE D'ACTES DE VOLS DE ZEBUS	%	60	80	
		104-1-3-2-R3	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE DE ZEBUS VOLES	%	60	80	
		104-1-3-2-R4	TAUX DE REDUCTION DE L'INSECURITE DANS LES ZRPS OCCUPES	%	60	80	
104-1-4	APPUYER L	A SECURISATION	N DU TERRITOIRE NATIONAL (I	NTERVENTIONS)			
	104-1-4-1		NATIONAL SECURISE	,			
		104-1-4-1-R1	Taux de régression de l'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	65	85	
104-1-5	DEVELOPPE	ER LES ACQUIS I	MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SA	VOIR.ÊTRE. SAVOIR.V	IVRE)		
	104-1-5-1		NCES MILITAIRES ACQUISES E		,		
		104-1-5-1-R1	NOMBRE DE STAGES EFFECTUES PAR SPECIALITES	NOMBRE	16	16	
104-1-6	ENTRAINER	LES FORCES TE	ERRESTRES (TOUS CORPS - MO	CO)			
	104-1-6-1	FORCES TER	RESTRES ENTRAINEES ET AP	TES AU COMBAT			
		104-1-6-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement effectué par chaque régiment	NOMBRE	50	75	
104-1-8		R L'EFFICACITÉ I LA FERMETÉ	I SUR LES CAPACITÉS ET LES DE L'ARMÉE . , LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISC S ARMEES SUR TERRAIN				·s
		104-1-8-1-R2	NOMBRE DE MISSIONS DE CONTROLE-QUALITE EFFECTUEES	NOMBRE	45	75	
	104-1-8-2	LA LEGALITE CONTRÔLE)	DES REGLES D'ENGAGEMEN	T EST STRICTEMENT R	RESPECTEE (APPL	ICATION ET	Γ
		104-1-8-2-R1	POURCENTAGE DES MILITAIRES EN OPERATION MAITRISANT LES REGLES	%	90	90	

105-1-1-1-R4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY 123 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES <u>105-1</u> TERRESTRES
RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-1-1 **AERIEN ET MARITIME** 105-1-1-1 MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE 105-1-1-1-R1 Taux d'avancement global du 40 70 100 projet 105-1-1-1-R2 70 Taux d'avancement du projet % 40 100 105-1-1-1-R3 NOMBRE 10 15 20 Nombre d'entretien périodique effectué

Nombre de mission opérationnelle

effectuée

NOMBRE

10

15

20

105-2-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 105-2 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1 **AÉRIEN ET MARITIME** 105-2-1-1 CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET **EFFICACE** 105-2-1-1-R1 HEURE DE VOL EFFECTUEE NOMBRE 240 480 480 CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE 105-2-1-2 TAUX DE REPONSE AERIENNE 105-2-1-2-R1 25 50 75 AUX BESOINS DE LA PROTECTION CIVILE 105-2-1-3 CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE 105-2-1-3-R2 Taux de couverture sécuritaire Pourcentage 40 60 65 effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime 105-2-1-4 CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION 105-2-1-4-R1 Nombre d'opérations de sécurité 6 Heures 6 6 et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES 105-2-2 RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE FORMATION ADAPTÉE ET RÉSSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT 105-2-2-1

Nombre PN et PNNT formés et

affectés

NOMBRE

44

60

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022
12	MINISTÈ	RE DE LA DÉFI	ENSE NATIONAL	LE				
123	ARMEE I	MALAGASY						
106 Marine Nationale								
	<u>106-1</u>	RESTAURER	L'AUTORITE DE	<u>L'ETAT MALAGASY EN MER</u>				
	106-1-1	PROTEGER L	'ESPACE MARI	TIME MALAGASY				
		106-1-1-1	ESPACE MAR	RITIME PROTEGE				
			106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	NOMBRE	477	525	578
	106-1-2	PARTICIPER	A L'ACTION DE	L'ETAT MALAGASY EN MER :	MIN PECHE, MEEF, O	DLEP, DOUANES, CFIN	1	
		106-1-2-1	INFRACTION	S EN MER, ACCIDENTS EN ME	R ET ZONES ENCLA	/EES REDUITS (AEM)		
			106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	TAUX	12	14	16

11 - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

062 Administration Et Coordination

<u>062-1</u> <u>Établir une administration respectant la bonne gouvernance</u>

062-1-1 Gérer rationnellement les ressources et moyens

Standard de ge	stion appliqué et ressources et moyens bien gérés
062-1-1-1-01	TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALE DU SEMAECD
062-1-1-1-02	NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD
062-1-1-1-03	GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMACD
062-1-1-1-04	CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-1-1-05	RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS, LOGISTIQUES ET SÉCURITÉ
062-1-1-1-06	SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD
062-1-1-1-07	METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET PERFORMANTS
062-1-1-1-08	GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS
062-1-1-1-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE
062-1-1-1-10	GÉRER RATIONNELLEMENT LE BUDGET
062-1-1-11	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE)

062-1-2 Mener le pilotage stratégique de l'administration

062-1-2-1 Administration efficace et éfficiente

062-1-2-1-01	ETUDIER, PLANIFIER, MENER DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU SEMAECD
062-1-2-1-02	APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION DES AGENTS DU SEMAECD
062-1-2-1-03	CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISAGTIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS
062-1-2-1-04	VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES
062-1-2-1-05	VEILLER AUX SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD
062-1-2-1-06	SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE
062-1-2-1-07	ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX
062-1-2-1-08	VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR RÉGISSANT L'ADMINISRATION PUBLIQUE
062-1-2-1-09	GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

617 Coopération internationale et développement économique

617-1 Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie

617-1-1 Optimiser les accords de partenariat économique

617-1-1-1 Partenariat gagnant-gagnant

0.0	
617-1-1-1-01	Promouvoir les coopérations avec collectivités décentralisées et déconcentrées étrangères
617-1-1-1-02	Mettre en place une plateforme numérique de la coopération décentralisée
617-1-1-03	Orienter les actions des ONG étrangères suivants les priorités de développement de Madagascar
617-1-1-04	Délivrer des accords de sièges aux ONG étrangères
617-1-1-05	Elaborer la lettre de Politique nationale sur l'image de Marque de Madagascar
617-1-1-1-06	Mettre en œuvre la lettre de Politique nationale sur l'Image de Marque de Madagascar
617-1-1-1-07	Multiplier les actions de promotion de l'image de marque du pays
617-1-1-1-08	Prospecter de nouveaux marchés et partenariats économiques et commerciaux à l'extérieur par le biais de Représentation extérieures de Madagascar
617-1-1-09	Faciliter les actions nationales de prospections de marchés et de nouveaux partenariats économiques et commerciaux à l'extérieur
617-1-1-10	Soutenir la promotion des produits malagasy à l'extérieur
617-1-1-11	Soutenir les actions de promotion du tourisme à l'extérieur
617-1-1-12	Développer de nouvelles formes de partenariat économique aussi bien sud-sud, triangulaire que des alliances économiques
617-1-1-13	Inciter les opérateurs économiques à investir à Madagascar
617-1-1-14	Dynamiser les liens de coopération économique et commerciale avec les institutions publiques et privées internationales
617-1-1-15	Soutenir la promotion de l'économie bleue et maritime
617-1-1-16	Identifier des opportunités de partenariats économique et commercial dans le cadre des organisations de coopération régionales, sous-régionales et multilatérales
617-1-1-17	Soutenir des thématiques connexes au développement
617-1-1-18	Diversifier les modalités de partenariat dans le cadre des ODDs
617-1-1-19	Organiser des Fora bisannuels sur la Coopération pour le Développement
617-1-1-20	Mobiliser de nouveaux partenaires et acteurs pour le développement
617-1-1-21	Elaborer des revues d'information semestrielles
617-1-1-22	Elaborer une politique nationale de mobilisation du partenariat mondial pour le développement (hors APD)
617-1-1-23	Gérer et exploiter les bases de données
617-1-1-24	Elaborer un rapport annuel sur les Priorités de Développement
617-1-1-25	T03 Promotion de l'image de marque - nation branding-
617-1-1-26	T04 Appui à la promotion des produits de Madagascar
617-1-1-27	Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

006 Administration et Coordination

006-1 INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE

006-1-1 ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE

006-1-1-1 ADMINISTRATION REDEVABLE ET EFFICIENTE
--

ADMINISTRAT	TION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE	
006-1-1-1-01	T01 Célébration du 60 ème anniversaire de la diplomatie malagasy	
006-1-1-1-02	Projet du SECD	
006-1-1-1-03	Maximiser la gestion informatisée des ressources humaines pour une bonne gouvernance du capital humain	ł
006-1-1-1-04	AUTHENTIFIER DES ACTES ADMINISTRATIFS ET/OU DES DOCUMENTS	
006-1-1-1-05	Délivrer des autorisations de survol, d'escale, de ports d'armes, de matériels de communiation et de fréquence	
006-1-1-1-06	Délivrer de passeports de service aux agents de l'Etat Malagasy missionnaires	
006-1-1-1-07	Délivrer de passeports diplomatiques aux ayants-droits	
006-1-1-1-08	Elaborer des standards de service	
006-1-1-1-09	Appliquer les standards de service nationaux et internes	
006-1-1-1-10	Effectuer le suivi et l'évaluation périodiques des activités des services centraux et extérieurs du Minis	stère
006-1-1-11	ELABORER LES PLANS D'ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	
006-1-1-12	Mettre en cohérence les programmes et le plan de travail du MAE avec les documents stratégiques nationaux et les agendas internationaux	
006-1-1-1-13	Opérationnaliser l'Unité de veille stratégique	
006-1-1-1-14	Mettre en place une base de données des Traités et des textes régissant les relations extérieures de Madagascar en vigueur Emettre des avis juridiques au titre de la législation intéressant le Ministère	,
006-1-1-1-16	Effectuer des études en matière de législations nationales et internationales	
006-1-1-1-17	Participer aux travaux d'envergure internationale en matière d'affaires juridiques et/ou contentieux	
006-1-1-1-18	Traiter des litiges opposant le Ministère à des tiers	
006-1-1-1-19	Informer le public sur les Traités et dispositions législatives et règlementaires en vigueur	
006-1-1-1-20	Gérer la base de données des interdictions d'entrée et de sortie du territoire de Madagascar	
006-1-1-1-21	Coordonner l'entraide judiciaire	
006-1-1-1-22	Moderniser le système d'archivage du Ministère des Affaires étrangères	
006-1-1-1-23	Numériser la gestion des courriers	
006-1-1-1-24	Renforcer la cyberdéfense du Ministère des Affaires étrangères	
006-1-1-1-25	Concevoir et mettre en place un site internet uniforme, dynamique et intéractif	
006-1-1-1-26	Assurer la présence active du Ministère sur les réseaux sociaux	
006-1-1-1-27	Maintenir le parc informatique du Ministère	
006-1-1-1-28	Mettre en place un système de communication intranet entre le Département central et les REPEX	
006-1-1-1-29	Dématérialiser le fonctionnement du Ministère des Affaires étrangères	
006-1-1-1-30	Elaborer un plan de développement et d'acquisition de logiciels, de matériels informatiques et de télécommunications du Ministère	
006-1-1-1-31	Publier des revues et magazines	
006-1-1-1-32 006-1-1-1-33	Etablir la priorisation des besoins du Ministère	
006-1-1-1-34	Régulariser les arriérés de paiement (Loyer, frais médocaux, Eau et Eléctricité, Assurance) Régulariser les arriérés de paiement relatif au patrimoine et au fonctionnement des Repex	
006-1-1-1-35	Mettre en place une plateforme de gestion de base de données des ressources du Ministère	
006-1-1-1-36	Assurer la sécurité des personnes et du patrimoine du Ministère	
006-1-1-1-37	Appliquer de manière effective un plan de carrière pour les agents	
006-1-1-1-38	Faire bénéficier les agents du Ministère des Affaires étrangères et des autres Institutions publiques e	o#
006-1-1-1-39	privées de différentes formations à l'international Mettre en œuvre un plan de formation continue des agents	
006-1-1-1-40	Nouer des partenariats avec des instituts de formation nationaux et étrangers	
006-1-1-1-41	Gérer les actes administratifs relatifs à la carrière des agents du Ministère	
006-1-1-1-42	Organiser et participer aux activités sportives et culturelles	
006-1-1-1-43	Organiser des journées de reboisement avec le corps diplomatique	
006-1-1-1-44	Assurer le suivi de la santé maternelle et infantile	
006-1-1-1-45	Accroitre la fréquentation de la crèche "Dieudonné" du Ministère	
006-1-1-1-46	EVALUER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
006-1-1-1-47	Numériser les archives et les documents du MAE	
006-1-1-1-48	Etablir un Rapport d'exécution budgetaire du Ministère	
		Pag

Affaires ETRANGERES Administration et Coordination 006-1-1-1-40 salisir une activitAssister les SOA et REPEX dans la gestion budgétaire projet 006-1-1-1-50 participer aux un définerants valurous interministratibles 006-1-1-1-51 participer aux un définerants valurous interministratibles 006-1-1-1-52 Honorer les empagements de l'Este maleigasy (contribution, visite de courtoisie) 006-1-1-1-52 Honorer les empagements de l'Este maleigasy (contribution, visite de courtoisie) 006-1-1-1-55 Reinforcement de capacités matérielles et humaines du Département des Affaires Etrangéres 006-1-1-1-56 Reinforcement de capacités matérielles et humaines du Département des Affaires Errangéres 006-1-1-1-57 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES 006-1-1-1-59 Appliquer les saindrais de senuice matérielles et humaines du Département des Affaires Errangéres 006-1-1-1-59 Appliquer les saindrais de senuice matérielles et humaines du Département des Affaires Errangéres 006-1-1-1-1-59 Appliquer les saindrais de senuice matérielles et humaines du Département des Affaires Errangéres 006-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-	4.4				
Maintain Confidential Confiden	11			SETRANGERES	
006-1-1-1-40 006-1-1-1-50 Disable une actividassister les SOA et REPEX dans la gisation budgetairee projet - 006-1-1-1-50 Disable une projection et planification budgetaire du Ministère 006-1-1-1-52 Disable une projection et planification budgetaire du Ministère 006-1-1-1-52 Disable 1-1-52 Disable 1-1-53 Disable 1-1-54 Disable 1-1-54 Disable 1-1-55					
06-1-1-50 Description of planification budgetaire du Ministèrie 066-1-1-51 Description of planification budgetaire du Ministèrie 066-1-1-1-51 Description of the court of the	006	Administra	ition et Coordina		
006-1-1-161 participer aux différentes réunions interministérielles 006-1-1-162 Horoure les emigliairents de l'Etet malagaire) (contribution, visite de œutroble) 006-1-1-163 Assure l'approvisionnement en médicaments de première nécessié, de soin d'urgence et de petits matériels médicaux. 006-1-1-165 Renforcement de capacité organisationnelle de Madagascar dans l'organisation des événements internationaux. 006-1-1-165 Renforcement de capacité organisationnelle de Madagascar dans l'organisation des événements internationaux. 006-1-1-165 Appliquer les standards de service realionaux et interne 006-1-1-165 Appliquer les standards de service realionaux et interne 006-1-1-165 Evaluer la performance des services 006-1-1-167 Evaluer la performance des services 006-1-1-167 VELLER AN LESS MANUELS DE PROCEDURES 006-1-1-167 VELLER AN LESS MANUELS DE PROCEDURES 006-1-1-167 VELLER AN LESS MANUELS DE PROCEDURES 006-1-1-167 VELLER AN LESS FROMENTAIN ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX. 006-1-1-167 VELLER AN LESS FROMENTAIN ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX. 006-1-1-168 VELLER AN LESS FROMENTAIN ES RELATIONS MATERIAL TIONALES, CHARTE de SERVICE, MOSTITUTION SERVICE, TEXTES ET LOIS EN WIGUELR (PROCEDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DECRETS RÉGISSANT LES RELATIONS MATERIAL TIONALES, CHARTE des SERVICE, MOSTITUTION SERVICE, TEXTES ET LOIS EN WIGUELR (PROCEDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DECRETS RÉGISSANT LES RELATIONS MATERIAL TIONALES, CHARTE des SERVICE, MOSTITUTION SERVICE, TEXTE RENNOURE, ET C.J. AU SEMB DUI MEET VIS-4-VIS DES AUTRES AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE EN PLACE UNE UNITE DINTÉLLIGENCE GEOSTRAT RÉGIQUE ET MANCIÈRE, ET C.J. AU SEMB DUI MEET VIS-4-VIS DES AUTRES AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT DOCE-12-103 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET DU MEI-12-103 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET DU MINISTÈRE 006-12-107 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET DU MINISTÈRE 006-13-108 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES MUMAINES B					
006-1-1-1-52 Assurer l'approvisionnement en médicaments de première nécessié, de soin d'urgence et de petits maisgrasy (contribution, visite de courtoisie) 006-1-1-1-54 Prodiguer des soins aux agents et apants-droit 006-1-1-1-55 Renforcement de paperités mainteine du paperités mainteine de paperités mainteine de paperités mainteine de paperités mainteine de paperités mainteine du paperités mainteine de paperités mainteine de l'appartement des Affaires Etrangères 006-1-1-1-56 Renforcement et amélitration de la capacité organisationnelle de Madagascar dans l'organisation des devienements internationaux et interne 006-1-1-1-59 Etablorer DES MANUELS DE PROCEDURES 006-1-1-1-59 Ceuteur la parformance des service nationaux et interne 006-1-1-1-59 Couteur la parformance des services autoriaux et interne 006-1-1-1-59 Couteur la parformance des services autoriaux et interne 006-1-1-1-59 Couteur la parformance des services autoriaux et interne 006-1-1-1-59 Couteur la parformance des services autoriaux et interne 006-1-1-1-60 ASSURER LA COHÉRENCE DES PROCEDURES 006-1-1-1-61 VELLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VICUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES. 1.05 ET DECRETS RÉGISSANT LES RELATIONS MITTERNATIVONAUX SUR S'AUTRES NEATHEMENT LES RELATIONS MITTERNATIVES. CHARTE DE SERVICE. 1.05 ET DECRETS RÉGISSANT LES RELATIONS MITTERNATIVES PROFÉDIALES PROFÉDIALES DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT 006-1-2-1-10 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE 006-1-2-1-10 NUMÉRISER LES RESOURCES MATÉRIELLES 006-1-2-1-10 NUMÉRISER LES REVUES ET MAGAZINES 006-1-2-1-10 PARTAMONIO DE MINISTÈRE 006-1-2-1-10 PARTAMONIO DES REVUES ET MAGAZINES 006-1-3-1-10 PARTAMONIO DES REVUES ET MAGAZINES 006-1-3-1-10 PARTAMONIO DES REVUES ET MAGAZINES 006-1-3-1-10 PARTAMONIO DE				006-1-1-1-50	Etablir une projection et planification budgétaire du Ministère
006-1-1-1-53 Assurer Trapprovisionement on médicaments de première nécessié, de soin d'urgence el de peills manifelles de fundicaux 006-1-1-1-54 Prodiguer des soins aux agents et ayants-droit 006-1-1-1-55 Renforsement de capacitais matérielles et humaines du Département des Affaires Errangères 006-1-1-1-57 Endorsement de médication de la apacité organisationnelle de Madagascar dans forgenisation des événements internationaux 006-1-1-1-57 ELABORER ESS MANUELS DE PROCÉDURES 006-1-1-1-58 Appliquer les standants de service nationaux et interne 006-1-1-1-69 EVeluir la pardemance des services 006-1-1-1-69 ASSURER LA CONÉRENCE DES PROGRAMINS ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DEFINATION DE LES AGENDAS INTERNATIONAUX 006-1-1-1-61 006-1-1-61 006-1-1-61 006-1-1-62 006-1-1-61 006-1-1-62 OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES 006-1-2-10 006-1-2-101 MUMÉRISER LA SECURITÉ DES TRATÉGIQUE ET METITRE EN PLACE UNE UNITÉ DINTÉLLIGENCE GEOSTRATÉGIQUE ET CONMINUE 006-1-2-101 006-1-2-1-01 006-1-2-1-01 MUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT 006-1-2-1-04 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES 006-1-2-1-05 006-1-2-1-05 METITRE EN PLACE UN PLAN DE DE COMMENTS DU MAE 006-1-2-1-05 006-1-2-1-06 METITRE EN PLACE UN PLAN DE DE COMMENTS DU MAE 006-1-2-1-06 006-1-2-1-07 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES 006-1-2-1-06 METITRE EN PLACE UN PLAN DE DE COMMENTS DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT 006-1-2-1-07 006-1-2-1-07 METITRE EN PLACE UN PLAN DE DE COMMENTS DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUES ET DE TELECOMMUNICATION INTRANET ET INTERNET 006-1-2-1-06 006-1-2-1-07 METITRE EN PLACE UN PLAN DE DE COMMENTS DU MAE DE DE DAVINGUE DE DA				006-1-1-1-51	participer aux différentes réunions interministérielles
mathriels in-decaux Oct-1-1-54 Prodiguer of a sorins aux agents et syants-droit Oct-1-1-1-55 Renforcement de capacides matérielles et humaines du Département des Affaires Etrangères Oct-1-1-1-56 Renforcement de capacides matérielles et humaines du Département des Affaires Etrangères Oct-1-1-1-56 Renforcement de matérielles et humaines du Département des Affaires Etrangères Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de la capacide organisationnelle de Madagascar dans forganisation des devienements internationaux Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de service nationaux et interne Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de service nationaux et interne Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de service nationaux et interne Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de service nationaux et interne Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de service nationaux et interne Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de service nationaux et interne Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de service nationaux et interne Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de service nationaux et interne Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de service nationaux et interne Oct-1-1-1-56 Oct-1-1-1-56 Applique he sainaderd de service nationaux et interne Oct-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1				006-1-1-1-52	Honorer les engagements de l'Etat malagasy (contribution, visite de courtoisie)
006-1-1-1-55 Renforcement de capacités matérielles et humaines du Département des Affaires Etrangères 006-1-1-1-56 Renforcement et amélioration de la capacité organisationnelle de Madagascar dans forganisation des évérenness internationaux 006-1-1-1-57 LEABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES 006-1-1-1-58 Applique he slandards de service nationaux et interne 006-1-1-1-59 Evaluer la performance des services nationaux et interne 006-1-1-1-59 DOGLINETIS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAIS INTERNATIONAUX 006-1-1-1-61 SELLER AU RESPECT DES PROCEDURES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, STANDARD DE SERVICE, TEXTE ET LOS DE VIGUEIR PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, STANDARD DE SERVICE, TEXTE ET LOS DE VIGUEIR PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-A-VIS DES AUTRES INSTITUTION 006-1-1-1-62 ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTÉLLIGENCE GESTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE 006-1-2-10 O06-1-2-10 O06-1-2-10 O06-1-2-10 O06-1-2-10 MAÉTISER LA SECURITÉ DES PERSONNES ET DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT 006-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UN SYSTÉME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET 006-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UN SYSTÉME DE COMMUNICATION DE MAS DE DONNÉES DES RESSOURCES DUMINISTÈRE 006-1-2-1-04 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES 006-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UN SYSTÉME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DUMINISTÈRE 006-1-3-11 O06-1-3-11 O06-1-3-10 O06				006-1-1-1-53	
006-1-1-1-56 Renforcement et annéloration de la capacité organisationnelle de Madagascar dans l'organisation des événements internationature d'événements internationature d'événements internationature d'événements internationature d'événements internationature d'événements internationature d'événements par d'événements internationature d'événements par d'événements par d'événements au performance des services 006-1-1-1-69 ASSURER LA COUÉSENICE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRAT ÉGOIDES EN TOUGNES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRAT ÉGOIDES EN TESTE ET LOIS EN VIQUELLE (PROCEDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET POÈCHETS RESCESSANT LES RELATIONS INTERNALES CHARITE DES SERVICES. STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-A-VIS DES AUTRES NISTITUTION 006-1-1-40 OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES 006-1-2-1 DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT D'OCH-2-1-01 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE 006-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UN SYSTÉME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET 006-1-2-1-04 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-2-1-06 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-2-1-06 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-3-1-07 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-3-1-07 OFTIMISER LA GESTION DES NESSOURCES MUME PLATEFORME DE GESTION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATION DE SE TIE ELÉCONMUNICATION DU MINISTÈRE 006-1-3-1-07 OFTIMISER LA GESTION DES NESSOURCES MUME PLATEFORME DE GESTION DE BONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-3-1-07 OFTIMISER LA GESTION DES NESSOURCES MUME PLATE PLACE DE SERVE DE PLACE PLACE PLACE PLACE PLACE PLACE PLACE PLACE PLA				006-1-1-1-54	Prodiguer des soins aux agents et ayants-droit
Constitution C				006-1-1-1-55	Renforcement de capacités matérielles et humaines du Département des Affaires Etrangères
006-1-11-59 Appliquer les standards de service nationaux et interne 006-1-11-159 Evaluer la performance des services 006-1-11-60 ASSURER LA COMÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES 006-1-11-61 VEILLE AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCORETS REGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, ETXTE FILANDEIS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, ETXTE FILANDEIS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, ETXTE FILANDEIS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, ETXTE FILANDEIS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, ETXTE FILANDEIS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, ETXTE FILANDEIS, AUX SIND EN DU MAE UNITÉ DINTÉLLIGENCE GEOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE 006-1-2-10 DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT 006-1-2-1-01 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE 006-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UNS YSTÉMAE DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE 006-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UNS YSTÉMAE DE COMMUNICATION DE LORIGIELS, DE MATÈRIELS 006-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNS YSTÉMAE DE COMMUNICATION DE LORIGIELS, DE MATÈRIELS 006-1-2-1-06 METTRE EN PLACE UNS PERSONNES ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÈRIELS 006-1-3-1-01 ADMINISTERATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE 006-1-3-1-01 GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE 006-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-04 GESTION DES MOSENNES EN DEL L'ES EMPRENDARIE DE L'ES ENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES 006-1-4-1-01 HONORER LES EFFECTIES 006-1-4-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES 006-1-4-1-02 RÉGOLARISER LES ARRIÈRÉS DE PAILEMENT (L'OYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE] 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR UN REPROJECT				006-1-1-1-56	
006-1-1-1-59 106-1-1-1-59 106-1-1-1-59 106-1-1-1-50 106-1-2-1 106-1-2-1 106-1-2-1 106-1-2-1 106-1-2-1 106-1-2-1 106-1-2-1 106-1-2-1-01 106-1-2-1-01 106-1-2-1-02 106-1-2-1-03 106-1-2-1-03 106-1-2-1-04 106-1-2-1-04 106-1-2-1-05 106-1-2-1-05 106-1-2-1-05 106-1-2-1-06 106-1-2-1-06 106-1-2-1-07 106-1-2-1-07 106-1-2-1-08 106-1-2-1-09 106-1-2-1				006-1-1-1-57	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES
006-1-1-1-60 ASSURER LA COMÉRINCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRATEGUEDES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX COMENTA STRATEGUES INATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX COMENTA STRATEGUES INATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX COMENTA STRATEGUES ET LOIS EN VIGUEM (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCRET S RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONAUX EN DU MAE ET VISA-VIS DES AUTRES MISTITUTION 006-1-1-1-62 OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES OCCIMENTS EN PLACE UNE UNITÉ DINTÉLLIGENCE GEOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE 006-1-2-10 ONG-1-2-1-01 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT 006-1-2-1-02 ONG-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UNS SYSTÉME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET 006-1-2-1-04 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES 006-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-2-1-05 ONG-1-2-1-06 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-2-1-06 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-3-1 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE OBE-1-3-1 GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE 006-1-3-1-01 ONE-1-3-1-01 ONE-1-3-1-01 ONE-1-3-1-02 ONE-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SEMINISTE DE REFLEXION DU MAE ONE-1-3-1-01 ONE ASSUMBLE SUS DU SEMINISME DE REFLEXION DU MAE ONE-1-4-1-01 ONE BONNE GOUVERNAME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES EFFECTIFS ONE-1-4-1-02 ONE-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE ONE-1-4-1-04 FERNORCEMENT ET AMÉLIORATION DE L'ETAT MALLAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISE, ASSUMANCE) ONE-1-4-1-04 ONE-1-4-1-05 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE ONE-1-4-1-06 ONE-1-4-1-06 ETABLIR UN PROPORT D'EXÈCUTION BUDGETAIRE DU MIN				006-1-1-1-58	Appliquer les standards de service nationaux et interne
DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX 1006-1-1-1-61 1006-1-1-1-61 1006-1-1-1-61 1006-1-1-1-61 1006-1-1-1-61 1006-1-1-1-61 1006-1-1-1-62 1006-1-1-1-62 1006-1-1-1-62 1006-1-2-1 1006-1-2-1 1006-1-2-1 1006-1-2-1 1006-1-2-1 1006-1-2-1 1006-1-2-1 1006-1-2-1-01 1006-1-2-1-01 1006-1-2-1-01 1006-1-2-1-01 1006-1-2-1-02 1006-1-2-1-02 1006-1-2-1-03 1006-1-2-1-05 1006-1-2-1-05 1006-1-2-1-05 1006-1-2-1-06 1006-1-2				006-1-1-1-59	Evaluer la performance des services
LOIS ET DÉCRIETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTÉ DE SERVICE, STANDARD DE SERV				006-1-1-1-60	
O06-1-2-10 OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES O06-1-2-11 DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT O06-1-2-1-01 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE O06-1-2-1-02 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE O06-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET O06-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE O06-1-2-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÈRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE O06-1-3-1 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE O06-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN INSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE O06-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE O06-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE O06-1-4-10 HONDRER LES EFFECTIFS O06-1-4-10 HONDRER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, ASSURANCE) O06-1-4-1-04 REGULARISER LES ARRIÈRES DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) O06-1-4-1-04 REPROFECTION ET PLANIFICATION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE O06-1-4-1-04 REPROFECTION ET PLANIFICATION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE O06-1-4-1-05 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE O06-1-4-1-06 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE O06-1-4-1-06 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE O06-1-4-1-06 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE				006-1-1-1-61	LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES
006-1-2-1-01 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE 006-1-2-1-02 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE 006-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET 006-1-2-1-04 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES 006-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES 006-1-2-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVEL OPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS NOFORMATIQUES ET DE TELÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE 006-1-3 CAMPÉTITIVE 006-1-3-1-01 APPLIQUES ET DE TELÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE 006-1-3-1-01 APPLIQUE LA POLITIQUE DE GESTION DE CAPRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE REFLEXION DU MAE 006-1-3-1-04 BESTION DES MOYENS FINANCIERS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, ASSURANCE) 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÈRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLAINIFICATION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-05 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLAINIFICATION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-05 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-1-1-62	
006-1-2-1-01 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE 006-1-2-1-02 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE 006-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET 006-1-2-1-04 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES 006-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-2-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE 006-1-3-1 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE 006-1-3-1 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATION DU MAE MOMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES BOYENS FINANCIERS 006-1-4-1-01 HONORER LES SINANCIERS 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFOCCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION OF COMPETANTE DE MINISTÈRE 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE		006-1-2	OPTIMISER L		
006-1-2-1-02 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE 006-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET 006-1-2-1-04 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES 006-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-2-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE 006-1-3-11 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE 006-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4-1-04 GERER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS 006-1-4-1-01 HONDER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION DUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLICRATION DE LA CAPACITÉ DES MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DES ZEVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI 0) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE			006-1-2-1	DOCUMENTS	RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT
006-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET 006-1-2-1-04 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES 006-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-2-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE 006-1-3-1 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE 006-1-3-1 GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE 006-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENT ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, ASSURANCE) 006-1-4-1-04 REGULARISER LES ARRIÈRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION O) 006-1-4-1-05 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-2-1-01	NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE
006-12-1-04 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES 006-12-1-05 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-2-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE 006-1-3 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE 006-1-3-1 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE 006-1-3-1 OF APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE GOUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATION DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE O06-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4 RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE DE COURS EX-CONVENTIOI O) 06-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE D'ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE				006-1-2-1-02	ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
006-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE 006-1-2-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVEL OPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE 006-1-3-1 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE 006-1-3-1 GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE 006-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATION DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI 0) 0 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-2-1-03	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET
DU MINISTÈRE 1006-1-2-1-06 ELABORRE UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE 1006-1-3 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE 006-1-3-1 GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE 1006-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 1006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 1006-1-3-1-04 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATION DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 1006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 1006-1-4-1 IN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 1006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, ASSURANCE) 1006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 1006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI O) 1006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 1006-1-4-1-06 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE				006-1-2-1-04	PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES
NFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE 006-1-3-1 GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE 006-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATION DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-2-1-05	
COMPÉTITIVE 006-1-3-1 GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE 006-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-04 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATION DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, ASSURANCE) 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI 0) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-2-1-06	
006-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATION DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4-1 RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE		006-1-3	COMPÉTITIVE		DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET
CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATION DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, ASSURANCE) 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI O) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE			006-1-3-1	GESTION AD	MINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE
POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE 006-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATION DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, ASSURANCE) 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-3-1-01	
DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS 006-1-4 RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI 0) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE				006-1-3-1-02	POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE
006-1-4-1 RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION 0) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-3-1-03	DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE
UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI 0) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE					
006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE, 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI 0) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE		006-1-4			
006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI 0) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE			006-1-4-1	UN BUDGET	PROGRAMME ETABLI ET APPLIQUE
ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI O) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-4-1-01	HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE)
006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTIOI 0) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-4-1-02	
DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION 0) 006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-4-1-03	ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE
006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE				006-1-4-1-04	DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION
				006-1-4-1-05	ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE
006-1-4-1-07 ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE				006-1-4-1-06	ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE
				006-1-4-1-07	ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

601 Diplomatie et Coopération

601-1 OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR

601-1-1 RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES

601-1-1-1 COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

601-1-1-1-01	Conclure des projets de coopération bilatéraux
601-1-1-1-02	Assurer la bonne gestion des ressources humaines dans les Représentations extérieures
601-1-1-1-03	Identifier les accords internationaux pouvant intéresser Madagascar
601-1-1-1-04	Exploiter les dispositions des Traités au profit du développement de Madagascar
601-1-1-05	Evaluer la pertinence des projets d'accords en cours de négociation ainsi que des accords et conventions multilatérales, régionales et bilatérales en vigueur
601-1-1-1-06	Déterminer les positions nationales relatives aux questions onusiennes, continentales et/ou régionales
601-1-1-1-07	Participer et/ou organiser des réunions ayant trait à l'élaboration, la négociation, ou la signature, ou la ratification de traité
601-1-1-1-08	Elaborer les dossiers-pays sur l'état de la coopération
601-1-1-1-09	Négocier et conclure de nouveaux traités conformément aux intérêts de Madagascar
601-1-1-1-10	Soumettre des requêtes de financement et/ou d'assistance techniques aux partenaires techniques et financiers internationaux
601-1-1-11	Suivre la mise en œuvre au niveau national des projets et des programmes issus des organisations internationales, régionales et des fora
601-1-1-12	Suivre la mise en œuvre des décisions et recommandations issues des réunions internationales
601-1-1-13	Coordonner la participation des agents de l'Etat aux opérations de maintien de la paix dans les organisations internationales
601-1-1-1-14	Accueillir et/ou organiser des réunions ou autres événements internationaux à Madagascar
601-1-1-15	Mobiliser les financements extérieurs de projets de développement socio-économiques (prêts, dons, PPP)
601-1-1-16	Participer activement aux réunions statutaires, extraordinaires et stratégiques des organisations internationales, régionales et des foras
601-1-1-17	Organiser des réunions préparatoires nationales systématiques avec les représentants des Ministères techniques avant chaque réunion internationale
601-1-1-1-18	Produire des documents techniques des réunions et rencontres internationales
601-1-1-1-19	Produire des discours et éléments de langage aux délégations représentant Madagascar sur la scène internationale
601-1-1-1-20	Représenter Madagascar aux réunions et ateliers techniques internationales
601-1-1-1-21	Suivre la mise en œuvre des conventions internationales et l'application effective des recommandations des organisations internationales et régionales
601-1-1-1-22	Diffuser et publier les documents ainsi que les rapports initiaux et périodiques
601-1-1-1-23	Accroître la présence de Madagascar dans des postes électifs dans les instances internationales
601-1-1-1-24	Augmenter le nombre de candidatures malgaches soumises dans les organisations internationales
601-1-1-25	Célébrer la fête nationale dans toutes les Représentations extérieures
601-1-1-1-26	Appuyer les cérémonials dans les affaires d'Etat
601-1-1-27	Assurer la représentation de Madagascar aux fêtes nationales des pays de juridiction
601-1-1-1-28	Célébrer les journées internationales, les événements commémoratifs internationaux et/ou rentrant dans le cadre de célébration des anniversaires de l'établissement des relations diplomatiques avec les pays partenaires
601-1-1-1-29	Gérer les bases de données sur la diaspora
601-1-1-1-30	Entreprendre une campagne de profilage et de recensement de la diaspora
601-1-1-1-31	Etablir un rapport annuel sur la diaspora
601-1-1-1-32	Elaborer des revues d'information semestrielles
601-1-1-33	Elaborer une politique nationale d'engagement de la diaspora
601-1-1-1-34	Réaliser, participer et/ou soutenir des projets, initiatives, et activités de mobilisation de la diaspora
601-1-1-35	Organiser des Fora bisanuels de la diaspora
601-1-1-1-36	Lancer le projet Jeunes volontaires de la diaspora
601-1-1-1-37	Gérer l'état civil des ressortissants malagasy à l'étranger
601-1-1-1-38	Renforcer les capacités des Représentations extérieures de Madagascar en matière de gestion des affaires consulaires
601-1-1-1-39	Organiser des conférences consulaires
601-1-1-1-40	Entreprendre des visites consulaires
601-1-1-1-41	Appuyer et protéger les Malagasy à l'extérieur en difficulté
601-1-1-1-42	Elaborer et conclure des accords bilatéraux de travail avec les pays de destination des travailleurs migrants malagasy

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

601 Diplomatie et Coopération

601-1-1-1-43	Etablir des MoU avec les pays tiers pour l'assistance des ressortissants dans les pays sans REPEX
601-1-1-1-44	Prospecter des partenariats en matière de migration du travail et de mobilisation de la diaspora
601-1-1-1-45	Mettre en place des centres d'enrôlement au niveau des REPEX
601-1-1-1-46	Participer aux travaux interministériels inhérents à l'adoption internationale
601-1-1-1-47	Contribuer à l'aboutissement des procédures d'adoption internationale
601-1-1-1-48	Traiter les dossiers d'agrément, de présentation des lettres de créance et de lettres de cabinet
601-1-1-1-49	Faciliter les missions des hautes personnalités et/ou des missionnaires malagasy à l'étranger
601-1-1-1-50	Faciliter les visites des hautes personnalités étrangères de passage à Madagascar
601-1-1-51	Concevoir aux fonctionnaires internationaux des cartes de détaxation modernes avec photo et infalsifiables
601-1-1-52	Délivrer des autorisations de vente et de mise à la consommation
601-1-1-53	Établir un procès-verbal d'annulation d'immatriculation en plaque verte
601-1-1-54	Délivrer des immatriculations en plaques vertes
601-1-1-55	Assister les chancelleries étrangères établies à Madagascar
601-1-1-56	Préparer les dossiers techniques lors des visites officielles ou lors de réception des visites des pays partenaires
601-1-1-57	Préparer les visites officielles des dignitaires malagasy dans les pays partenaires et des dignitaires étrangers accueillis à Madagascar
601-1-1-1-58	Organiser et/ou participer aux réunions des commissions mixtes et/ou de consultations politiques à Madagascar et à l'extérieur
601-1-1-1-59	Participer aux rencontres bilatérales officielles ou en marge à Madagascar et à l'étranger
601-1-1-1-60	Organiser et/ou participer aux activités culturelles de redynamisation des relations bilatérales
601-1-1-1-61	Négocier et conclure des accords cadre de coopération et/ou sectoriels hors projet
601-1-1-1-62	Appuyer les autres Départements et autres acteurs nationaux dans la soumission de leur requête de financement et/ou d'assistance technique
601-1-1-63	Ouvrir de nouveaux Ambassades ou Consulats généraux
601-1-1-1-64	Redéployer stratégiquement le réseau diplomatique et consulaires malagasy
601-1-1-1-65	Nouer de nouvelles relations diplomatiques
601-1-1-1-66	Actualiser des textes régissant les attributions des consuls honoraires et/ou généraux
601-1-1-1-67	Dynamiser le réseau des consuls honoraires
601-1-1-68	Coordonner les actions interministérielles et les initiatives en matière de partenariat international
601-1-1-1-69	Créer et/ou redynamiser les structures nationales de coordination et de suivi des engagements internationaux de Madagascar
601-1-1-70	Soutenir les Départements ministériels techniques/institutions nationaux dans leurs actions à l'international
601-1-1-1-71	Concevoir des manuels de bonnes pratiques de partenariat international
601-1-1-72	Stimuler les initiatives sur le partenariat international et les projets de développement
601-1-1-73	Mener des actions de diplomatie publique à l'échelle nationale et internationale
601-1-1-74	Organiser des cérémonies officielles
601-1-1-75	Publier et diffuser les Avis de Vacances des Postes
601-1-1-76	Mener des actions de lobbying afin d'appuyer les candidatures nationales dans les instances nationales
601-1-1-1-77	Concevoir, mener et coordonner les actions de lobbying pour la défense des intérêts de Madagascar
601-1-1-1-78	Recenser les postes politiques et techniques pertinents à pourvoir à l'international
601-1-1-1-79	les visites des hautes personnalités étrangères de passage à Madagascar ¹²
601-1-1-1-80	Mettre à jour la base de données de candidatures malagasy
601-1-1-1-81	Assurer le paiement des dépenses obligatoires et incompressible au sein des REPEX
601-1-1-1-82	Assurer les soins médicaux des Agents dans les Représentations extérieures
601-1-1-1-83	Délivrer des attestations de destination (mode MIDAC) et des attestations de destination pour détaxation
601-1-1-1-84	CONSTRUCTION, ACQUISITION, RÉHABILITATION, AMÉNAGEMENTET ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0)
601-1-1-1-85	Mise en place des vitrines de Madagascar dans toutes les REPEX
601-1-1-1-86	Organisation de cérémonial
601-1-1-1-87	HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR
601-1-1-1-88	DYNAMISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
601-1-1-1-89	DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL
601-1-1-1-90	Relations bilatérales développées
601-1-1-1-91	Renforcement des relations bilatérales

MINISTER	E DES AFFAIRE	ES ETRANGÈRES	
AFFAIRES	ETRANGERES		
Diplomatie	et Coopération	1	
		601-1-1-1-92	PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT
		601-1-1-1-93	METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATION ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX
		601-1-1-1-94	ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR
		601-1-1-1-95	NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
		601-1-1-1-96	ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES (QUOTA POSTES)
		601-1-1-1-97	SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER L INITIATIVES INTERNATIONALES
601-1-2	COORDONN		TÉRIEURE DE L'ETAT
	601-1-2-1	ACTION EXTÉ	ÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE
		601-1-2-1-01	T02 Elargissement et redéploiement de réseau diplomatique de Madagascar
		601-1-2-1-02	METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATU EN TANT QUE PMA
		601-1-2-1-03	CONCEVOIR, MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
		601-1-2-1-04	SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À L'INTERNATIONAL
		601-1-2-1-05	CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR
		601-1-2-1-06	COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL
		601-1-2-1-07	CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
601-1-3	ASSEOIR UN	IE DIPLOMATIE É	ÉCONOMIQUE ACTIVE
	601-1-3-1	DIPLOMATIE	ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ
		601-1-3-1-01	OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES
		601-1-3-1-02	SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME
		601-1-3-1-03	METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES
		601-1-3-1-04	METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN PERSPECTIVE)
		601-1-3-1-05	MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS
			MOBILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRAUX

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	
11	MINISTÈ	RE DES AFFA	IRES ETRANGÈF	RES					
080	COOPER	ATION ET DE	VELOPPEMENT						
062	Administration Et Coordination								
	<u>062-1</u>	<u>Établir une administration respectant la bonne gouvernance</u>							
	062-1-1	Gérer ration	nellement les res	ssources et moyens					
		062-1-1-1	Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés						
			062-1-1-R1	Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	Pourcentage	75	100	100	
	062-1-2	Mener le pilo	otage stratégique	e de l'administration					
		062-1-2-1	Administration	on efficace et éfficiente					
			062-1-2-1-R1	Ratio efficacité et efficience sur	Pourcentage	75	100	100	

activités effectuées

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES							
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT							
617	Coopéra	Coopération internationale et développement économique						
	<u>617-1</u>	Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie						
	617-1-1	Optimiser les accords de partenariat économique						
		617-1-1-1	Partenariat ga	agnant-gagnant				
			617-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	Pourcentage	75	100	100

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2020	2021	2022
11	MINISTÈ	NISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES						
110	AFFAIRE	S ETRANGERES	S					
006	Administ	ration et Coordi	nation					
	<u>006-1</u>	<u>INSTAURER U</u>	N CADRE PRO	<u>PICE POUR UNE ADMINISTRAT</u>	<u>ION RESPECTANT LA BONNI</u>	<u> GOUVERN</u>	IANCE	
	006-1-1 ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE							
		006-1-1-1	ADMINISTRA'	TION REDEVABLE ET ÉFFICIEN	ITE			
			006-1-1-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	80	85	90
	006-1-2	OPTIMISER LA	A GESTION DES	S RESSOURCES MATÉRIELLES				
		006-1-2-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT					ENT
			006-1-2-1-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	1	1	1
	006-1-3	RATIONALISE COMPÉTITIVE		DES RESSOURCES HUMAINES	BASE D'UNE DIPLOMATIE D	YNAMIQUE	ET	
		006-1-3-1	GESTION ADI	MINISTRATIVE DU PERSONNEL	EFFICACE ET EFFICIENTE			
			006-1-3-1-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	250	300	350
	006-1-4	RATIONNALIS	ER LA GESTIO	N DES MOYENS FINANCIERS				
		006-1-4-1	UN BUDGET I	PROGRAMME ÉTABLI ET APPL	IQUÉ			

95

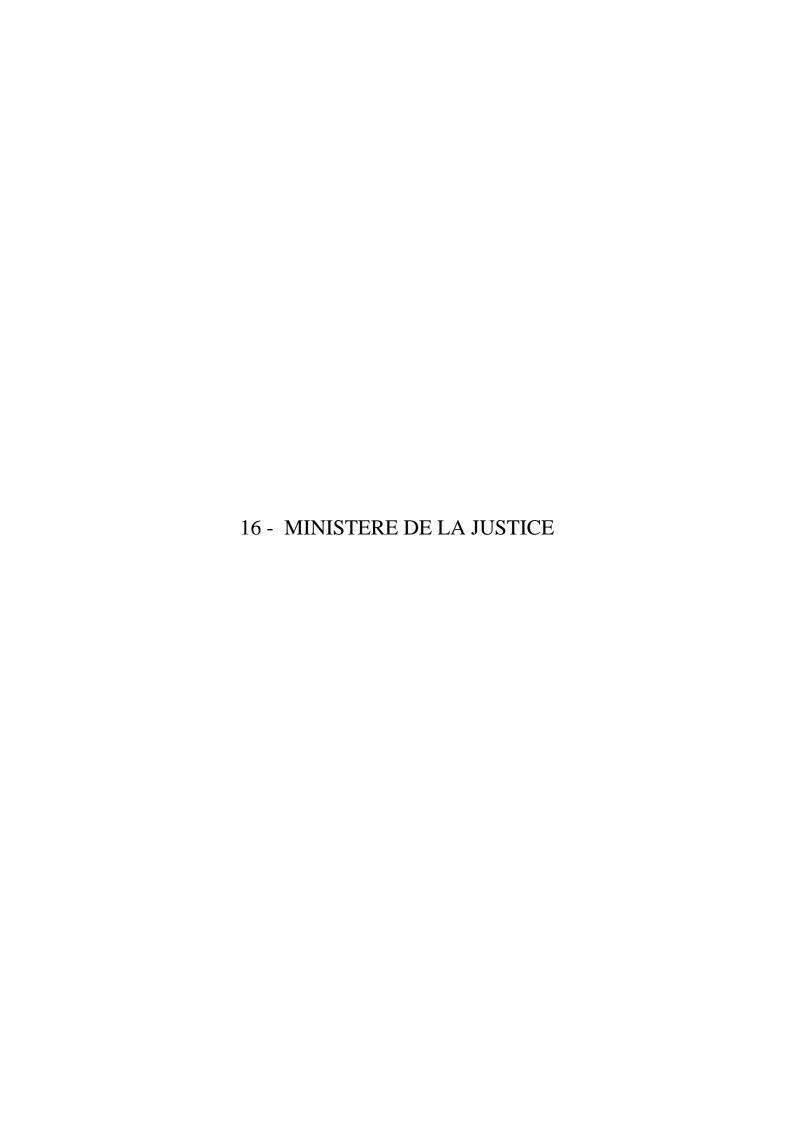
95

95

006-1-4-1-R1 Taux d' exécution budgétaire

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 110 **AFFAIRES ETRANGERES** 601 Diplomatie et Coopération OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR <u>601-1</u> RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES 601-1-1 **INTERNATIONALES** 601-1-1-1 COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE **DÉVELOPPEMENT DURABLE** Nombre de personnes 601-1-1-1-R1 NOMBRE 500 1000 1000 immatriculées aux REPEX 601-1-2 COORDONNER L'ACTION ÉXTÉRIEURE DE L'ETAT **ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE** 601-1-2-1 601-1-2-1-R1 Pourcentage des actions % 100 100 100 coordonnées ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE 601-1-3 DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ 601-1-3-1 Nombre de visites de haut niveau 15 20 20

reçues ou effectuées



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

6	MINISTÈR <u>E</u>	DE LA JUSTIO	CE			
60	JUSTICE					
12		tion et Coordir				
	<u>012-1</u>	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE				
	012-1-1	Bonne Gouv	vernance	ravail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la		
		012-1-1-1		logistique du Ministère de la Justice améliorée		
			012-1-1-01	T06 : NOUVEAU PROJET : "AMÉLIORATION DU PARC AUTOMOBILE DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE"		
			012-1-1-1-02	Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie		
		012-1-1-2	Travaux de c	onstruction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés		
			012-1-1-2-01	PIP 042 : PIP AUTONOME intitulé "Délocalisation du Ministère de la Justice : Construction/ Equipement"		
			012-1-1-2-02	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice		
		012-1-1-3	Implication d	es Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée		
			012-1-1-3-01	Amélioration des services de traitement sanitaire et soins médicaux en faveur des personnels de la Justice centrale		
			012-1-1-3-02	Renforcer l'indépendance de la Justice et des juges par l'amélioration de leurs capacités financières		
			012-1-1-3-03	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar".		
	012-1-2	METTRE LE		ECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE		
		012-1-2-1	VISIBILITÉ DI	ES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE		
			012-1-2-1-01	T04 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE		
			012-1-2-1-02	Assurer une communication dynamique des activités du Ministère de la Justice		
			012-1-2-1-03	POURSUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS		
			012 1 2 1 04	REGULIEREMENT) T05 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION DES JURIDICTIONS ET E-GOUVERNANCE"		
			012-1-2-1-04 012-1-2-1-05	"METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS		
			012-1-2-1-03	PUBLIQUES, APPUI ET ASSITANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,) "		
			012-1-2-1-06	ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
			012-1-2-1-07	ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE)		
		012-1-2-2	RENDEMENT	DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION		
			012-1-2-2-01	Assurer tous les travaux informatiques au niveau de la chancellerie		
			012-1-2-2-02	Déployer les nouveaux logiciels à l'usage des juridictions et des greffes		
			012-1-2-2-03	ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU, DÉVELOPPEMENT D'APPLICAITON, MAINTENANCE, EXPLOITATION ET GESTION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES)		
			012-1-2-2-04	ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES		
			012-1-2-2-05	FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVEAU EXCENTRIQUE		
	012-1-3		DES RESSOURCE	ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA		
		012-1-3-1		CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE		
			012-1-3-1-01	Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes		
			012-1-3-1-02	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE CORPS		
			012-1-3-1-03	ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL		
			012-1-3-1-04	ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON PERMANENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES EFFECTIFS		
			012-1-3-1-05	RÉALISER DES MISSIONS D'APPUI, D'ASSISTANCE ET DE SUIVI DES PERSONNELS DES SERVICES EXCENTRIQUES CHARGÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		
		012-1-3-2	EFFECTIF DU	PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ		
			012-1-3-2-01	Gérer les effectifs du personnel de la justice		
			012-1-3-2-02	Dynamiser le service médico-social		
			012-1-3-2-03	ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT		
			012-1-3-2-04	ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL		
			012-1-3-2-05	AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
	012-1-4	,		E PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU		
		DÉPARTEMI 012-1-4-1	ENT DE LA JUST SYSTÈME DE	ICE : PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ		
		♥ 1 <u>2</u> -1- 4- 1	012-1-4-1-01	Assurer la planification et la programmation des activités et du budget du Ministère de la Justice suivant les orientations nationales (PEM)		
			012-1-4-1-02	Etablir tous les rapports périodiques et ponctuels de réalisations ainsi que tous les statistiques des		

programmes

16	MINISTÈRE DE LA JUSTIC	E	
160	JUSTICE		
012	Administration et Coordin	ation	
		012-1-4-1-03	Assurer le suivi des projets de financement externe et développer les relations avec les partenaires techniques et financiers
		012-1-4-1-04	Mettre en place un système de "monitoring" au niveau de la Direction des programmes et du Suivi- Evaluation (DPSE)
		012-1-4-1-05	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar".
		012-1-4-1-06	DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS)
		012-1-4-1-07	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
		012-1-4-1-08	PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE
		012-1-4-1-09	RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SU FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
		012-1-4-1-10	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAR (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENT: PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)
		012-1-4-1-11	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA ET DU BUDGET (ATELIERS)
	012-1-4-2		DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION JE ET OPÉRATIONNELLE
		012-1-4-2-01	Procéder aux activités de pré-exécution, d'exécution, de suivi budgétaire et d'assistance
		012-1-4-2-02	Assurer la passation de marchés publics conformément au plan de passation de marchés
		012-1-4-2-03	Assurer le suivi des activités des services des FJPA en charge du recouvrement d'amendes
		012-1-4-2-04	Poursuivre le recensement et la régularisation du patrimoine immobilier du Département de la Justice
		012-1-4-2-05	PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
		012-1-4-2-06	"POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES,) ET LOCAL POUR LES NOUVEAU SERVICES - SUIVI DU RECOUVREMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES"
		012-1-4-2-07	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, LA RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS
		012-1-4-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES
		012-1-4-2-09	VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICTION
		012-1-4-2-10	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
		012-1-4-2-11	ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS LE RESPECT DES DÉLAIS

		3 00 NE00E17		
16		DE LA JUSTIC	E	
160	JUSTICE			
111		tion judiciaire		
	<u>111-1</u>	LES INVESTI		GENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR
	111-1-1		R LES JURIDIC	TIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS IS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS
		111-1-1-1		
			111-1-1-1-01	T08 : NOUVEAU PROJET : "RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT" (phase 2)
			111-1-1-02	Développer le mode alternatif de résolution des conflits communautaires par la pérennisation des 9 Cliniques juridiquesexistantes et l'ouverture de nouvellesPérenniser le fonctionnement des Cliniques Juridiques sous l'égide du Ministère de la Justice (désengagement graduel du PNUD)
			111-1-1-1-03	PIP 41 : PIP AUTONOME intitulé "Justice de Proximité" pour la mise en oeuvre de programmes d'infrastructures judicaires
			111-1-1-1-04	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS
			111-1-1-1-05	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES OCLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD
			111-1-1-1-06	Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice
	111-1-2	DÉVELOPPE	MENT SOCIO-ÉC	RONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE CONOMIQUE IONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS
		111-1-2-1	_	
			111-1-2-1-01	T07 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATERIEL À LA VULGARISATION JURIDIQUE ET LA DIFFUSION DU DROIT"
			111-1-2-1-02	Réaliser toutes études, réformes législatives, et vulgarisation des nouveaux textes
			111-1-2-1-03	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS
			111-1-2-1-04	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION DE BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,)
			111-1-2-1-05	Assurer la réforme des textes et leur soumission aux instances d'adoption
			111-1-2-1-06	Réaliser des séances de sensibilisation et de vulgarisation des textes et procédures : vulgarisation auprès des communautés locales avec diffusion de brochures (guides de procédures,), émission radio/télévision, ateliers,)
			111-1-2-1-07	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS
			111-1-2-1-08	Appui au renforcement de la diffusion du droit
			111-1-2-1-09	CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE
			111-1-2-1-10	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			111-1-2-1-11	Dynamiser les organes en charge de la réforme juridique (direction des réformes législatives, commission de réforme du droit des affaires, commission de réforme du droit de l'enfant, commission de réforme du droit administratif, les commis
		111-1-2-2	Vulgarisation	juridique accentuée en matière de lutte contre la vindicte populaire
			111-1-2-2-01	Assurer le suivi de l'homologation des DINA auprès des juridictions
	111-1-3	ACCÉI ÉDED		LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET
	111-1-3	TRIBUNAUX 111-1-3-1	OUTILS DE T	RAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET
			TRIBUNAUX 111-1-3-1-01	Mettre en œuvre toutes les politiques et stratégies du Ministère pour accélerer tous types de dossiers au
			111 1 3 1 01	niveau de la Justice
			111-1-3-1-02	Assurer le respect des droits sociaux du personnel judiciaire (remboursement de frais médicaux)
			111-1-3-1-03	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)
			111-1-3-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			111-1-3-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE À L'ENMG)
			111-1-3-1-06	Accélérer le traitement des dossiers de doléances et dossiers de Pourvoi dans l'intérêt de la loi (PIL) au niveau de la Chancellerie
			111-1-3-1-07	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)
			111-1-3-1-08	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAIRES ET SPÉCIALES
			111-1-3-1-09	Renforcer les activités de la "Cellule de Veille Stratégique" chargée du suivi et d'assistance pour l'accélération du traitement des dossiers
			111-1-3-1-10	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE EN ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)
			111-1-3-1-11	Appuyer le fonctionnement des services des Greffes judiciaires
			111-1-3-1-12	Assurer le suivi des traitements en temps réels (TTR) au niveau des parquets

/IIN - N		G - OS - RESULT		
16	MINISTÈRI	E DE LA JUSTI	CE	
160	JUSTICE			
111	Administra	ation judiciaire		
			111-1-3-1-13	DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS
			111-1-3-1-14	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)
			111-1-3-1-15	Assurer le suivi de la performance des juridictions en matière de traitement des dossiers
			111-1-3-1-16	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)
	111-1-4		ONALE ET RÉGIO OBLIGATION	N ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION NALE EN LA MATIÈRE S ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS RESPECTÉS
			111-1-4-1-01	Consolider la place de Madagascar dans les relations internationales en promouvant le domaine des droits de l'homme et en adhérant aux instruments internationaux en la matière
			111-1-4-1-02	Assurer la régularisation des cotisations internationales
			111-1-4-1-03	RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR
			111-1-4-1-04	ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,)
			111-1-4-1-05	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS (SENSIBILISATION,)
			111-1-4-1-06	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
			111-1-4-1-07	RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES DE TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
			111-1-4-1-08	Poursuivre la rédaction rapports initiaux et périodiques à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme
	111-1-5	Accélérer le	traitement des d	ossiers au niveau des juridictions administratives
		111-1-5-1	Standards de	service des juridictions administratives respectés
			111-1-5-1-01	Accélerer le traitement des dossiers relevant du contentieux administratif, contrôle de légalité et de conventionnalité ou recours en annulation des actes des autorités administratives, recours de pleine juridiction et des contentieux en matière fiscale
			111-1-5-1-02	Renforcer les fonctions consultatives et la visibilité de la justice administrative au niveau central et territoria
			111-1-5-1-03	T09 : NOUVEAU PROJET : "APPUI INSTITUTIONNEL AUX JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES"
			111-1-5-1-04	Renforcer les actions nécessaires à la visibilité et la vulgarisation de la justice administrative au niveau central et territorial

16 160	MINISTÈRE JUSTICE	DE LA JUSTIC	E	
112		ion pénitentiai	re	
	<u>112-1</u>	METTRE EN	PLACE UNE ADM	MINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE
	112-1-1		<u>E ET DU DEVELO</u> R LA POLITIQUE	<u>OPPEMENT</u> E DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL
		112-1-1-1	ACCES DES P	PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE
			112-1-1-101	T02-TRAVAILS DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE
			112-1-1-1-02	COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE
			112-1-1-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE
			112-1-1-1-04	DEVELOPPER DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT A LA REINSERTION SOCIALE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-1-1-05	DEVELOPPER LES PROJETS DE REINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DETENUES
			112-1-1-1-06	PROMOUVOIR LES TRAVAILS PENITENTIAIRES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE
	112-1-2	FAVORISER		S DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL
		112-1-2-1	ETABLISSEM DETENUES	ENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES
			112-1-2-1-01	APPROVISIONNER DE L'ALIMENTATION REPONDANT AUX NORMES
			112-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCERAL
			112-1-2-1-03	PRENDRE EN CHARGE LES SOINS DE SANTE DES PERSONNES DETENUES
			112-1-2-1-04	PERENNISER LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-2-1-05	PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-2-1-06	GARANTIR LE RESPECT DES TEXTES EN VIGUEUR REGISSANT LES DROITS DES PERSONNES DETENUES
			112-1-2-1-07	METTRE EN ŒUVRE LA NOUVELLE DIETE CARCERALE DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-2-1-08	MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS
	112-1-3			ION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-3-1		ENTS PENITENTIAIRES SECURISES
			112-1-3-1-01	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DE SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-3-1-02	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES ET D'UN GROUPE D'INTERVENTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-3-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	440.4.4	DD OMOUNO.	112-1-3-1-04	TO1-MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ
	112-1-4	PENITENTIAI 112-1-4-1	RE	NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES
			112-1-4-1-01	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
			112-1-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-4-1-03	TO3-MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
			112-1-4-1-04	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU SEIN DE
			112-1-4-1-05	L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE REFORMER LE CADRE JURIDIQUE ET RENFORCER LA VULGARISATION DES TEXTES REGISSANT L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
			112-1-4-1-06	RENOUVELER LES EFFETS D'HABILLEMENT POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
			112-1-4-1-07	AMELIORER LA PERFORMANCE DES ACTEURS EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ET DE GESTION MATERIELLE
			112-1-4-1-08	AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIVITES INITIES PAR LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
			112-1-4-1-09	DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (UNITE DE SOINS POUR LE PERSONNEL AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES,
		112-1-4-2	FORMATION I	FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS) PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
			112-1-4-2-01	STANDARDISER LA GESTION DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (GESTION RATIONNELLE DES EFFECTIFS, MISE EN PLACE DE NOMENCLATURE DES EMPLOIS ET DES POSTES)
			112-1-4-2-02	IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
			112-1-4-2-03	AMELIORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE FORMATION A L'ENAP ET A L'ENAM
			112-1-4-2-04	METTRE EN PLACE UN CALENDRIER ANNUEL DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ENAP ET A L'ENAM

112-2-4-3-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

160 112

3 - PKUG - U	G - US - KESUL 17	AIS-ACI/FRO	
MINISTÈRE	E DE LA JUSTIC	CE	
JUSTICE			
Administra	ition pénitentiai		
<u>112-2</u>			ONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-2-4	RENFORCE		TION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
	112-2-4-1	ETABLISSEN	MENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES
		112-2-4-1-01	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
		112-2-4-1-02	RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ÉLÉCTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE EN INFORMATIQUE,)
		112-2-4-1-03	ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
		112-2-4-1-04	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE RESPECT DES TEXTES RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.
		112-2-4-1-05	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES (ÉTUDE ET RÉHABILITATION)
	112-2-4-2	EVASION EN	MILIEU CARCERAL REDUITE
		112-2-4-2-01	EFFECTUER LES SEANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES
		112-2-4-2-02	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-2-4-2-03	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
		112-2-4-2-04	RENFORCER LES MECANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
		112-2-4-2-05	AMELIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PARVENUES A LA CHANCELLERIE
		112-2-4-2-06	METTRE EN OEUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-2-4-2-07	ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITE SPECIALISEE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
		112-2-4-2-08	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SECURITE ADAPTES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-2-4-2-09	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (ELECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE,)
		112-2-4-2-10	EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-2-4-3	TAUX D'ÉVAS	SION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUIT
		112-2-4-3-01	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ETABLISSEMENTS
		112-2-4-3-02	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS

AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA CHANCELLERIE

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

127 Promotion de l'integrité

127-1 CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

127-1-1 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

127-1-1-1 CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE

127-1-1-1-01	Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières
	(indemnités)

- 127-1-1-02 Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption --> Mise en place et opérationnalisation d'un nouveau PAC à Mahajanga (219)
- 127-1-1-03 Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de al Coordination Nationale des Pôles Anticorruptionet des Pôles Anti-corruption
- 127-1-1-04 Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)
- 127-1-1-05 Réaliser des Portes ouvertes du PAC ainsi que des team building
- 127-1-1-06 Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION"
- 127-1-1-07 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELS LA DIRECTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU NATIONAL) ET PROGRESSIVEMENT SIX PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU DE CHACUNE DES SIX PROVINCES)
- 127-1-1-108 CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN STANDARD DE SERVICE À L'USAGE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAC)
- 127-1-1-09 RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES ENTITÉS EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX (JUSTICE, BIANCO, CSI, SAMIFIN) : RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME, SUIVI INFORMATISÉ DES DOLÉANCES, ...
- 127-1-1-10 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAR LE COMITÉ DE SUIVI-ÉVALUATION)
- 127-1-1-11 Renforcement des capacités matérielles et humaines des Pôles anti-corruption
- 127-1-1-12

 ASSURER LA CONTINUATION DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION DE LA CHÂÎNE PÉNALE ECONOMIQUE ANTI-CORRUPTION (CPEAC) JUSQU'À L'OPÉRATIONNALISATION EFFECTIVE DES OPÔLES ANTI-CORRUPTION

127-1-1-3 CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE

127-1-1-3-01 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE ET APPUYER SON FONCTIONNEMENT

127-1-2 RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE

127-1-2-1 Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée

- 127-1-2-1-01 T10 : NOUVEAU PROJET : RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES RABATTEURS AU NIVEAU DES JURIDICTIONS
- 127-1-2-1-02 Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs au niveau de la Cour d'Appel ainsi que du Tribunal de Première Instance d'Antananarivo

127-1-2-2 LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES

- 127-1-2-2-01 APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)
- 127-1-2-2-02 Intensifier les missions d'inspection et d'investigation sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques des magistrats et aux codes de conduites des personnels judiciaires et pénitentiaires
- 127-1-2-2-03 Intensifier les inspections et contrôles de fonctionnement des juridictions (TPI TA TF) et en assurer le suivi-évaluation de l'application des outils de travail
- 127-1-2-2-04 Renforcer la restauration de la discipline au sein de la Justice : ponctualité,...=> traduction en Conseil de discipline des personnels récalcitrants
- 127-1-2-2-05 Promouvoir la culture d'excellence auprès des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires=> Continuation de l'évaluation des Participants au concours d'excellence en vue de la délivrance de trophées et/ou certificats d'excellence
- 127-1-2-2-06 DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS, ...
- 127-1-2-2-07 Renforcer la capacité humaine et matérielle des inspecteurs travaillant au sein du BCCJEP
- 127-1-2-2-08 Réorganiser le fonctionnement des Conseils en Ethique et Déontologie (CED)

 127-1-2-2-09 METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT DE
- CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNÉMENT

 127-1-2-2-10 CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP
- 127-1-2-2-11 RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ
- 127-1-2-2-12 RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPTION ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION
- 127-1-2-2-13 RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU BCCJEP
- 127-1-2-2-14 Poursuivre le traitement des doléances reçues

127-1-2-3 LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE

127-1-2-3-01 APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET DIP

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
160	JUSTICE		
127	Promotion de l'integrité		
			AUPRÈS DU BCCJEP)
		127-1-2-3-02	METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHAQUE ORDRE DE JURIDICTION ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
		127-1-2-3-03	INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL
		127-1-2-3-04	Publier le Rapport Public Annuel du BCCJEP
		127-1-2-3-05	Procéder à des formations des Magistrats du BCCJEP, Tribunaux Administratifs et Tribunaux Financiers sur les Manuels de procédures de contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées
		127-1-2-3-06	Procéder à des renforcements de capacités des Magistrats sur la thématique ETHIQUE ET DEONTOLOGIE (partage d'expérience avec les membres du CED)
		127-1-2-3-07	Veiller au respect des droits sociaux du personnel du BCCJEP (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)
		127-1-2-3-08	ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA DIP
		127-1-2-3-09	Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs dans les juridictions et la lutte contre toute forme de corruption dans les établissements pénitentiaires

16	MINISTÈRE	DE LA JUSTIC	CE				
160 JUSTICE							
132	Contrôle ex 132-1	PROMOUVO		ITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES			
	132-1-1	<u>PUBLIQUES</u> S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES					
		132-1-1-1	Moyens maté	riels de la juridiction financière renforcés			
			132-1-1-1-01	APPUI INSTITUTIONNEL A LA COUR DES COMPTES			
			132-1-1-1-02	T11 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"			
			132-1-1-1-03	Assurer le respect des droits sociaux du personnel des juridictions financières			
			132-1-1-1-04	PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"			
		132-1-1-2	CONTRÔLE J	IURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR			
			132-1-1-2-01	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-1-2-02	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)			
			132-1-1-2-03	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)			
		400.4.4.0	132-1-1-2-04	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)			
		132-1-1-3		SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES			
			132-1-1-3-01	EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT			
	132-1-2		ES PUBLIQUES,	ATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET COLLECTIVITÉS LOCALES) PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS			
			132-1-2-1-01	Renforcer les ressources humaines des juridictions financières en termes d'emploi à courte durée			
			132-1-2-1-02	Mettre en œuvre des audits au niveau des Etablissements publics à caractère administratif (EPA) et à caractère industriel et commercial (EPIC) et autres mettre en œuvre des audits au niveau des entreprises publiques (sociétés à participation financière de l'Etat)			
			132-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)			
			132-1-2-1-04	Réaliser des audits de marchés publics			
			132-1-2-1-05	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES			
			132-1-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT)			
			132-1-2-1-07	Renforcer périodiquement (annuel) obligatoire des compétences des juges et parquetiers des juridictions financières			
	132-1-3	S'assurer de 132-1-3-1	•	le la transparence des comptes de campagnes électorales campagne exhaustifs controlés			
			132-1-3-1-01	Renforcer la Commission en termes d'assistance par des employers à courte durée			
			132-1-3-1-02	Procéder à la vérification ponctuelle des comptes des campagnes électoraux			
	132-1-4	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES) 132-1-4-1 COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE					
			132-1-4-1-01	EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES			
			132-1-4-1-02	ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-4-1-03	ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-4-1-04	ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)			
			132-1-4-1-05	EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)			
	132-1-5	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
		132-1-5-1	PUBLIQUES	OMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES			
			132-1-5-1-01	ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-5-1-02	ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-5-1-03 132-1-5-1-04	ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES) PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX			
			132-1-5-1-05	FINANCIERS) COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS			
			132-1-5-1-06	(PAR LA COUR DES COMPTES) Elaboration d'une stratégie de communication et création d'une plateforme numérique de vulgarisation des			
	132-1-6	Rendre opér		travaux de la juridiction financière nmission de Contrôle du Financement de la Vie Politique			
	•	o oper					

132-1-8-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO									
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE								
160	JUSTICE								
132	Contrôle externe des Finances Publiques								
	132-1-6-1 Commission fonctionnelle et opérationnelle								
132-1-6-1-01 Mettre en place les points focaux e			132-1-6-1-01	Mettre en place les points focaux en provinces					
			132-1-6-1-02	Editer des manuels pour toutes les éléctions et référendums					
			132-1-6-1-03	Vulgariser la CCFVP (site web, portes ouvertes, etc.)					
			132-1-6-1-04	T12 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIELS, HUMAINS ET FONCTIONNELS À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE"					
	132-1-7	Informer les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes							
132-1-7-1 Rapport sur le contrôle du financement d				e contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié					
			132-1-7-1-01	Elaborer, éditer, et communiquer les rapports de contrôle					
	132-1-8	PARTICIPER CREFIAF) ET 132-1-8-1	RENFORCER LA CAPACITÉ RE	ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, A CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES ENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE JURIDICTIONS FINANCES PUBLIQUES PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL					

CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE						
160	JUSTICE						
140	140 Répression des actes de corruption						
	140-1 Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du pro crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières						
	140-1-1	Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national 140-1-1-1 Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national					
			140-1-1-1-01	Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION			
			140-1-1-1-02	Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption			
		140-1-1-2	Crédibilité et performance des PAC				
			140-1-1-2-01	Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières			
			140-1-1-2-02	Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de la Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption et des Pôles Anti-corruption			
			140-1-1-2-03	Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)			

	OG - OS - RESU			UNITE	2020	2021	202	
JUSTICE	RE DE LA JUS	TICE						
	tration et Coor	dination						
<u>012-1</u>			R L'ORGANISATION ET LA GE	STION DES SERVICES D	DE LA JUSTICE DAN	IS UN SOU	<u>CI</u>	
012-1-1	<u>D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE</u> Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance							
	012-1-1-1	Gestion de la	logistique du Ministère de la J	lustice améliorée				
		012-1-1-R1	Pourcentage des bureaux disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la Chancellerie	Pourcentage	50	70	80	
	012-1-1-2	Travaux de co	onstruction de nouveau bâtime	ent du Ministère de la Ju	ıstice achevés			
	V.22	012-1-1-2-R1	Taux d'avancement des travaux de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice	Taux	40	70	100	
	012-1-1-3	Implication d	es Acteurs de la Justice pour l	'instauration de l'Etat de	e droit renforcée			
		012-1-1-3-R1	Taux d'exécution physique des plans annuels du PAJMA	%	65	14	10	
		012-1-1-3-R2	Taux d'exécution financière des budgets annuels du PAJMA	%	50	25	15	
012-1-2	METTRE LES	S NOUVELLES T	ECHNOLOGIES AU SERVICE D	DES RÉFORMES ENGAG	BÉES AU NIVEAU DI	E LA JUSTI	CE	
	012-1-2-1	VISIBILITÉ DI	ES ACTIONS MENÉES PAR LE	DÉPARTEMENT DE LA	JUSTICE			
		012-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	POURCENTAGE	90	95	97	
	012-1-2-2	RENDEMENT	DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂ	CE À L'INFORMATISAT	ION			
		012-1-2-2-R1	POURCENTAGE DES SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET ETABLISSEMENTS UTILISANT	%	50	60	70	
)12-1-3	MODERNISATION DE LA JUSTICE							
	012-1-3-1	012-1-3-1-R1	NOMBRE DE CATÉGORIES DE	NOMBRE	14	14	14	
		012-1-3-1-K1	CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR		14	14	14	
	012-1-3-2	EFFECTIF DU	J PERSONNEL DE LA JUSTICE	RENFORCÉ				
		012-1-3-2-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS	NOMBRE	400	400	540	
012-1-4	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE 012-1-4-1 SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ							
	0.2	012-1-4-1-R1	Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles	Pourcentage	100	100	100	
		012-1-4-1-R2	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	POURCENTAGE	100	100	100	
		012-1-4-1-R3	POURCENTAGE DES INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES	Pourcentage	100	100	100	
		012-1-4-1-R4	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	%	100	100	100	
	012-1-4-2		DÉPARTEMENT DE LA JUSTIC JE ET OPÉRATIONNELLE	E EXÉCUTÉ CONFORM	IÉMENT À LA PLAN	IFICATION		

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022		
16	MINISTÈI	RE DE LA JUST	ICE							
160	JUSTICE									
111		ration judiciaire								
	<u>111-1</u> 111-1-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS								
	111-1-1	111-1-1-1		S ACCESSIBLE ET PLUS PROC		ENS				
			111-1-1-1-R1	NOMBRE DES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE OUVERTS ET FONCTIONNELS	NOMBRE CUMULÉ	43	44	45		
	111-1-2		MENT SOCIO-ÉC	RONNEMENT JURIDIQUE STAB ONOMIQUE ONAUX RÉFORMÉS ET DAVAN						
			111-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES TEXTES RÉFORMÉS ET/OU DES NOUVEAUX TEXTES ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION	%	86	87	88		
		111-1-2-2	Vulgarisation	juridique accentuée en matière	de lutte contre la vir	ndicte nonulaire				
		111-1-2-2	111-1-2-2-R1	Nombre d'actions de vulgarisation et de sensibilisation en matière de lutte contre la vindicte populaire	NOMBRE	7	9	13		
	111-1-3	ACCÉLÉRER TRIBUNAUX	ET SIMPLIFIER I	LES PROCÉDURES DE TRAITEI	MENT DES DOSSIER	RS AU NIVEAU DES C	OURS ET			
		111-1-3-1	OUTILS DE TR	RAVAIL (STANDARDS DE SERV	ICE) APPLIQUÉS AU	J NIVEAU DES COURS	S ET			
			111-1-3-1-R1	Taux des dossiers jugés au niveau des Cours d'Appel	Taux	70	73	75		
			111-1-3-1-R2	Rapport Condamnés / Prévenus	RAPPORT	57/43	58/42	59/41		
			111-1-3-1-R3	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	Taux	70	73	77		
			111-1-3-1-R4	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux Administratifs	Taux	65	70	75		
			111-1-3-1-R5	Pourcentage des jugements/arrêts couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif	Pourcentage	67	70	73		
			111-1-3-1-R6	Taux des dossiers jugés au niveau des Tribunaux de Première Instance	Taux	75	80	85		
			111-1-3-1-R7	Taux des dossiers jugés au niveau de la Cour de Cassation	Taux	65	70	75		
			111-1-3-1-R8	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	Pourcentage	40	45	55		
			111-1-3-1-R9	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	%	40	45	55		
	111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE 111-1-4-1 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS								
			DE L'HOMME 111-1-4-1-R2	Pourcentage des projets de textes	Pourcentage	75	85	87		
				de ratification des conventions internationales, traités et/ou protocoles élaborés et transmis aux instances d'adoption	roundinage		50	o.		
	111-1-5	Accélérer le traitement des dossiers au niveau des juridictions administratives								
		111-1-5-1		service des juridictions adminis	•		70			
			111-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	Pourcentage	50	70	85		

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	
16	MINISTÈ	RE DE LA JUS	TICE						
160	JUSTICE								
112	Administ <u>112-1</u>	stration pénitentiaire METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE							
	112-1-1		<u>LA SECURITE ET DU DEVELOPPEMENT</u> PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL						
		112-1-1-1	ACCES DES I	PERSONNES DETENUES A D	ES ACTIVITES DE REIN	SERTION SOCIALE			
			112-1-1-R1	POURCENTAGE DES PERSONNES DETENUES AYANT ACCES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE	POURCENTAGE	56	60	60	
	112-1-2	FAVORISER	LE RESPECT DE	S DROITS DE L'HOMME EN N	MILIEU CARCERAL				
		112-1-2-1	ETABLISSEM DETENUES	ENTS PENITENTIAIRES RESI	PECTANT LES DROITS	FONDAMENTAUX DE	S PERSON	INES	
			112-1-2-1-R1	TAUX DE SURPOPULATION CARCERALE REDUIT	POURCENTAGE	80	66	66	
			112-1-2-1-R2	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SEVERE	TAUX	1,4	1,3	1,3	
	112-1-3	RENFORCE	R LA SECURISAT	TON DES ETABLISSEMENTS	PENITENTIAIRES				
		112-1-3-1	ETABLISSEM	ENTS PENITENTIAIRES SECU	JRISES				
			112-1-3-1-R1	TAUX MAXIMAL D'EVASION	TAUX	0,4	0,3	0,3	
	112-1-4	PROMOUVO PENITENTIA		LIORER LA PERFORMA	NCE DE L'ADMINIST	RATION			
		112-1-4-1	NORMES EN	MATIERE DE CONDITIONS DI	E TRAVAIL DU PERSON	NEL PENITENTIAIRE	RESPECT	TEES	
			112-1-4-1-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES	POURCENTAGE	36	40	50	
		112-1-4-2	FORMATION	PROFESSIONNALISANTE ET	GESTION RATIONNEL	LE DU PERSONNEL F	PENITENT	AIRE	
			112-1-4-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DU STANDARD EN MATIERE DE GESTION ET REPARTITION DU PERSONNEL	POURCENTAGE	36	45	50	
			112-1-4-2-R2	TAUX DE REALISATION DU CALENDRIER DE FORMATION	POURCENTAGE	58	67	75	

		OG - OS - RESU			UNITE	2020	2021	2022			
16		RE DE LA JUS	STICE								
160 127	<u>127-1</u>	on de l'integrit CONTRIBUE	R À LA LUTTE C	ONTRE LA CORRUPTION							
	127-1-1	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION									
		127-1-1-1	CAPACITÉ IN	STITUTIONNELLE DES PÔLES	ANTI-CORRUPTION	N RENFORCÉE					
			127-1-1-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DES PAC OPÉRATIONNALISÉS	%	60	60	70			
		127-1-1-3		CIALE DE LUTTE CONTRE LE T OPÉRATIONNELLE	RAFIC DE BOIS DE	ROSE ET/OU DE BOIS	D'ÉBÈNE N	IISE			
			127-1-1-3-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE	%	40	50	70			
	127-1-2	RENFORCE	R LA PROMOTION	N DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CF	RÉDIBILITÉ DE LA .	JUSTICE					
		127-1-2-1	Lutte contre le	es rabatteurs au niveau des juri	idictions renforcée						
			127-1-2-1-R1	Nombre de juridiction (Cour d'Appel, TPI) munie de dispositifs anti-rabatteurs	NOMBRE	4	7	11			
		127-1-2-2		ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQ ES PERSONNELS DE LA JUSTI			GLES DE				
			127-1-2-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI- CORRUPTION	%	64	68	73			
		127-1-2-3		INEMENT DES SERVICES JUDI DES USAGERS ET DES INVEST			_	I LA			
			127-1-2-3-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,)	%	67	70	75			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 132 Contrôle externe des Finances Publiques PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES 132-1 **PUBLIQUES** S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES 132-1-1 132-1-1-1 Moyens matériels de la juridiction financière renforcés 132-1-1-1-R1 Pourcentage des bureaux des 70 80 85 juridictions financières disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales 132-1-1-2 CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR NOMBRE D'ARRÊTS ET 132-1-1-2-R1 NOMBRE 85 90 100 JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES 132-1-1-3 132-1-1-3-R1 TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL 100 100 DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET 132-1-2 **ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)** 132-1-2-1 CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS NOMBRE D'ORGANISMES 132-1-2-1-R1 NOMBRE 10 05 05 **PUBLICS AUDITÉS** 132-1-3 S'assurer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales 132-1-3-1 Comptes de campagne exhaustifs controlés Pourcentage de comptes de 100 100 132-1-3-1-R1 80 campagne controlés CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, 132-1-4 POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES) COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS 132-1-4-1 **PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE** NOMBRE D'ACTIVITÉ 132-1-4-1-R1 NOMBRE 3 2 3 D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS **PUBLICS DÉCENTRALISÉS** EFFECTUÉE INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES 132-1-5 COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES 132-1-5-1 **PUBLIQUES** NOMBRE DE RAPPORTS NOMBRE 132-1-5-1-R1 R 4 4 PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS 132-1-6 Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique 132-1-6-1 Commission fonctionnelle et opérationnelle 132-1-6-1-R1 Degré de la fonctionnalité (en % 100 100 100 pourcentage) de la commission 132-1-7 Informer les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes 132-1-7-1 Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié NOMBRE 2 2 132-1-7-1-R1 Nombre de rapport émis et publié PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, 132-1-8 CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES 132-1-8-1 CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE **CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES** 132-1-8-1-R1 NOMBRE D'ATELIERS, NOMBRE 7 8 9 RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS,

COLLOQUES ASSISTÉS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

140 Répression des actes de corruption

140-1 Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières

140-1-1 Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le

140-1-1-1	Disponibilité	et efficacité des PAC à travers to	out le territoire nation	nal				
	140-1-1-1-R1	Pourcentage des services et juridiction dématérialisés au niveau de la DCN et des PAC	%	65	80	95		
	140-1-1-R2	Nombre de PAC opérationnels	NOMBRE	2	3	4		
	140-1-1-1-R3	Pourcentage du personnel de la DCN, des Magistrats et des Greffiers des PAC bénéficiant au moins d'une formation	%	80	85	90		
	140-1-1-1-R4	Nombre de PAC opérationnels disposant de bâtiment administratif adéquat (Bâtiment Public)	NOMBRE	1	2	3		
140-1-1-2	Crédibilité et performance des PAC							
	140-1-1-2-R1	Taux des pièces d'exécution établies	%	100	100	100		
	140-1-1-2-R2	Taux des décisions couchées	%	100	100	100		
	140-1-1-2-R3	Taux de condamnations assorties de Confiscation	%	25	45	60		
	140-1-1-2-R4	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: emprisonnement	%	100	100	100		
	140-1-1-2-R5	Taux de condamnations assorties de peines complémentaires/accessoires	%	80	80	80		
	140-1-1-2-R6	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: amendes	%	8	20	35		

2	21 - MINISTERI	E DE L'ECONO	OMIE ET DES	FINANCES

	ERE DE L'ECONOI CES ET BUDGET	WITE ET DES FINA	
	stration et Coordir	nation	
013-1	CONTRIBUE	R A PILOTER LA	GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
013-1-1	AMÉLIORER	LA DISPONIBIL	ITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE,
	TRANSPARI	ENTE ET RIGOUF	REUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
	013-1-1-1		ENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT
		013-1-1-01	S ET COHÉRENTS
			METTRE EN ŒUVRE LES REFORMES SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION DU MEF (DSI)
		013-1-1-02 013-1-1-1-03	T004_SECURISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE,
		013-1-1-1-03	TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)
		013-1-1-1-04	T003_NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
		013-1-1-05	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)
		013-1-1-1-06	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)
		013-1-1-1-07	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFB AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)
013-1-2	RENFORCE	R LES NORMES I	ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES
	013-1-2-1	LA GESTION	DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE
		013-1-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)
		013-1-2-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC°
		013-1-2-1-03	APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGAI)
		013-1-2-1-04	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)
		013-1-2-1-05	T001_Mise en convergence du référentiel comptable malgache vers les normes comptables internationales IFRS
		013-1-2-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGAI)
		013-1-2-1-07	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRATIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES
013-1-3	PILOTER EF	FICACEMENT LE	ES RÉFORMES
	013-1-3-1	LES REFORM	MES SONT EFFECTIVES
		013-1-3-1-01	250_Appui à la Mobilisation des Recettes Publiques
		013-1-3-1-02	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES A SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)
		013-1-3-1-03	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE AUPRÈS DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES (DCI)
		013-1-3-1-04	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHES
		013-1-3-1-05	CONCEVOIR LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES
		013-1-3-1-06 013-1-3-1-07	ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIERE (UPF) 251_APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES ET LA PROMOTION DE L'ECONOMIE BLEUE
		013-1-3-1-07	(PARCPEB) CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES
01244	COORDINAT		RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE
013-1-4	013-1-4-1		N DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPENNE JRCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES
	U13-1-4-1		
		013-1-4-1-01	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCES PAR L'UNION EUROPEENNE ET JOUER LE ROLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DE PROCEDURES
		013-1-4-1-02 013-1-4-1-03	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITES DE PREPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PROJETS ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCEDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION
040 : -	p <i>É</i> ://		DES MARCHES ET GESTION FINANCIERE DU FED)
013-1-5	DEVELOPPE 013-1-5-1		ENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES S SONT MOTIVÉS ET EFFICACES
	013-1-3-1		
		013-1-5-1-01	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)
		013-1-5-1-02	AMÉLIORER LE BIEN -ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)
		013-1-5-1-03	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)
		013-1-5-1-04	ETENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
		013-1-5-1-05	ETENDRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL
013-1-6	RENEORCE	R I F SYSTÈME S	STATISTICUE

013-1-6-1 INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE

DÉVELOPPEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 013 **Administration et Coordination** Procéder à la veille par les informations statistiques 013-1-6-1-01 013-1-6-1-02 Effectuer des enquêtes statistiques 013-1-6-1-03 Assurer la dissemination des résultats RGPH et MICS 013-1-6-1-04 Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques 013-1-6-1-05 Assurer la relance des activités des organismes rattachés FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS 013-1-7 **ÉCONOMIQUES** POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE 013-1-7-1 013-1-7-1-01 ASSURER ET DYNAMISER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE RENFORCER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES AGENTS DU CENTRE ET CELLES DES 013-1-7-1-02 INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MALGACHES DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU DU CENTRE UN PROGRAMME DE 013-1-7-1-03 RECHERCHES QUI RÉPOND AUX BESOINS TELS QUE DÉFINIS PAR LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS (IEM/PGE) AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU CREAM AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR UNE 013-1-7-1-04 PERTINENCE ET IMPACTS ACCRUS AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN 013-1-8 013-1-8-1 LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET/OU DE COMMERCIALISATION (DIN) 013-1-8-1-01 ACQUÉRIR DE NOUVEAUX MATÉRIELS (MACHINES DE GRANDE MARQUE, AUTRES SOURCES 013-1-8-1-02

DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATISATION (DIN)

D'ENERGIE) (DIN)

013-1-8-1-03

114-1-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE	DE L'ECONOI	MIE ET DES FINA	NCES
220	FINANCES			
114	Gestion du 114-1		MANIÈRE EFFICA	CE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT
	114-1-1		_	TRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ
		114-1-1-1		APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE
			114-1-1-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE
			114-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DES MODULES NON OPERATIONNELS (RENOUVELLEMENT DE CONTRAT, AVENANT, AVANCEMENT, INTEGRATION, TITULARISATION, GESTION DES ABSENCES, RECLASSEMENT ET BONIFICATION)
			114-1-1-1-03	DEVELOPPEMENT DU MODULE DE GESTION FINANCIERE
	114-1-2		MATION, EXÉCUT	FICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE FION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE PERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS
			114-1-2-1-01	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES
			114-1-2-1-02	PLANIFIER ET EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME
			114-1-2-1-03	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES
			114-1-2-1-04	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE
			114-1-2-1-05	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGFAG
			114-1-2-1-06	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT
			114-1-2-1-07	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES
			114-1-2-1-08	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES
		114-1-2-2	PROCESSUS	PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT
			114-1-2-2-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES
			114-1-2-2-02	VALORISER ET PRESERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT
			114-1-2-2-03	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF
			114-1-2-2-04	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE
			114-1-2-2-05	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES
			114-1-2-2-06	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS
			114-1-2-2-07	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR
			114-1-2-2-08	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS
		114-1-2-3	PROCESSUS	PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE
			114-1-2-3-01	T01_MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
	114-1-3	DÉVELOPPE	R L'EFFICACITÉ	DES SERVICES DE LA DGB
		114-1-3-1	SERVICES OF	PÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS

GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES

			ME ET DES EINANCES
21			MIE ET DES FINANCES
220 115	Gestion Fis	ET BUDGET	
113	115-1		LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
	115-1-1		EL'ASSIETTE FISCALE
		115-1-1-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISACLES
			115-1-1-01 ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES
		115-1-1-2	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE
			115-1-1-2-01 ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALITATIF
			DES CONTRÔLES FISCAUX
		115-1-1-3	AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD
			115-1-1-3-01 Renforcer les assistances techniques aux CTD
		115-1-1-4	ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS
			115-1-1-4-01 REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR
		115-1-1-5	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS
			115-1-1-5-01 RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VEILLE, PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE
	115-1-2	AMELIORAT	ON DE LA GOUVERANCE FISCALE
		115-1-2-1	LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS
			115-1-2-1-01 GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROGRAMME
		115-1-2-2	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE
			115-1-2-2-01 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS
		115-1-2-3	TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES
			115-1-2-3-01 ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX
		115-1-2-4	UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES
			115-1-2-4-01 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES
		115-1-2-5	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ
			115-1-2-5-01 EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF)
		115-1-2-6	DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR
			115-1-2-6-01 TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES
			CONTENTIEUX DE RECOUVREMENT.
		115-1-2-7	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE
			115-1-2-7-01 DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION
		115-1-2-8	LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR
			115-1-2-8-01 RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS
		115-1-2-9	LE SAFI EST OPÉRATIONNEL
			115-1-2-9-01 DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE GESTION
		445 4 6 4	ET D'APPUI AUX OPÉRATIONS FISCALES
		115-1-2-A	MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES
			115-1-2-A-01 APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)
		115-1-2-B	PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES
			115-1-2-B-01 OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES
		115-1-2-C	TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES, RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE
			DE FISCALITÉ INTERNATIONALE
			115-1-2-C-01 PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMENT EN
			MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LE TRANSFE
	115-1-5	ETABLIR UN	E PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES ,
		ASSURER LA	A BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA
		COMPETENO 115-1-5-1	E DES AGENTS L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE
			115-1-5-1-01 DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAMPAGNES
			DE SENSIBILISATION
	115-1-6	PROMOUVO	R LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE
		115-1-6-4	LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE
			L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÉTÉ
		115-1-6-6	LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS
			L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE
			-
		115-1-6-B	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ

AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

115 Gestion Fiscale

DE MOBILISER LES RECETTES

115-1-6-B-01 EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

LF 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 116 Douanes **ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES** 116-1 RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES 116-1-1 116-1-1-1 Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés 116-1-1-1-01 Percevoir les droits et taxes 116-1-1-1-02 Développer le système de gestion des risques (contrôles séléctifs des contrôles douaniers) 116-1-1-1-03 Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace 116-1-1-1-04 Améliorer les procédures de recouvrement 116-1-1-1-05 Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux 116-1-1-1-06 Renforcer la surveillance du territoire douanier malagasy 116-1-1-1-07 Normaliser et encadrer l'environnement juridique 116-1-1-2 Procédures de dédouanement renforcées 116-1-1-2-01 Informatiser le procéssus de dédouanement 116-1-1-2-02 Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT 116-1-1-2-03 116-1-1-3 MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLÉCTIFS DES 116-1-1-3-01 CONTRÔLES DOUANIERS) PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES 116-1-1-3-02 116-1-1-3-03 ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT 116-1-1-3-04 IMPLANTER UN DISPOSITIE DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE 116-1-1-3-05 116-1-1-3-06 RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY **FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES** 116-1-2 116-1-2-1 Echanges facilités et sécurisés 116-1-2-1-01 Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement 116-1-2-1-02 Normaliser et encadrer l'environnement juridique 116-1-2-1-03 Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges ELIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA 116-1-2-1-04 116-1-2-1-05 RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS 116-1-2-1-06 Coordonner et faire le suivi des activités douanières 116-1-2-1-07 ABCD 116-1-2-1-08 APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES **ECHANGES** 116-1-2-1-09 SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES 116-1-3 **OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS** 116-1-3-1 Appuis nécéssaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes 116-1-3-1-01 Coordonner et faire le suivi des activités douanières 116-1-3-1-02 Gérer les ressources humaines et matérielles 116-1-3-1-03 Effectuer des contrôles internes 116-1-3-1-04 Exploiter les accords régionaux 116-1-3-1-05 Sensibiliser et former les agents et le secteur privé aux règles d'origines 116-1-4 OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS 116-1-4-1 APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION

116-1-4-1-01	COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTICITÉS DOUANIÈRES
116-1-4-1-02	GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES
116-1-4-1-03	SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES
116-1-4-1-04	SENSIBILLIER ET FORMER LES AGETS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES
116-1-4-1-05	EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX
116-1-4-1-06	EEEECTUER DES CONTRÔLES INTERNES

LF 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 117 Trésor ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE 117-1 L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS 117-1-1 ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES 117-1-1-1-01 117-1-1-1-02 ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE 117-1-1-03 METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE 117-1-1-04 117-1-1-05 METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS 117-1-1-06 APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES 117-1-1-1-07 SERVICES DU TRÉSOR IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES 117-1-1-1-08 117-1-1-1-09 METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION 117-1-1-10 117-1-1-11 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA GESTION DES RESSOURCES 117-1-1-12 RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES POSTES COMPTABLES RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES 117-1-1-13 117-1-1-1-14 RÉGUI ARISER I ES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉANCES 117-1-1-15 STANDARDISÉE RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES 117-1-1-16 117-1-1-2 MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES RELATIFS À LA 117-1-1-2-01 DÉMATERIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES 117-1-1-2-02 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECI 117-1-1-2-03 METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE 117-1-1-2-04 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE 117-1-1-2-05 117-1-1-2-06 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY 117-1-1-2-07 APPUYER LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES DANS LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS 117-1-1-2-08 ACQUERIR DES MATERIELS NECESSAIRES A LA MAINTENANCE DU SPECI FORMER LES ACTEURS BUDGETAIRES SUR LES NOUVELLES PROCEDURES LIEES A LA 117-1-1-2-09 MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATERIALISATION, CUT ET CENTRE DE 117-1-1-2-10 PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE 117-1-1-2-11 METTRE EN PLACE LE SYSTEME DU MOBILE MONEY FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR 117-1-1-2-12 ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE 117-1-1-2-13 RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES 117-1-1-2-14 DISPOSITIONS OU PRODUITS 117-1-1-2-15 FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE 117-1-1-3 117-1-1-3-01 METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE 117-1-1-3-02 117-1-1-3-03 METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES RÉALISER LES CAMPAGNES D'INFORMATIONS LORS DE LA MISE EN PLACE DES TRÉSORERIES 117-1-1-3-04 MINISTÉRIELLES ET INTERCOMMUNALES METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX POSTES COMPTABLES 117-1-1-3-05 117-1-1-3-06 METTRE EN PLACE DES PERSONNES RESSOURCES CHARGÉES D'ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE 117-1-1-4 117-1-1-4-01 RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR

117-1-2 RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE

117-1-1-4-02

117-1-2-1 TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES

RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES

117-1-2-1-01 PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT

117-1-2-5-06

117-1-2-5-07

117-1-2-5-08

FINANCIÈRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES FINANCES ET BUDGET 220 117 Trésor ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES 117-1-2-1-02 117-1-2-1-03 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117 117-1-2-1-04 PRODUIRE LA LOI DE RÈGLEMENT N - 1 117-1-2-1-05 PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT 117-1-2-1-06 117-1-2-1-07 ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN 117-1-2-1-08 SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT 117-1-2-1-09 SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD 117-1-2-1-10 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES EPN 117-1-2-1-11 SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES CTD 117-1-2-1-13 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES 117-1-2-1-14 OPÉRATIONS DE L'ETAT INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET 117-1-2-1-15 LES BULLETINS D'INFORMATION 117-1-2-1-16 PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIFI LES LIÉES À L'EXÉCUTION DES 117-1-2-1-17 OPÉRATIONS DE L'ETAT 117-1-2-1-18 PRENDRE DES DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT 117-1-2-1-19 PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES 117-1-2-1-20 OPÉRATIONS DES CTD 117-1-2-2 **GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE** PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC 117-1-2-2-01 AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR 117-1-2-2-02 117-1-2-2-03 ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ETAT 117-1-2-2-04 GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM 117-1-2-2-05 117-1-2-2-06 APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM 117-1-2-2-07 117-1-2-3 APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ 117-1-2-3-01 COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT 117-1-2-3-02 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI 117-1-2-3-03 RENOUVELER LES MATÉRIELS ET MOBILIERS AMORTIS DES SERVICES OPÉRATIONNELS GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE 117-1-2-4 ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE 117-1-2-4-01 117-1-2-4-02 PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL 117-1-2-4-03 PREPARER LES DOSSIERS ELIGIBLES A L'EXAMEN DU CTD ET DU CARC 117-1-2-4-04 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE 117-1-2-4-05 ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABI E 117-1-2-4-06 117-1-2-4-07 ASSURER LA SIGNATURE DES ACCORDS DE FINANCEMENTS NÉGOCIES 117-1-2-4-08 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES RECUES 117-1-2-4-09 ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS 117-1-2-4-10 117-1-2-5 GOUVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS **AMÉLIORÉE** APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ETAT AU NIVEAU DES 117-1-2-5-01 SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX 117-1-2-5-02 APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ETAT 117-1-2-5-03 TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION 117-1-2-5-04 APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLACE 117-1-2-5-05 D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES

ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET

AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS

ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR,

Page 8

117-1-3-7-01

117-1-3-7-02 117-1-3-7-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 117 Trésor RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS 117-1-2-5-09 TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIES À LA MISSION DU TRÉSOR S'ACQUITTER DU DROIT DE LICENCE D'UTILISATION DE LOGICIEL DE CONTRÔLE DES FINANCES 117-1-2-5-10 **PUBLIQUES** ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES 117-1-2-5-11 117-1-2-5-12 REALISER DES CONTROLES RECURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRESOR RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRES DES EPN ET RÉGISSEURS 117-1-2-5-13 ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBLIC 117-1-2-5-14 **DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS** 117-1-3 ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ 117-1-3-1 Assurer l'exécution du projet "MOBILE BANKING" 117-1-3-1-01 117-1-3-1-02 Assurer l'exécution du projet "PASEF II" 117-1-3-1-03 RENFORCER L'EDUCATION FINANCIERE ET RÉALISER DES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIERE 117-1-3-1-04 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINANCE **INCLUSIVE** ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION 117-1-3-1-05 FINANCIÈRE COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE 117-1-3-1-06 CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE 117-1-3-1-07 RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE 117-1-3-1-08 COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES 117-1-3-2 RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIEURE 117-1-3-2-01 ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION 117-1-3-2-02 ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE Relancer par courrier/mail les sociétés exportatrices ayant des dossiers non rapatriés et/ou en retard de 117-1-3-2-03 rapatriement de devises et les sociétés importatrices ayant des dossiers non apurees (paiements sans contre partie de marchandises) CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN 117-1-3-2-04 RETARD DE RAPATRIEMENT 117-1-3-2-05 RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU 117-1-3-2-06 EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISES NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES 117-1-3-2-07 RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE 117-1-3-2-08 RAPATRIEMENT DE DEVISES APPUYER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX 117-1-3-2-09 FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE POUR LES 117-1-3-2-10 OPÉRATIONS EN CAPITAL 117-1-3-2-11 TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION 117-1-3-3 TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE ASSURER I F FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES 117-1-3-3-01 METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER 117-1-3-3-02 FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES 117-1-3-4 **D'ASSURANCE** 117-1-3-4-01 ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES 117-1-3-4-02 ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE **OPERATIONS EN CAPITAL REGLEMENTEES** 117-1-3-5 117-1-3-5-01 TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION PREALABLE POUR LES **OPERATIONS EN CAPITAL** REDIGER LES PROCES VERBAUX DE CONSTATATION DES NFRACTIONS DE CHANGE ET 117-1-3-5-02 NOTIFIER LES CONTRAVENANTS 117-1-3-7 INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RESOLUES

RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES

NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES

TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 220 129

MINISTER	STERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
FINANCES	S ET BUDGET							
Contrôle I	Budgetaire et Financière							
<u>129-1</u>	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES							
129-1-1		ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI						
	129-1-1-1	ORDONNATE	EURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS					
		129-1-1-1-01	EXÉCUTER LES DÉPENSES					
		129-1-1-1-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS					
		129-1-1-1-03	RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS					
	129-1-1-2	CONTRÔLE A	A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE					
		129-1-1-2-01	REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME					
		129-1-1-2-02	DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT					
		129-1-1-2-03	CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS					
		129-1-1-2-04	SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF					
129-1-2 RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI								
	129-1-2-1	AUDIT DES P	PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ					
		129-1-2-1-01	FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI					
		129-1-2-1-02	SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF					
	129-1-2-2	CONTRÔLE À	À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE					
		129-1-2-2-01	ALLEGER LE RETARD DE TRAITEMENT DE DOSSIER					
		129-1-2-2-02	RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES					
		129-1-2-2-03	ACQUISITION DE MATERIELS D'IMPRIMERIE PLUS PERFORMANTS					
		129-1-2-2-04	REHABILITATION ET CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET BUREAUX DE LA DGCF					
		129-1-2-2-05	ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAUX					
		129-1-2-2-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS INFORMATIQUES					
		129-1-2-2-07	ACHAT DE NOUVEAUX VEHICULES ET CARBURANTS DE MISSION					
		129-1-2-2-08	T001_RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE LA DGCF					
		129-1-2-2-09	RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE	DE L'ECONO	MIE ET DES FINA	NCES
220				
130			rsonnel de l'Etat	
	<u>130-1</u>		_	NCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
	130-1-1	130-1-1-1		E DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT E LA MASSE SALARIALE FIABLE
		130-1-1-1	130-1-1-1-01	PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA
			130-1-1-1-01	SOLDE
			130-1-1-1-02	OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
		130-1-1-2	PRÉVISION D	E LA MASSE SALARIALE FIABLE
			130-1-1-2-01	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
	130-1-2	OPTIMISER I	LA GESTION FINA	ANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
		130-1-2-1	DÉFICIT DES	CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT
			130-1-2-1-01	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES 20 SCENARIOS DE REFORME, REFONTE DE TEXTE SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES
			130-1-2-1-02	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT
			130-1-2-1-03	ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE
			130-1-2-1-04	RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES
			130-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS
			130-1-2-1-06	ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMETAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATIONA, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DEOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES
		130-1-2-2	AGENTS PLU	S PERFORMANTS
			130-1-2-2-01	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES
		130-1-2-3	DEPENSES D	E SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE
			130-1-2-3-01	PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ETAT
			130-1-2-3-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT
			130-1-2-3-03	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS
			130-1-2-3-04	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS
			130-1-2-3-05	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION
			130-1-2-3-06	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)
			130-1-2-3-07	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES
	130-1-3		DU PERSONNEI	GANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION L DE L'ETAT ANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE
			130-1-3-1-01	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB
			130-1-3-1-02	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

803 Action sociale et développement

803-1 CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

803-1-1 AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES

SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE

803-1-1-1-02

803-1-1-1 CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE

803-1-1-01 Appui au développement communautaire et sociale

803-1-2 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES

803-1-2-1 INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES)

EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS

CONTRUITES OU RÉHABILITÉES

803-1-2-1-01 OPERATIONS DE MICROREALISATIONS

803-1-2-1-02 INSTRUIRE LES PROJETS ET ÉFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de 604-1 604-1-1 GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES 604-1-1-1 PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT 604-1-1-1-01 Suivre la mise en œuvre du CDMT et du PTA 604-1-1-1-02 Communiquer et informer à travers des dialogues économiques au niveau national qu'à l'extérieur 604-1-1-1-03 Contribuer à l'élaboration des Plans de développement et des documents cadres des Collectivités Territoriales Décentralisées 604-1-1-1-04 Planifier, programmer, suivre et évaluer l'exécution des programmes et projets de la DGEP 604-1-1-1-05 Organiser des ateliers et des séances de renforcement de capacités au profit des agents de la DGEP 604-1-1-1-06 Assurer l'utilisation des ressources allouées par action et par grandes rubriques pour le fonctionnement régulier de l'Administration 604-1-1-1-07 Assurer l' achat des biens et services pour assurer le fonctionnement de la machine administrative 604-1-1-1-08 Accroître l' effectivité des dépenses des transferts et subventions 604-1-1-1-09 Assurer le suivi-évaluation des priorités régionales conformément au SNISE 604-1-1-1-10 Collecter et traiter les données pour la mise à jour de la monographie régionale 604-1-1-2 MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE **VALORISÉES** 604-1-1-2-01 T03-APPUI INSTITUTIONNEL DU DEPARTEMENT ECONOMIE ET PLAN 604-1-1-2-02 Moderniser et rendre performant le Système de Gestion des Ressources Humaines. 604-1-1-2-03 Renforcer les procédures du recensement et de la reddition des comptes afin de fiabiliser la tenue de la comptabilité des matières 604-1-1-2-04 Acquérir des matériels et mobiliers de bureau 604-1-1-2-05 Rénover le parc automobile et faire des entretiens des véhicules existants 604-1-1-2-06 Concevoir et mettre à jour des outils de gestion intégrés informatisés 604-1-1-2-07 Effectuer l'inventaire périodique de la logistique et du patrimoine au niveau central et régional 604-1-1-2-08 Réhabiliter et équiper les bâtiments administratifs de la DGEP 604-1-1-2-09 Organiser des séances de formation aux acteurs sur l'appui-conseils dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et la méthodologie de suivi-évaluation de la performance et des résultats 604-1-1-2-10 Acquérir des matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques, des matériels techniques 604-1-1-2-11 Acquérir de divers matériels pour le fonctionnement régulier des SOA 604-1-1-2-12 Former et encadrer les secrétaires de chaque Direction de la DGEP sur l'utilisation du logiciel de gestion centralisée des courriers et de suivi des mouvements des visiteurs

GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE 604-1-1-3

604-1-1-3-01 Optimiser la gestion de passation de marchés suivant les règles et procédures en vigueur

SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL 604-1-1-4

604-1-1-4-01 T04-Equiper et interconnecter les structures existantes

604-1-1-4-02 Renforcer de la modernisation des services , du système d'information et de la communication

604-2-3-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 Economie RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ 604-2 MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE 604-2-1 INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE 604-2-1-1 **DÉVELOPPEMENT** 604-2-1-1-01 Procéder à la veille par les informations statistiques 604-2-1-1-02 Assurer la dissemination des résultats RGPH et MICS 604-2-1-1-03 Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques 604-2-1-1-04 Effectuer des 'enquêtes statistiques 604-2-1-1-05 Assurer la relance des activités des organismes rattachés 604-2-1-1-06 Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation 604-2-1-1-07 Moderniser les services, les moyens de communication et d'information DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET 604-2-2 ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE 604-2-2-1 **CONÇUS ET DISPONIBLES** 604-2-2-1-01 Assurer la contribution de Madagascar au profit des organismes internationaux 604-2-2-1-02 T01- Développement des outils d'analyses économiques et du suivi de la Politique Générale de l'Etat 604-2-2-1-03 Renforcer les matériels informatiques, techniques et mobiliers de bureau 604-2-2-1-04 Effectuer des études et analyses économiques et financières Obtenir les informations sectorielles pour la MAJ du cadrage et de la prévision de la croissance 604-2-2-1-05 604-2-2-1-06 Etablir des cadrages macroéconomiques à moven terme 604-2-2-1-07 Sensibiliser et vulgariser la politique de l'émergence afin de mieux coordonner les actions à mener au niveau des CTD et des PTF 604-2-2-1-08 Organiser des ateliers de dissémination des résultats des études effectuées 604-2-2-1-09 Organiser des ateliers de renforcement des acteurs économiques et cadres 604-2-2-1-10 Acquérir des logiciels statistiques et économétriques 604-2-2-1-11 Elaborer des documents sur la situation conjoncturelle Produire des notes de politiques économiques ou « Policy Briefs 604-2-2-1-12 604-2-2-1-13 Renforcer les capacités des STD dont SREP sur le cadrage la Planification et le suivi évaluation des STD 604-2-2-1-14 Elaborer des modèles macroéconomiques 604-2-2-1-15 Faire des prévisions macroéconomiques 604-2-2-2 OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES 604-2-3 PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 604-2-3-1 POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS 604-2-3-1-01 Contribuer à la mise en cohérence de la politique de coopération au développement Suivre le Plan d'actions national ISTANBUL pour Madagascar 604-2-3-1-02 604-2-3-1-03 Réactualiser le Matrice de suivi de la CPIA 604-2-3-1-04 Réactualiser les fiches techniques de coopération avec les Partenaires

Coordonner les Programmes de coopération

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

612-1-1-2

PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290

612 **Planification**

> 612-1 PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE

RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET 612-1-1 **DURABLE À TOUS LES NIVEAUX**

LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES 612-1-1-1

INCLUSIFS ET	INCLUSIFS ET DURABLES					
612-1-1-1-01	Plan Emergence Madagascar					
612-1-1-1-02	Doter des matériels informatiques et techniques les directions techniques , les Services Régionales de l'Economie et du Plan dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi PDSPE					
612-1-1-1-03	Effectuer le suivi – évaluation des réalisations de tous les projets PDSPE dans les Régions					
612-1-1-1-04	Superviser les projets œuvrant pour le compte PDSPE (Travaux de réhabilitation et de construction, d'entretien,) dans les quatre districts d'Androy					
612-1-1-1-05	Promouvoir une formation pratique et professionnalisant à l'endroit des groupes vulnérables sur les filières porteuses dans les quatre districts d'Androy					
612-1-1-1-06	Sensibiliser et promouvoir l'accès des groupes vulnérables à des systèmes bancaires et des micro finances					
612-1-1-1-07	Editer et diffuser les rapports périodiques de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans ses interventions.					
612-1-1-1-08	Assurer la communication sur les activités de la Direction Générale de l'Economie et du Plan					
612-1-1-1-09	Réaliser les diagnostics et l'état des lieux des projets dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany					
612-1-1-1-10	Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des programmes et projets au niveau de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany					
612-1-1-11	Elaborer le plan de développement à long terme de Madagascar					
612-1-1-12	Mettre en place une base de données centralisée et à jour des politiques sectorielles et régionales					
612-1-1-13	Disséminer le Plan Emergence Madagascar (PEM) au niveau des 22 régions					
612-1-1-14	Réaliser des séances de renforcement de capacités à l'endroit des acteurs en modélisation, planification et suivi évaluation					
612-1-1-15	Assurer l'articulation des ODD, CIPD, DIVDEM et PEM aux politiques sectorielles et régionales					
612-1-1-16	Renforcement de la planification et appui à la mise en œuvre des agendas internationaux					
612-1-1-17	Intégrer les dimensions transversales (capital naturel, dimension population/genre, migration, volet mobilisation des ressources intérieurs" dans les plans cadres de développement					
612-1-1-18	Renforcer la planification du développement économique et social à moyen et à long terme à tous les niveaux					
612-1-1-1-19	Assurer le développement économique et social inclusif et durable à tous les niveaux					
612-1-1-1-20	Mettre en œuvre le PEM					
612-1-1-1-21	Mettre en œuvre le processus des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda Afrique 2063 et publier des rapports sur le développement humain					
612-1-1-1-22	Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification intégrant le concept d'émergence					
612-1-1-1-23	Promouvoir le concept et l'esprit de l'émergence au niveau des secteurs et des collectivités					
LES CADRES	DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE					
612-1-1-2-01	Rendre effective les ressources allouées par grandes rubriques					
612-1-1-2-02	Mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Mobilisation des Ressources Intérieures					
612-1-1-2-03	Assurer l'articulation des ODD, PEM aux politiques sectorielles et régionales					
612-1-1-2-04	Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification et à la mise à jour des monographies régionales					
612-1-1-2-05	Mettre en place une base de données centralisée des politiques sectorielles et régionales					
LA MISE EN O	EUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE					
612-1-1-4-01	DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES					

612-1-1-4

DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES 612-1-1-4-01 RÉGIONS

CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PEM AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES 612-1-1-4-02 BUDGÉTAIRES

MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL 612-1-1-4-03

612-1-2 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 612-1-2-1 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), **OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX**

612-1-2-1-01	Rédiger des manuels d'utilisation
612-1-2-1-02	SUIVRE LES PROGRAMMES D'URGENCE
612-1-2-1-03	Harmoniser les indicateurs de suivi budgétaire avec les indicateurs du SNISE
612-1-2-1-04	SUIVRE L'AGENDA 2063
612-1-2-1-05	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
612-1-2-1-06	RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)
612-1-2-1-07	OPERATIONNALISER LA BASE DE DONNEES DU SNISE

612-1-3-2-01

612-1-3-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 612 **Planification** HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE 612-1-2-1-08 612-1-2-1-09 COACHER LE PROGRAMME SECTORIEL DU MEP 612-1-2-1-10 Elaborer la politique Nationale de l'Evaluation (PNEval) à Madagascar 612-1-2-1-11 Mettre à l'endroit des Hautes Instances des outils d'éclairage et des outils d'aide à la décision 612-1-2-1-12 SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD 612-1-2-1-13 Assurer le renforcement de capacité de tous les acteurs de développement en matière de suivi -évaluation 612-1-2-1-14 Réaliser le suivi du portefeuille des projets (Banque Mondiale et Banque Africaine pour le Développement) 612-1-2-1-15 RENFORCER LA CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI -612-1-2-1-16 Déployer l'application sur la plateforme informatique de la DCSEP 612-1-2-1-17 Suivre l'Agenda 2045 et 2063 612-1-2-1-18 Renforcer la capacité des acteurs en SNISE 612-1-2-1-19 Réaliser le suivi évaluation de la mise en œuvre du PEM 612-1-2-1-20 Opérationnaliser la base de données SNISE 612-1-2-1-21 SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMETS PUBLICS 612-1-2-1-22 SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT 612-1-2-1-23 ELABORER DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL) 612-1-3 Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire 612-1-3-1 La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace 612-1-3-2 Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle

ELABORER LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

ORGANISER DES CONFÉRENCES ET ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 FINANCES ET BUDGET 013 Administration et Coordination **CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES** 013-1 AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, 013-1-1 TRANSPARENTE ET RIGOUREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES 013-1-1-1 LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT **DISPONIBLES ET COHÉRENTS** 013-1-1-R1 POURCENTAGE DES % 100 100 100 DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES **PUBLIQUES** RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES 013-1-2 013-1-2-1 LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE POURCENTAGE DES NORMES 013-1-2-1-R1 100 100 100 ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES 013-1-3 PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES LES REFORMES SONT EFFECTIVES 013-1-3-1 013-1-3-1-R1 POURCENTAGE DES % 100 100 100 REFORMES MISE EN PLACE COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPENNE 013-1-4 013-1-4-1 LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES NOMBRE DE RAPPORTS NOMBRE 013-1-4-1-R1 4 TRIMESTRIELS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE PAR TYPES DE **FINANCEMENT** DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES. L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES 013-1-5 LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES 013-1-5-1 013-1-5-1-R1 POURCENTAGE DES AGENTS 100 100 100 MOTIVÉS ET EFFICACES RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE 013-1-6 013-1-6-1 INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT 013-1-6-1-R1 % 100 100 100 Subvention recu 013-1-6-1-R2 Pourcentage des arriéres apurés % 65 20 15 013-1-6-1-R3 Hangar construit % 90 10 n 013-1-6-1-R4 Textes sur la Loi sur les Nombre statistiques et mise en application des organes prévus par la loi (decret, arrétés, fonctionnement des différents organes...) 013-1-6-1-R5 Publication des résultats Nombre 4 4 4 statistiques (IPC..) 013-1-6-1-R6 Cartographie censitaire et rapport Nombre d'enquete MICS disponibles (Travaux) Nombre de données centralisées 013-1-6-1-R7 Nombre 3 3 3 et géreés par l'INSTAT (DATA CENTER) 013-1-6-1-R8 Nombre de publication du TBE Nombre 4 4 4 mise en ligne FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS 013-1-7 **ÉCONOMIQUES** 013-1-7-1 POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE 75 013-1-7-1-R1 Taux d'utilisation des données 50 100 d'analyses et de recherches AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN 013-1-8 LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE 013-1-8-1 013-1-8-1-R1 TAUX D'ACCROISSEMENT DES 55 75 85 % RECETTES DE LA DIN

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022		
21	MINISTE	RE DE L'ECON	IOMIE ET DES FI	NANCES						
220		S ET BUDGET	Γ							
114	Gestion of	du Budget								
	<u>114-1</u>			<u>CE, EFFICIENTE ET TRANSPAR</u>		<u>L'ETAT</u>				
	114-1-1	RENFORCE			RATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ					
		114-1-1-1	STD ET CTD	APPUYÉS EN MATIÈRE DE GES	TION BUDGÉTAIRE					
			114-1-1-R2	NOMBRE DE CTD FORMÉS EN BUDGET PROGRAMME	NOMBRE	800	1000	1000		
			114-1-1-1-R2	Nombre SRB et CIRFIN mis en place	NOMBRE	4	4	3		
	114-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE 114-1-2-1 SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS								
			114-1-2-1-R1	ECART ENTRE LES PREVISIONS ET LES REALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	25	20	20		
		114-1-2-2	PROCESSUS	PROGRAMMATION, PLANIFICA	TION, BUDGETISATIO	N, SUIVI EVALUATI	ON COHE	RENT		
			114-1-2-2-R1	Pourcentage des Institutions et Ministères assistés en matière de PPBSE	%	100	100	100		
		114-1-2-3	PROCESSUS	PPBSE COHÉRENT ET GESTIO	N RATIONNEL LE DU P	ATRIMOINE				
			114-1-2-3-R1	Taux de réalisation de mise à jour du Texte sur la gestion du Patrimoine de l'Etat	%	40	60	80		
			114-1-2-3-R2	Taux de réalisation de la Gestion Informatisée du Patrimoine de l'Etat	%	40	60	70		
	114-1-3	DÉVELOPPE	R L'EFFICACITÉ	DES SERVICES DE LA DGB						
		114-1-3-1	SERVICES OF	PÉRATIONNELS DE LA DGB FO	NCTIONNELS ET PERF	ORMANTS				
			114-1-3-1-R1	ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	25	20	20		

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022		
21	MINISTE	RE DE L'ECONO	OMIE ET DES FII	NANCES						
220	FINANCE	S ET BUDGET								
115	Gestion I									
	<u>115-1</u>			ON DES RECETTES FISCALES						
	115-1-1	MAÎTRISE DE	L'ASSIETTE FIS	SCALE						
		115-1-1-1	LA POPULAT	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISACLES						
			115-1-1-R1	TAUX DE DÉFAILLANCE GLOBALE (SRE)	%	75	75	75		
			115-1-1-R2	TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	16	17	18		
		115-1-1-2	QUALITÉ DU	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE						
			115-1-1-2-R1	TAUX DE CONTRÔLE FISCAL AUTORISÉ AVEC NCU	%	75	85	99		
		115-1-1-3	AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD							
			115-1-1-3-R1	TAUX DE RECOUVREMENT MOYEN DES RECETTES FISCALES DES CTD	%	35	40	45		
		115-1-1-4	ARRIÉRÉS FI	SCAUX APURÉS						
			115-1-1-4-R1	TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	%	30	40	50		
		115-1-1-5	LES RÉSEAU	X DE FRAUDEURS FISCAUX SO	NT DÉMANTELÉS					
			115-1-1-5-R1	NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	60	80	80		

MIN MIC DDGG	00 00 0500	TATO		LINUTE	2000	0004	2000
MIN - MIS - PROG - 115-1-2			/ERANCE FISCALE	UNITE	2020	2021	2022
113-1-2	115-1-2-1		S STANDARDS DE RÉALISATIO	N DES ACTIVITÉS DU	J PROGRAMME SON	Γ SATISFA	ITS
		115-1-2-1-R1	DOTATION DES MOYENS MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS DES SERVICES	%	100	100	100
	115-1-2-2	LA COMPÉTE	NCE DES AGENTS EST ACCRU	E			
		115-1-2-2-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	NOMBRE	372	404	436
	115-1-2-3	TRAITEMENT	OPTIMUM DES CORRESPONDA	ANCES			
		115-1-2-3-R1	TAUX D'APUREMENT DES CORRESPONDANCES REÇUES	%	95	95	95
	115-1-2-4	UNITÉS OPÉF	RATIONNELLES PERFORMANTI	ES			
		115-1-2-4-R1	PROPORTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES AYANT ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000)	%	85	85	85
	115-1-2-5	UN DOCUME	NT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES	DÉPENSES FISCALE	S EST DISPONIBLE I	ET VALIDÉ	Ė
		115-1-2-5-R1	PROPORTION DES MESURES DÉROGATOIRES ÉVALUÉES	%	30	35	40
	115-1-2-6	DECISIONS R	ENDUES DANS LE DELAI EN RI	ESPECT DE LA LEGI	SLATION EN VIGUEU	R	
		115-1-2-6-R1	TAUX D'APUREMENT DES DOSSIERS	%	80	90	90
	115-1-2-7	L'ADHÉSION	VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST S	USCITÉE			
		115-1-2-7-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	16	17	18
	115-1-2-8	LA BASE DE	DONNÉES DES ACTIFS ET DES	INFORMELS EST MI	SE À JOUR		
		115-1-2-8-R1	TAUX DE FORMALISATION DES CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL	%	60	70	80
	115-1-2-9	LE SAFI EST	OPÉRATIONNEL				
		115-1-2-9-R1	NOMBRE D'UO OÙ LE SAFI EST OPÉRATIONNEL EN FIN D'EXERCICE	NOMBRE	111	-	-
	115-1-2-A	MEILLEURE (COMPREHENSION DES PROCEI	DURES CONTENTIEU	ISES		
		115-1-2-A-R1	TAUX D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)	%	100	100	100
	115-1-2-B	PRÉVISIONS	DE CHAQUE BUREAU DE REC	ETTES OPTIMALES			
		115-1-2-B-R1	POURCENTAGE DE L'ÉCART ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES	%	< 5%	< 5%	< 5%
	115-1-2-C		AUX MALGACHE CONFORMES É INTERNATIONALE	AUX NORMES,RÈG	LES ET PRATIQUES I	EN MATIÈ	RE
		115-1-2-C-R1	POURCENTAGE DE DISPOSITIONS FISCALES MODIFIÉES	%	25	50	100

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2020	2021	2022				
21	MINISTER	RE DE L'ECON	OMIE ET DES FI	NANCES								
220		S ET BUDGET	•									
116	Douanes											
	<u>116-1</u> 116-1-1		ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES									
	110-1-1	NEW ONCE LEG CICIEMES ET I NOCEDONES DOCAMIENS I CON CHE MODIEISATION OF IMMISEE DES RECEITES										
		116-1-1-1	Mécanismes (de recouvrement et de lutte cont	re la fraude dévelop	pés						
			116-1-1-R2	Taux de réalisation de l'objectif des recettes annuelles	%	100	100	100				
		116-1-1-2	Procédures d	e dédouanement renforcées								
			116-1-1-2-R1	Nombre de bureaux appliquant les procédures de dédouanement dématérialisées	NOMBRE	19	19	0				
		116-1-1-3	MÉCANISMES	S DE RECOUVREMENT ET DE LU	JTTE CONTRE LA F	RAUDE DÉVELOPPÉS	3					
			116-1-1-3-R1	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES ANNUELLES	%	100	100	100				
	116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES										
		116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés									
			116-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges	%	30,56	30,56	33,33				
	116-1-3	OPTIMISER L	ES SOUTIENS D	DES SERVICES OPERATIONNELS	S							
		116-1-3-1	Appuis nécés	saires pour les services opération	onnels de la Directio	on Générale des Doua	nes					
			116-1-3-1-R1	Taux de mise à disposition des appuis nécéssaires	%	100	100	100				
	116-1-4	OPTIMISER L	ES SOUTIENS D	DES SERVICES OPÉRATIONNELS	S							
	116-1-1-2 116-1-1-3 116-1-2 116-1-2 116-1-3 OPTIMISI 116-1-3-1	116-1-4-1	APPUIS NÉCI	ESSAIRES POUR LES SERVICES	OPÉRATIONNELS	DE LA DGD MISE À D	ISPOSITIO	N				

TAUX DE MISE À DISPOSITION DES APPUIS NÉCESSAIRES

%

116-1-4-1-R1

100

100

100

117-1-1-4-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 117 Trésor ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE <u>117-1</u> L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS 117-1-1 SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE 117-1-1-R1 Pourcentage des Postes 63,64 66,12 % 69,42 Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics 117-1-1-2 MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS 117-1-1-2-R1 Part des dépenses dont paiement 75 80 85 dématerialisé 117-1-1-3 ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE 117-1-1-3-R1 Niveau d'extension de la 17 20 22 couverture des Ministères 117-1-1-3-R2 Niveau d'extension de la % 8,56 8.56 8,56 couverture des Communes GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE 117-1-1-4

%

Pourcentage des agents du

Trésor de corps spécifique

35,36

37,2

37,95

MIN - MIS - PROG -	06 - 08 - PESIII	TATE		UNITE	2020	2021	2022
117-1-2	RENFORCER		NANCIÈRE ET COMPTABLE DES	-		2021 IÉTÉS À	2022
	117-1-2-1		NCE ET MISE AUX NORMES DE S	LA GESTION DES	FINANCES PUBLIQU	ES	
		117-1-2-1-R1	Délais des rapports d'éxecution budgetaire (OGT) produits en cours d'année	JOURS	60	60	60
		117-1-2-1-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	50	70	90
		117-1-2-1-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	100	100	100
		117-1-2-1-R5	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	ANNÉE	2019	2020	2021
		117-1-2-1-R6	Nombre de SOA au niveau central dont les actifs publics non financiers sont intégrés dans la comptabilité générale de l'Etat	NOMBRE	32	285	295
		117-1-2-1-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	1	16	32
		117-1-2-1-R8	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100
	117-1-2-2	GESTION DE	LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE				
		117-1-2-2-R1	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	<taux< td=""><td><taux< td=""><td><taux< td=""></taux<></td></taux<></td></taux<>	<taux< td=""><td><taux< td=""></taux<></td></taux<>	<taux< td=""></taux<>
		117-1-2-2-R3	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	Logique	OUI	OUI	OUI
	117-1-2-3	APPUI À LA F	RÉALISATION DE LA MISSION DI	E LA DGT AMÉLIO	RÉ		
		117-1-2-3-R1	Taux d'éxecution budgetaire du servie administratif et financier	%	100	100	100
	117-1-2-4	GESTION DE	LA DETTE AMÉLIORÉE				
		117-1-2-4-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	Ariary	Plafond	Plafond	Plafond
		117-1-2-4-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	100	100	100
	117-1-2-5	GOUVERNAN AMÉLIORÉE	CE DANS LA GESTION COMPTA	ABLE ET FINANCIÈ	ERE DES FONDS PUB	BLICS	
		117-1-2-5-R1	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	61	66	71
		117-1-2-5-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	<3	<3	<3
		117-1-2-5-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombrant au Trésor Public	%	100	100	100
		117-1-2-5-R5	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	20	25	25
		117-1-2-5-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgetaire	%	100	100	100
		117-1-2-5-R8	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	0	100	100

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2020	2021	2022
117-1-3	DÉVELOPPER	LES SERVICES	FINANCIERS				
	117-1-3-1	ACCÈS DE LA	POPULATION AUX SERVICES F	INANCIERS DE PROXIMIT	É AMÉLIORÉ		
		117-1-3-1-R1	NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL	NOMBRE	76	94	112
	117-1-3-2	RAPATRIEMEN	NT DE DEVISES NÉES DES EXPO	ORTATIONS AMÉLIORÉ			
		117-1-3-2-R2	TAUX DE RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS	%	73	74	75
	117-1-3-3	TUTELLE DU S	SECTEUR FINANCIER MISE EN P	LACE			
		117-1-3-3-R1	Taux d'avancement du processus de mise en place de la tutelle du secteur financier	%	35	40	45
	117-1-3-4	FIABILITÉ ACC D'ASSURANCE	CRU DU SYSTÈME DE CONTRÔL	E MIS EN ŒUVRE AU NIV	EAU DES ORG	SANISMES	
		117-1-3-4-R1	Niveau de contrôle de compagnies d'assurance	%	60	60	60
	117-1-3-5	OPERATIONS	EN CAPITAL REGLEMENTEES				
		117-1-3-5-R1	Taux d'irregularité des opérations en capital	%	5	5	5
	117-1-3-7	INFRACTIONS RÉSOLUES	SUR LES OPÉRATIONS EN CAP	ITAL ET OPÉRATIONS CO	OURANTES DÉ	TECTÉES E	ΞT
		117-1-3-7-R1	TAUX D'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE DES INFRACTIONS DES CHANGES	%	50	60	70

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 Contrôle Budgetaire et Financière 129 RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES 129-1 **ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI** 129-1-1 ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS 129-1-1-1 129-1-1-1-R1 NOMBRE DE SÉANCES DE NOMBRE 3 3 FORMATIONS DES ORDSEC **EFFECTUÉES CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE** 129-1-1-2 **DELAI DE TRAITEMENT DES** 129-1-1-2-R1 % 3 3 DOSSIERS SUPERIEUR A 5 **JOURS** 129-1-1-2-R2 TAUX DE REJET % 4 3 2 RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI 129-1-2 **AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ** 129-1-2-1 TAUX DE COUVERTURE DE % 25 30 30 CONTROL PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS MANDATES TAUX D'INFRACTION/FAUTES 129-1-2-1-R2 % 8 6 6 DE GESTION CONSTATEES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES 129-1-2-2 CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE 129-1-2-2-R1 TAUX DE COUVERTURE DE % 25 30 30 CONTROLE PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS MANDATES 129-1-2-2-R2 TAUX DE DETOURNEMENT % 8 6 6 **DES DENIERS PUBLICS** CONSTATES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR

RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022				
21	MINISTE	RE DE L'ECON	NOMIE ET DES FI	NANCES								
220	FINANCE	S ET BUDGE	Г									
130	Gestion 130-1		Personnel de l'E R LA GOUVERNA	tat ANCE FINANCIERE ET BUDGETA	IRE DU PERSONNE	L DE L'ETAT						
21 MII 220 FIN 130 Ge 130 130	130-1-1	RENFORCE	R LE MÉCANISM	E DE GESTION ET DE CONTRÔL	E DES EFFECTIFS (DES AGENS DE L'ETA	Т					
		130-1-1-1	PREVISION D	PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE								
			130-1-1-R1	Taux de réalisation par rapport à la prévision de la masse salariale	%	100	100	100				
21 N 220 F 130 G 1 1	130-1-2	OPTIMISER	OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT									
		130-1-2-1	DÉFICIT DES	CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT								
			130-1-2-1-R1	Taux de recouvrement de cotisations sociales	%	80	80	80				
		130-1-2-2	AGENTS PLU	AGENTS PLUS PERFORMANTS								
			130-1-2-2-R1	TAUX DES DOSSIERS REJETÉS ET EN INSTANCE	%	20	15	10				
		130-1-2-3	DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE									
			130-1-2-3-R1	Taux d'exécution crédit de soldes	%	100	100	100				
	130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT 130-1-3-1 GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE										
			130-1-3-1-R1	NOMBRE DE REFORMES INITIÉES & RÉALISÉES	NOMBRE	3	3	3				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 803 Action sociale et développement CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT **803-1** ÉCONOMIQUE ET SOCIAL AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES 803-1-1 SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE **CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE** 803-1-1-1 NOMBRE DE PROJETS NOMBRE 803-1-1-1-R1 61 60 63 RÉALISÉS AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES 803-1-2 INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) 803-1-2-1 **CONTRUITES OU RÉHABILITÉES** 803-1-2-1-R1 NOMBRE NOMBRE 7 4 5 D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de <u>604-1</u> sa mission GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES 604-1-1 604-1-1-1 PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT 604-1-1-1-R1 Document de CDMT de la DGEP 90 95 100 (%) mis à jour, cadré et cohérent 604-1-1-1-R2 Nombre de séances de NOMBRE 4 5 6

	604-1-1-1-R2	Nombre de seances de renforcement de capacités et de sensibilisation des acteurs budgétaires	NOMBRE	4	5	6
	604-1-1-R3	Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	85	95	98
	604-1-1-R4	Pourcentage des projets (PIP) exécutés	POURCENTAGE	85	90	100
604-1-1-2	MOYENS MAT VALORISÉES	TÉRIELS ET HUMAINS RENFO	RCES ET PATRIMOIN	NES DE LA DIRECT	ION GÉNÉR	ALE
	604-1-1-2-R1	Pourcentage des outils GPEEC informatisés et opérationnels	POURCENTAGE	25	50	100
	604-1-1-2-R2	Nombre de séances d'information et de formation réalisé en LOLF et CDMT		2	2	2
	604-1-1-2-R3	Nombre de séances de renforcement de capacités managériales et techniques des agents de la DGEP réalisées	NOMBRE	4	4	4
	604-1-1-2-R5	Pourcentage de rénovation et d'entretien du parc de véhicules réalisés	POURCENTAGE	75	85	95
	604-1-1-2-R7	Taux d'actes réglementaires établis ,finalisés et mandatés	POURCENTAGE	85	90	100
	604-1-1-2-R8	Nombre de bâtiment administratif réhabilité et équipé	NOMBRE	5	10	15
	604-1-1-2-R9	Pourcentage des matériels et patrimoines restaurées et sauvegardées	POURCENTAGE	100	100	100
604-1-1-3	GESTION DE	PASSATION DE MARCHES TR	ANSPARENTE			
	604-1-1-3-R1	Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	POURCENTAGE	100	100	100
604-1-1-4	SYSTÈME D'I	NFORMATION OPÉRATIONNE	L			
	604-1-1-4-R1	Taux de satisfaction des usagers sur le site web	POURCENTAGE	100	100	100
	604-1-1-4-R2	Pourcentage d'opérationnalisation du standard de service public au sein du Département Economie et Plan		50	75	100
	604-1-1-4-R3	Nombre de matériels de communication et d'information acquis	NOMBRE	25	30	45

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 Economie RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ 604-2 MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE 604-2-1 RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE 604-2-1-1 INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE **DÉVELOPPEMENT** 604-2-1-1-R1 NOMBRE DE VEILLES NOMBRE 2 2 2 INFORMATIONNELLES STATISTIQUES EFFECTUEES 604-2-1-1-R2 NOMBRE D'ATELIERS DE NOMBRE 5 15 22 DISSEMINATION DES RESULTATS DU RGPH ET DE L'ENQUETE MICS REALISES POURCENTAGE DE MISE EN 604-2-1-1-R3 **POURCENTAGE** 50 75 100 ŒUVRE DE LA LOI SUR LES **STATISTIQUES** 604-2-1-1-R4 NOMBRE ENQUETES NOMBRE 4 4 STATISTIQUES EFFECTUEES DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET 604-2-2 ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE 604-2-2-1 OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE **CONÇUS ET DISPONIBLES** 604-2-2-1-R1 NOMBRE DE NOTES DE NOMBRE 3 3 3 CONJONCTURE ELABOREES 604-2-2-1-R2 NOMBRE DE CADRAGES NOMBRE 2 2 2 MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME ELABORES RAPPORT ECONOMIQUE ET 604-2-2-1-R3 NOMBRE 1 1 1 FINANCIER DISPONIBI E NOMBRE DE NOTES DE 604-2-2-1-R4 NOMBRE 4 4 POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS **ELABOREES** NOMBRE D'OUTILS D'ANALYSE 604-2-2-1-R5 NOMBRE 0 ÉCONOMIQUE DISPONIBLES ET OPÉRATIONNELS NOMBRE DE MODÈLES 604-2-2-1-R6 NOMBRE 1 1 1 MACROÉCONOMIQUES **ELABORES** TAUX DE CROISSANCE POURCENTAGE 604-2-2-1-R7 5.3 5.1 5.2 **ECONOMIQUE** NOMBRE D'ETUDES 604-2-2-1-R9 NOMBRE 8 10 10 EFFECTUEES ET DISSEMINEES NOMBRE D'ÉTUDES ET NOMBRE 604-2-2-1-RA 2 2 2 ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DISPONIBLES NOMBRE D'ÉTUDES 604-2-2-1-RB NOMBRE 0 4 4 SPÉCIFIQUES SELON LE BESOIN DE L'ÉCONOMIE OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES 604-2-2-2 NOMBRE D'OUTILS DE 2 604-2-2-R1 NOMBRE 0 POLITIQUE PUBLIQUES DISPONIBLES ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES 604-2-3 PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 604-2-3-1 POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVEL OPPÉS 604-2-3-1-R3 NOMBRE DE PROGRAMMES NOMBRE 5 5 5 DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNE POLITIQUE NATIONALE SUR LA 604-2-3-1-R4 NOMBRE 1 1 COOPERATION DISPONIBLE RAPPORT SUR LA 604-2-3-1-R5 NOMBRE 1 1 **COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DISPONIBLE** NOMBRE DE DOCUMENTS DE NOMBRE 0 2 604-2-3-1-R6 2 POLITIQUES ET STRATÉGIES DISPONIBLE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290

612 Planification

PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE <u>612-1</u>

612-1-1 RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET **DURABLE À TOUS LES NIVEAUX**

612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT
	INCLUSIFS ET DURABLES

INCLUSIFS ET DURABLES				
612-1-1-R1 POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045» DISPONIBLE	NOMBRE	0	50	100
612-1-1-1-R2 PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1
612-1-1-R3 PEM INTEGRANT LES DIMENSIONS POPULATION/GENRE	NOMBRE	0	1	1
612-1-1-R5 RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1
612-1-1-1-R6 PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME INTÉGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES DISPONIBLES	NOMBRE	0	-	-
612-1-1-1-R7 PEM INTEGRANT LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL"	NOMBRE	0	1	1
612-1-1-1-R8 PLAN EMERGENCE MADAGASCAR ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE ELABORE	NOMBRE	1	1	1
612-1-1-1-R9 POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODD ET DE L'AGENDA 2063	POURCENTAGE	50	100	100
612-1-1-1-RA PLAN EMERGENCE MADAGASCAR INTEGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES	NOMBRE	1	1	1
LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAU	IX, SECTORIELS ET RÉGIO	NAUX SONT EI	N SYNERG	IE

612-1-1-2

LES CADRES L	E FLANIFICATION NATIONA	ox, sectoriels et region	NAUX SUNT EN	SINENG	IE
612-1-1-2-R1	ODD, PEM ET PMO ARTICULES AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES	POURCENTAGE	0	75	100
612-1-1-2-R2	NOMBRE DE NOTES D'ANALYSE SUR LA SYNÉRGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES	NOMBRE	4	4	4
612-1-1-2-R3	PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES ELABORE ET ACTUALISE	NOMBRE	1	1	1
612-1-1-2-R4	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES	NOMBRE	2	2	2
612-1-1-2-R5	NOMBRE DE REGIONS DISPOSANT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT	NOMBRE	10	15	22
612-1-1-2-R6	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES	POURCENTAGE	15	50	100
612-1-1-2-R7	NOMBRE DE REGIONS AYANT MIS A JOUR LEURS MONOGRAPHIES REGIONALES	NOMBRE	22	22	22

612-1-1-4 LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE

		OG - OS - RESUI		NANOTO	UNITE	2020	2021	2022
21			OMIE ET DES FII	NANCES				
290 612	Planifica	SE DE L'ECONO	JMIE					
612	Pianinca	tion	612-1-1-4-R1	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSÉMINATION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS	NOMBRE	10	15	22
			612-1-1-4-R2	POURCENTAGE DE PIP COHERENTS AVEC LE PEM	POURCENTAGE	100	100	100
	612-1-2	ASSURER LE	SUIVI-ÉVALUA	TION DE LA MISE EN OEUVRE	DES PROGRAMMES DE	DÉVELOPPEMEN	IT	
		612-1-2-1	FIABLES ET S	TIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-E\ SUIVANT L'APPROCHE DE GE EL À TOUS LES NIVEAUX				S
			612-1-2-1-R3	RAPPORT DE SUIVI EVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1
			612-1-2-1-R4	NOMBRE D'ATELIERS DE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS REALISES	NOMBRE	4	4	4
			612-1-2-1-R5	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNEES DU SNISE	POURCENTAGE	25	50	100
			612-1-2-1-R6	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMETS PUBLICS DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1
			612-1-2-1-R7	RAPPORT DE SUIVI DE L'AGENDA 2063 DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1
			612-1-2-1-R8	DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES NOMBRE	NOMBRE	1	1	1
			612-1-2-1-R9	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1
			612-1-2-1-RB	NOMBRE DE RAPPORTS DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES REGIONALES ELABORES	NOMBRE	22	22	22
			612-1-2-1-RC	NOMBRE D'ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS EN SUIVI -	NOMBRE	4	4	4
	612-1-3	Réhabiliter l'a		nstaurer l'autorité de l'Etat et a	ssurer la stabilité macro	économique et au	gmenter	
		612-1-3-1	La transition	démographique est cernée dar	ns le temps et dans l'espa	ace		
			612-1-3-1-R1	NOMBRE D'EXPERTS EN MODÈLES ET PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES RECRUTE	NOMBRE	5	10	10
			612-1-3-1-R2	NOMBRE DE TABLES RONDE DES ACTEURS (MINISTÈRES, SOCIÉTÉ CIVILE, SECTEUR PRIVÉ, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS) ORGANISEES	NOMBRE	2	2	2
		612-1-3-2	Le Dividende	Démographique est paramétre	é dans la planification se	ctorielle		
		- -	612-1-3-2-R1	FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1
			612-1-3-2-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE REALISES	NOMBRE	5	10	10

14 - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

		0 00 11200217	71.0 710171110			
14				ECENTRALISATION		
142 063		DMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION dministration et Coordination				
000	<u>063-1</u>			NISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE		
	062.4.4	DÉCENTRAL		TION OPTIMALE DES RESSOURCES		
	063-1-1	063-1-1-1		PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE		
		000 1 1 1	OLO HON DO	TATRIMONE FOROLE, IMMODILER ET MATERIEE DO MINIOTERE OF TIMOLE		
			063-1-1-01	ENTRETENIR ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS		
			063-1-1-1-02	GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES		
			063-1-1-1-03	ENTRETENIR ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE		
			063-1-1-1-04	GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS		
			063-1-1-1-05	APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS		
		063-1-1-2	GESTION DE	S RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE		
			063-1-1-2-01	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DANS LES DOMAINES CIBLES		
			063-1-1-2-02	PN3 APPUI INSTITUTIONNEL		
			063-1-1-2-03	CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUE DU MINISTÈRE		
			063-1-1-2-04	NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES		
			063-1-1-2-05	APURER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE		
			063-1-1-2-06	ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE		
			063-1-1-2-07	ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		
			063-1-1-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD		
		063-1-1-3	GESTION DE	S RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE		
			063-1-1-3-01	RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE		
			063-1-1-3-02	RECYCLER LES AGENTS		
			063-1-1-3-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH		
			063-1-1-3-04	GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS		
			063-1-1-3-05	VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS		
			063-1-1-3-06	NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS		
			063-1-1-3-07	PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA		
			063-1-1-3-08	PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS		
		063-1-1-4	063-1-1-3-09 GESTION DE	T01GERER PREVISIONNELLEMENT LES EFFECTIFS, L'EMPLOI ET LES COMPETENCESAU NIVEAU CENTRAL, TERRITORIAL ET LOCAL S MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE		
		000 1 1 4	063-1-1-4-01	VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS		
			063-1-1-4-02	ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS		
			063-1-1-4-03	EVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS		
			063-1-1-4-04	ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS		
			063-1-1-4-05	ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS		
			063-1-1-4-06	PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE		
			063-1-1-4-07	RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA		
	063-1-2	METTRE AU	X NORMES LE S	YSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE		
		063-1-2-1	FAIRE CONN	AITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE		
			063-1-2-1-01	DEVELOPPEMENT ET OPERATIONNALISATION DU SIGCNI		
			063-1-2-1-02	RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION		
			063-1-2-1-03	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE		
			063-1-2-1-04	GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES		
			063-1-2-1-05	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS		
		063-1-2-2	SYSTÈME INI	FORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES		
			063-1-2-2-01	GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET		
			063-1-2-2-02	ENTRETENIR ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES		
			063-1-2-2-03	ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES		
			063-1-2-2-04	EVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)		
			063-1-2-2-05	TO1METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION DECISIONNEL DU MID		
	063-1-3	ASSURER L. 063-1-3-1		HE DU PROCESUS ÉLECTORAL ESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES		
			063-1-3-1-01	APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS		
			063-1-3-1-02	SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION
142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

063 Administration et Coordination

063-1-3-1-03	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS
063-1-3-1-04	PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES
063-1-3-1-05	ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS
063-1-3-1-06	ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERTRITOIRE
063-1-3-1-07	TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS)
063-1-3-1-08	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS

063-1-4 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.

063-1-4-1 ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD

063-1-4-1-01	VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE
063-1-4-1-02	APPUYER LA MISE EN ŒUVRES DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL
063-1-4-1-03	ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS

4.4	MINICTÈRE	DE L'INTÉRIEUR ET DE L	A DÉCENTRALICATION			
14 142	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
133	Administration Territoriale					
	<u>133-1</u> 133-1-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD				
		133-1-1-1 CIRCON	SCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES			
		133-1-1-1	-01 T01APPUYER LE DEVELOPPEMENT REGIONAUX/DISTRICTS			
		133-1-1-1	-02 COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE, DISTRICT, ARRONDISSEMENT ADMINISTARTIF, DPID)			
		133-1-1-1	-03 EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES			
		133-1-1-1	CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE			
		133-1-1-1	05 METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD			
		133-1-1-1	-06 FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE			
		133-1-1-1	MPA, MPB, MPC			
		133-1-1-1	LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE			
	133-1-2		TÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE TÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES			
		133-1-2-1	-01 PAYER LES SALAIRES DES ECD ET ET LES COTISATIONS SOCIALES			
		133-1-2-1	-02 PN1Redynamisation de l'administration territoriale au service du développement			
		133-1-2-1	,			
		133-1-2-1				
		133-1-2-1				
		133-1-2-1	-06 STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
		133-1-2-1	-07 CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'IDENTITÉ NATIONALE			
		133-1-2-1	-08 CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
		133-1-2-1				
		133-1-2-1				
		133-1-2-1	-11 AMÉLIORER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
		133-1-2-1	-12 ELABORER, DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
		133-1-2-1	-13 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
		133-1-2-1	-14 INFORMATISER LE SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIAL			
		133-1-2-1	-15 SECURISER LES CARTES GRISES			
		133-1-2-1	-16 SECURISER LES PERMIS DE CONDUIRE			
	133-1-3		INTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS			
		133-1-3-1	-01 T01GERER DANS UNE BASE DE DONNEE INFORMATIQUE L'ARMEMENT			
		133-1-3-1	-02 ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE			
		133-1-3-1	-03 SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS			
		133-1-3-1	-04 RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP			
		133-1-3-1	-05 APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS			
		133-1-3-1	-06 RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS			
		133-1-3-1	-07 ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE			
		133-1-3-1	-08 ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE			
		133-1-3-1	-09 VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS			
		133-1-3-1	-10 RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA			
		133-1-3-1	-11 VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT			
		133-1-3-1	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS			
		133-1-3-1	MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ;			
	133-1-4	GOUVERNANCE, DE LA 133-1-4-1 L'ÉTAT-	UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT CIVIL EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES ITIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT			

133-1-4-1-01 Améliorer les systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état-civil et d'établissement des statistiques de l'état-civil

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

133 Administration Territoriale

Administra	ition Territoriale		
		133-1-4-1-02	RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
		133-1-4-1-03	RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT- CIVIL
		133-1-4-1-04	ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
		133-1-4-1-05	RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)
		133-1-4-1-06	REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT- CIVIL
		133-1-4-1-07	ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-08	RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-09	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
		133-1-4-1-10	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYTÈMES CRVS
		133-1-4-1-11	RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-12	VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES
		133-1-4-1-13	EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL
		133-1-4-1-14	RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL
		133-1-4-1-15	RÉGLEMENTER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL
		133-1-4-1-16	RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISANT L'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-17	RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS
		133-1-4-1-18	RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER
		133-1-4-1-19	ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-20	Renforcer le cadre institutionnel et juridique de l'état civil
		133-1-4-1-21	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-22	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX
133-1-5	RENFORCER 133-1-5-1		E CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ
		133-1-5-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS
		133-1-5-1-02	EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX
		133-1-5-1-03	EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
		133-1-5-1-04	EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE
		133-1-5-1-05	EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
		133-1-5-1-06	EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS
133-1-6	FAVORISER L 133-1-6-1		TIONNELLE DE LA MIGRATION IEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE
		133-1-6-1-01	METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION
		133-1-6-1-02	ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
		133-1-6-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
		133-1-6-1-04	METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION
		133-1-6-1-05	OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE
		133-1-6-1-06	METTRE EN PLACE UN SYSTEME BIOMETRIQUE DE CARTES DE RESIDENTS
		133-1-6-1-07	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTRERNATIONALES
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

14	MINISTÈRE	DE L'INTÉRIEU	JR ET DE LA DÉ	CENTRALISATION
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION			
134	134 Décentralisation et Développement Local 134-1 METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCALISATION DE LA DÉCENTRALISATION DE LA DÉCENTRALISA			ITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.
	134-1-1			POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE
		134-1-1-1	RÉALISÉS	TS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX
			134-1-1-1-01	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION DES PROJETS
			134-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL
			134-1-1-1-03	FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL
			134-1-1-1-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION
			134-1-1-1-05	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD
	134-1-2	COORDONNE	R LES APPUIS	
		134-1-2-1	APPUIS AUX	CTD COORDONNÉS
			134-1-2-1-01	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE
			134-1-2-1-02	MISE EN PLACE DES MECANISMES DE LA BONNE GOUVERANCE LOCAL rojet
			134-1-2-1-03	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES
			134-1-2-1-04	T02COACHING TERRITORIAL
			134-1-2-1-05	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
			134-1-2-1-06	PN4 DÉCENTRALISATION ÉMERGENTE
			134-1-2-1-07	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DANS LES ZONES NON INTERVENUES PAR LES PTF
			134-1-2-1-08	APPUI AU PPP INTERCOLECTIVITE ET COOPERATION DECENTRALISEES POUR LES OPCI ET ASSOCIATION DES COMMUNES
			134-1-2-1-09	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER- COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT
			134-1-2-1-10	APURER LES ARRIERES DES COMMUNES
			134-1-2-1-11	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX
			134-1-2-1-12	Appuyer les CTD à la promotion de la gouvernance locale
			134-1-2-1-13	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES
			134-1-2-1-14	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD
			134-1-2-1-15	Dotation en matériels et mobiliers de bureau
			134-1-2-1-16	Accompagner les CTD à la promotion du développement local inclusif
			134-1-2-1-17	ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS
			134-1-2-1-18	VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
			134-1-2-1-19	Formation, animation et encadrement
			134-1-2-1-20	Amélioration des recettes Communales
			134-1-2-1-21	APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE
			134-1-2-1-22	Traiter les Doléances venant des CTD
			134-1-2-1-23	Construction ou réhabilitation des bâtiments
			134-1-2-1-24	Appuyer techniquement les CTD dans tout le processus de la décentralisation
			134-1-2-1-25	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL
			134-1-2-1-26 134-1-2-1-27	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD A LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA DECNETRALISATION AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT LOCAL Coaching territorial
			134-1-2-1-28	APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION
			134-1-2-1-29	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE
			134-1-2-1-30	Dotation en materiels informatiques et logiciel
			134-1-2-1-31	PN6 REGIONS EMERGENTES
	134-1-3	CONCERTER		LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.
	.0	134-1-3-1	CADRE DE C	ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA SATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL
			134-1-3-1-01	T21 AMELIORATION DES RECETTES COMMUNALES
			134-1-3-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL
			134-1-3-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ
			134-1-3-1-04	S24-PROJET DE SOUTIEN A DES MOYENS DE SUBSISTANCE RESILIENTS DANS LE SUD DE MADAGASCAR (Ex South Resiliency)

<u>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION</u> **ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION** 142 134 Décentralisation et Développement Local OPERATIONALISATION DE L'OBSERVATOIR NATIONAL, MISE EN PLACE DES CENTRES 134-1-3-1-05 D'OBSERVATION REGIONAUX ET D'UN SYSTEME DE COMMUNICATION SUR LA DECENTALISATION ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL 134-1-3-1-06 SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION AU NIVEAU DES DISTRICTS D'UNE UNITE D'APPUI 134-1-3-1-07 DES SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES AUX COLECTIVITES TERRITOIRIALS DECENTRALISEES APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES 134-1-3-1-08 INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES 134-1-3-1-09 CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION. ASSURER UN BON CADRE DE TRAVAIL 134-1-3-1-10 134-1-4 RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES 134-1-4-1 134-1-4-1-01 AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL 134-1-4-1-02 renforcement des capacités techniques de l'INDDL TO3ELABORATION D'UN CADRE JURIDIQUE ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE LA FONCTION 134-1-4-1-03 PUBLIQUE TERRITORIALE 134-1-4-1-04 Gouvernance Urbaine de Grand Tana 134-1-4-1-05 PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX APPLIYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVEL OPPEMENT LOCAL 134-1-4-1-06 134-1-4-1-07 Ameliorer la gestion des activités de formation de l'INDDL RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION 134-1-4-1-08 ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD 134-1-4-1-09 RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL 134-1-5 METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE 134-1-5-1 COORDINATION DES APPUIS AU DEVELOPPEMENT LOCAL PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET A LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE 134-1-5-1-02 134-1-5-1-03 PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION (PRODECID/GIZ) 134-1-5-1-04 HARMONISER LES INTERVENTIONS DES PTF EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL 134-1-5-1-05 TXX -ASSURER LA COORDINATION GENERALE DES PROJETS ET DES PARTENARIATS DU MID CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE 134-1-5-1-06 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DÚ PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL. RECHERCHER ET ORGANISER DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE 134-1-5-1-07 CADRE DE LA SNDL SUPERVISER LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES RATTACHÉS DU MID 134-1-5-1-08

<u>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE</u> LA DÉCENTRALISATION

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 142

135 Réformes Administratives

135-1 REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD

135-1-1 RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID

E	1-1 SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉ	135-1-1-1
_	I-1 SYNERGIE DES ACTIONS DE REFORME RENEORCI	135-1-1-1

0111211012 22	o no no no pe nei onime nem onote
135-1-1-1-01	EVALUATION DES DEPENSES PUBLIQUES DANS LES COLLECTIVITES
135-1-1-1-02	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES
135-1-1-1-03	METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME
135-1-1-1-04	ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA
135-1-1-1-05	Vulgariser les textes adoptés/promulgués auprès des responsables territoriaux
135-1-1-1-06	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID
135-1-1-1-07	PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID
135-1-1-1-08	PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES
135-1-1-1-09	Diffuser les textes sur des supports physiques ou électroniques
135-1-1-1-10	GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA
135-1-1-1-11	Elaborer les textes relatifs au renforcement de l'effectivité de la Décentralisation
135-1-1-12	EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES
135-1-1-13	APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID
135-1-1-1-14	ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES
135-1-1-15	Elaborer les textes relatifs à la redynamisation de l'Administration du Territoire
135-1-1-16	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID
135-1-1-17	CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTERES AU BÉNEFICE DES CTD
135-1-1-1-18	ENTRETENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.
135-1-1-1-19	RECHERCHER LES PARTENARIATS
135-1-1-1-20	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE
135-1-1-1-21	COORDONNER LES PROJETS DU MID
135-1-1-1-22	DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES
135-1-1-1-23	METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION
135-1-1-1-24	INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ
135-1-1-1-25	SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MIE
135-1-1-1-26	ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.
135-1-1-1-27	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS

135-1-1-1-28 ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES

VULGARISATION ET APPROPRIATION DES REFORMES ADMINISTRATIVES PAR LES 135-1-1-1-29 RESPONSABLES CENTRAUX ET TERRITORIAUX DU MINISTERE DE L INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

135-1-1-1-30 PN2 REFORMES ADMINISTRATIVES ET TRANSFORMATION DIGITALE

PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE 135-1-2 ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES 135-1-2-1

135-1-2-1-01	T01GERER LES INSTRUMENTS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
135-1-2-1-02	T01VULGARISER ET APPROPRIER LES REFORMES SECTORIELLES AUX REPRESENTANTS DE L'ETAT
135-1-2-1-03	APPLIVER LA MISE EN ŒLIVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU

135-1-2-1-03 'E EN ŒUVRE DES PROJETS DE REFORME DE L'ADMINISTRATION DU **TERRITOIRE**

135-1-2-1-04 ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU **TERRITOIRE**

EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE 135-1-2-1-05

ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU 135-1-2-1-06 TERRITOIRE

135-1-2-1-07 ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES DU MID

RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID 135-1-2-1-08 EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION

RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID 135-1-2-1-09

135-1-3 MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD

SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS 135-1-3-1

135-1-3-1-01	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES
	CTD

135-1-3-1-02 T22 Appui aux communes sur l'élaboration du budget de Programme

135-1-3-1-03 Amelioration de la gestion des ressources fiscales des CTD

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

135 **Réformes Administratives**

135-1-3-1-04 Mise en place des Communes pilotes

135-1-3-1-05 APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉCENTRALISATION 135-1-3-1-06

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

216 Gestion des Risques et des Catastrophes

Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes <u>216-1</u>

216-1-1

216-1-1-9-04

Accionic la resilience des institutions nationales et concetivites territoriales face dux catastrophies				
Améliorer les outils techniques de préparation				
216-1-1-1	Les capacités	des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse		
	216-1-1-01	Créer un pool de formateurs pour les régions et les former pour la préparation et réponse aux urgences		
	216-1-1-1-02	Organiser une formation spécifique sur le relèvement afin de familiariser les acteurs nationaux sur les mesures de préparation pour le relèvement		
	216-1-1-1-03	Développer et mettre en oeuvre un programme de formation pour la préparation et réponse aux urgences de toutes natures et à tous les niveaux (national, régions, districts, communes) et sur la gestion de système d'alerte précoce ;		
	216-1-1-1-04	Organiser des exercices de simulation annuellement (période prédéfinie) et simultanément pour plusieurs risques (naturels ou industriels) majeurs au niveau national, régional et district, afin de tester les plans de contingence et de renforcer les capacit		
	216-1-1-1-05	Assurer la formation régulière des agents en charge de la gestion des systèmes d'alerte précoce		
	216-1-1-1-06	Mettre en place une base de données de toutes les personnes formées en RRC et GRC au niveau national		
	216-1-1-1-07	Organiser une formation pour la gestion de l'information et en SIG avec un focus sur la préparation et réponse aux urgences		
216-1-1-2	Les outils tecl	hniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels		
	216-1-1-2-01	Renforcer les capacités des comités locaux de planification de secours en formation, en moyens matériels et financiers		
	216-1-1-2-02	Mettre à jour les plans de contingence en fonction des scenarios de risques futurs et prendre en compte l'aspect genre à tous les niveaux		
	216-1-1-2-03	Procéder à des campagnes de pré-positionnement dans les districts et régions sensibles		
	216-1-1-2-04	Faire une large diffusion du mécanisme institutionnel de gestion des crises		
216-1-1-3	_	nt développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la t réponse aux urgences		
	216-1-1-3-01	Mettre en place un mécanisme permettant d'actualiser périodiquement les plans sectoriels de contingence régionaux en utilisant les résultats de l'évaluation des risques.		
	216-1-1-3-02	Développer et disséminer un seul outil standard pour l'évaluation des besoins en cas de catastrophes		
	216-1-1-3-03	Renforcer les capacités (techniques, matérielles et financières) des communautés des zones sensibles à la préparation et la réponse		
	216-1-1-3-04	Réhabilitation et aménagement des infrastructures régionales		
	216-1-1-3-05	Installation de centre régional de protection civile (CRPC)		
216-1-1-4	Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement pa des antennes locales du BNGRC			
	216-1-1-4-01	Assurer les missions de préparation, de secours et de relèvement par la mise à contribution des structures décentralisées du BNGRC.		
216-1-1-5	Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée			
	216-1-1-5-01	PN5 Gestion des risques et catastrophes proactive et rationalisée		
	216-1-1-5-02	Rénovation et mise en oeuvre de la stragégie nationale de gestion des risques et catastrophes		
216-1-1-6	Besoins natio désastres	naux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux		
	216-1-1-6-01	Renforcer les capacités en équipement des structures de secours d'urgence.		
	216-1-1-6-02	Renforcer les capacités nationales en matière de formulation, mise en oeuvre et suivi de programmes de relèvement rapide		
	216-1-1-6-03	Etablir une standardisation des équipements de réponse/communication entre tous les principaux intervenants dans la gestion des situations d'urgence		
216-1-1-7	Les systèmes	d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire		
	216-1-1-7-01	Développer/renforcer les mécanismes d'alerte précoce dans les régions, districts les plus sensibles		
	216-1-1-7-02	Développer/former et équiper les districts plus sensibles afin que des mécanismes d'alerte précoce soient fonctionnels		
216-1-1-8	Les centres o	pérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional		
	216-1-1-8-01	Former les agents des centres sur la collecte, l'analyse et la gestion de l'information		
	216-1-1-8-02	Organiser régulièrement des exercices de simulations afin de garantir un bon niveau d'opérationnalité des centres		
216-1-1-9	Une banque d	e données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations		
	216-1-1-9-01	Etablir les standards minimum afin de garantir la sécurité des intervenants lors de situations d'urgence		
	216-1-1-9-02	Mettre en place un document standard pour les "appels de fonds d'urgence" et aussi pour le reporting		
	216-1-1-9-03	Créer une banque d'informations afin de centraliser et gérer les informations pour la préparation et réponse aux urgences		
	246 4 4 0 04	Ctablis des accordo andros et dos mestamentes entre l'État los actores humanitaires, et la castere missá		

Etablir des accords-cadres et des partenariats entre l'État, les acteurs humanitaires, et le secteur privé

14 142 216

MINISTÈR	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
ADMINIST	RATION DU TE	RRITOIRE ET DE	CENTRALISATION			
Gestion de	es Risques et d	es Catastrophes				
		216-1-1-9-05	Etablir une base de données pour tous les numéros/contacts importants (GVT, SNU, NGO et donateurs)			
		216-1-1-9-06	Etablir une procédure afin de gérer les medias lors de situation de réponse aux urgences			
216-1-2	Un système	national d'alerte	précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires			
	216-1-2-1	Le système n	national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires			
		216-1-2-1-01	Disséminer les SAP existants à tous les intervenants/partenaires impliqués dans la réponse aux urgences			
		216-1-2-1-02	Créer des réseaux communautaires d'alerte précoce dans les régions non encore dotées			
		216-1-2-1-03	Renforcer les capacités du système national d'alerte précoce afin qu'il puisse couvrir les risques majeurs dans le pays			
		216-1-2-1-04	Accroitre la performance à l'échelle locale des prévisibilités des risques majeurs			
		216-1-2-1-05	Promouvoir l'utilisation des TV, des radios, des réseaux de téléphonie ou autres moyens fiables dans le cadre des alertes précoces afin de permettre aux populations urbaines et rurales d'être informées sur les mesures à prendre pour minimiser l'impact des			
		216-1-2-1-06	Faire une évaluation du système d'alerte existant et tenir compte des connaissances traditionnelles			
		216-1-2-1-07	PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICIENCE EN MATIERE DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE			
216-1-3	Les risques	majeurs sur l'ens	semble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé			
	216-1-3-1		ant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon a prise de décision des acteurs			
		216-1-3-1-01	Elaborer les cartes des zones à multirisques.			
		216-1-3-1-02	Réaliser une étude de vulnérabilité des écosystèmes côtiers et des mangroves, ainsi que des établissements humains de la côte malgache au phénomène de l'érosion côtière			
		216-1-3-1-03	Développer des outils, capitaliser les existants et réaliser des diagnostics sommaires des risques pour chaque secteur			
		216-1-3-1-04	Actualiser et réaliser des études de modélisation des risques majeurs			
		216-1-3-1-05	Faire l'évaluation systématique de la vulnérabilité aux crises et catastrophes à Madagascar			
216-1-4	La RRC et la	GRC sont intégr	rées dans les politiques nationale et sectorielles de développement			
	216-1-4-1	Le cadre poli toutes les cla	itique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de auses			
		216-1-4-1-01	Installer dans les localités sensibles les points focaux de l'unité nationale de coordination de la GRC afin d'assurer un appui technique aux CTD et aux autres intervenants			
		216-1-4-1-02	Payer les salaires et cotisations des ECD			
	216-1-4-2	L'intégration	de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée			
		216-1-4-2-01	Former les acteurs nationaux et décentralisés de développement sur l'intégration de la GRC dans l'élaboration des instruments de planification du développement ;			
		216-1-4-2-02	Intégrer le processus d'intégration de la GRC dans l'enseignement primaire et secondaire de l'Éducation Nationale			
		216-1-4-2-03	Renforcer la prise en compte de la dimension de la GRC dans les études d'impacts environnementaux			
		216-1-4-2-04	Intégrer la GRC dans les programmes de l'Enseignement Supérieur			
		216-1-4-2-05	Former les parlementaires, les directeurs de cabinet, les directeurs centraux, les responsables de la planification sur l'intégration de la GRC dans les instruments de planification du développement			
	216-1-4-3	Le cadre jurio	dique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé			
		216-1-4-3-01	Vulgariser et promouvoir l'appropriation des textes juridiques sur la GRC			
		216-1-4-3-02	Vulgariser les documents relatifs à la prévention et à la gestion des risques de catastrophes			

063-1-4-1

063-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 **ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION** 063 **Administration et Coordination** REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE 063-1 **DÉCENTRALISÉE** 063-1-1 ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE 063-1-1-1 063-1-1-1-R1 Pourcentage du patrimoine géré % 60 25 35 GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE 063-1-1-2 063-1-1-2-R1 Pourcentage des ressources 50 25 35 financières gérées 063-1-1-3 **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE** 063-1-1-3-R1 Pourcentage des ressources 25 25 35 humaines gérées 063-1-1-4 **GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE** 063-1-1-4-R1 Pourcentage des marchés publics 50 50 100 gérées METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE 063-1-2 FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE 063-1-2-1 063-1-2-1-R1 Pourcentage de réalisation 50 75 100 SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES 063-1-2-2 063-1-2-2-R1 Pourcentage de l'optimisation et 25 50 75 de normalisation ASSURER LA BONNE MARCHE DU PROCESUS ÉLECTORAL 063-1-3 **ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES** 063-1-3-1 063-1-3-1-R1 Pourcentage de réalisation 30 40 50 063-1-4 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.

ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD

Pourcentage de réalisation

30

35

50

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2020	2021	2022		
14	MINISTÈF	RE DE L'INTÉRII	EUR ET DE LA D	DÉCENTRALISATION						
142				ECENTRALISATION						
133	Administration Territoriale									
	<u>133-1</u>	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE								
	133-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD								
		133-1-1-1	CIRCONSCRIP	PTIONS ADMINISTRATIVES ET C	TD PERFORMANTES					
			133-1-1-1-R1	Nombre de structures territoriales bénéficiares	NOMBRE	900	1000	1200		
	133-1-2	RENFORCER	L'AUTORITÉ DE	L'ETAT ET LA BONNE GOUVE	RNANCE					
		133-1-2-1	AUTORITÉ DE	AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES						
			133-1-2-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	60	80	80		
			.							
	133-1-3	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS								
		133-1-3-1	ORDRE ET SE	CURITÉ PUBLICS RENFORCÉS						
			133-1-3-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	50	60	65		
	133-1-4	133-1-4 FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT 133-1-4-1 L'ÉTAT-CIVIL EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT								
			133-1-4-1-R1	Taux d'instruments de l'état civil harmonisés, normalisés et modernisés	%	30	50	70		
	133-1-5	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE								
		133-1-5-1	SYSTÈME DE	CONTRÔLE DE L'ADMINISTRAT	TON TERRITORIALE RENFO	RCÉ				
			133-1-5-1-R1	Taux de dysfonctionnements corrigés	%	90	90	100		
	133-1-6	FAVORISER L	A GESTION RAT	TIONNELLE DE LA MIGRATION						
		133-1-6-1	MIGRATION B	IEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE						

Taux d'étrangers enregistrés et contrôlés

%

65

75

85

133-1-6-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 **ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION** 134 Décentralisation et Développement Local METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1 134-1-1 AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE 134-1-1-1 SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX **RÉALISÉS** 134-1-1-R1 Pourcentage de sous-projets % 842 870 870 réalisés **COORDONNER LES APPUIS AUX CTD** 134-1-2 **APPUIS AUX CTD COORDONNÉS** 134-1-2-1 134-1-2-1-R1 nombre des CTD appuyées NOMBRE 98 99 1520 134-1-3 CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL. CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA 134-1-3-1 **DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL** 134-1-3-1-R1 Nombre de cadres de NOMBRE 150 250 400 concertation mis en place aux niveaux central et local 134-1-4 RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME. CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES 134-1-4-1 134-1-4-1-R1 Nombre des responsables des NOMBRE 2500 2500 2500 CTD formés par an METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1-5 134-1-5-1 PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE 134-1-5-1-R1 Nombre d'empiètement NOMBRE 80 80 90 thématique et géographique des

appuis réduits

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022		
14	MINISTÈ	RE DE L'INTÉF	RIEUR ET DE LA	DÉCENTRALISATION						
142	ADMINIS	TRATION DU	TERRITOIRE ET I	DECENTRALISATION						
135		Réformes Administratives								
	<u>135-1</u>	REFORMER	L'ADMINISTRAT	ION DU TERRITOIRE ET LE FONC	CTIONNEMENT DES SE	RVICES PUBLICS	DES CTD			
	135-1-1	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID								
		135-1-1-1	SYNERGIE D	ES ACTIONS DE RÉFORME RENF	ORCÉE					
			135-1-1-1-R1	Taux de réalisation des réformes adopté	%	40	50	55		
	135-1-2	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE								
		135-1-2-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES							
			135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des actions de réformes de l'administration du territoire	%	50	50	55		
	135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD								
		135-1-3-1	SERVICES P	UBLICS OFFERTS PAR LES CTD	MODERNISÉS					
			135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité des services offerts)	%	30	50	55		

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2020	2021	2022			
14				DÉCENTRALISATION							
142		ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION									
216 Gestion des Risques et des Catastrophes 216-1 Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes											
	<u>210-1</u>				ies territoriales race at	ax catastroprics					
	216-1-1		Améliorer les outils techniques de préparation								
		216-1-1-1	-	des acteurs sont renforcées en		•	20	40			
			216-1-1-1-R1	Nombre formations ou de remises à niveau des acteurs en préparation et réponse	NOMBRE	20	30	40			
		216-1-1-2	Les outils tec	hniques de la préparation aux si	tuations d'urgence so	nt adaptés et opérat	ionnels				
			216-1-1-2-R1	Nombre d'outils techniques renouvelés ou nouvellement développés, adaptés et opérationnalisés	NOMBRE	10	15	20			
		216-1-1-3		nt développés pour la planification t réponse aux urgences	on, la mise en oeuvre e	et le monitoring en r	natière de	la			
			216-1-1-3-R1	Nombre d'outils de planification, de mise en oeuvre et de monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences développés	NOMBRE	10	15	20			
		216-1-1-4		e prévention, d'assistance et de locales du BNGRC	reconstruction sont ex	xécutées profession	nellement	par			
			216-1-1-4-R1	Pourcentage des interventions de prévention, d'assistance et de reconstruction exécutées par des antennes locales du BNGRC	%	60	70	75			
		216-1-1-5	Mission du RI	NGRC de prévision, d'assistance	et de relèvement assi	ırée					
		2.0 0	216-1-1-5-R1	Taux d'interventions du BNGRC	NOMBRE	80	85	90			
			2.0	par rapport au nombre de sinistres	,,,,,,,,,		00				
		216-1-1-6	Besoins natio	naux en logistique et communic	ation évalués afin de ç	garantir une réponse	e efficace a	aux			
			216-1-1-6-R1	Taux d'accroissement du montant des besoins nationaux en logistique et communication	NOMBRE	5	15	25			
		216-1-1-7	Les systèmes	d'alerte précoce sont opération	nels au niveau commu	ınautaire					
			216-1-1-7-R1	Nombre de communes ayant un système d'alerte précoce opérationnel	NOMBRE	50	55	60			
		216-1-1-8	Les centres o	pérationnels sont renforcés aux	niveaux national et ré	gional					
			216-1-1-8-R1	Nombre de districts dotés de centres opérationnels actifs	NOMBRE	10	15	20			
		216-1-1-9	Une banque d	le données et d'informations est	opérationnelle afin de	centraliser les info	rmations				
			216-1-1-9-R1	Taux d'accroissement de la taille de la banque de données et d'informations	NOMBRE	25	30	35			
	216-1-2	Un système r	national d'alerte	précoce multirisque est renforcé	et relayé par les SAP	communautaires					
		216-1-2-1	Le système na	ational d'alerte précoce multirisc	que est renforcé et rela	ayé par les SAP com	ımunautair	es			
			216-1-2-1-R1	Nombre de nouveaux SAP multirisques mis en place	NOMBRE	30	35	40			
	216-1-3	Les risques r	najeurs sur l'ens	rs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé							
		216-1-3-1	•	ant au niveau national et local so prise de décision des acteurs	ont identifiés et évalués	s, et leur profil conti	ibue de fa	çon			
			216-1-3-1-R1	Nombre de risques au niveau national et local étudiés, évalués et documentés de façon à aider à la prise de décision des acteurs	NOMBRE	10	15	20			

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2020	2021	2022			
216-1-4	La RRC et la G	RC sont intégré	RC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement							
216-1-4-1		•	Le cadre politique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de toutes les clauses							
		216-1-4-1-R1	Nombre de clauses du cadre politique de la RRC et la GRC clarifiées	NOMBRE	5	10	15			
	216-1-4-2	L'intégration de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée								
		216-1-4-2-R1	Nombre de nouveaux documents de politique, plans, programmes sectoriels de développement intégrant la GRC	NOMBRE	25	30	35			
	216-1-4-3	Le cadre juridi	que de la réduction et de gestio	n des risques des catastrophes	s est renforc	é				
		216-1-4-3-R1	Nombre de textes juridiques relatifs à la RRC et la GRC	NOMBRE	15	20	25			

15 - MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

15 150 036

MIIMISIEK	E DE LA SECUR	THE PUBLIQUE		
SECURITE	PUBLIQUE			
Administr	ation et Coordin			
<u>036-1</u>	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE			
036-1-1	036-1-1-1		IMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE IRCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES	
	036-1-1-1			
		036-1-1-01	RENFORCEMENT DE CAPACITE HUMAINE, MATERIELLE ET LOGISTIQUE	
		036-1-1-1-02	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES STRATEGIQUE DE LA POLICE NATIONALE	
		036-1-1-1-03	DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
		036-1-1-1-04	COORDONNER L'EXECUTION DU BUDGET DE LA POLICE NATIONALE	
		036-1-1-1-05	ENTRETENIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION	
		036-1-1-1-06	ASSURER LE RECENSEMENT ET LA GESTION DE LA PATRIMOINE DE LA POLICE NATIONALE	
		036-1-1-1-07	ASSURER LE PAIEMENT DES CHARGES FIXES DU MINISTERE	
		036-1-1-1-08	ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE	
		036-1-1-1-09	ASSURER LE CONTRÔLE D'EXECUTION DES TRAVAUX	
		036-1-1-1-10	TENIR DES REUNION HEBDOMADAIRE	
		036-1-1-11	INITIER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES	
		036-1-1-12	RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE	
		036-1-1-13	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES DE POLICE	
		036-1-1-1-14	DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
		036-1-1-15	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PERIPHÉRIQUES	
		036-1-1-16	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS	
036-1-2	RENFORCE	R LA LUTTE CON	ITRE LA CORRUPTION	
	036-1-2-1	LE CADRE D'	ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ	
		036-1-2-1-01	ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE	
		036-1-2-1-02	ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE CORRUPTION	
		036-1-2-1-03	INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE	
		036-1-2-1-04	CRÉER UNE CELLULE DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES (CTD)	
036-1-3	ASSURER L	E PILOTAGE ET	LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE	
	036-1-3-1	LE SYSTÈME	DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ	
		036-1-3-1-01	INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION	
		036-1-3-1-02	METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DPSE LE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES PROJETS	

15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

150 SECURITE PUBLIQUE

120 Securité publique

120-1 GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

120-1-2-1-16

120-1-1 RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE

120-1-1-1 LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE

120-1-1-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-1-1-02	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-1-1-03	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-1-1-04	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG
120-1-1-1-05	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
120-1-1-1-06	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES
120-1-1-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-1-1-08	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-1-1-09	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
120-1-1-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-1-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
120-1-1-1-12	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-1-1-13	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
120-1-1-1-14	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
120-1-1-1-15	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
120-1-1-1-16	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-1-1-17	RENFORCER LA LUTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)
120-1-1-1-18	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROFANATION DES TOMBEAUX ET LE TRAFIC DES OSSEMENTS HUMAINS
120-1-1-1-19	MODERNISER LA POLICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (PST)
120-1-1-1-20	FLUIDIFIER LA CIRCULATION EN VILLE
120-1-1-1-21	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES
120-1-1-1-22	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ (CLCC)
120-1-1-1-23	DOTATION DE MOYENS ET MATÉRIELLES ADÉQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE
120-1-1-1-24	RENFORCEMENT DE LA SECURITE PUBLIQUE
120-1-1-1-25	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-1-1-26	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-1-1-27	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE

120-1-2 RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE 120-1-2-1 LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ

120-1-2-1-01	RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
120-1-2-1-02	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-2-1-03	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES
120-1-2-1-04	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-2-1-05	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-2-1-06	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-2-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-2-1-08	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-2-1-09	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-2-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-2-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-2-1-11 120-1-2-1-12	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
.=* . =	
120-1-2-1-12	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS. RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE
120-1-2-1-12 120-1-2-1-13	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS. RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER

RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
150	SECURITE PUBLIQUE	
120	Securité publique	
	120-1-2-1-17	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
	120-1-2-1-18	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
	120-1-2-1-19	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
	120-1-2-1-20	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
	120-1-2-1-21	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
	120-1-2-1-22	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		G - OS - RESULTA						
5		E DE LA SÉCUR	ITE PUBLIQUE					
150		SECURITE PUBLIQUE Surveillance du territoire et renseignements généraux						
136			_					
	<u>136-1</u>	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES						
	136-1-1	ÉTATIQUES						
		136-1-1-1	RENSEIGNE	MENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES				
			136-1-1-1-01	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX				
			136-1-1-1-02	RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX				
			136-1-1-1-03	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX				
	136-1-2	RENFORCER		LANCE DU TERRITOIRE NATIONAL				
		136-1-2-1	LA SÛRETÉ I	PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE				
			136-1-2-1-01	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS				
			136-1-2-1-02	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS				
			136-1-2-1-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE DES APPROCHES MARITIMES ET AÉRIENNES, LA SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LES ACTIONS DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS				
			136-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS				
			136-1-2-1-05	T01_RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE				
			136-1-2-1-06	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS				
		136-1-2-2	LE CONTRÔI	LE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ				
			136-1-2-2-01	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER				
			136-1-2-2-02	NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE				
			136-1-2-2-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS				
			136-1-2-2-04	LNTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER				
		136-1-2-3	LA DÉLIVRA	NCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE				
			136-1-2-3-01	PASSEPORT ELECTRONIQUE				
			136-1-2-3-02	RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE				
			136-1-2-3-03	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION				
			136-1-2-3-04	AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	5 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE					
150	50 SECURITE PUBLIQUE					
137	Formation					
	<u>137-1</u>			PROFESSIONELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA		
	137-1-1			NNELLE DU MINISTERE NNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE		
		137-1-1-1	LA FORMATI	ON INITIALE EST AMÉLIORÉE		
			137-1-1-1-01	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES		
			137-1-1-102	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE		
			137-1-1-103	RENFORCEMENT DE CAPACITE D'ACCUEIL DES ECOLES DE LA POLICE NATIONALE		
			137-1-1-1-04	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES		
			137-1-1-1-05	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION		
		137-1-1-2	CAPACITÉ C	PÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE		
			137-1-1-2-01	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES		
			137-1-1-2-02	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES		
			137-1-1-2-03	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES		
			137-1-1-2-04	RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.		
			137-1-1-2-05	MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE		
	137-1-2	REFORMER		AL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE		
		137-1-2-1	LES TEXTES	DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS		
			137-1-2-1-01	RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE		
			137-1-2-1-02	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME		
			137-1-2-1-03	REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE		
			137-1-2-1-04	ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES		
			137-1-2-1-05	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME		
		137-1-2-2	LA STRUCTU	IRE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE		
			137-1-2-2-01	ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION		
			137-1-2-2-02	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES		
			137-1-2-2-03	METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES		

/IN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022		
15	MINISTÈ	RE DE LA SÉC	URITÉ PUBLIQU	E						
150	SECURIT	TE PUBLIQUE								
036	Administration et Coordination									
	<u>036-1</u>	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE								
	036-1-1	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE								
		036-1-1-1	LES RESSOU	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES						
			036-1-1-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100		
				projet de recrutement						
	036-1-2	RENFORCE	R LA LUTTE CON	ITRE LA CORRUPTION						
	036-1-2	RENFORCEI		•	E LA REDEVABILITÉ	SOCIALE EST REN	FORCÉ			
	036-1-2			ITRE LA CORRUPTION	E LA REDEVABILITÉ %	SOCIALE EST REN	FORCÉ 10	15		
	036-1-2 036-1-3	036-1-2-1	LE CADRE D' 036-1-2-1-R1	ITRE LA CORRUPTION ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET D Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de	%			15		
		036-1-2-1	LE CADRE D' 036-1-2-1-R1 E PILOTAGE ET	ITRE LA CORRUPTION ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET D Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	% TÉS DU MINISTÈRE	5		15		

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022		
15	MINISTÈ	NISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE							
150	SECURIT	TE PUBLIQUE							
120	20 Securité publique 120-1 GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES 120-1-1 RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA								
				DES PERSONNES ET DES BIEN	<u>ENS</u>				
				PRÉVENTIVE DE LA POLICE NA	TIONALE				
		120-1-1-1	LA CAPACITI	É PRÉVENTIVE DE LA POLICE N	ATIONALE EST RENFO	RCÉE			
			120-1-1-R1	Réduction du taux de criminalité	%	1,63	1,60	1,60	
	120-1-2	RENFORCER	LA CAPACITÉ I	DE PRISE EN CHARGE JUDICIAI	RE DE LA POLICE NAT	IONALE			
		120-1-2-1	LE TRAITEME	ENT DES AFFAIRES À CARACTÈ	RES JUDICIAIRE ET É	CONOMIQUE EST A	AMÉLIORÉ		
			120-1-2-1-R1	Taux d'élucidation des affaires	%	45	55	55	

traitées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE 150 **SECURITE PUBLIQUE** 136 Surveillance du territoire et renseignements généraux INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL 136-1 RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES 136-1-1 **ÉTATIQUES** RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES 136-1-1-1 136-1-1-1-R1 Nombre des reseignements NOMBRE 10000 10250 10450 exploités, récoupés et communiqués par la Police Nationale 136-1-2 RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL 136-1-2-1 LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE 136-1-2-1-R1 Taux d'élucidation de traitement 100 100 100 des infractions à la législation sur l'immigration et émigration LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ 136-1-2-2 136-1-2-2-R1 Taux d'accroissement du nombre 12 15 15 % des étrangers contrôlés LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE 136-1-2-3 136-1-2-3-R1 Taux d'accroissement du nombre 10 15 20

des documents de voyage

délivrés

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	
15	MINISTÈ	TÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURIT	URITE PUBLIQUE						
137	Formation et réforme							
	<u>137-1</u>	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONELLE, STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTE				IONNAIRES DE POLI	CE ET LA	
	137-1-1 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALIS							
	137-1-1-1		LA FORMATI	ON INITIALE EST AMÉLIORÉI	E			
			137-1-1-R1	Nombre des élèves formés	NOMBRE	1250	1250	1250
	137-1-1-2 CAPACI		CAPACITÉ O	PÉRATIONNELLE DE LA PO	LICE NATIONALE AMÉL	JORÉE		
			137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	NOMBRE	60	75	80
	137-1-2 REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE 137-1-2-1 LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT			AL ET LA STRUCTURE DE FO	NCTIONNEMENT DE LA	A POLICE NATIONAL	E	
				DE FONCTIONNEMENT DE L	A POLICE NATIONALE	SONT REFORMÉS		
			137-1-2-1-R1	Nombre des textes de	NOMBRE	6	8	8

fonctionement mis à jour

62 - MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU T DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUI	

018-1-1-3-04 018-1-1-3-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE 460 018 Administration et Coordination 018-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 018-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 018-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER 018-1-1-1-01 018-1-1-1-02 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES 018-1-1-1-03 ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE 018-1-1-2 Administration du domaine et sécurisation foncière assurée ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET 018-1-1-2-01 DE TOPOGRAPHIE 018-1-1-2-02 METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS **FONCIERES** ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES 018-1-1-2-03 018-1-1-2-04 ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE 018-1-1-2-05 APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE 018-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS 018-1-1-3-01 CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES 018-1-1-3-02 CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS 018-1-1-3-03

EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION

409-1-5-1-02

ASA FONCIFR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 460 **DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE** 409 Domaine et sécurisation foncière 409-1 Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national 409-1-1 Mettre en oeuvre le programme topographie foncière Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de 409-1-1-1 terre 409-1-1-1-01 PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE 409-1-1-2 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains inventoriés 409-1-2 Mettre en oeuvre le programme foncier national 409-1-2-1 Propriété foncière sécurisée 409-1-2-1-01 PROGRAMME FONCIER NATIONAL 409-1-2-1-02 MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE 409-1-3 Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée 409-1-3-1 Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE 409-1-3-1-01 409-1-3-1-02 ASA FONCIER 409-1-3-1-03 PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIRE 409-1-4 Moderniser l'administration foncière 409-1-4-1 Service foncier modernisé MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE 409-1-4-1-01 409-1-4-1-02 REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009 409-1-4-1-03 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU FONCIER 409-1-5 Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière 409-1-5-1 Foncier réformé et sécurisé PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS 020 **Administration et Coordination** 020-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE 020-1-1 L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE 020-1-1-1 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 020-1-1-1-01 T33 ACQUISITION DE MATERIEL ET ENGINS DES TRAVAUX PUBLICS 020-1-1-1-02 ACQUISITION PONTS MODULAIRES 020-1-1-1-03 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION 020-1-1-1-04 T32 NORMES ET SPECIFICATIONS ROUTIERES 020-1-1-1-05 T31 ETUDE ET AMENAGEMENT DES CARREFOURS 020-1-1-3 Investissements priorisés par année 020-1-1-7 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP 020-1-2 ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS 020-1-2-2 Axes routiers liés au développement économique priorisés établis 020-1-2-3 Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées

Page 3

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

206 Développement des infrastructures routières

206-1 CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES

ZONES DE PRODUCTION

206-1-1 CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART

206-1-1-1 ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT

ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT					
206-1-1-1-01	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER				
206-1-1-1-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA				
206-1-1-1-03	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA				
206-1-1-1-04	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA				
206-1-1-1-05	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR				
206-1-1-1-06	PROJET HIMO				
206-1-1-1-07	T40 Réhabilitation de la RNT_19 Katsepy (Bac Mahajanga) – Maintirano (523 km)				
206-1-1-1-08	T44 T44Travaux de réhabilitation de la RNT_11 Mananjary (croisement RN25)– Nosy Varika – Mahanoro (101 km)				
206-1-1-1-09	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX FLYOVERS				
206-1-1-1-10	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA				
206-1-1-1-11	TRANSPORT CONNECTIVITY				
206-1-1-1-12	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO				
206-1-1-1-13	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES				
206-1-1-1-14	CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II				
206-1-1-1-15	RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)				
206-1-1-1-16	AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET FACILITATION DU COMMERCE				
206-1-1-17	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)				
206-1-1-1-18	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13				
206-1-1-1-19	REHABILITATION DE LA RNS_1_bis TSIROANOMANDIDY - MAINTIRANO (410 Km)				
206-1-1-1-20	S38 - PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROCADE DIGUE FIHERENANA				
206-1-1-1-21	T43Réhabilitation de la RNS_13 Car RN7 (PK 613) – Ambovombe (395 km)				
206-1-1-1-22	T46 TRAITEMENT DE POINTS NOIRS SUR LA ROUTE NATIONALE 14A RELIANT IFANADIANA - IKONGO - VOHIPENO (92KM)				
206-1-1-1-23	T38 Travaux de réhabilitation de la RN 18 reliant Vangaindrano - Midongy - Befotaka (130km)				
206-1-1-1-24	T41 Travaux de réhabilitation de la RN 23 Mahanoro - Marolambo (132km)				
206-1-1-1-25	T45 TRAVAUX D'URGENCE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES				
206-1-1-1-26	T37 Etudes et travaux RNT_20 llaka Atsinanana – Antanambao Manampotsy (49 km)				
206-1-1-1-27	T39 Réhabiliatation de la RN3B Ambariomiambana- Andapa -Bealanana (150km)				
206-1-1-1-28	T34 Construction d'une voie de contournement By Pass à Moramanga (TATOM) 20km				
206-1-1-1-29 206-1-1-1-30	T36 T6 Réhabilitation de la RN 31 (Route du riz du Nord) reliant Ankazobetsihay (_ _RN6) – Bealanana (100 km)				
	T42Réhabilitation de la RNS 55 reliant la RN 9 à Morombe (78km) PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA. ANDRANONAHOATRA.				
206-1-1-1-31 206-1-1-1-32	ITAOSY ET FENOARIVO (RN1) APPUI INSTITUTIONNEL AU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES				
206-1-1-1-33	T35 Travaux de bitumage de la route reliant Morondava à Bekopaka sur la RNT 8 (198km)				
206-1-1-1-34	EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX				
	ART EN BON ETAT				
206-1-1-2-01	RN9 PHASE II				
206-1-1-2-02	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART				
206-1-1-2-03	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIGUE DE PROTECTION AUTOUR DE LA VILLE DE SOALALA				
206-1-1-2-04	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA				
206-1-1-2-05	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE				
206-1-1-2-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET				
206-1-1-2-07	D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2 ROCADE DIGUE DE FIHERENANA				
VOIRIES URBA	INES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT				
206-1-1-3-01	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY_PHASE II				
206-1-1-3-02	T01- PROJET D'EXTENSION EN 2x2 VOIES DE LA ROUTE DES HYDROCARBURES (PPP)				
206-1-1-3-03	T02-REHABILITATION DE LA ROUTE ENTRE LE PORT DE SOALALA ET LE BONGO ZERANY				
206-1-1-3-04	S15 - PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)				
206 4 4 2 05	227 DDO IET DIAMENACEMENT DE LA VOIE DADIDE OLIEST				

S37 - PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIE RAPIDE OUEST

206-1-1-2

206-1-1-3

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS TRAVAUX PUBLICS 610 206 Développement des infrastructures routières 206-1-2-2 **DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES** 206-1-2-3 EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES 206-1-2-3-01 RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC) CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA 206-1-2-3-02 TRANSPORT CONNECTIVITY 206-1-2-3-03 AMÉNAGEMENT DE CORRIDOR ET DE FACILITATION DU COMMERCE 206-1-2-3-04 CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES ROUTES NATIONALES 206-1-2-3-05 TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET 206-1-2-3-06 D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2 206-1-2-3-07 ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA 206-1-2-3-08 206-1-2-3-09 TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE) REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY PHASE II 206-1-2-3-10 CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO 206-1-2-3-11 **ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES** 206-1-2-4 FTUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA 206-1-2-4-01 206-1-2-4-02 TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE) 206-1-2-4-03 PROGRAMME DE REHABILITATION NATIONAL DU RESEAU DANS LE SUD DE MADAGASCAR MODERNISATION RÉSEAU ROUTIER RN6 ET RN13 206-1-2-4-04 206-1-2-4-05 DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER 206-1-2-4-06 AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE 206-1-3 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales 206-1-3-1 Les projets routiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS 206-1-3-1-01 206-1-4 MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT 206-1-4-2 POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13 206-1-4-2-01 206-1-4-2-02 CONSTRUCTION RN 44 _ PHASE II 206-1-4-2-03 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA, ANOSIZATO ET 206-1-4-2-04 AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY) 206-1-4-3 PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT 206-1-4-3-01 **PROJET HIMO** 206-1-4-3-02 CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA 206-1-4-3-03 206-1-4-3-04 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA 206-1-4-3-05 206-1-5 REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) 206-1-5-1 Linéaire de pont métallique installé 206-1-5-1-01 ACQUISITION PONTS MODULAIRES PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART 206-1-5-3 REHABILITEES 206-1-5-3-01 RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA 206-1-5-3-02

REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR

206-1-5-3-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

218 Gestion du patrimoine routier

> OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE **218-1**

SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER
ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS 218-1-1

D'INFRASTRUCTURES

218-1-1-2 Gestion efficiente des projets

MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT 218-1-2

> 218-1-2-2 Réseau routiers praticables toute l'année

> > 218-1-2-2-01 FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III)

ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE 218-1-2-2-02

218-1-2-2-03 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART

MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT 218-1-5

PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE 218-1-5-1

021-1-1-3-03

021-1-1-3-04

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 021 Administration et Coordination 021-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 021-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration 021-1-1-1-01 PROMOTION D'UNE POLITIQUE FONCIERE RESPONSABLE (ProPFR) APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION 021-1-1-1-02 TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET 021-1-1-1-03 **EXCENTRIQUE** 021-1-1-1-04 PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE 021-1-1-1-05 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES 021-1-1-2 Administration de l'aménagement du territoire assuré 021-1-1-2-01 PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT 021-1-1-2-02 DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE 021-1-1-2-03 TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT 021-1-1-2-04 PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU **TERRITOIRE** 021-1-1-2-05 PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES DE CROISSANCES 021-1-1-2-06 COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES 021-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 021-1-1-3-01 GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION 021-1-1-3-02

EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE

LF 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS</u> **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 207 Aménagement et équipement des villes PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL 207-1 207-1-1 Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base 207-1-1-1-01 PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM) 207-1-1-1-02 PROJET LALANKELY III 207-1-1-1-03 MISE EN ŒUVRE PROGAMME IMMOBILIER NATIONAL ANKADIKELY ILAFY POUR 150 LOGEMENTS 207-1-1-1-04 Promotion des espaces de solidarités PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT A REALISER DANS LES ZONES 207-1-1-1-05 D'INVESTISSEMENT SECTORIEL 207-1-1-1-06 PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU CORRIDOR ECONOMIQUE 207-1-1-1-07 ANTANANARIVO TOAMASINA 207-1-1-1-08 PROGRAMME D'APPULA LA PROMOTION DU LOGEMENT MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA 207-1-1-1-09 PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATION TERRITORIALES ET DES OUTILS REGLEMENTAIRES 207-1-1-10 207-1-1-11 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT 207-1-1-12 ROCADE ANTANANARIVO ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE 207-1-1-13 NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD) 207-1-1-1-14 Promotion des espaces de croissances 207-1-1-2 Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées 207-1-1-2-01 NOUVELLES VILLES ANTANANARIVO ET DANS LES CHEFS LIEUX DE PROVINCES 207-1-1-2-02 AMENAGEMENT DU LITTORAL DE TOAMASINA NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO - AMBOHIDRAPETO LOT1: 100Ha 207-1-1-2-03 207-1-1-2-04 NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO-IVATO 58HA 207-1-1-2-05 NOUVELLE VILLE AMPAREMAHITSY 207-1-1-2-06 PADARNE 207-1-1-2-07 VIABILISATION HORS SITE POUR 720 LOGEMENTS 207-1-1-2-08 REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES 207-1-1-2-09 207-1-1-2-10 PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE 207-1-1-2-11 CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES 207-1-1-2-12 GRAND SUD REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA 207-1-1-2-13 VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION 207-1-1-2-14 AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR 207-1-2 Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires 207-1-2-1 Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés 207-1-2-1-01 ELABORATION DE L'INFRASTRUCTURE NATIONALE DE DONNEES GEOSPATIALES (INDG) ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DES SCHEMAS DIRECTEURS ET D'AMENAGEMENT DU 207-1-2-1-02 TERRITOIRE MARITIME 207-1-2-1-03 DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATIONS TERRITORIALES ET DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES 207-1-2-1-04 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE STRUCTURATION TERRITORIALE RELATIVES A LA 207-1-2-1-05 VALORISATION DE DEUX (2) ESPACES DE CROISSANCE PRIORISES ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS 207-1-2-1-06 D'URBANISME PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE 207-1-2-1-07 ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA 207-1-2-2 Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique 207-1-2-2-01 PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA)

> 207-1-2-2-02 PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE) 207-1-2-2-03 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PERIPHERIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA) PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND 207-1-2-2-04 ANTANANARIVO (PRODUIR) 207-1-2-2-05 ROCADE ANTANANARIVO 207-1-2-2-06 PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO

207-1-2-3 Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	INO TROO OO OO REGOLIATO AOMINO	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TER	RRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
207	Aménagement et équipement des villes	
	207-1-2-3-01	ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE NATIONLAE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)
	207-1-2-3-02	GOUVERNANCE URBAINE
	207-1-2-3-03	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES
	207-1-2-3-04	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES
	207-1-2-3-05	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
	207-1-2-3-06	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS
640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
215 Développement des infrastructures
215-1 REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA
REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE
215-1-1 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes
215-1-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée
215-1-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux
215-1-2-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640 Développement des infrastructures 215 METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN <u>215-2</u> **DURABLE** 215-2-1 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes 215-2-1-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA 215-2-1-1-01

> CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA 215-2-1-1-02 215-2-1-1-03 REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA

FRANCOPHONIE

215-2-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux

> Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés 215-2-2-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-3 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET

EQUIPEMENT

215-3-1 Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement

215-3-1-1 Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés

215-3-1-1-01 ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET

EQUIPEMENTS (PNDIE)

215-3-1-1-02 EQUIPEMENT CENTRE DE CONFERENCE INTERNATIONALE (PHASE III)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-4 OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS

215-4-1 Maintenir les réseaux routiers en bon état

215-4-1-1 PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE

215-4-1-1-01 PROJET DE REHABILITATION DES VOIES URBAINES DES VILLES SECONDAIRES

215-4-1-1-02 PROJET DE REHABILITATION DE ROUTES POUR DESENCLAVEMENT

018-1-1-3-R2

018-1-1-3-R3

018-1-1-3-R5

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 460 **DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE** 018 **Administration et Coordination** 018-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 018-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 018-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier 018-1-1-R3 Pourcentage des doléances 70 70 80 traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier 018-1-1-1-R5 Taux d'effectivité des rapports **PORCENTAGE** 100 100 100 périodiques de suivis 018-1-1-2 Administration du domaine et sécurisation foncière assurée 018-1-1-2-R3 Nombre d'agents formés au NOMBRE 150 180 120 niveau de la direction générale du foncier 018-1-1-2-R4 Taux d'appropriation des 100 100 100 standards de services en matière foncière 018-1-1-2-R5 Pourcentage des résultats atteints % 100 100 100 par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de foncier 018-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 018-1-1-3-R1 Niveau d'efficience du fonds par Niveau efficience efficience efficience rapport à l'atteinte des ojectifs du contrat programme

Pourcentage des activités relavant

du contrat programme et disposant de fonds de mise en

Fond National Foncier

Taux d'exécution budgétaire

Opérationnel ou non

œuvre

%

OUI

PORCENTAGE

100

oui

90

100

oui

90

100

oui

90

409-1-4-1-R3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 460 **DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE** 409 Domaine et sécurisation foncière 409-1 Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national 409-1-1 Mettre en oeuvre le programme topographie foncière Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains 409-1-1-2 inventoriés 409-1-1-2-R1 NOMBRE 62000 64000 65000 Nombre de documents topographiques numérisés 409-1-1-2-R2 Nombre de PLOF élaboré, validé NOMBRE 250 250 250 et vérifié par commune 409-1-1-2-R3 NOMBRE 74000 76000 76 000 Nombre de documents topographiques délivrées 409-1-1-2-R4 Nombre de plans réguliers NOMBRE 32340 39340 40000 effectués NOMBRE 32340 409-1-1-2-R5 Nombre des opérations de 39340 40000 bornages effectuées 409-1-2 Mettre en oeuvre le programme foncier national 409-1-2-1 Propriété foncière sécurisée 409-1-2-1-R1 Nombre de titres fonciers établis Nombre 32340 39940 40000 409-1-2-1-R2 Nombre de parcelles jugées NOMBRE 3000 4000 4500 409-1-3 Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée 409-1-3-1 Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées 409-1-3-1-R1 Nombre de communes Nombre 20 50 60 accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets 409-1-3-1-R3 Nombre de guichets fonciers Nombre 400 400 400 appuyés, suivis et contrôlés Parcelles certifiées 409-1-3-1-R5 NOMBRE 500000 500000 500000 409-1-4 Moderniser l'administration foncière 409-1-4-1 Service foncier modernisé 409-1-4-1-R2 Nombre de Guichets Uniques mis NOMBRE 14 13 14 en place et/ou réhabilités

Nombre de services fonciers

restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux) NOMBRE

14

14

14

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS 020 **Administration et Coordination** 020-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE 020-1-1 L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE 020-1-1-1 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 020-1-1-1-R1 Taux d'exécution budgétaire % 90 90 90 Financement Propre 020-1-1-3 Investissements priorisés par année 020-1-1-3-R2 Pourcentage de projet prioritaires % 27 30 50 ayant une ressources de financement Taux d'effectivité des rapports 020-1-1-3-R3 100 100 100 0/ périodiques de suivis 020-1-1-7 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP Pourcentage des Personnels 25 35 40 020-1-1-7-R1 touchés à la formation 020-1-2 ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS 020-1-2-2 Axes routiers liés au développement économique priorisés établis 020-1-2-2-R2 Stratégie et Plan d'Action établie UNITÉ 1 1 1 et à jour 020-1-2-2-R3 Proportion des zones 65 65 65 économiques connectées aux réseaux routiers 020-1-2-3 Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées 020-1-2-3-R3 Taux d'appropriation des 100 100 100

standards de services par le personnel des travaux publics MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS TRAVAUX PUBLICS 610 206 Développement des infrastructures routières CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES 206-1 ZONES DE PRODUCTION CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART 206-1-1 206-1-1-1 **ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT** POURCENTAGE DE ROUTES 206-1-1-1-R1 % 60 90 100 NATIONALES (RN) REHABILITEES 206-1-1-1-R2 LINEAIRE DE ROUTES ΚM 800 800 800 NATIONALES (RN) CONSTRUITES % DES COMMUNES 206-1-1-1-R3 % 55 60 75 **DESENCLAVES** LONGUEUR DES ROUTES 300 206-1-1-1-R4 KМ 400 400 REHABILITEES ET/OU CONSTRUITES **ROUTES RETABLIES APRES** 206-1-1-1-R5 % 100 100 100 PASSAGE DES CATASTROPHES NATURELLES 206-1-1-2 **OUVRAGES D'ART EN BON ETAT** 206-1-1-2-R2 Pourcentage des ouvrages d'art % 65 75 80 réhabilités et/ou construits **VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT** 206-1-1-3 206-1-1-3-R1 POURCENTAGE DES VOIRIES 60 60 70 (%) URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) REHABILITEES 206-1-2 **CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS** 206-1-2-2 **DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES** 100 100 206-1-2-2-R1 Routes rétablies après passage % 100 des catastrophes naturels 206-1-2-2-R2 Zones désenclavées 0/ 55 60 75 EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES 206-1-2-3 206-1-2-3-R1 Evolution de trafic sur les routes % 120 130 nationales non revetues 206-1-2-3-R3 Taux d'évolution de trafic sur les 125 135 135 % routes nationales revetues 206-1-2-3-R4 Longueur des routes réhabilitées KM 300 400 400 et/ou reconstruites 206-1-2-4 **ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES** 206-1-2-4-R1 Routes rétablies après passage 100 100 100 % des catastrophes naturels 206-1-2-4-R2 60 75 % des communes désenclavées 55 206-1-3 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales Les projets routiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales 206-1-3-1 appropriées 206-1-3-1-R2 Proportion des études d'impacts 70 80 80 % environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers Proportion des Programmes 206-1-3-1-R3 70 80 % 80 d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entrétien routier

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS	UNITE	2020	2021	2022	
206-1-4	MAINTENIR I	LE RESEAU DES	ROUTES NATIONALES (RN) ET	STRUCTURANTES	S EN BON ETAT		
	206-1-4-2 POURCENTAG		GE DU RESEAU DES ROUTES N	NATIONALES (RN) I	BUTIME EN BON ETAT		
		206-1-4-2-R1	Pourcentage des Routes nationales revêtues non structurantes en bon état	%	50	60	65
	206-1-4-3 PROGRESSION 206-1-4-3-R1		Pourcentage des Routes nationales structurantes en bon état	%	60	65	65
			ON DU LINEAIRE Km DE ROUTE	S EN BON ETAT			
			Pourcentage des routes nationales non-revêtues en bon état	%	30	40	40
206-1-5	REHABILITE	R et/ou CONSTR	UIRE LE RESEAU DES ROUTES	NATIONALES (RN)		
	206-1-5-1	Linéaire de po	ont métallique installé				
	206-1-5-1-R1		MI de pont métallique modulaire installé	M L	300	450	-
206-1-5-3 PROGRESSION REHABILITEES		ON DU LINEAIRE DE ROUTES N ES	ATIONALES ET UN	IITES D'OUVRAGES D'A	RT		
		206-1-5-3-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	65	75	80

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	
62	MINISTER	RE DE L'AMENA	GEMENT DU TI	ERRITOIRE, DE L'HABITAT E	T DES TRAVAUX PUE	BLICS		
610	TRAVAUX	X PUBLICS						
218	Gestion of	lu patrimoine ro	outier					
	<u>218-1</u>	218-1 OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE						
			<u>DU RESEAU R</u>					
	218-1-2	MAINTENIR LE	E RESEAU ROU	TIER ET STRUCTURANTES E	N BON ETAT			
		218-1-2-2	Réseau routie	rs praticables toute l'année				
			218-1-2-2-R1	Km des routes entretenues	KM	11810	11810	11810
			218-1-2-2-R2	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	UNITÉ	20	25	40

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 620 **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 021 **Administration et Coordination** 021-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 021-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration 021-1-1-1-R2 Taux d'effectivité des rapports Taux (%) 100 100 100 périodiques de suivis 021-1-1-2 Administration de l'aménagement du territoire assuré 021-1-1-2-R3 Nombre d'agents formés au sein Nombre 60 60 60 de la direction générale de l'aménagement de territoire 021-1-1-2-R4 Pourcentage des résultats atteints % 100 100 100 par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire 021-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 021-1-1-3-R2 Niveau d'efficience du fonds par Niveau efficience efficience efficience rapport à l'atteinte des ojectifs du contrat programme 021-1-1-3-R3 Taux d'exécution budgétaire % 90 90 90 021-1-1-3-R4 Nombre d'agents formés en 0 Nombre

matière d'administration

du contrat programme et disposant de fonds de mise en

œuvre

Pourcentage des activités relavant

021-1-1-3-R5

100

100

100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 207 Aménagement et équipement des villes PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL 207-1 207-1-1 Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en 207-1-1-1 équipements de base 207-1-1-1-R1 Nombre de Collectivités dotées Nombre 12 14 14 d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies 207-1-1-1-R2 Nombre d'études entamées pour NOMBRE 8 8 8 la mise en place des sites de logements 207-1-1-1-R3 Nombre de sites pouvant recevoir NOMBRE 5 5 5 de logements 207-1-1-1-R4 Nombre de NOMBRE 450 500 600 logements/appartements construits 207-1-1-2 Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées 207-1-1-2-R2 Nombre d'études pour la mise en NOMBRE 6 6 6 place de nouvelles villes 207-1-1-2-R5 Superficie de site viabilisé et HECTARE 200 300 300 aménagé (en Ha) 207-1-1-2-R7 NOMBRE Nombre de nouvelles villes / sites 0 0 6 présentant des travaux de . viabilisation 207-1-2 Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires 207-1-2-1 Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés 207-1-2-1-R1 0 0 Taux de couverture en outil de Taux (%) planification du territoire national et des CTD 207-1-2-1-R3 Nombre de CTD (régions, NOMBRE 63 65 70 districts, communes) dotés en outils de planification 207-1-2-2 Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique 207-1-2-2-R1 Nombre de territoires urbains et NOMBRE 230 230 230 périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme NOMBRE 7 207-1-2-2-R3 Nombre de communes urbaines 6 6 ayant eu le renforcement de capacité et l'appui institutionnel 207-1-2-2-R5 9000 10000 ML de canaux curés chaque M 9000 année 207-1-2-3 Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population 207-1-2-3-R1 Système de collectes et OUI non OUi oui d'échanges de base de données territoriales opérationnel 207-1-2-3-R2 IPAM fonctionnel OUI oui oui oui

UNITE

2020

2021

2022

215-2-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640 215 Développement des infrastructures METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN **215-2 DURABLE** 215-2-1 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée 215-2-1-1 215-2-1-1-R1 0 Nombre de projets mis en oeuvre NOMBRE 1 suivant le document de planification et les dispositifs 215-2-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux 215-2-2-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés

NOMBRE

2000000

200000

0

Nombre estimatif de population

bénéficiaire des PUPs

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022
62	MINISTE	RE DE L'AMENA	AGEMENT DU TE	ERRITOIRE, DE L'HABITAT ET D	ES TRAVAUX PUBLICS			
640	GRANDS	TRAVAUX D'IN	FRASTRUCTUR	ES ET EQUIPEMENTS				
215	Développ	ement des infra	astructures					
	<u>215-3</u>	PROMOUVOIR EQUIPEMENT		UVERNANCE ET LE DEVELOPF	PEMENT DU SECTEUR INFRAS	TRUCTURE	ET	
	215-3-1	Assurer une n	neilleur coordina	ation du secteur infrastructure/é	quipement			
		215-3-1-1	Coordination 6	et développement du secteur inf	rastructure et équipement ass	urés		
			215-3-1-1-R1	Nombre de régions recensées en matière d'infrastructure et équipements	NOMBRE	1	4	5
			215-3-1-1-R2	Nombre de régions dotées d'un plan régional des infrastructures et Equipements	NOMBRE	5	5	6
			215-3-1-1-R3	Nombre de document de politique élaboré	NOMBRE	1	0	0

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.	UNITE	2020	2021	2022	
62	MINISTE	RE DE L'AMEN	AGEMENT DU TI	ERRITOIRE, DE L'HABITAT ET D	DES TRAVAUX PUBLICS			
640	GRANDS	TRAVAUX D'IN	NFRASTRUCTUR	ES ET EQUIPEMENTS				
215	Dévelop	Développement des infrastructures						
	<u>215-4</u>	<u>OPTIMISER L</u>	<u>L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS</u>					
	215-4-1	Maintenir les	s réseaux routiers en bon état					
		215-4-1-1	PRATICABILI [*]	TÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS T	OUTE L'ANNÉE			
			215-4-1-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	40	40	45

ET D			ION NATI E ET PRO	NEL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		TION NATIONALI	E ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
EDUCA			
Admini <u>067-1</u>	stration et coordin <u>PROMOUVO</u> RÉSULTATS	IR LA GESTION	ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN
067-1-1			ı niveau du MENETP
	067-1-1-1	Pilotage, rep	orting et coordination au niveau Central améliorés
		067-1-1-1-01	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES
		067-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION NUMERIQUE
		067-1-1-1-03	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (DAAF)
		067-1-1-04	Assurer la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et partenariales du MENETP au niveau Central
		067-1-1-1-05	Renforcer la coordination des actions au niveau du MENETP
		067-1-1-1-06	Contribution du MENETP à la PGE "HO RAKOTRA ALA I MADAGASIKARA" Central
		067-1-1-1-07	DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION DE L'EDUCATION
	067-1-1-2	Pilotage et re	eporting au niveau régional amélioré
		067-1-1-2-01	Assurer la gestion des ressources humaines, financières, matérielles du MENETP au niveau STD
067-1-2			e de la politique nationale relative à l'enseignement technique et de la formation
	professionne 067-1-2-1	Performance	des directions centrales et régionales, les organismes rattachés et les établissements au ETP améliorée
		067-1-2-1-01	Appuyer les directions et les établissements en facilitant la réalisation de leurs activités via les technologie informatiques
		067-1-2-1-02	Informer et sensibiliser les entités du MENETP sur l'éxistence d'Audit et de contrôle interne au sein du MENETP
		067-1-2-1-03	Contrôler et auditer les entités du MENETP
		067-1-2-1-04	Renforcement de capacité des auditeurs
		067-1-2-1-05	Piloter le système en outillant par une carte de formation
		067-1-2-1-06	Appuyer les structures à tous les niveau de la chaîne de production et d'utilisation des statistiques
	067-1-2-2	Politique et s	stratégies de l'ETFP définies avec les partenaires, mises en place et appliquées
		067-1-2-2-01	Suivre et évaluer l'élaboration et la mise en œuvre des concepts clés de la PNEFP
		067-1-2-2-02	Intégrer la dimension environnementale dans la politique, programmes et projets du ministère
		067-1-2-2-03	Disposer des cadres réglementaires pertinents pour l'ETFP
		067-1-2-2-04	Mettre en place une stratégie d'information et de communication avec une forte dimension régionale
	067-1-2-3	Gestion du p amélioré	ersonnel administratif/formateurs et des ressources financières,matérielles et mobilières
		067-1-2-3-01	Améliorer et assurer la gestion administratives et financières de l'ETP
		067-1-2-3-02	Gérer la logistique et le patrimoine du Ministère
		067-1-2-3-03	Gérer de façon optimale les ressources humaines du Ministère et des établissements
067-1-3	OS067.1-AM 067-1-3-1		DUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD stage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré
		067-1-3-1-01	A027.1.1.1-Développer la gestion partenariale de l'éducation et de la formation
		067-1-3-1-02	A067.1.2.1-Renforcer la coordination des actions au niveau du MEN
		067-1-3-1-03	EX 146 - DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION
067-1-4	OS067.2-OP	TIMISER L'UTILIS	NUMERIQUE SATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES
	067-1-4-1		stion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et
		067-1-4-1-01	Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du MEN
		067-1-4-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES_067
		067-1-4-1-03	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS
			2.

313-1-4-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE	DE L'EDUCAT	TON NATIONALE	ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL				
812	EDUCATIO	EDUCATION						
313	Education	préscolaire _.						
	<u>313-1</u>			RESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ				
	313-1-1		•	ublique d'enseignement préscolaire				
		313-1-1-1	"Centres d'A	ctivités Préscolaires" et "Esapce d'Eveil communautaire" opérationnels				
			313-1-1-1-01	PROMOTION DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE				
			313-1-1-1-02	Subventionner les éducateurs du préscolaire				
	313-1-2	Promouvoir I	la qualité de l'éd	ucation préscolaire				
		313-1-2-1	Educateurs d	lu préscolaire certifiés				
			313-1-2-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS - DEPA				
	313-1-3	OS313.1-ETENDRE ET AMÉLIORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE						
		313-1-3-1	R313.1.1-CEN	ITRES D'ACTIVITÉSS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS				
			313-1-3-1-01	SUBVENTIONER LES ÉDUCATEURS COMMUNAUTAIRES				
			313-1-3-1-02	SENSIBILISER LES COMMUNAUTÉS CIBLES SUR LES EEC				
			313-1-3-1-03	DOTER LES CAP DE CAISSE ÉCOLE				
			313-1-3-1-04	Subventioner les écoles préscolaires privées à faible frais de scolarité				
			313-1-3-1-05	DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE				
	313-1-4	OS313.2-PRC	OMOUVOIR LA C	UALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE				
		313-1-4-1	R313.2.1-EDU	JCATEURS CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS				
			313-1-4-1-01	Recruter des éducateurs prescolaires				
			313-1-4-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES_313				

DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE

81 812	EDUCATION		HON NATIONALE	ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812 314		אכ fondamentale (de 9 ans	
314	314-1			QUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE
	<u> </u>	ÉDUCATION	I FONDAMENTAL	
	314-1-1		la qualité de l'EF	
		314-1-1-1	Rendement s	colaire de l'EF amélioré
			314-1-1-1-01	Assurer le suivi et l'évaluation permanente de l'EF
			314-1-1-1-02	Prévenir les risques d'accidents dans le domaine scolaire
			314-1-1-1-03	Equiper les CEG de référence de matériels didactiques
		314-1-1-2	Enseignants	et encadreurs de l'EF certifiés
			314-1-1-2-01	Former des acteurs pédagogiques de l'EF
	314-1-2		•	la rétention dans l'EF
		314-1-2-1		ntales relatives à l'EF allégées
			314-1-2-1-01	Subventionner l'éducation fondamentale privé
			314-1-2-1-02	Doter les établissements scolaires de l'EF du public de caisses écoles
			314-1-2-1-03	Subventionner les enseignants de l'EF du public
			314-1-2-1-04	Doter les établissements scolaires de l'EF du public de cantines scolaires
			314-1-2-1-05	Doter les élèves de l'EF du public de kits scolaires
		314-1-2-2	Structures d'a	accueil liées à l'EF améliorés
			314-1-2-2-01	EDUCATION POUR TOUS PHASE II
			314-1-2-2-02	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
			314-1-2-2-03	EDUCATION DE BASE ET DEVELOPPEMENT HUMAINE (PAEB)
			314-1-2-2-04	PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE
			314-1-2-2-05	APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION
			314-1-2-2-06	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM)
			314-1-2-2-07	PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE - EDUCATION (PASSOBA)
			314-1-2-2-08	PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF
			314-1-2-2-09	CONSTRUCTION EPP
			314-1-2-2-10	AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK201 PROJET 2
			314-1-2-2-11	PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC (PAPSP): EDUCATION
	314-1-3	Améliorer la	gestion et gouve	ernance au niveau de l'EF
		314-1-3-1	Pilotage et co	ordination au niveau de l'EF amélioré
			314-1-3-1-01	EDUCATION POUR TOUS PHASE II
			314-1-3-1-02	EDUCATION DE BASE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN (PAEB)
			314-1-3-1-03	PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE
			314-1-3-1-04	APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION
			314-1-3-1-05	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM)
			314-1-3-1-06	PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE - EDUCATION (PASSOBA)
			314-1-3-1-07	PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF
			314-1-3-1-08	CONSTRUCTION EPP
			314-1-3-1-09	AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK201 PROJET 2
			314-1-3-1-10	Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'EF
			314-1-3-1-11	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (DGEFA)
	314-1-4	OS314.2-PR	OMOUVOIR LA Q	UALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
		314-1-4-1	R314.2.1-ENS	EIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS
			314-1-4-1-01	A314.2.1.1-RECRUTER DES ENSEIGNANTS DE L'EF
			314-1-4-1-02	FORMER DES ACTEURS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
			314-1-4-1-03	A314.2.1.2-ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PERMANENTE DE L'EF
		314-1-4-2	R314.2.2-REN	IDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ
			314-1-4-2-01	RÉFORMER LE CURRICULUM DU FONDAMENTAL
			314-1-4-2-02	A314.2.2.1-METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE
	314-1-5	OS314.1- AN		DANS L'EF ÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
		314-1-5-1	R314.1.2-CHA	ARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES
			314-1-5-1-01	DEVELOPPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES
			314-1-5-1-02	SUBVENTIONER DES ENSEIGNANTS DE L'EF DU PUBLIC
			314-1-5-1-03	A314.1.2.2-DOTER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EF DU PUBLIC DE CAISSES ÉCOLES
			314-1-5-1-04	DOTER DE BOURSES D'ÉTUDES À DES JEUNES FILLES VULNÉRABLES DE L'EF
		314-1-5-2	R314.1.1-STR	UCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES
			314-1-5-2-01	EX 112 ET 113- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	MINISTER	DE L'EDUCA	TION NATIONALE	ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL			
2	EDUCATIO		HON NATIONALE	ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL			
5							
5	Education non formelle 315-1 OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE						
	315-1-1	OG 315-PROMOUVOIR L'EDUCATION NON FORMELLE Contribuer à la réduction de l'analphabétisme					
	313-1-1	315-1-1-1		ersonnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté			
		313-1-1-1	Nombre de pe	sisonnes, jeunes et adunes, qui suivent des cours à diphabetisation augmente			
			315-1-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE			
			315-1-1-1-02	Développer les actions d'alphabétisation			
	315-1-2	Développer	l'éducation inclus	sive			
		315-1-2-1	Enfants/jeune le système éd	es vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaires intégrés et/ou retenus dans lucatif formel			
			315-1-2-1-01	Subventionner les centres spécialisés et écoles inclusives			
	315-1-3	Promouvoir	l'éducation au civ	visme et à la citoyenneté			
		315-1-3-1	Nombre de po	opulation éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté			
			315-1-3-1-01	Sensibiliser le public sur le thème de l'éducation à la citoyenneté et au civisme			
	315-1-4	OS315.2-DÉ	VELOPPER L'ÉDU	UCATION INCLUSIVE			
		315-1-4-1		ANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DE 16 ANS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRES T/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL			
			315-1-4-1-01	A315.2.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION INCLUSIVE			
	315-1-5	OS315.1-RÉ	DUIRE L'ANALPH	IABÉTISME			
		315-1-5-1		MBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADULTES QUI SUIVENT DES COURS ISATION AUGMENTÉ			
			315-1-5-1-01	EX 143-DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE			
			315-1-5-1-02	A315.1.2.1-SUBVENTIONER L'ALPHABÉTISATION			
	315-1-6	OS315.3-PR	OMOUVOIR L'ÉDI	UCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ			
		315-1-6-1	R315.3.1-NON AUGMENTÉ	IBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE			
			315-1-6-1-01	A315.3.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ			
		315-1-6-2	Ecoles des pa	arents mises en place et fonctionnelles			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIII4 - IV		G - US - KESUL I A							
81	MINISTERE	E DE L'EDUCAT	ION NATIONALE	ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL					
812		EDUCATION							
316	_	Enseignement secondaire générale							
	<u>316-1</u>		OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL						
	316-1-1		•	la rétention au sein de l'ESG					
		316-1-1-1		entales relatives à l'ESG allégées					
			316-1-1-1-01	Subventionner les enseignants de l'ESG du public					
			316-1-1-1-02	Subventionner l'ESG privé					
		316-1-1-2	Structures d'a	accueil de l'ESG améliorés					
			316-1-1-2-01	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE					
	316-1-2	Améliorer la	qualité de l'ESG						
		316-1-2-1	Rendement s	colaire de l'ESG amélioré					
			316-1-2-1-01	T01- Mise en place de dispositif d'orientation scolaire et professionnelle dans les lycées					
			316-1-2-1-02	Doter les lycées du public de caisses écoles					
			316-1-2-1-03	Equiper les lycées de référence de matériels didatiques					
	316-1-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG							
		316-1-3-1	Pilotage et co	pordination au niveau de l'ESG amélioré					
			316-1-3-1-01	Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'ESG					
			316-1-3-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (DGESFM)					
	316-1-4	OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL							
		316-1-4-1	Programmes	scolaires révisés et disponibles dans les établissements					
			-	-					
		316-1-4-2	R316.2.2-Ren	dement scolaire de l'ESG amélioré					
			316-1-4-2-01	EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL					
		316-1-4-3	R316.2.1-Ens	eignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels					
			316-1-4-3-01	Assurer le fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire					
	316-1-5	OS316.1-AMI GÉNÉRAL	ÉLIORER L'ACC	ÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE					
		316-1-5-1	R316.1.1-Stru	ctures d'accueil de l'ESG fonctionnelles					
			316-1-5-1-01	EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL					
		316-1-5-2	R316.1.2-Con	dition d'apprentissage dans l'ESG amélioré					
			316-1-5-2-01	Subventionner des enseignants de l'ESG du public					
			316-1-5-2-02	Doter les enfants vulnérables de l'ESG de bourses d'études					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

049-1-1-1

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

830 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

049 Administration et Coordination

049-1 CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE

MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES

049-1-1 REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE

049-1-2 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS

049-1-2-1 AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE

309-1-3-1-08

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u> MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL</u> **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 309 Formation Professionnelle et Technique 309-1 Promouvoir l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une meilleure employabilité des formés 309-1-1 Améliorer la qualité et la pertinence des formations 309-1-1-1 Individus certifiés et insérés 309-1-1-1-01 Organiser les examens nationaux 309-1-1-1-02 Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat 309-1-1-1-03 Préparer des sessions de validation des acquis de l'Expérience (VAE) 309-1-1-1-04 Delivrer les diplômes et certificats 309-1-1-1-05 Sensibiliser les jeunes aux emplois potentiels et aux formations existantes 309-1-1-1-06 Préparer les activités de suivi post-formation 309-1-1-1-07 Coordonner les activités des Conseillers en Insertion et Orientation Professionnelle (CIO) 309-1-1-1-08 P03-VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE 309-1-1-2 Cursus et Curricula de formation adaptés 309-1-1-2-01 MISE EN PLACE DE DISOSITIF DE VEILLE INFORMATIONNELLE SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION 309-1-1-2-02 Agréer les établissements publics et privés 309-1-1-2-03 Accréditer les établissements publics et privés 309-1-1-2-04 Procéder à la sensibilisation des responsables sur la démarche harmonisée de l'ingénierie de certification et de formation 309-1-1-2-05 Actualiser les curricula existants selon les besoins en compétences des cinq secteurs prioritaires ainsi que les secteurs connexes Evaluer l'avancement de la mise en place du Cadre National de Certification (CNC) faisant intégrer les 309-1-1-2-06 secteurs d'activités et les acteurs privés 309-1-1-2-07 Elaborer de nouveaux référentiels relatifs aux métiers potentiels identifiés à travers le plan d'émergence 309-1-2 Piloter l'Enseignement Technique et Professionnel 309-1-2-1 Employabilité des apprenants amélioré APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE-SECTEUR BTP 309-1-2-1-01 DOTATION D'EQUIPEMENTS AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE 309-1-2-1-02 FORMATION PROFESSIONNELLE 309-1-2-1-03 INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS SCOLAIRES 309-1-2-1-04 Renforcement de capacité technique, matérielle et humaine de l'administration centrale et régionale Coordonner, Analyser et Evaluer le dispositif national de l'ETFP/DC pour une meilleure performance en 309-1-2-1-05 fonction de la PNEFP et PEM 309-1-2-1-06 Conduire la réforme du cursus et procédure de l'ETFP/DC pour atteindre l'objectifs de la PNEFP et PEM 309-1-2-1-07 Subventionner les EPA, EPIC et GREFTP 309-1-2-1-08 FORMATION AUX METIERS DE L'ETFP 309-1-2-1-09 Pilotage parénarial du dispositif national ETFP/DC 309-1-2-1-10 Améliorer et coordonner des activités des groupements des établissements techniques et professionnels pour atteindre l'objectifs de la PNEFP et PEM 309-1-2-1-11 FONDS DE FINANCEMENT FORMAPRO PUBLIC-PRIVE 309-1-2-1-12 INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM) 309-1-2-1-13 Remboursement de frais médicaux 309-1-2-1-14 Gérer les transferts des établissements, le remboursemet des frais médicaux et les salaires des ECD FONDS DE FINANCEMENT FORMAPRO PUBLIC PRIVE 309-1-2-1-15 309-1-2-1-16 APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNEL SECTEUR BTP RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE 309-1-2-1-17 309-1-2-1-18 INFORMATISATION DES ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS 309-1-2-1-19 Rémunérer les agents ECD 309-1-3 Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap 309-1-3-1 Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles 309-1-3-1-01 Appui à la formation technique professionnelle - secteur BTP INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS SCOLAIRES 309-1-3-1-02 309-1-3-1-03 Coordonner et Superviser les activités de formation et d'insertion professionnelle Réaliser des offres d'enseignement technique et de Formation professionnelle initiale liés aux emplois 309-1-3-1-04 prévisibles 309-1-3-1-05 Assurer la coordination harmonieuse des différentes activités auprès des établissements téchniques et privés 309-1-3-1-06 Fonds de financement formapro public-privé DOTATION D'EQUIPEMENTS AUX ETABLISSEMENTS 309-1-3-1-07

PO2 DOTATION EN MATERIEL DE L'ONCFP POUR LA MISE EN PLACE DU SYSTEME D'

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

830 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

309 Formation Professionnelle et Technique

INFORMATION SUR LES COMPETENCES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

309-1-3-2	Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés		
	309-1-3-2-01	Identifier les contenus des formations professionnelles à mettre en œuvre	
	309-1-3-2-02	Préparer la mise en œuvre des actions de formation continues	
	309-1-3-2-03	Préparer des sessions de formations professionnelles qualifiantes des actifs	
	309-1-3-2-04	Mobiliser des tuteurs professionnels	
	309-1-3-2-05	Préparer la mise en œuvre de la formation par alternance	
	309-1-3-2-06	P04-PROMOTION DU MODEL COOPERATIF	

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022		
81	MINISTE	RE DE L'EDUC	CATION NATIONA	ALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TE	CHNIQUE ET PROF	FESSIONNEL				
812	EDUCAT	TON								
067	Adminis	tration et coor								
	<u>067-1</u> 067-1-1	RÉSULTATS	<u> </u>	ET LA GOUVERNANCE POUR M niveau du MENETP	IEUX TRANSFORMI	ER LES RESSOURCES	<u>EN</u>			
		067-1-1-1	•	orting et coordination au niveau	Central améliorés					
			067-1-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central (hors solde, financement externe et DTI)	%	94	95	96		
		067-1-1-2	Pilotage et re	porting au niveau régional amél	ioré					
			067-1-1-2-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	97	98	99		
	067-1-2		Coordonner la mise en œuvre de la politique nationale relative à l'enseignement technique et de la formation professionnelle							
		067-1-2-1		Performance des directions centrales et régionales, les organismes rattachés et les établissements au sein du MENETP améliorée						
			067-1-2-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central et régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	94	95	96		
		067-1-2-2	Politique et s	tratégies de l'ETFP définies avec	e les partenaires, mi	ises en place et appliqu	iées			
			067-1-2-2-R1	Nombre de stratégies de la PNEFP mises en place et appliquées	NOMBRE	5	-	-		
		067-1-2-3	Gestion du pe amélioré	ersonnel administratif/formateurs et des ressources financières,matérielles et mobilières						
			067-1-2-3-R1	Nombre de directions centrales et régionales dotées de matériels et mobiliers	NOMBRE	4	7	12		

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2020	2021	2022
81	MINISTE	RE DE L'EDUC	ATION NATIONA	LE ET DE L'ENSEIGNEMENT T	ECHNIQUE ET PROFES	SIONNEL		
812	EDUCAT	ION						
313	313 Education préscolaire							
	<u>313-1</u>	313-1 OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ						
	313-1-1	Etendre et an	néliorer l'offre pι	ıblique d'enseignement présco	laire			
	313-1-1-1 "Centres d'Activités Préscola			tivités Préscolaires" et "Esapc	e d'Eveil communautair	e" opérationnels		
			313-1-1-R1	Pourcentage d'écoles primaires publiques et communautaires avec Centre d'Activités Préscolaire	%	52	53	54
	313-1-2	Promouvoir I	a qualité de l'édu	ıcation préscolaire				
		313-1-2-1	Educateurs d	u préscolaire certifiés				
			313-1-2-1-R1	Pourcentage d'éducateurs	%	30	30	30

certifiés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2021 2022 UNITE 2020 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 812 **EDUCATION** 314 Education fondamentale de 9 ans OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE <u>314-1</u> **ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS** 314-1-1 Promouvoir la qualité de l'EF 314-1-1-1 Rendement scolaire de l'EF amélioré 314-1-1-1-R1 Pourcentage des admis au BEPC 47 48 49 % 314-1-1-2 Enseignants et encadreurs de l'EF certifiés 314-1-1-2-R1 Nombres d'enseignants et NOMBRE 5581 6000 6419 encadreurs de l'EF certifiés 314-1-2 Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF 314-1-2-1 Charges parentales relatives à l'EF allégées Nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés au 37273 314-1-2-1-R1 NOMBRE 30712 24161 niveau fondamental 314-1-2-2 Structures d'accueil liées à l'EF améliorés 314-1-2-2-R1 Nombre de salles de classe NOMBRE 576 634 716 nouvellement construites /réhabilitées au niveau du fondamental 314-1-3 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF 314-1-3-1 Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré Taux d'engagement des 314-1-3-1-R1 95 % 94 96 dépenses au niveau de l'EF (hors

solde, financement externe et

DTI)

315-1-3-1

315-1-3-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 812 **EDUCATION** 315 **Education non formelle OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE** 315-1 Contribuer à la réduction de l'analphabétisme 315-1-1 315-1-1-1 Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté 5 315-1-1-1-R1 Taux d'accroissement du nombre % 5 de personnes' jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation 315-1-2 Développer l'éducation inclusive 315-1-2-1 Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaires intégrés et/ou retenus dans le système éducatif formel 315-1-2-1-R1 Nombre d'enfants réinsérés dans NOMBRE 46195 53572 60473 le système formel 315-1-3 Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté

Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté

NOMBRE

24

50

114

Nombre d'écoles de parents

mises en place

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022		
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL									
812	EDUCAT	ION								
316	Enseignement secondaire générale									
	<u>316-1</u>	OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL								
	316-1-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG								
		316-1-1-1	Charges pare	Charges parentales relatives à l'ESG allégées						
			316-1-1-R1	Nombre de lycées dotés de caisse école	NOMBRE	331	415	421		
		316-1-1-2	Structures d'accueil de l'ESG améliorés							
			316-1-1-2-R1	Nombre de salles de classe nouvellement construites /réhabilitées au niveau de l'ESG	NOMBRE	96	106	119		
	316-1-2	Améliorer la	qualité de l'ESG							
		316-1-2-1	Rendement se	colaire de l'ESG amélioré						
			316-1-2-1-R1	Pourcentage des admis au BAC	%	44	46	48		
	316-1-3	Améliorer la	gestion et gouve	rnance au niveau de l'ESG						
		316-1-3-1	Pilotage et co	ordination au niveau de l'ESG amélioré						
			316-1-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ESG (hors solde, financement externe et DTI)	%	94	95	96		

309-1-3-2

309-1-3-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 309 Formation Professionnelle et Technique 309-1 Promouvoir l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une meilleure employabilité des formés 309-1-1 Améliorer la qualité et la pertinence des formations 309-1-1-1 Individus certifiés et insérés 309-1-1-1-R1 Nombre d'individus certifiés et NOMBRE 30600 32000 35000 insérés 309-1-1-2 Cursus et Curricula de formation adaptés 309-1-1-2-R1 Nombre de cursus et curricula de NOMBRE 10 15 20 formation adaptés 309-1-2 Piloter l'Enseignement Technique et Professionnel 309-1-2-1 Employabilité des apprenants amélioré 309-1-2-1-R1 Taux d'insertion professionnelle 15 17 20 % 309-1-3 Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap 309-1-3-1 Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles Nombre de personnes formées à 750 850 1000 l'emploi potentiel et prévisible

Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés

%

10

12

15

Pourcentage des personnes

formées par rapport aux besoins en compétences exprimés

71 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE	DE LA SANTÉ	É PUBLIQUE	
SANTE			
Administrat	ion et Coordir	nation	
<u>024-1</u>			ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE
024-1-1	GARANTIR I		RMES DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIFS ET DES EQUIPEMENTS
	024-1-1-1		RAVAIL DU PERSONNEL DE SANTE PUBLIC AMELIORE
		024-1-1-1-01	APPUI A LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIF
		024-1-1-1-02	UNIFORMISER LE CURRICULUM DE FORMATION DES INSTITUTS DE FORMATION DES PARAMEDICAUX PUBLICS ET PRIVES
024-1-2	ASSURER L	E PILOTAGE DU	SYTEME DE SANTE
	024-1-2-1	PILOTAGE D	J SYSTEME DE SANTE ASSUREE
		024-1-2-1-01	CENTRALISER, COORDONNER ET EXECUTER LES INFORMATIONS POLITIQUES ET STRATEGIQUES
		024-1-2-1-02	VEILLER AU RESPECT DES PROCEDURES D'EXECUTIONS DES DEPENSES PUBLIQUES
		024-1-2-1-03	COORDONNER LES ACTIVITES UNIVERSITAIRES EN RELATION AVEC LA FORMATION ET LA RECHERCHE LIEES A LA SANTE PUBLIQUE
		024-1-2-1-04	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS
		024-1-2-1-05	TRAITER LES DOSSIERS EN MATIERE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES, DE PASSEPORTS ET D'ORDRES DE MISSION A L'EXTERIEUR
		024-1-2-1-06	RENFORCER LE SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE ET DE SUIVI-EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX
		024-1-2-1-07	ASSURER LA COORDINATION DES COMMUNICATIONS MEDIATIQUES
		024-1-2-1-08	ELABORER LE COMPTE NATIONAL DE SANTE
		024-1-2-1-09	APPUI AU RENFORCEMENT INSITUTIONNEL
		024-1-2-1-10	EQUIPEMENT DU BUREAU DE LA CROIX ROUGE
024-1-4	ASSURER L	A MOBILISATION	I DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE
	024-1-4-1	RESSOURCE EFFICIENTE	S FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON
		024-1-4-1-01	UTILISER DE MANIERE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR
		024-1-4-1-02	PLAIDOYER AUPRES DES LEADERS TRADITIONNELS POUR LEUR ENGAGEMENT EN MATIERE DE SANTE
		024-1-4-1-03	AMELIORER L'ORGANISATION ET LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE
		024-1-4-1-04	ASSURER LA COORDINATION EN MATIERE DE PARTENARIAT
		024-1-4-1-05	EFFECTUER DES AUDITS AU SEIN DES STRUCTURES SANITAIRES
		024-1-4-1-06	APPUYER A LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)
		024-1-4-1-07	METTRE EN PLACE UN CADRE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL POUR LA PROMOTION DE LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX
		024-1-4-1-08	APPUYER LA MISE EN PLACE ET LA REDYNAMISATION DES PLATEFORMES INTERSECTORIELLE SUR LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX
		024-1-4-1-09	Effectuer le ciblage des personnes vulnérables à affiliées à la caisse nationale de solidarité en santé
		024-1-4-1-10	RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DU PROGRAMME 024
024-1-6	Assurer la d	lisponibilté des in	formations sanitaires fiables
	024-1-4	024-1-4-1	024-1-2-1-03 024-1-2-1-04 024-1-2-1-05 024-1-2-1-06 024-1-2-1-08 024-1-2-1-09 024-1-2-1-09 024-1-2-1-10 024-1-4-1 024-1-4-1 024-1-4-1-02 024-1-4-1-03 024-1-4-1-04 024-1-4-1-05 024-1-4-1-06 024-1-4-1-07 024-1-4-1-08 024-1-4-1-09 024-1-4-1-09

024-1-6-1 Assurance de la mobilisation des moyens humains du système de santé

> 024-1-6-1-01 Redéploier les agents de santé selon les besoins

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

710

505

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE SANTE Lutte contre les maladies PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES 505-1 505-1-2 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP 505-1-2-1 CONDITION HANDICAPANTE REDUITE APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES AFFECTIONS 505-1-2-1-01 BUCCODENTAIRES, DEFICIENCES VISUELLES ET AUDITIVES 505-1-2-1-02 APPUYER LES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LES MNT 505-1-2-1-03 APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES TROUBLES MENTAUX ET AFFECTIONS NEUROLOGIQUES APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES INCAPACITES MOTRICES, 505-1-2-1-04 PHYSIQUES ET LA DREPANOCYTOSE APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTS DE 505-1-2-1-05 CIRCULATION, DES TRAUMATISMES ET DES VICTIMES DE VIOLENCE 505-1-2-1-06 APPUYER LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES 505-1-2-1-07 APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES PREVENTION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET HANDICAP AU DEVELOPPEMENT DE LA 505-1-2-1-08 POPULATION (EX APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES) 505-1-2-1-09 PROMOTION DE LA SANTE TOUT AU LONG DU CYCLE DE LA VIE 505-1-3 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGEES 505-1-3-1 SURVEILLANCES EPIDIEMOLOGIQUES RENFORCEES REDUCTION DES MALADIES DUES A LA POLLUTION DE L'AIR ET DE L'EAU 505-1-3-1-01 505-1-3-1-02 APPUYER LES PROGAMMES CONTRE LES MALADIES ENDEMO EPIDEMIQUES DETECTER / INVESTIGUER LES RISQUES SANITAIRES 505-1-3-1-03 505-1-3-1-04 REDUCTION DES MALADIES DUES A LA POLLUTION DE L'AIR ET DE L'EAU REDUCTION DES EMISSIONS NON INTENTIONNELLES DES POLLUANTS ORGANIQUES 505-1-3-1-05 PERSISTANTS (UPOPS) ET DE LA MERCURE 505-1-3-3 PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME. TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES 505-1-3-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE DES CAS DE TUBERCULOSE 505-1-3-3-02 PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGE DES IST/SIDA 505-1-3-3-03 COORDONNER LES ACTIVITES DE RIPOSTE EN CAS D'EPIDEMIES DE PESTE PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT I E CAS DE PAI UDISME 505-1-3-3-04 505-1-3-3-05 RENFORCER LA PREVENTION DES IST/SIDA 505-1-4 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE 505-1-4-1

505-1-4-1-01 APPUI A LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

506-1-5-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE 710 SANTE 506 Survie et développement de la mère et de l'enfant 506-1 **ASSURER LA SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT** RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES EVITABLES PAR LA VACCINATION 506-1-1 506-1-1-1 **ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLETEMENT VACCINES** METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE) 506-1-1-1-02 APPUI AU PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION 506-1-1-1-03 LUTTE CONTRE LA POLIOMYELITE AMELIORER L'ETAT DE SANTE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE 506-1-2 506-1-2-3 Etat de santé de la mere et de l'enfant amelioré Appui à la politique de survie de la mere et de l'enfant 506-1-2-3-01 PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE 506-1-4 UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTEE 506-1-4-1 RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITE EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON 506-1-4-1-01 506-1-4-1-02 PROJET TIPTOP RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION 506-1-5 PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES 506-1-5-1 DISTRIBUER DES PLUMPY NUT CHEZ LES ENFANTS MALNUTRIS 506-1-5-1-01

PROJET RETARD DE CROISSANCE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈR	E DE LA SANTÉ	É PUBLIQUE					
710	SANTE							
508	B Fourniture	Fourniture des soins de santé de qualité						
	<u>508-2</u>	Améliorer l'o	offre et l'accessib	oilité de la population aux services de qualité				
	508-2-1	Promouvoir	l'offre de soins d	le qualité aux population				
		508-2-1-1	Offre et acce	ssibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés				
			508-2-1-1-01	REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES				
	508-2-2	Améliorer l'o	offre et l'accessik	pilité de la population aux formations sanitaires				
		508-2-2-1	Offre et acce	ssibilité de la population au niveau des formations sanitaires assurés				
			508-2-2-1-01	Appui aux système hospitalier universitaire				
	508-2-3	Assurer la d	isponibilité des i	ntrants de santé				
		508-2-3-1	Intrants de sa	anté disponibles au niveau des formations sanitaire				
			508-2-3-1-01	APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACETIQUE				
		508-2-3-2	Approvision	nement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires				
			508-2-3-2-01	Normalisation des actes de transfusion sanguine à Madagascar				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>508-3</u>

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTE

Fourniture des soins de santé de qualité 508

Mettre aux normes les hôpitaux des régions et des districts 508-3-1 Assurer la prise en charge correcte des cas referes aux niveaux des hopitaux des regions et districts

> 508-3-1-1 La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée

> > 508-3-1-1-01 Appui aux système hospitalier de reference (CHRR/CHRD)

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022		
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	NTÉ PUBLIQUE							
710	SANTE									
024	Administ	tration et Coor	dination							
	<u>024-1</u>	DEVELOPPE	ER LA CAPACITE	ORGANISATIONNELLE ET MA	NAGERIALE DU SYST	EME DE SANTE				
	024-1-1	GARANTIR LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIFS ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES								
		024-1-1-1	CADRE DE T	RAVAIL DU PERSONNEL DE SA	ANTE PUBLIC AMELIO	RE				
			024-1-1-1-R1	Nombre de bureau administratif doté en materiel et mobilier de bureau	NOMBRE	5	0	0		
	024-1-2	ASSURER L	E PILOTAGE DU	SYTEME DE SANTE						
		024-1-2-1	PILOTAGE D	U SYSTEME DE SANTE ASSUR	EE					
			024-1-2-1-R1	Taux de prompitude des RMA	%	65	70	75		
	024-1-4	ASSURER L	A MOBILISATION	N DES MOYENS POUR LE SYST	EME DE SANTE					
		024-1-4-1	RESSOURCE EFFICIENTE	S FINANCIERES ET MATERIEL	LES DU SYSTEME DE	SANTE MOBILISEES	DE FACON	1		
			024-1-4-1-R1	Nombre des districts ayant des CSU opérationnelles	NOMBRE	10	15	20		
	024-1-6	Assurer la d	isponibilté des ir	formations sanitaires fiables						
		024-1-6-1	Assurance de	e la mobilisation des moyens hu	umains du système de	santé				

40

38

36

Pourcentage de CSB 2 sans medecins

024-1-6-1-R1

- MIS - PRO	OG - OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022		
MINIS	STÈRE DE LA SAN	NTÉ PUBLIQUE							
0 SANT	Έ								
5 Lutte	contre les maladi	ies							
<u>505-1</u>	PROMOUVO	OIR LA LUTTE CO	NTRE LES MALADIES						
505-1	-2 RENFORCEI HANDICAP	R LA LUTTE CON	ITRE LES MALADIES NON TRAN	NSMISSIBLES Y COM	PRIS LA PREVENTIC	N DU			
	505-1-2-1	CONDITION H	HANDICAPANTE REDUITE						
		505-1-2-1-R1	Taux de depistage des facteurs de risques des MNT	%	20	25	30		
505-1	-3 RENFORCE	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGEES							
	505-1-3-1	SURVEILLANCES EPIDIEMOLOGIQUES RENFORCEES							
		505-1-3-1-R1	Pourcentage des distrcits supervisés en matiere de surveillance épidemiologique	%	25	30	35		
	505-1-3-3	PREVENTION VIH/SIDA REI	I ET PRISE EN CHARGE CORRE NFORCEES	CTE DES CAS DE PA	LUDISME, TUBERCU	JLOSE ET			
		505-1-3-3-R1	Pourcentage des cas de tuberculose prise en charge correctement	%	85	87,5	90		
505-1	-4 RENFORCEI	R LA LUTTE CON	ITRE LE PALUDISME						
	505-1-4-1	PRISE EN CH	IARGE CORRECTE DES CAS DE	PALUDISME RENFO	RCEE				

505-1-4-1-R1 taux des TDR distribué

85 90

95

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	ITÉ PUBLIQUE					
710	SANTE							
506	Survie et	développeme	nt de la mère et o	de l'enfant				
	<u>506-1</u>	ASSURER L	<u>A SURVIE DE LA</u>	MERE ET DE L'ENFANT				
	506-1-1	RENFORCE	R LA LUTTE CON	ITRE LES MALADIES EVITABLES	PAR LA VACCINA	ATION		
		506-1-1-1	ENFANTS DE	0-11 MOIS COMPLETEMENT VA	CCINES			
			506-1-1-1-R1	Taux de couverture vaccinale pour toute antigene	%	92	94	96
	506-1-2	AMELIORER	L'ETAT DE SAN	TE DE LA MERE ET DU NOUVEA	U-NE			
		506-1-2-3	Etat de santé	de la mere et de l'enfant amelior	é			
			506-1-2-3-R1	Taux d"accouchement aux formations sanitaires	%	36	38	40
	506-1-4	PROMOUVO	IR LA PLANIFICA	ATION FAMILIALE				
		506-1-4-1	UTILISATION	DES SERVICES DE PLANIFICAT	ION FAMILIALE AU	JGMENTEE		
			506-1-4-1-R1	Taux de couverture contraceptive	%	35	37,5	40
	506-1-5	RENFORCE	R LA PREVENTIC	ON ET LA PRISE EN CHARGE DE	LA MALNUTRITION	N		
		506-1-5-1	PRISE EN CH	IARGE DES ENFANTS AGES MOI	NS DE 5 ANS MAL	NUTRIES AIGUES ASS	SUREES	
			506-1-5-1-R1	Taux d'insuffisance ponderale cu en consultation externe chez les enfants moins de 5 ans	%	9	8	7

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022
71	MINISTÈ	RE DE LA SANT	ΓÉ PUBLIQUE					
710	SANTE							
508	Fournitur	e des soins de	santé de qualité	į				
	<u>508-2</u>	Améliorer l'of	fre et l'accessibi	<u>ilité de la population aux services</u>	s de qualité			
	508-2-1	Promouvoir I'	offre de soins de	e qualité aux population				
		508-2-1-1	Offre et acces	sibilité de la population aux serv	ices de santé de base de	qualité amélior	·és	
			508-2-1-1-R1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	%	50	55	60
	508-2-2	Améliorer l'of	fre et l'accessib	ilité de la population aux formati	ons sanitaires			
		508-2-2-1	Offre et acces	sibilité de la population au nivea	u des formations sanitai	es assurés		
			508-2-2-1-R1	Pourcentage des FS pouvant offrir des soins de qualité	%	70	80	90
	508-2-3	Assurer la dis	sponibilité des in	trants de santé				
		508-2-3-1	Intrants de sa	nté disponibles au niveau des fo	rmations sanitaire			
			508-2-3-1-R1	Taux de disponibilté des intrants de santé	%	100	100	100
		508-2-3-2	Approvisionn	ement continue en intrants des s	anté au niveau des forma	ations sanitaire	S	
			508-2-3-2-R1	Taux de disponibilté des poches de sang au niveau des centres hospitaliers (district , region ,universitaire)	%	92	94	96

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	ITÉ PUBLIQUE					
710	SANTE							
508	Fournitu	re des soins d	e santé de qualité	é				
	<u>508-3</u>	Mettre aux n	ormes les hôpita	ux des régions et des districts				
	508-3-1 Assurer la prise en charge correcte des cas referes aux niveaux des hopitaux des regions et districts							
		508-3-1-1	La prise en cl	narge correcte au niveau des hô	pitaux de référence est a	assurée		
			508-3-1-1-R1	Nombre des CHRD/CHRR mises aux normes	%	2	0	0
			508-3-1-1-R2	Nombre des CHRD/CHRR mises aux normes	NOMBRE	2	0	0

41 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

033-1-2 Promouvoir une gouvernace transparante et responsable

033-1-2-1 GOUVERNANCE RENFORCEE

-

033-1-2-2 TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTERE DE L'AGRICU</u>LTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 430 PECHE 408 Développement de la pêche et des ressources halieutiques DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE 408-1 ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR 408-1-1 408-1-1-1 PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES 408-1-1-1-01 T13-Développement de la production aquacole et amélioration génétique 408-1-1-1-02 planifier et mettre en œuvre la politique de développement des ressources halieutiques 408-1-1-1-03 appuyer les directions régionales dans l'exécution des activités techniques 408-1-1-1-04 structurer et former les acteurs en matière de pêche 408-1-1-1-05 aménager les plans d'eau continentaux (rempoissonnement, zones de frai, berges,...) 408-1-1-1-06 développer la petite pêche (maritime et continentale) 408-1-1-1-07 identifier les sites propices à l'aquaculture (algues, holothuries, crabes, ...) 408-1-1-1-08 promouvoir l'aquaculture marine (algues, trépangs, ...) 408-1-1-1-09 promouvoir et vulgariser les systèmes de production dulçaquicoles (en cage, étang-barrage, enclos, étang...) 408-1-1-1-10 renforcer la capacité des pécheurs (diversification...) 408-1-1-1-11 évaluer les stocks des ressources halieutiques Appuyer à la professionnalisation des pécheurs 408-1-1-1-12 T14- RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EAU DOUCE DANS LA REGION 408-1-1-13 BOENY (Elevage des poissons d'eau douce " black-bass" ou " Micropterus salmoides ") T12-PISCICULTURE EN CAGE DE L'AMPA 408-1-1-1-14 T15-RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EAU DOUCE DANS LA REGION SAVA 408-1-1-1-15 (Elevage des poissons d'eau douce " Nilojica") 408-1-1-1-16 sensibiliser, structurer, former et encadrer les acteurs 408-1-1-2 ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES 408-1-1-2-01 408-1-1-2-01 mettre en œuvre les activistes du ministère au niveau régional 408-1-1-2-02 délivrer les visas de conformité et fiche d'expédition des produits destines a la consommation (marche local et exportation) 408-1-1-2-03 garantir les bases de données au niveau régional 408-1-2 GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES 408-1-2-1 **ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES** RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACUI TURE MARINE DANS LA REGION DE BOENY 408-1-2-1-01 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA VALORISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES 408-1-2-1-02 408-1-2-1-03 RELANCE DE L'AQUACULTURE **SWIOFISH** 408-1-2-1-04 408-1-2-1-05 PECHE ET AQUACULTURE DURABLE A MADAGASCAR 408-1-2-1-06 protéger et restaurer les zones sensibles 408-1-2-1-07 évaluer les impacts environnementaux et sociaux des activités de pêche et d'aquaculture 408-1-2-1-08 transférer localement la gestion des ressources (marine et continentale) 408-1-2-1-09 élaborer les plans d'aménagement et les plans de gestion des pêcheries 408-1-2-1-10 T16- Professionnalisation de l'activité de la petite pêche maritime 408-1-2-1-11 T17-RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL 408-1-2-1-12 408-1-2-1-13 RENFORCEMENT DE L'AUTORITE SANITAIRE HALIEUTIQUE COMPETENTE (RASHC) 408-1-2-1-14 RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET LOGISTIQUE DES DELEGATIONS REGIONALES RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE (RPC) 408-1-2-1-15 SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION 408-1-2-1-16 SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT 408-1-3 SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION 408-1-3-1 **COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE**

408-1-3-1-01	organiser et/ou participer a des foires et saions sur le secteur naileutique
408-1-3-1-02	contribuer à la mise en place des unités de traitement et de conservation des produits halieutiques (séchoirs solaires, fumoirs)
408-1-3-1-03	contribuer à la mise en place des marchés couverts des produits halieutiques
408-1-3-1-04	faire respecter les normes des produits halieutiques

061-1-2-1-03

061-1-2-1-04

IN - N	IIS - PROG - O	G - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO	
l1	MINISTER	E DE L'AGRICU	ILTURE, DE L'EL	EVAGE ET DE LA PECHE
180	AGRICUL1	TURE ET ELEVA	AGE	
061	Administra	ation et Coordir	nation	
	<u>061-1</u>		•	l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage
	061-1-1	Renforcer la	•	eurs pour la mise en œuvre du PSAEP
		061-1-1-1	Performance	améliorée
			061-1-1-1-01	T01- INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
			061-1-1-1-02	Appuyer et suivre les organismes rattachés
			061-1-1-1-03	Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
			061-1-1-1-04	Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines
			061-1-1-1-05	Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution finançière du Ministère
			061-1-1-1-06	Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère
			061-1-1-1-07	Contrôler et faire un audit interne
			061-1-1-1-08	Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère
			061-1-1-1-09	Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication
			061-1-1-10	Assurer et gérer les passations de marché public
			061-1-1-11	Appuyer les les services déconcentrés
			061-1-1-12	Contribuer à la gestion durable de l'environnement
			061-1-1-13	INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
	061-1-2	Améliorer le	cadre institution	nel et règlementaire du secteur agriculture et élevage
		061-1-2-1	Gouvernance	du secteur améliorée
			061-1-2-1-01	Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies
			061 1 2 1 02	Etablir et améliorer le cadre juridique du sectour agriculture et élevage et traiter les dessiers contentieux

INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP

Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage

<u>MINISTERE DE L'AGRICU</u>LTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

AGRICULTURE ET ELEVAGE 480

411 Agriculture

411-1 Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international

411-1-1 Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés

411-1-1-1-12

411-1-1-1 Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE 411-1-1-1-01 411-1-1-1-02 AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM) 411-1-1-1-03 411-1-1-1-04 PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL 411-1-1-1-05 411-1-1-1-06 PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO) 411-1-1-1-07 PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CASEF) AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR 411-1-1-1-08 411-1-1-1-09 APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE 411-1-1-1-10 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM) 411-1-1-1-11

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY 411-1-1-1-13 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES 411-1-1-1-14 REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)

411-1-1-1-15 FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE

APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERVICES AGRICOLES 411-1-1-16 411-1-1-1-17 Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles

FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLES

411-1-1-1-18 Appuyer et encadrer les AUE

411-1-1-1-19 Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles 411-1-1-1-20 Construire et réhabiliter d'autress infrastructures de production

411-1-1-1-21 Réhabiliter des pistes rurales

411-1-1-1-22 PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)

411-1-1-1-23 POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI

411-1-1-1-24 DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE

MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture) 411-1-1-1-25

411-1-1-1-26 PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES

PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): 411-1-1-1-27 VOLET AGRICULTURE

411-1-1-1-28 PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE

411-1-1-1-29 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISE SEIKATSU KAIZEN

APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE 411-1-1-1-30

411-1-1-1-31 S44_PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)

411-1-1-2 Services d'appui aux producteurs améliorés

411-1-1-2-01	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : MISE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA
411-1-1-2-02	APPUI À LA RÉALISATION DU RECENSEMENT AGRICOLE
411-1-1-2-03	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE

PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABIJITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-1-2-04

411-1-1-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE

411-1-1-2-06 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)

411-1-1-2-07 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR

411-1-1-2-08 PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE

411-1-1-2-09 T02-PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)

Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-1-2-10

411-1-1-2-11 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR

T03_AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES AGRICULTEURS FACE AU CHANGEMENT 411-1-1-2-12 **CLIMATIQUE**

T21-REHABILITATION DU PERIMETRE DELTA PAR LE CANAL DE BEDIMAKY 411-1-1-2-13

411-1-1-2-14 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)

411-1-1-2-15 PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES

FOOD FOR PROGRESS 411-1-1-2-16

411-1-1-2-17 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs

PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS 411-1-1-2-18

LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)

411-1-2-1-25

411-1-2-1-26

411-1-2-1-27

411-1-2-1-28

411-1-2-1-29

411-1-2-1-30

411-1-2-1-31

LF 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO NISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE **AGRICULTURE ET ELEVAGE** 480 411 Agriculture ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE 411-1-1-2-19 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES 411-1-1-2-20 411-1-1-2-21 APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR S4_DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS DE BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET 411-1-1-2-22 ANALAMANGA S5_DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE 411-1-1-2-23 S6_TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE 411-1-1-2-24 S25_PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST 411-1-1-2-25 (PATASO) S26_PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES 411-1-1-2-26 S27 ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE 411-1-1-2-27 411-1-1-2-28 PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS) 411-1-2 Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs 411-1-2-1 Conditions de vie des ménages producteurs améliorées 411-1-2-1-01 PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD 411-1-2-1-02 PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE MAROC ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA) 411-1-2-1-03 411-1-2-1-04 PROJET SATREPS PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES 411-1-2-1-05 CENTRALES PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES 411-1-2-1-06 (AFAFI) - SUD PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES 411-1-2-1-07 411-1-2-1-08 LUTTE ANTIACRIDIENNE AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA) 411-1-2-1-09 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR 411-1-2-1-10 **AGRICULTURE** 411-1-2-1-11 PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTES ET VIVRIERES 411-1-2-1-12 Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole 411-1-2-1-13 Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles 411-1-2-1-14 Appuyer le développement des chaines de valeur Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles 411-1-2-1-15 411-1-2-1-16 Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire 411-1-2-1-17 Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières 411-1-2-1-18 Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées 411-1-2-1-19 Mettre à la disposition des producteurs des engrais 411-1-2-1-20 Appuyer et structurer la filière rizicole 411-1-2-1-21 APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD) 411-1-2-1-22 PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS 411-1-2-1-23 PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE (PADAP-PPF) 411-1-2-1-24 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

412 Elevage

<u>412-1</u> <u>Développer l'Elevage orienté vers le marché</u>

412-1-1 Accroitre la productivité et la production animale

412-1-1-1 Filières d'élevage promues

i ilicios a cieva	ge promues
412-1-1-1-01	APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GROUPEMENTS DES FEMMES RURALES
412-1-1-1-02	Appui à la valorisation des potentiels génétiques des petits ruminants
412-1-1-1-03	EXTENSION DU SYSTEME D'IDENTIFICATION ELECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR
412-1-1-1-04	T11_PROMOTION L'ELEVAGE CONTRACTUEL
412-1-1-1-05	T05_PROMOUVOIR LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE A MADAGASCAR
412-1-1-1-06	T07_DEVELOPPEMENT DE PLATEFORME DE PETITS RUMINANTS
412-1-1-1-07	PROJET POUR L'AMELIORATION GENETIQUE DES ANIMAUX D'ELEVAGE
412-1-1-1-08	T04_APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE
412-1-1-1-09	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR ELEVAGE
412-1-1-10	T06_PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR LAIT
412-1-1-11	T10_APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE
412-1-1-12	Appuyer le développement des filieres animales (caprins, ovins, porcins)
412-1-1-13	Mettre en place des centres d'amélioration génétique (centre de production géniteur)
412-1-1-14	T09_MISE AU NORME DES PRODUITS D'ELEVAGE
412-1-1-15	Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires
412-1-1-16	Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux
412-1-1-17	Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage
412-1-1-18	Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux
412-1-1-19	Appuyer les organisations des eleveurs familiaux
412-1-1-1-20	T08_DEVELOPPEMENT D'INFORMATION SUR LES PRODUITS D'ELEVAGE
412-1-1-1-21	T19-Décanisation massive des chiens errants et campagne de vaccination antibiotiques des chiens domestiques
412-1-1-1-22	SECURISATION ALIMENTAIRE DES ANIMAUX
412-1-1-1-23	APPUI À LA VALORISATION DES POTENTIELS GÉNÉTIQUES DES PETITS RUMINANTS
412-1-1-1-24	AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN- ETRE DES ANIMAUX
412-1-1-1-25	AMELIORATION GENETIQUE ET REPRODUCTEURS DES ANIMAUX D'ELEVAGE
412-1-1-1-26	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE BOVINE
412-1-1-1-27	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERES PETITS RUMINANTS, AVICOLE ET APICOLE)

412-1-2 Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation

412-1-2-1 Produits d'élevage mis aux normes et améliorées

412-1-2-1-01	VIGILANCE DES LABORATOIRES VETERINAIRES AUX MALADIES EXOTIQUES
412-1-2-1-02	REHABILITATION/CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE
412-1-2-1-03	Lutter contre la maladie des abeilles
412-1-2-1-04	Rehabiliter / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs)
412-1-2-1-05	Lutter contre la rage canine
412-1-2-1-06	Concevoir et mettre en œuvre un plan de controles des résidus dans le miel
412-1-2-1-07	Assurer la couverture sanitaire animale
412-1-2-1-08	Mettre aux normes des services veterinaires
412-1-2-1-09	Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal
412-1-2-1-10	Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires
412-1-2-1-11	Renforcement des capacites des laboratoires veterinaires et appui au bien etre animal
412-1-2-1-12	MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES
412-1-2-1-13	CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	_TATS		UNITE	2020	2021	2022		
41	MINISTE	STERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE								
430	PECHE									
033	Administration et Coordination									
	<u>033-1</u>	BONNE GOU	VERNANCE DU	SECTEUR HALIEUTIQUE						
	033-1-1	Gérer de man	nière efficiente le	es ressources du Ministère						
		033-1-1-1	BUDGET DU	MINISTERE BIEN GERE						
			033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	100		
		033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE							
			033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	750	800	800		
	033-1-2	Promouvoir une gouvernace transparante et responsable								
		033-1-2-1	GOUVERNAN	ICE RENFORCEE						
			033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	1		
		033-1-2-2	TEXTES LEG	ISLATIFS MIS A JOUR ET RES	PECTES					
			033-1-2-2-R2	Décrets et arrêtés d'application mis à jour	NOMBRE	12	12	12		

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2020	2021	2022			
41	MINISTE	RE DE L'AGRIC	E DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE								
430	PECHE										
408	Dévelop	pement de la pé	èche et des ress	ources halieutiques							
	<u>408-1</u>			CHE ET DE L'AQUACULTURE							
	408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR									
		408-1-1-1	PECHE ET AC	QUACULTURE DEVELOPPEES							
			408-1-1-R1	Taux de production augmenté	%	0.05	0.06	0.06			
		408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES								
			408-1-1-2-R1	DRRHP consolidées	NOMBRE	22	22	22			
	408-1-2	GÉRER RATI	ONNELLEMENT	ET DURABLEMENT ET PRÉSE	RVER LES RESSOU	RCES HALIEUTIQUES					
		408-1-2-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES								
			408-1-2-1-R1	PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION ELABORE	NOMBRE	2	2	1			
	408-1-3		F DE L'EXPORTA	S DU MARCHÉ NATIONAL EN F ATION LISATION DES PRODUITS APP		IQUES ET ACCROISSE	MENT				
			408-1-3-1-R1	Guide de commercialisation des produits halieutiques élaborés	NOMBRE	1	1	1			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2020	2021	2022			
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE										
480	AGRICUI	GRICULTURE ET ELEVAGE									
061	61 Administration et Coordination										
	061-1 Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage										
	061-1-1	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP									
		061-1-1-1	Performance améliorée								
			061-1-1-R2	Acteurs formés	NOMBRE	350	350	400			
	061-1-2	Améliorer le	cadre institution	nel et règlementaire du secteur	agriculture et élevag	е					
		061-1-2-1	Gouvernance	du secteur améliorée							
			061-1-2-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	60	65	65			

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022			
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE										
480	30 AGRICULTURE ET ELEVAGE										
411	Agricultu	ıre									
411-1 <u>Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international</u>											
	411-1-1	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés									
		411-1-1-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue								
			411-1-1-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	HECTARE	20000	20000	33000			
		411-1-1-2	Services d'ap	Services d'appui aux producteurs améliorés							
			411-1-1-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	MILLIONS D'ARIARY	34918	48856	21500			
	411-1-2	Promouvoir	des systèmes de	production agricoles amélioré	s et compétitifs						
		411-1-2-1	Conditions de	e vie des ménages producteurs	améliorées						
			411-1-2-1-R1	Nombre d'OP et ménages	NOMBRE	60000	60000	55000			

bénéficiaires

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					2020	2021	2022	
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE								
480	AGRICUL	GRICULTURE ET ELEVAGE							
412	Elevage								
	412-1 Développer l'Elevage orienté vers le marché								
	412-1-1	12-1-1 Accroitre la productivité et la production animale							
		412-1-1-1	Filières d'élev	age promues					
			412-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	NOMBRE	90	95	120	
	412-1-2	Améliorer l'ac	ccès aux marché	es nationaux et relancer l'expor	tation				
		412-1-2-1	Produits d'éle	evage mis aux normes et améli	orées				
			412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	NOMBRE	23	22	25	

51 - MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES
510 ENERGIE

031 Administration et coordination

031-2 RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC

031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE

031-2-1-1 LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE

031-2-1-1-01 PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES,

FINANCIERES ET MATERIELLES

031-2-1-1-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

203-1-2-2-12

D'ÉLECTRICITÉ

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ENERGIE. DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES 510 **FNFRGIF** Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales 203 DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE 203-1 203-1-1 GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRAULIQUE D'ANTETEZAMBATO 203-1-1-1-02 203-1-1-1-03 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE A AMBODIROKA 203-1-1-1-04 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE 203-1-1-1-05 D'ANTANANARIVO (RIA) ELECTRIFICATION HYBRIDE A MADAGASCAR 203-1-1-1-06 203-1-1-1-07 PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX **PHOTOVOLTAÏQUES** 203-1-1-1-08 PROGRAMME D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES RURAUX ISOLES PAR SYSTEME SOLAIRE DOMESTIQUE PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,, 203-1-1-1-09 203-1-1-10 **ENERGY SOLAIRE** 203-1-1-1-11 GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD 203-1-1-1-12 203-1-1-13 PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE 203-1-1-1-14 MADAGASCAR 203-1-1-2 LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE 203-1-1-2-01 PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE 203-1-1-2-02 203-1-1-2-03 COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE 203-1-1-2-04 MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE 203-1-1-2-05 203-1-1-2-06 ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE 203-1-1-2-07 DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS 203-1-2 SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE 203-1-2-1 **ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS** 203-1-2-1-01 PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES 203-1-2-1-02 DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED) 203-1-2-1-03 PROJET ANDEKALEKA PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER) 203-1-2-1-04 PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR 203-1-2-1-05 L'IKOPA(SINOHYDRO) LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES A 203-1-2-1-06 L'UNIVERSITE DE TOLIARY 203-1-2-1-07 PROJET DE DISTRIBUTION MASSIVE DE KIT SOLAIRE PREMIER PROJET PILOTE PPP PROJET HYDROELECTRIQUE DE SAHALANONA 203-1-2-1-08 MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFOBE 203-1-2-1-09 APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS 203-1-2-1-10 D'ÉLECTRIFICATION ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI 203-1-2-1-11 203-1-2-2 LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT PIC II 203-1-2-2-01 203-1-2-2-02 PAGOSE 203-1-2-2-03 **ELECTRIFICATION RURALE** RENFORCEMENT RIA 203-1-2-2-04 LEAST-COST ELECTRICITY ACCESS DEVELOPMENT PROJECT - LEAD 203-1-2-2-05 203-1-2-2-06 SCALING SOLAR 203-1-2-2-07 PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE ET DE CONTINUITE DE FOURNITURE D'ENERGIE **ELECTRIQUE** 203-1-2-2-08 ENERGY ACCES EXPANSION MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES 203-1-2-2-09 203-1-2-2-10 REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA 203-1-2-2-11 INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE	MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES								
520	EAU ET AS	EAU ET ASSAINISSEMENT								
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement									
205-1 ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINIS LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE										
	205-1-2	AMÉLIORER	L'ACCÈS À L'EAU POTABLE							
		205-1-2-2	DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL							
		205-1-2-4	JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT							
	205-1-3	APPUYER TE 205-1-3-1	CHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT							

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE	DE L'ENERGI	E, DE L'EAU ET [DES HYDROCARBURES					
540	HYDROCA	RBURES							
204	• •		ur pétrolier et des						
	<u>204-1</u>			EUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS					
	204-1-1	204-1-1-1		R L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS TION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT					
			204-1-1-1-01	INSTALLATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANS LES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR					
			204-1-1-1-02	RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCARBURANTS					
			204-1-1-1-03	ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO					
			204-1-1-1-04	APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS					
			204-1-1-1-05	PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO)					
			204-1-1-1-06	PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES					
			204-1-1-1-07	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO					
	204-1-2	PRÉSERVEI INSTALLATI		DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET					
		204-1-2-1		S SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS					
			204-1-2-1-01	GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES					
			204-1-2-1-02	VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT					
			204-1-2-1-03	VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL					
			204-1-2-1-04	RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS					
	204-1-3	ET DIVERSI	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES						
			204-1-3-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES					
			204-1-3-1-02	CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES					
			204-1-3-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES					
			204-1-3-1-04	AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR					
			204-1-3-1-05	CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP					
			204-1-3-1-06	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE					
			204-1-3-1-07	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE					
	204-1-4		AUX MEILLEURE	ÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ES CONDITIONS RODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX					
			204-1-4-1-01	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS					
			204-1-4-1-02	VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS					
			204-1-4-1-03	VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES					
			204-1-4-1-04	VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA					
		204-1-4-2	DISTRIBUTIO	N DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE					
			204-1-4-2-01	VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ					
			204-1-4-2-02	OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

51 MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES
510 ENERGIE

031 Administration et coordination

031-2 RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC

031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE

031-2-1-1 LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST

MISE EN PLACE

031-2-1-1-R1 NOMBRE Directions et services controlés et 23 30 40 suivis 031-2-1-1-R2 TAUX D'EXECUTION % 100 100 100 BUDGETAIRE 031-2-1-1-R3 Délai de traitement de dossiers **JOUR**

203-1-2-2-R3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2020 2022 MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE** 203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE 203-1 GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES 203-1-1 LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES 203-1-1-1 203-1-1-1-R1 Déchets agricoles transformés 1 1 203-1-1-1-R2 Déchets agricoles non % 1 1 1 transformés 203-1-1-1-R3 Biogaz % 1 1 1 203-1-1-1-R4 Ethanol % 4 203-1-1-2 LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE 75 75 203-1-1-2-R2 Master Plan Production 75 % 203-1-1-2-R3 Schéma directeur réseaux % 75 75 75 203-1-1-2-R4 Code de réseaux et son décret % 25 25 25 d'application 203-1-2 SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE 203-1-2-1 **ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS** 203-1-2-1-R1 Taux d'accès en éléctricité % 18 19 19 203-1-2-1-R2 Kits solaires distribués NOMBRE 110000 150000 200000 203-1-2-2 LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT 203-1-2-2-R1 Réduction des heures de 40 60 65 délestages 203-1-2-2-R2 Economie de bois МЗ 2000 2000 2000

%

20

20

20

Taux d'accès en éléctricité

205-1-3

205-1-3-1

205-1-3-1-R1

205-1-3-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2020 2022 MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES 520 **EAU ET ASSAINISSEMENT** 205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À 205-1 LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE 205-1-2 205-1-2-2 DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL 205-1-2-2-R1 Atélier de forage acquis UNITÉ 1 1 1 205-1-2-4 JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT 205-1-2-4-R1 Citernes d'eau acquises NOMBRE 100 100 100 205-1-2-4-R2 Travaux d'AEP pour la JIRAMA NOMBRE 54 54 54 réalisés Matériels techniques affectés à la POURCENTAGE 205-1-2-4-R3 100% 100% 100% **JIRAMA** 205-1-2-4-R4 Camions bennes et à grues NOMBRE 2 2 2 acquis 205-1-2-4-R5 Travaux d'urgence de la JIRAMA NOMBRE 5 5 5 réalisés 205-1-2-4-R6 Nouvelles stations de traitement NOMBRE 2 2 2 mobile mises en place

APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA

SAMVA

le SAMVA

SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT

Camions multibennes acquis pour

NOMBRE

NOMBRE

100

10

100

10

100

10

Bacs à ordures acquis pour le

204-1-4-2-R1

Districts desservis

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES 540 **HYDROCARBURES** 204 Développement du secteur pétrolier et des biocarburants **DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS** ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS 204-1-1 CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT 204-1-1-1 204-1-1-1-R1 Produits extraits, transformés et 15000 15000 consommés PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET 204-1-2 **INSTALLATIONS OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS** 204-1-2-1 204-1-2-1-R1 Incidents signalés UNITÉ CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER 204-1-3 ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1 **NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES** 204-1-3-1-R1 ATP octroyée UNITÉ 40 45 45 ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ 204-1-4 **ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS** VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX 204-1-4-1 204-1-4-1-R1 Doléances recus sur un supcon 75 70 70 d'adultération 204-1-4-2 DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE

NOMBRE

12

10

10

53 - MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

		G - OS - RESULTA		
53		DES MINES ET	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES
530 019	MINES Administra	tion et Coordina	ation	
019	019-1 019-1-1	GERER EFFIC AMÉLIORER	CACEMENT LES LE CADRE JUR	REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF IDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS
		019-1-1-1		
			019-1-1-1-01 019-1-1-1-02	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP CONCEPTION ET ELABORATION DE PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINSTERE
			019-1-1-1-03	ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION
		019-1-1-2	_	LEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
			019-1-1-2-01	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR
			019-1-1-2-02	APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES
			019-1-1-2-03	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES
			019-1-1-2-04	ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER
			019-1-1-2-05	REVISION DU CODE PÉTROLIER
	019-1-2	APPUYER LE 019-1-2-1	S SERVICES DE	ECONCENTRES BESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES
		019-1-2-1	019-1-2-1-01	MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS
			019-1-2-1-01	DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER
			019-1-2-1-03	CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF
			019-1-2-1-04	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERS ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)
			019-1-2-1-05 019-1-2-1-06	MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES
		019-1-2-2		TION DES RECETTES
		019-1-2-2	019-1-2-2-01	REPRESSION DES INFRACTIONS MINIERES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE
			019-1-2-2-01	DES MINES (DPM) RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERS, COMMERCANTS, BIJOUTIERS
			019-1-2-2-03	AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES
	019-1-3	ASSURER L'	UTILISATION RA	ATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
		019-1-3-1	GESTION DE	S DÉPENSES
		0.0 . 0 .	019-1-3-1-01	PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
			019-1-3-1-02	ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
			019-1-3-1-03	AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS
			019-1-3-1-04	NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES
			019-1-3-1-05	ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
			019-1-3-1-06	PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES
			019-1-3-1-07	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
		019-1-3-2	INFORMATIO	NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE
			019-1-3-2-01	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP
			019-1-3-2-02	OPTIMISATION DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MINISTERE
			019-1-3-2-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
			019-1-3-2-04	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES ACTIVITÉS
			019-1-3-2-05	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP
			019-1-3-2-06	PRODUCTION DE DIFFERENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MINISTERE
			019-1-3-2-07 019-1-3-2-08	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP COUVERTURE DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE
		019-1-3-3		IENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA
		013-1-3-3		PU MINISTERE RENFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU
			0.0 1 0 0 0 1	SUIVI-EVALUATION
			019-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRACABILIITE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
			019-1-3-3-03	COLLECTE ET COMPILATION DES DONNEES ET INFORMATIONS INTERNES
		040 4 0 4	019-1-3-3-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-EVALUATION
		019-1-3-4	PRÉSENCE D	·
			019-1-3-4-01 019-1-3-4-02	CONSTRUCTION DES BÀTIMENTS DE LA POLICE DES MINES ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS
			019-1-3-4-02	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP
			0.0 1 0 7 00	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTER	E DES MINES E	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES
530	MINES			
019	Administr	ation et Coordir		
			019-1-3-4-04	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE
			019-1-3-4-05	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS
			019-1-3-4-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE
		019-1-3-5	SUIVI DES AC	CTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE
			019-1-3-5-01	CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA POLICE DES MINES
			019-1-3-5-02	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS DE DENTISTERIE
			019-1-3-5-03	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ROULANTS
			019-1-3-5-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS
			019-1-3-5-05	INVENTAIRE ET RECENCEMENT DES PATRIMOINE DU MINISTERE
			019-1-3-5-06	ENTRETIEN ET REHABILITATION DES MATERIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTERE
		019-1-3-6	SUIVI DES AC	CTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
			019-1-3-6-01	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
			019-1-3-6-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUI - ÉVALUATION
			019-1-3-6-03	COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES
			019-1-3-6-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION
	019-1-4			SATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF
		019-1-4-1		RISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
			019-1-4-1-01	RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSIGD
			019-1-4-1-02	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS
			019-1-4-1-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
			019-1-4-1-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS
			019-1-4-1-05	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS
			019-1-4-1-06	ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS
		019-1-4-2		IENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MINISTERE
			019-1-4-2-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION, E-GOUVERNANCE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
		019-1-4-3	RENFORCEM PRÉSENCE D	IENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA
			019-1-4-3-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR
	019-1-5	GESTION DE	ES RESSOURCES	SHUMAINES
		019-1-5-1	GESTION DE	S RESSOUCES HUMAINES AMÉLIORÉE
			019-1-5-1-01	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE
			019-1-5-1-02	DÉCORATION DE PERSONNEL
			019-1-5-1-03	CONCEPTION ET ELABORATION DU PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINISTERE
			019-1-5-1-04	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE
			019-1-5-1-05	RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION
			019-1-5-1-06	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPM
		019-1-5-2	POLITIQUE S	S HUMAINES COMPETENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA ECTORIELLE DU MINISTERE
			019-1-5-2-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPECIALISEES
			019-1-5-2-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTERE
		019-1-5-3	POLITIQUE S	ES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA ECTORIELLE DU MPMP
			019-1-5-3-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES
	040.4.0	DÉ	019-1-5-3-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE
	019-1-6	019-1-6-1	MISE EN CON	ISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP NFORMITE DES STATUTS DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES S AU MINISTERE
			019-1-6-1-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIETES D'ETAT ET DES ORGANISMES RATTACHEES AU MINISTERE
			019-1-6-1-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIETES D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHES
		019-1-6-2	MISE EN CON RATTACHÉE	NFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES S AU MPMP
			019-1-6-2-01	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉS
			019-1-6-2-02	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP
		019-1-6-3	RELANCE DE MINISTERE	ES ACTIVITES DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RTTACHEES AU

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATERIELS ET EQUIPEMENTS DES SOCIETES

019-1-6-3-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 **MINES**

019 **Administration et Coordination**

> CREATION DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SNM) 019-1-6-3-02 019-1-6-3-03 RENFORCER LES CAPACITES DES STRUCTURES D'APPUI

019-1-6-4 RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU

MPMP

019-1-6-4-01 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS

019-1-6-4-02 RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI 019-1-6-4-03 CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

530

019

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES MINES Administration et Coordination 019-2 Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux 019-2-1 Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques 019-2-1-1 Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif 019-2-1-1-01 Suivre, contrôler et faire un audit 019-2-1-1-02 Appliquer les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de marchés publics 019-2-1-1-03 Constater et reprimer les infractions minières sur saisine 019-2-1-1-04 Administrer les finances, gérer lepatrimoine, préparer le budget - programme, exécuter et contrôler 019-2-1-1-05 Gérer les communications et les relations internationales 019-2-1-1-06 Gérer les Ressources Humaines 019-2-1-1-07 Vérifier et mettre en conformité les textes 019-2-1-1-08 Mettre en oeuvre la politique du Ministère sur le plan environnemental et securité T04: Opérationnalisation d'un centre d'Odontologie 019-2-1-1-09 019-2-1-1-10 Suivre et contrôler les activités du secteur extractif 019-2-1-1-11 Mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC 019-2-2 Restaurer le climat d'investissement attractif 019-2-2-1 Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes 019-2-2-1-01 T01 : Phase II de la Mise en œuvre du Datacenter Nationale, de la Dématérialisation et de l'E-gouvernance du secteur extractif - Mise en place d'envergure national 019-2-2-1-02 Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnantgagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux 019-2-2-1-03 Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) 019-2-2-1-04 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement minier 019-2-3 Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE) 019-2-3-1 Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE) 019-2-3-1-01 Promouvoir le secteur minier sur le plan International et développer le Partenariat Public-Privé 019-2-3-1-02 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif 019-2-3-1-03 Améliorer l'attractivité de l'investissement du secteur extractif 019-2-4 Accroitre la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7% 019-2-4-1 019-2-4-1-01 Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif 019-2-4-1-02 Renforcer les capacités matérielles, humaines et techniques du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques 019-2-4-1-03 Contrôle de la chaine de valeur des produits miniers

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

530

217

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES MINES Développement du secteur pétrolier AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS 217-1 217-1-1 **ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES** DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS 217-1-1-1 **PÉTROLIÈRES** 217-1-1-01 COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES **COMPÉTENTS** ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TÉCHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, 217-1-1-1-02 PÊCHE,AGRICULTURE,AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES 217-1-1-1-03 CONSULTATION DES CTD 217-1-1-2 PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIERS (PROSPECTIONS 217-1-1-2-01 GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,...) 217-1-1-2-02 VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIERS ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERS / DIRECTION GENERALE DU 217-1-1-2-03 PETROLE (DGP) MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES 217-1-1-2-04 PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET 217-1-1-2-05 **ENVIRONNEMENTALES FIABLES** 217-1-1-2-06 DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ETUDES ET TRAVAUX GEOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DEVELOPPEMENT 217-1-1-2-07 PETROLIER (DPDP) SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR 217-1-1-2-08 DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER 217-1-2 EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER 217-1-2-1 FCHANGES INTER-MINISTÉRIEI I ES 217-1-2-1-01 217-1-2-1-02 ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES 217-1-2-1-03 ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEUR DU PÉTROLE ATELIER AVEC LES CTD 217-1-2-1-04 MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE 217-1-2-2 ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES 217-1-2-2-01 **TECHNIQUES** MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT 217-1-2-2-02 LE SECTEUR PÉTROLIER RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS 217-1-2-2-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

217

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 **MINES** Développement du secteur pétrolier **AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES** 217-2 217-2-1 **ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES** DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES 217-2-1-1 **STRATEGIQUES** 217-2-1-1-01 Consultation des CTD 217-2-1-1-02 Collecte des informations financières et fiscales auprès des organismes compétentes 217-2-1-1-03 Echange avec d'autres Ministères Techniques (Finances, Environnement, Agriculture, Aménagement du territoire, ...) et Institutions Financières 217-2-1-2 PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES Salon Régional et International sur la potentialité des Ressources Stratégiques 217-2-1-2-01 217-2-1-2-02 Analyse et Contrôle de l'Eau / Direction Générale des Ressources Stratégiques 217-2-1-2-03 Identification des Ressources dans les blocs pétroliers (prospections géophysiques et études géologiques....) 217-2-1-2-04 Mise en place de la Base de Données Géologiques, Pétrolières et Environnementales fiables 217-2-1-2-05 Valorisation des Ressources Stratégiques 217-2-1-2-06 Documentation et inventaire des Ressoources Stratégiques 217-2-1-2-07 Mise en place d'une plate forme d'echange Online entre les compagnies pétrolières opérant à Madagascar 217-2-1-2-08 Etudes et Travaux Géologiques / Direction de la Promotion et du Développement des Ressources Stratégiques 217-2-2 DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES **EXISTANCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES** 217-2-2-1 217-2-2-1-01 Atelier avec les CTD 217-2-2-1-02 Echanges Inter-miinstérielles 217-2-2-1-03 Echanges d'expériences et de compétences avec les pays producteurs de pétrole 217-2-2-1-04 Echanges avec les entités locales 217-2-2-2 **MISE A JOUR DES TEXTES EXISTANTS** 217-2-2-2-01 Echanges avec les parties prenantes pour développer les compétences Techniques 217-2-2-02 Révision des textes existants 217-2-2-2-03 Mise en place d'un PPP pour développer les compétences Techniques concernant les Ressources Stratégiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		E DES MINES E	I DES RESSOUR	RCES STRATEGIQUES			
0	MINES						
217	Développement du secteur pétrolier						
	<u>217-3</u>		•	ngibles et plausibles à tous les niveaux			
	217-3-1		chaine de valeur				
		217-3-1-1	Maîtrise de la	a filière Or			
			217-3-1-1-01	Mettre en place 50 comptoir de l'Or			
			217-3-1-1-02	Mettre en place la Centrale de l'Or et des pierres précieuses			
			217-3-1-1-03	Contrôler la chaîne de valeur de l'Or			
	217-3-2	Restaurer le	climat d'investis	ssement attractif			
		217-3-2-1	Confiance m	utuelle rétablie entre toutes les parties prenantes			
			217-3-2-1-01	Développer les pôles de compétence pétrolière			
			217-3-2-1-02	Promouvoir la gestion durable de la mer et de ses ressources qui englobe toutes les activités liées au développement durable des secteurs économiques sur les côtes, les océans, les mers et les lacs			
			217-3-2-1-03	T08 : Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières Amont			
			217-3-2-1-04	T09 : Renforcement des capacités de la DGRS en matière de gestion du contenu local et de gestion d retombées socio-économiques des projets pétroliers			
			217-3-2-1-05	Elaborer une lettre de Politique Pétrolière et Actualiser lecadre légale régissant le secteur pétrolier			
			217-3-2-1-06	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagna gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux			
	217-3-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)					
		217-3-3-1	Augmentatio	n des Investissements Directs Etrangers (IDE)			
			217-3-3-1-01	Promouvoir les investissements pétroliers			
			217-3-3-1-02	T07 : Assistance technique pour la gestion du processus de finalisation et de mise en vigueur du nouve code pétrolier Malagasy et de ses textes d'application			
			217-3-3-1-03	T05 : Elaboration d'un processus de gestion des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du Système d'information géographique			
			217-3-3-1-04	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif			
	217-3-4	Accroître la	part du secteur e	extractif dans le Produits Intérieur Brut			
		217-3-4-1	Augmentatio	n de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%			
			217-3-4-1-01	T06 : Optimisation des apports socio-économiques des projets pétroliers au niveau des communautés les zones pétroliers			
			217-3-4-1-02	Optimiser la fiscalité tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif			
			217-3-4-1-03	Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des Ressources Stratégiques			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE	DES MINES ET	DES RESSOUR	CES STRATEGIQUES
530	MINES			
609	• • •	nent du secteui		
	<u>609-1</u> 609-1-1		MENT DU SECTI LES RECETTES	
	609-1-1	609-1-1-1		N DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER
			609-1-1-1-01	ETUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIERE (DEPGM)
			609-1-1-1-02	ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES MINIERES (DGAM)
			609-1-1-1-03	EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)
			609-1-1-1-04	AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERS
			609-1-1-1-05	ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER
			609-1-1-1-06	SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM)
			609-1-1-1-07	MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERS (LGIM)
			609-1-1-1-08	MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ
		609-1-1-2	ATTRACTION	DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERS
			609-1-1-2-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD
			609-1-1-2-02	TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERS
			609-1-1-2-03	OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES
	609-1-2			S DU SECTEUR MINIER
		609-1-2-1	INTÉGRATIO	N DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL
			609-1-2-1-01	INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES
			609-1-2-1-02	FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM)
			609-1-2-1-03	CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES
			609-1-2-1-04	INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITE MINES
			609-1-2-1-05	MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES MINES
			609-1-2-1-06	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
		609-1-2-2	RENFORCEM	ENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERS
			609-1-2-2-01	PROMOTION DES CORRIDORS MINIERS INSITUÉS
			609-1-2-2-02	CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES
			609-1-2-2-03	VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE
			609-1-2-2-04	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
			609-1-2-2-05	PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES
			609-1-2-2-06	CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	ERE DES MINES E	T DES RESSOUR	RCES STRATEGIQUES					
MINES								
	Développement du secteur Minier							
609-2								
609-2-1		Réduire l'exportation à l'état brut des autres produits miniers						
	609-2-1-1	J	n de la valeur ajoutée					
		609-2-1-1-01	Elaborer et mettre en œuvre la Politique de transformation des produits miniers					
		609-2-1-1-02	Transferer les ressources géologiques en réserves minières					
		609-2-1-1-03	Promouvoir la formation aux métiers miniers et pôles de compétences,					
609-2-2	Mettre en pla 609-2-2-1	ce des mécanis Petits exploit	mes de traçabilité des produits miniers tants formel					
		609-2-2-1-01	T02 : Phase II de la Professionnalisation des petites mines					
		609-2-2-1-02	Formalisation et Professionnalisation des Activités des Commerçants et des Lapidaires					
	609-2-2-2	Recettes min	ières améliorées					
		609-2-2-2-01	Mettre en place un comptoir minier					
		609-2-2-2-02	T10 : Délimitation des zones de Patrimoine Géologique Nationale					
		609-2-2-2-03	Identification et tracabilité des produits miniers					
609-2-3	Attirer les Inv	estissements D	virects Etrangers (IDE)					
	609-2-3-1		n des Investissements Directs Etrangers (IDE)					
		609-2-3-1-01	Développer les pôles de compétence miniers					
		609-2-3-1-02	Améliorer l'attractivité de l'investissement minier					
		609-2-3-1-03	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif					
		609-2-3-1-04	Rationaliser, valoriser et normaliser les extractions minières					
609-2-4	Valoriser le c	Valoriser le cadastre minier à Madagascar						
	609-2-4-1	Cadastre min	nier opérationnel suivant les normes requises					
		609-2-4-1-01	Réviser le Code Minier;					
		609-2-4-1-02	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnar gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,					
		609-2-4-1-03	PROJET DE CADRE DE GESTION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE					
609-2-5	Restaurer le	climat d'investis	ssement attractif					
	609-2-5-1	Confiance mu	utuelle rétablie entre toutes les parties prenantes					
		609-2-5-1-01	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnat gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,					
		609-2-5-1-02	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif					
		609-2-5-1-03	Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE),					
609-2-6	•		extractif dans le Produits Intérieur Brut					
	609-2-6-1	• • •	cteur extractif optimisé					
		609-2-6-1-01	Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire malagasy					
		609-2-6-1-02	Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif					
		609-2-6-1-03	Optimiser les nouvelles technologies pour la traçabilité des produits miniers, notamment pour le poinçonnage de notre production aurifère, le titrage et la labellisation					
		609-2-6-1-04	Suivi et administration des produits exportés					
		609-2-6-1-05	Création de base de données et opérationnalisation d'un logiciel de traçabilité					

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022			
53	MINISTE	RE DES MINES	S ET DES RESSO	URCES STRATEGIQUES							
530	MINES										
019	Administ	ration et Coordination									
	<u>019-2</u>	Retombées of	<u>économiques tan</u>	gibles et plausibles à tous les ni	<u>iveaux</u>						
	019-2-1	Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques									
		019-2-1-1	Gestion effica	Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif							
			019-2-1-1-R1	Taux de réalisation de l'Exécution Budgétaire	Taux (%)	90	94	96			
	019-2-2	Restaurer le	Restaurer le climat d'investissement attractif								
		019-2-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes								
			019-2-2-1-R1	Textes d'applications sur le secteur pétrolier promulgués	NOMBRE	0	2	4			
			019-2-2-1-R2	Nombre de plates formes créée	NOMBRE	4	7	9			
	019-2-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)									
		019-2-3-1	Augmentation	n des Investissements Directs E	trangers (IDE)						
			019-2-3-1-R1	Nombre de document cadre	NOMBRE	2	2	2			
			019-2-3-1-R2	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	NOMBRE	100	200	300			
	019-2-4	Accroitre la	part du secteur e	xtractif dans le Produits Intérieu	r Brut						
		019-2-4-1	Augmentation	n de la contribution du secteur e	extractif au PIB de 79	%					
			019-2-4-1-R1	Taux de la contribution du secteur extractif	%	2.5	5	7.5			

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022		
53	MINISTE	RE DES MINES	S ET DES RESSO	URCES STRATEGIQUES						
530	MINES									
217	Développement du secteur pétrolier									
	<u>217-3</u>	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux								
	217-3-1	Contrôler la chaine de valeur de l'or								
		217-3-1-1	Maîtrise de la	filière Or						
			217-3-1-1-R1	Comptoir de l'Or	Nombre cumulé	15	35	50		
			217-3-1-1-R2	Central de l'Or et des pierres précieuses	Nombre cumulé	1	2	3		
			217-3-1-1-R3	Unité de fonderie d'Or	Nombre cumulé	1	2	3		
	217-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif								
		217-3-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes							
			217-3-2-1-R1	Code pétrolier révisé	NOMBRE	1	1	1		
			217-3-2-1-R2	Lettre de politique pétrolière validée	NOMBRE	1	1	1		
			217-3-2-1-R3	Textes d'applications sur le secteur pétrolier promulgués	NOMBRE	0	2	4		
	217-3-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)								
		217-3-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)							
			217-3-3-1-R1	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	NOMBRE	100	200	300		
			217-3-3-1-R2	Nombre de Titres miniers d'exploration et d'exploitation	NOMBRE	5	6	6		
	217-3-4	Accroître la	part du secteur e	extractif dans le Produits Intér	rieur Brut					
		217-3-4-1	Augmentation	n de la contribution du secte	ur extractif au PIB de 7%					
			217-3-4-1-R1	Taux de contribution du secteur extractif au PIB	%	4.5	5	7		

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

2.7			LTATS		UNITE	2020	2021	2		
		RE DES MINES	S ET DES RESSO	URCES STRATEGIQUES						
	INES ávelenn	omont du coo	tour Minior							
	evelopp)9-2	eloppement du secteur Minier 2 <u>Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux</u>								
)9-2-1		-	brut des autres produits minier						
		609-2-1-1		n de la valeur ajoutée						
			609-2-1-1-R1	Nombre d'unité de transformation des produits miniers fonctionnelle	NOMBRE	2	5			
60	9-2-2	Mettre en pla	ace des mécanisi	mes de traçabilité des produits	miniers					
		609-2-2-1	Petits exploit	ants formel						
			609-2-2-1-R1	Nombre de groupement et/ou association de petits exploitants miniers	Nombre cumulé	50	80			
			609-2-2-1-R2	Nombre de document cadre sur le mécanisme de traçabilité des produits miniers	NOMBRE	1	1			
		609-2-2-2	Recettes min	ières améliorées						
			609-2-2-R1	Nombre de Comptoir minier opérationnel	NOMBRE	4	6			
60	609-2-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)								
		609-2-3-1 Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)								
			609-2-3-1-R1	Nombre de document cadre	NOMBRE	2	2			
			609-2-3-1-R2	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	NOMBRE	100	200			
60	9-2-4	Valoriser le d	cadastre minier à	Madagascar						
		609-2-4-1 Cadastre minier opérationnel suivant les normes requises								
			609-2-4-1-R1	Nombre de Textes règlementaires garantissant l'exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières	NOMBRE	4	8			
60	9-2-5	Restaurer le climat d'investissement attractif								
		609-2-5-1 Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes								
			609-2-5-1-R1	Nombre de plates formes créée	NOMBRE	4	7			
60	9-2-6	Accroître la	part du secteur e	xtractif dans le Produits Intérie	eur Brut					
		609-2-6-1	Apport du se	cteur extractif optimisé						
				Taux de contribution du secteur	%	4.5	5			

63 - MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

040 Administration et Coordination

040-1 MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE

040-1-1 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

040-1-1-1 LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE

040-1-1-1-01 GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU SECTEUR TOURISME

040-1-1-1-02 ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER

QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DU TOURISME SONT TENUS

040-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES

040-1-1-1-04 INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)

040-1-1-1-05 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION TOURISTIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

618 Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme

618-1 PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME

618-1-1 AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELLOPER LES COMPETENCES

DES METIERS DU TOURISME

618-1-1-1 LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS

618-1-1-01 Régularisation des Réserves Foncières Touristiques existantes

618-1-1-2 L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE

618-1-1-2-01 Promotion de l'emploi et de la valorisation des métiers du tourisme

618-1-1-2-02 RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DE LA DESTINATION MADAGASCAR ET DE LA

COMPETITIVITE

619-1-1-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE	DES TRANSPO	RTS, DU TOURI	ISME ET DE LA METEOROLOGIE					
350	TOURISME								
619	Aménageme	ent et développe							
	<u>619-1</u>	FAIRE DU TOU	JRISME UN LEV	<u>IER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL</u>					
	619-1-1	DEVELOPPER	POUR MADAGASCAR DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES NTERNATIONAUX CIBLES 619-1-1-1 LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE						
			619-1-1-1-01	Développement du tourisme national par la création de villages de vacances					
			619-1-1-1-02	REHABILITATION DES BORDS DE MER ET PLAGES DES VILLES SUIVANT LE STYLE MIAMI (TOAMASINA ET MAHAJANGA)					
			619-1-1-1-03	Contribution à l'Organisation Mondiale du Tourisme					
			619-1-1-1-04	ASSAINISSEMENT DES ACTIVITES DES ORGANISMES ET SOCIETES SOUS TUTELLES ET MODERNISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES					
			619-1-1-1-05	MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES					
		619-1-1-2	LES VIGNETTI	ES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES					
			619-1-1-2-01	Accélération et facilitation des procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements					

Participation aux évenements en matière de promotion des investissements

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

022 Administration et Coordination

022-1 ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES

022-1-1 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR

022-1-1-1 LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE

022-1-1-1-01	T42 AMELIORATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITE MARITIME ET FLUVIALE
022-1-1-1-02	GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU MINISTERE
022-1-1-1-03	ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DES TRANSPORTS SONT TENUS
022-1-1-1-04	LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS ET ATTAQUES ROUTIERS
022-1-1-1-05	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
022-1-1-1-06	AMELIORATION DE LA FLUIDITE DE LA CIRCULATION ROUTIERE PAR UN SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT
022-1-1-1-07	T41 SECUTOUR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630

TRANSPORT

208 **Transports Routier et Ferroviaire**

> <u>208-1</u> Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité 208-1-1 Développer les infrastructures de transport routier et ameliorer le système de transport

> > infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant

208-1-1-1-01	EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEUR ET SERVICE
208-1-1-1-02	REPARATION DE DEGAT CLIMATIQUE
208-1-1-1-03	Etudes de construction des infrastructures routiers et la politique de developpement du secteur
208-1-1-1-04	Subventions des Organismes
208-1-1-1-05	Travaux de réhabilitations des voies ferrées
208-1-1-1-06	Construction d'une Aire de Securités, de Serives et de Repos
208-1-1-1-07	RENOUVELLEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DES RESEAUX FERROVIAIRES
208-1-1-1-08	AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 **TRANSPORT** Transports Maritime, Fluvial et Aérien 209 209-1 ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** 209-1-1 AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES 209-1-1-1 Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes 209-1-1-1-01 EXTENSION PORT TOAMASINA 209-1-1-1-02 Mise aux normes des infrastructures de transport maritimes 209-1-1-1-03 Aménagement port 209-1-1-1-04 Subvention des organismes 209-1-1-1-05 Renforcement de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime (ENEM) 209-1-1-1-06 PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ 209-1-1-2 Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé 209-1-1-2-01 Améliorer le cadre réglementaire régissant le transport fluvial 209-1-1-2-02 Réhabilitation etaménagement des infrastructures de transport fluvial 209-1-2 **DEVELOPPER LES VOES AERIENNES** 209-1-2-1 Infrastructures aéroportuaires mises aux normes

209-1-2-1-01	SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES
209-1-2-1-02	Subventions des Organismes
209-1-2-1-03	Indemnisation d'expropriation
209-1-2-1-04	Rehabilitation, aménagement et/ou construction des Aeroports

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
680 METEOROLOGIE

211 Développement météorologique

211-1 DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE

A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

211-1-1 AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU TEMPS ET AU CLIMAT

211-1-1 LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE

211-1-1-101 DEVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE SERVICE CLIMATOLOGIQUE POUR L'ADAPTATION ET

LA RESILIENCE DES SECTEURS CLES

211-1-1-102 Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du

ministère en matière de la météorologie sont tenus

211-1-1-03 Renforcer la cooperation internationale

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			LTATS		UNITE	2020	2021	2022
63	MINISTER	RE DESTRAN	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROL	OGIE			
350	TOURISM	1E						
040	Administration et Coordination							
	<u>040-1</u>	MISE EN PLA	ACE D'UNE ADMI	NISTRATION RESPONSABLE	ET EFFICACE			
	040-1-1	AMÉLIORATI	ON DE LA QUAL	LITÉ DES SERVICES PUBLICS				
	040-1-1-1 LA PRESTATION DES SERVICE			ION DES SERVICES PUBLICS	EST RENFORCÉE			
			040-1-1-1-R1	Taux d'exécution des services publiques	%	100	100	100

618-1-1-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE TOURISME 350 618 Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME <u>618-1</u> 618-1-1 AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELLOPER LES COMPETENCES **DES METIERS DU TOURISME** LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS 618-1-1-1 618-1-1-1-R1 NOMBRE Nombre de patrimoines valoriséss 13 16 19 618-1-1-2 L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE

Nombre d'emploi direct créés

NOMBRE

66750

74000

85000

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 350 **TOURISME** 619 Aménagement et développement du secteur tourisme FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL <u>619-1</u> POUR MADAGASCAR
DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES 619-1-1 **INTERNATIONAUX CIBLES** 619-1-1-1 LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE 619-1-1-1-R1 Nombre de touristes visitant NOMBRE 340000 380000 430000

Madagascar

619-1-1-2 LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES

619-1-1-2-R1 Montant de vignettes *MILLION D' AR* 2250 2500 2800

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

022 Administration et Coordination

022-1 ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES

022-1-1 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR

022-1-1-1 LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE

 022-1-1-1-R1
 Nombre de marchés montés
 NOMBRE
 25
 25

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022
63	MINISTE	RE DES TRAN	ISPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROI	_OGIE			
630	TRANSP	ORT						
208	Transpo	rts Routier et F	erroviaire					
	<u>208-1</u>	Assurer l'ac	cès des usagers	aux infrastructures de transpo	rt moderne et de qualite	<u>á</u>		
	208-1-1	Développer	les infrastructure	es de transport routier et amelie	orer le système de trans	sport		
		208-1-1-1	infrastructure	es et moyens de production au	x normes et service de	qualité offert satisfa	aisant	
			208-1-1-R1	Nombre de gares ferroviaires réhabilitées	NOMBRE	4	4	4
			208-1-1-1-R2	Nombre d'infrastructures de transport routier construites dans l'année	NOMBRE	4	4	4

LF 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

209-1-2-1-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022
63	MINISTE	RE DES TRANS	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROLO	GIE			
630	TRANSP	ORT						
209	Transpor	ts Maritime, Flu	ıvial et Aérien					
	<u>209-1</u>	DEVELOPPEN	MENT ECONOMI				<u>T AU</u>	
	209-1-1	AMELIORER I	LA GESTION ET	LA NORMALISATION DES INFR	ASTRUCTURES PORTUAIRES			
		209-1-1-1	Capacité d'ac	cueil des ports améliorée et infra	astructures mises aux normes			
			209-1-1-1-R1	Nombre de ports réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	2	2	2
		209-1-1-2		ide Zones désenclavées, Fleuve rial réglementé	s navigables dotées d'infrastro	uctures app	ropriées et	
			209-1-1-2-R1	Nombre de ports fluvial réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	1	1	1
	209-1-2	DEVELOPPER	R LES VOES AE	RIENNES				
		209-1-2-1	Infrastructure	s aéroportuaires mises aux norr	nes			

Nombre des infrastructures aéroportuaires mise aux normes

NOMBRE

2

2

2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

680 **METEOROLOGIE**

211 Développement météorologique

DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE <u>211-1</u>

A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU 211-1-1 **TEMPS ET AU CLIMAT**

LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE 211-1-1-1

211-1-1-1-R1 Nombre de bulletins et avis NOMBRE 98

d'alerte émis

98

108

32 - MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

824-2-3-1-02

	G - OS - RESULTA E DU TRAVAIL,		E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
	T LOIS SOCIAL		E LA TONO HONT OBERGE ET DES ESIS SOSIALES
Promouvo		a reconversion o	
<u>824-2</u>			TION DU TRAVAIL DÉCENT
824-2-1		LES ACTIONS I IRS VULNÉRABI	RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES LES
	824-2-1-1		DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES
		824-2-1-1-01	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES
		824-2-1-1-02	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
		824-2-1-1-03	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION
		824-2-1-1-04	Appuyer la formalisation des activités des travailleurs indépendants
		824-2-1-1-05	Réaliser des études sur la promotion du travail décent
		824-2-1-1-06	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MAR DU TRAVAIL
		824-2-1-1-07	P-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE FORMALISATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE
		824-2-1-1-08	Favoriser le partenariat public - privé en vue de promouvoir le travail décent
	824-2-1-2	VISIBILITÉ DI	E LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE
		824-2-1-2-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUF TRAVAIL DÉCENT (PPTD)
		824-2-1-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNI DE LA DPTD
824-2-2	ASSURER LA 2019	A COORDINATIO	ON DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015
	824-2-2-1	SYNERGIE D	E LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015
		824-2-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONN DE LA DPTD
		824-2-2-1-02	ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME PAYS P LE TRAVAIL DÉCENT
		824-2-2-1-03	EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS
	824-2-2-2	PROMOTION	SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE
		824-2-2-2-01	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS OU LES GROUPES VULNERABLES FAISANT L'OBJET D'APPUI
		824-2-2-2-02	Identifier leurs besoins nécessaires pour leur meilleure promotion sociale
		824-2-2-203	Identifier les Partenariats Techniques et Financiers(PTFs) (organismes ou les ONGs d'appui)
		824-2-2-04	Mettre en relation les travailleurs vulnérables identifiés aux Partenariats Techniques et Financiers (PTF correspondants
		824-2-2-2-05	Identifier les travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui
		824-2-2-2-06	Etablir un accord de partenariat avec les PTFs
	824-2-2-3	PROGRAMMI	E PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2015-2019 EVALUE
		824-2-2-3-01	FORMER LE PERSONNEL DE LA DPTD
		824-2-2-3-02	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNEES RELATIVES AUX ACTIONS DE PROMOTION DE TRAVAIL DECENT A MADAGASCAR
		824-2-2-3-03	EQUIPER EN MATERIELS INFORMATIQUES ET MOBILIERS DE BUREAUX L'ORGANE DE COORDINATION
		824-2-2-3-04	PROCÉDER A L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015 2019
		824-2-2-3-05	ASSURER LA PUBLICATION EN PAPIER ET EN LIGNE DE RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION FINALE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT PREMIERE GENERATION
	824-2-2-4	PROGRAMMI	E PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 ELABORE
		824-2-2-4-01	PRÉPARER ET ÉLABORER LE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIÈME GÉNÉRATION
		824-2-2-4-02	METTRE EN PLACE UNE EQUIPE TRIPARTITE POUR LA PRÉPARATION ET L'ÉLABORATION DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIÈME GENERATION
		824-2-2-4-03	ASSURER L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES ENTITES TRIPARTITES SURTOUT A LA DEFINITI DES INDICATEURS AU NIVEAU REGIONAL
	824-2-2-5	PROGRAMMI	E PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 MIS EN ŒUVRE
		824-2-2-5-01	EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT
		824-2-2-5-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE DE COORDINATION DES ACTIVITES DES ENTI OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE PROMOTION DU TRAVAIL DECENT
		824-2-2-5-03	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS TRIPARTITES CONCERNÉES PAR LE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT
824-2-3	INTERNATIO	NALE EN MATIE	TOIRES, NOTAMMENT PAR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE RE DE MIGRATION PROFESSIONNELLLE
	824-2-3-1		impliqué dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, ternational en matière de migration professionnelle
		824-2-3-1-01	EFFECTUER DES PROSPECTIONS D'OFFRES DE TRAVAIL A L'ETRANGER

PARTICIPER A L'ELABORATION, A LA NEGOCIATION , LA CONCLUSION ET LE SUIVI DES ACCORDS BILLATERAUX DE TRAVAIL (ABT)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES 310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail 824-2-3-1-03 ASSISTER A DES RENCONTRES SOUS-REGIONALES, REGIONALES, ET INTERNATIONALES SUR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE 824-2-3-2 Flux migratoires bien régulés 824-2-3-2-01 CONTEXTUALISER LE CADRE NORMATIF ET STRUCTUREL DE LA MIGRATION DE TRAVAIL 824-2-3-2-02 SENSIBILISER LE PUBLIC EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLE 824-2-3-2-03 TRAITER LES DEMANDES DE PERMIS DE TRAVAIL DES BENEVOLES ET SALARIES ETRANGERS 824-2-3-2-04 VISER LES CONTRATS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS EMIGRES 824-2-3-2-05 DELIVRER LES AGREMENTS DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) 824-2-3-2-06 CONTROLER LES ACTIVITES DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES TRAVAILLEURS **MIGRANTS** ETABLIR DES DONNEES STATISTIQUES SUR LES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES 824-2-3-2-07 TRAVAILLEURS MIGRANTS (EMIGRES ET IMMIGRES) 824-2-3-3 Un Plan National de Migration professionnelle élaboré, mis en œuvre et effectivement suiv RENFORCEMENT DE LA GESTION DE LA MIGRATION PROFESSIONNELLE 824-2-3-3-01 824-2-4 RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL 824-2-4-1 ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES 824-2-4-2 INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL **PUBLIÉS** 824-2-4-3 Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS 824-2-4-4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</u> TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 826-1 826-1-1 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES Renforcement des actions de lutte contre les travail des enfants à Madagascar ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA 826-1-1-1-02 826-1-1-1-03 RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ 826-1-1-1-04 CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À 826-1-1-1-05 MADAGASCAR EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU 826-1-1-1-06 NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION 826-1-1-1-07 CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE 826-1-1-1-08 TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER 826-1-1-1-09 LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX 826-1-2 INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET 826-1-2-1 **LOIS SOCIALES** P-DEVELOPPEMENT DE LA COUVERTURE SOCIALE AU NIVEAU DES SECTEURS FORMEL ET 826-1-2-1-01 INFORMEL 826-1-2-1-02 COORDONNER LES INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES 826-1-2-1-03 RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES AU NIVEAU 826-1-2-1-04 CENTRAL ET EXCENTRIQUE COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES 826-1-2-1-05 RÉGIONAUX 826-1-2-1-06 FORMER LE PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES ET TRAITER LES DOSSIERS EN 826-1-2-1-07 COURS RENEORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CUI TURE DE COMPTES RENDUS 826-1-2-1-08 826-1-2-1-09 PROJET DE RENFOCEMENT DE CAPACITE HUMAINE ET MATERIELLE SUR LES DTRICTURE DE L'ADLINISTRATION DU TRAVAIL 826-1-2-1-10 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS 826-1-2-1-11 D'ACTIVITÉS CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE 826-1-2-1-12 TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES 826-1-2-1-13 826-1-2-2 TEXTES RELATIFS AU TRAVAIL MIS A JOUR ET ACCESSIBLES AU PUBLIC CONCEVOIR LES PROJETS DE TEXTES OU REVISIONS DE TEXTE D'APPLICATIONS DU CODE DU 826-1-2-2-01 TRAVAIL 826-1-2-2-02 SOUMETTRE LES PROJETS DE TEXTES POUR APPROBATION DU CNT 826-1-2-2-03 EMETTRE DES INSTRUCTIONS PERMANENTES RELATIVES A L'INTERPRETATION ET AU MODE D'APPLICATION DES TEXTES 826-1-2-2-04 COLLECTER OU IDENTIFIER LES TEXTES D'APPLICATIONS DU CODE DU TRAVAIL NECESSITANT UNE CLARIFIC ATION PAR VOIE ADMINISTRATIVE ORGANISER UN ATELIER DE CONCERTATION EN VUE DE LA MISE A NIVEAU D'INTERPRETATION 826-1-2-2-05 DES TEXTES AMBIGUS AVEC TOUS LES ACTEURS DU DROIT DU TRAVAIL 826-1-3 PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL 826-1-3-1 HONORÉS 826-1-3-1-01 PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE) ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES ET TRIPARTITES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT 826-1-3-1-02 RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES 826-1-3-1-03 PERTINENTES (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT) 826-1-3-1-04 PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT SOUMETTRE POUR INFORMATION LES INSTRUMENTS NOUVELLEMENT ADOPTES PAR LA 826-1-3-1-05 CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (CIT) AU NIVEAU DE AUTORITES COMPETENTES. ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS 826-1-3-1-06 MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT 826-1-3-1-07 ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU 826-1-3-1-08

NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR

826-1-5-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

826

<u>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</u> TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION 826-1-3-1-09 TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS) 826-1-4 PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE 826-1-4-1 L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DES MALADIES 826-1-4-1-01 PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS 826-1-4-1-02 MODERNISER ET RENFORCER LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT 826-1-4-1-03 L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST MEDIATISER LES DROITS DES TRAVAILLEURS EN MATIERE DE SECURITÉ SOCIALE (SST) 826-1-4-1-04 CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL CHAQUE 826-1-4-1-05 826-1-4-1-06 CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFERENTS TEXTES EN VIGUEURS **ACTUEL** 826-1-4-1-07 VULGARISER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI 826-1-4-2 VIJI GARISER, LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL 826-1-4-2-01 FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO 826-1-4-2-02 METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL 826-1-4-2-03 826-1-4-2-04 METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIES DANS LES LIEUX DE TRAVAIL 826-1-4-2-05 FORMER LES RESPONSABLES REGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL 826-1-5 826-1-5-1 RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL 826-1-5-1-01 REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT) HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS 826-1-5-1-02 826-1-5-1-03 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT) 826-1-5-1-04 ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES 826-1-5-1-05 INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT) CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES PAR LE BIAIS DES 826-1-5-1-06 CONTRÔLES ÉTABLISSEMENTS ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE 826-1-5-1-07 SOCIALE 826-1-5-1-08 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT) RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE 826-1-5-1-09 826-1-5-1-10 METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES 826-1-5-1-11 METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT) 826-1-5-1-12 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT) 826-1-5-2 Promouvoir le dialogue socil aux droits fondamentaux (INTRA) 826-1-5-2-01 Effectuer des études en matière d'emploi et du travail

économiques et aux entreprises

Organiser et réaliser des ateliers de formation déstinés aux organisations syndicales , aux acteurs

		G - OS - RESULTA		E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
)		N PUBLIQUE	DE L'EWIFLOI, D	E LA FONCTION FUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
5		ation et Coordin	nation	
	015-1			RATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS
	015-1-1			DRGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE
		015-1-1-1	OUTU E DE D	PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE
		015-1-1-1		
			015-1-1-01	ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE
			015-1-1-1-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS
			015-1-1-1-03	PROJET D'APPUI A LA PLANIFICATION,AU SUIVI ET A L'EVALUATION DU MINISTERE
		015-1-1-2	L'INFORMAT MINISTÈRE	ISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU
			015-1-1-2-01	METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E
			015-1-1-2-02	METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE
			015-1-1-2-03	Transition vers le protail administration numérique sécurisé
		015-1-1-3	LA GESTION	DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE
			015-1-1-3-01	GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
			015-1-1-3-02	Renforcement de la gestion des ressources humaines de MTEFPLS
			015-1-1-3-03	matériel pointeuse électronique et confection badges
			015-1-1-3-04	P-RENFORCEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MTEFPLS
		015-1-1-4	Relevés de s	ervices automatisés
			015-1-1-4-01	Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPRATLS
		015-1-1-5	FLUIDITÉ DE	LA COMMUNICATION ASSURÉE
			015-1-1-5-01	ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE
		015-1-1-6	HARMONISA MISSIONS DI	.TION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES U MFPRATLS
			015-1-1-6-01	P-OPTIMISATION DE LA BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE POUR LES USAGERS
			015-1-1-6-02	MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE, TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES
			015-1-1-6-03	CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES
			015-1-1-6-04	MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES PUBLICS ET SES USAGERS
			015-1-1-6-05	VULGARISER LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL,ET LEURS MISE À JOUR
		015-1-1-7	COORDINATI RATTACHES	ION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES ;
			015-1-1-7-01	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés
			015-1-1-7-02	Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés
	015-1-2	RENDRE EF	FECTIVE LA FON	NCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ
		015-1-2-1		X SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST JR TOUT LE TERRITOIRE
			015-1-2-1-01	APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE
			015-1-2-1-02	COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE
			015-1-2-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME

TRANSVERSAL

MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004 015-1-2-2

015-1-2-2-01 MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

2	MINISTER	E DU TRAV <u>AIL,</u>	DE L'EMPLOI, D	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES			
20	FONCTION	PUBLIQUE					
28	Réforme de l'Administration						
	<u>128-1</u>			RATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À			
	128-1-1	CONTRIBUE	JNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ ER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS IENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC Usagers du service public guidés et informés selon le type de services voulus				
			128-1-1-1-01	Améliorer l'accessibilité des usagers au service public via l'installation d' un centre d'appel au sein du MTEFPLS			
			128-1-1-1-02	Vulgariser le contenu des conventions collectives C151 et C154			
			128-1-1-1-03	Développer les outils de réforme au sein du MTEFPLS			
			128-1-1-1-04	Recycler la formation et assurer le suivi des agents affectés au service accueil			
		128-1-1-2	ACCESSIBIL	ITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES			
			128-1-1-2-01	AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES USAGERS AU SERVICE PUBLIC			
			128-1-1-2-02	ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS			
			128-1-1-2-03	ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS			
			128-1-1-2-04	RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES			
			128-1-1-2-05	FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE			
			128-1-1-2-06	ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANT			
	128-1-2	CONTRÔLE	DER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE				
		128-1-2-1	RECRUTEME	ENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLE			
			128-1-2-1-01	Rationnaliser le recrutement des agents contractuels			
			128-1-2-1-02	Détecter les postes vacants au sein du MTEFPLS tant central que régional			
			128-1-2-1-03	Inventorier les besoins en personnel du MTEFPLS			
			128-1-2-1-04	Opérationnaliser L'AUGURE			
•				dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectifs, emplois et des ministères et institutions			
			128-1-2-2-01	Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences			
	128-1-3	CONTRIBUE	R À L'AMÉLIOR	ATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT			
		128-1-3-1		ES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS E INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PL			
			128-1-3-1-01	Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences			

FONCTION	PUBLIQUE		
	une fonction		sionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public
<u>131-1</u>			NER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.
131-1-1	Renforcer la	réforme de l'Adr	ninistration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)
	131-1-1-1	Réforme de l'	Administration effective
		131-1-1-01	DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES AGENTS NON ENCADRES DE L'ETAT ET ELEVES FONCTIONNAIRES (INFA)
		131-1-1-102	A.Appuyer l'encadrement des élèves
		131-1-1-103	A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue
		131-1-1-1-04	Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques
		131-1-1-05	A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale
31-1-2		A COORDINATIO US PERFORMAN	N ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA ITE
	131-1-2-1		T COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES
		131-1-2-1-01	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PULBIQUE
		131-1-2-1-02	PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE
		131-1-2-1-03	TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL
		131-1-2-1-04	ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE
		131-1-2-1-05	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX
		131-1-2-1-06	Assurer le traitement des dossiers des agents de l'Etat au niveau régional
		131-1-2-1-07	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP
31-1-3	PROMOUVO	IR L'APPROCHE	PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT
	131-1-3-1	,	CE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT UE DES FONCTIONNAIRES
		131-1-3-1-01	Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS
		131-1-3-1-02	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS
		131-1-3-1-03	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés
		131-1-3-1-04	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres
		131-1-3-1-05	Etablir une statistique fiable sur le nombre des établissements de formation publics et privés
		131-1-3-1-06	Etablir un inventaire de programme de formation dispensée auprès des établissements de formation public et privés
		131-1-3-1-07	Faire un contrôle périodique sur la régularité des établissements de formation suivant les normes en vigeur
	131-1-3-2	CAPACITÉS I	DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES
		131-1-3-2-01	APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN FORMATION
		131-1-3-2-02	APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION
		131-1-3-2-03	PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) ET DE LA CONABEX
		131-1-3-2-04	GÉRER LES OFFRES DE FORMATION
		131-1-3-2-05	ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION
	131-1-3-3		NT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS
		131-1-3-3-01	ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES
		131-1-3-3-02	Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs
		131-1-3-3-03	Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs
		131-1-3-3-04	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs
31-1-4	PROMOUVO 131-1-4-1	RÈGLES DÉC	FRESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE ONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SCIPLINAIRE EFFICACE
		131-1-4-1-01	TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE
		131-1-4-1-02	VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ETAT
		131-1-4-1-03	TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ET TENIR DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE
		131-1-4-1-04	METTRE EN PLACE ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE DE COORDINATION DE LA PROMOTION DES VALEURS ET PRINCIPES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
		131-1-4-1-05	TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

131-1-5-1 SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS

Page 7

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DI	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE	
131	Promouvoir une fonction publique profess	ionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public
	131-1-5-1-01	TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT
	131-1-5-1-02	RENFORCER LA CAPACITE D'ACCEUL DES AGENTS DE LA DIRECTION PAR LA REVALORISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
	131-1-5-1-03	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE PHASE I
	131-1-5-1-04	Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
	131-1-5-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET REGIONAUX RELATIVE À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT
	131-1-5-1-06	TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT AU NIVEAU NATIONAL
	131-1-5-1-07	CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE DES AGENTS DE L'ETAT
	131-1-6 GARANTIR L'AMELIORATION	LDE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENEORCEMENT DES CAPACITES

GARANTIR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM) 131-1-6-1 QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE 131-1-6

PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE

131-1-6-1-01	Assurer la qualité de formation initiale et continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés
131-1-6-1-02	Mettre en application la nouvelle organisation
131-1-6-1-03	Développer les relations avec les partenaires

607-1-7-1-01

D	,	DE L'EMPLOI, D	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
Promouvoi	r la croissance	economique par	r l'emploi décent		
<u>607-1</u>	PROMOUVO	IR L'EMPLOI DE	CENT ET PRODUCTIF		
607-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO				
	607-1-1-1	VALORISATION	ON DES COMPETENCES DES ACTIFS		
		607-1-1-1-01	FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES		
		607-1-1-1-02	COLLECTER DES INFORMATIONS RELATIFS AUX JEUNES		
		607-1-1-03	Etudes et recherches sur les politiques et programmes existants en matière d'emploi à Madagascar		
		607-1-1-1-04	PARTICIPER AUX COLLOQUES, DES FORMATIONS ET/OU DES STAGES		
		607-1-1-1-05	Créer et développer des structures d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les ré		
		607-1-1-1-06	Accompagner les jeunes en montage de projet en milieu urbain et rural		
		607-1-1-1-07	Former la population cible sur les démarches à suivre dans la professionnalisation des petits métier		
		007 1 1 1 07	milieu rural et urbain		
607-1-2			N FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS		
	607-1-2-1	Formation co l'entrepreuna	entinue et Perfectionement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux		
		607-1-2-1-01	Assurer la coordination et l'organisation des formations continues en partenariat avec les entreprises		
			·		
		607-1-2-1-02	Projet de créaton et de protection de l' emploi		
		607-1-2-1-03	ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LES METIERS RURAUX		
		607-1-2-1-04	ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LA CREATION D'ENTREPRISE		
607-1-3			DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES		
	607-1-3-1		d'emploi et offre d'emploi reçus		
	607.4.2.2	607-1-3-1-01	Mettre à la disposition des actifs sur les autres et demande d'emploi		
	607-1-3-2		sur le MT disponible		
	DD 0140111/0	607-1-3-2-01	Créer une base de donnée sur le Marché du Travail		
607-1-4	607-1-4-1		CENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC ublic privé sensibilisé		
		607-1-4-1-01	Assurer le Lobbying auprès des organismes de financement		
607-1-5	VULNERABLES INSERES SUR LE MARC		IDIQUE EN MATIERE D'EMPLOI ET AUGMENTER LE NOMBRE DE JEUNES ET GROU IR LE MARCHE DU TRAVAIL IATIONALE DE L'EMPLOI, MISE A JOUR ET DISPONIBLE		
		607-1-5-1-01	PROMOTION DES INTERVENTIONS DIRECTES POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET DES GROUI		
	607-1-5-2	I 'INSEPTION	VULNERABLES DES JELINES ET DES GROUDES VIII NEDARI ES DANS LE SALADIAT ET LA CREA		
	607-1-5-2	DE 1 EUD DD	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA		
	607-1-5-2	DE 1 EUD DD			
607-1-6		DE LEUR PRO 607-1-5-2-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA OPRE ENTREPRISE EST FACILITE		
607-1-6		DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT		
607-1-6	Promouvoir	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi		
607-1-6	Promouvoir	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l'emplo		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l'emplo ormations professionnelles mis en place		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02 Jeunes sensi	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation bilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-01 607-1-6-3-02	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l'emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l'emploi Centre de formation et d'orientation bilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-01 607-1-6-3-02	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation ibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l' emploi		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-01 607-1-6-3-02 Suivre et éval 607-1-6-4-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation ibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l' emploi luer les projets en cours		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-01 607-1-6-3-02 Suivre et éval 607-1-6-4-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation bilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l' emploi luer les projets en cours Projet de créaton et de protection de l' emplo		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-01 607-1-6-3-02 Suivre et éval 607-1-6-4-01 Productivité o 607-1-6-5-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation ibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l' emploi luer les projets en cours Projet de créaton et de protection de l' emplo des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3 607-1-6-4 607-1-6-5	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-01 607-1-6-3-02 Suivre et éval 607-1-6-4-01 Productivité o 607-1-6-5-01 L'Agence Nat	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation billisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l' emploi luer les projets en cours Projet de créaton et de protection de l' emplo des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3 607-1-6-4 607-1-6-5	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 I'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-01 607-1-6-3-02 Suivre et éval 607-1-6-4-01 Productivité o 607-1-6-5-01 L'Agence Nat 607-1-6-6-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l'emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l'emploi Centre de formation et d'orientation bilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l'emploi luer les projets en cours Projet de créaton et de protection de l'emplo des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l'emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l'emplo		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3 607-1-6-4 607-1-6-5 607-1-6-6	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 I'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-01 607-1-6-3-02 Suivre et éval 607-1-6-4-01 Productivité o 607-1-6-5-01 L'Agence Nat 607-1-6-6-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA'OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation ibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l' emploi luer les projets en cours Projet de créaton et de protection de l' emplo des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l' emplo formation sur le Marché du travail mis en place et opérationnel		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3 607-1-6-4 607-1-6-5 607-1-6-6	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 I'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-02 Suivre et éval 607-1-6-4-01 Productivité o 607-1-6-5-01 L'Agence Nat 607-1-6-6-01 Système d'int 607-1-6-7-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation ibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l' emploi luer les projets en cours Projet de créaton et de protection de l' emplo des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l' emplo formation sur le Marché du travail mis en place et opérationnel Projet de créaton et de protection de l' emplo		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3 607-1-6-4 607-1-6-5 607-1-6-6	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 I'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-02 Suivre et éval 607-1-6-4-01 Productivité o 607-1-6-5-01 L'Agence Nat 607-1-6-6-01 Système d'int 607-1-6-7-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation ibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l' emploi luer les projets en cours Projet de créaton et de protection de l' emplo des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l' emplo formation sur le Marché du travail mis en place et opérationnel Projet de créaton et de protection de l' emplo		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3 607-1-6-4 607-1-6-5 607-1-6-6 607-1-6-7	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-01 607-1-6-3-02 Suivre et éval 607-1-6-5-01 L'Agence Nate 607-1-6-6-01 Système d'inte 607-1-6-7-01 Legislation et l'IEM 607-1-6-8-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation billisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l' emploi luer les projets en cours Projet de créaton et de protection de l' emplo des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l' emplo formation sur le Marché du travail mis en place et opérationnel Projet de créaton et de protection de l' emplo in faveur de la promotion de l'emploi améliorée et harmonisée suivant les orientations Projet de créaton et de protection de l' emplo		
607-1-6	Promouvoir 607-1-6-1 607-1-6-2 607-1-6-3 607-1-6-4 607-1-6-5 607-1-6-6 607-1-6-7	DE LEUR PRO 607-1-5-2-01 l'employabilité de Informations 607-1-6-1-01 Centres de Fo 607-1-6-2-01 607-1-6-2-02 Jeunes sensi 607-1-6-3-01 607-1-6-3-02 Suivre et éval 607-1-6-5-01 L'Agence Nate 607-1-6-6-01 Système d'inte 607-1-6-7-01 Legislation et l'IEM 607-1-6-8-01	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREA' OPRE ENTREPRISE EST FACILITE PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT e la population active et la création d'emploi sur les formations et les métiers facilitées Projet de créaton et de protection de l' emplo ormations professionnelles mis en place Projet de créaton et de protection de l' emploi Centre de formation et d'orientation bilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES Projet de créaton et de protection de l' emploi luer les projets en cours Projet de créaton et de protection de l' emplo des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l' emplo formation sur le Marché du travail mis en place et opérationnel Projet de créaton et de protection de l' emplo in faveur de la promotion de l'emplo in faveur de la promotion de l'emplo in faveur de la promotion de l'emplo améliorée et harmonisée suivant les orientations		

Projet de créaton et de protection de l' emploi

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
330 EMPLOI

607 Promouvoir la croissance economique par l'emploi décent

607-1-7-2 Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et

diffusées

607-1-7-2-01 Projet de créaton et de protection de l'emploi

607-1-A Informations sur le MT disponible

607-1-A-1 Informations sur le MT disponible

607-1-A-1-01 Projet de créaton et de protection de l' emploi

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 824-2 INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES 824-2-1 TRAVAILLEURS VULNÉRABLES 824-2-1-1 MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES **EFFECTIF** 824-2-1-1-R1 Pourcentage des activités % 53 60 73 informelles recensées transformées en activités formelles VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE 824-2-1-2 Augmentation de travailleurs en 824-2-1-2-R1 27 27 20 relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-824-2-2 2019 824-2-2-1 SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015 824-2-2-1-R1 Taux de participation des entités 100 0 0 concernées par le PPTD 824-2-2-2 PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE 824-2-2-R1 Pourcentage des travailleurs 63 69 84 recensés bénéficiant de promotion sociale 824-2-2-3 PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2015-2019 EVALUE 824-2-2-3-R1 rapport d'évaluation du PPTD Nombre 1 Λ O disponible PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 ELABORE 824-2-2-4 824-2-2-4-R1 Nombre de documents PPTD NOMBRE 100 O 0 2020-2024 édités 824-2-2-5 PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 MIS EN ŒUVRE 824-2-2-5-R1 Nombre des missions de suivi NOMBRE 20 20 20 REGULER LES FLUX MIGRATOIRES, NOTAMMENT PAR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE ET 824-2-3 INTERNATIONALE EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLLE 824-2-3-1 Madagascar impliqué dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle 824-2-3-1-R1 Nombre d'activités effectuées NOMBRE 3 3 3 impliquant Madagascar dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle 824-2-3-2 Flux migratoires bien régulés 824-2-3-2-R1 Taux d'activités de régulation des 100 100 100 % flux migratoires effectuées 824-2-3-3 Un Plan National de Migration professionnelle élaboré, mis en œuvre et effectivement suiv 824-2-3-3-R1 NOMBRE 40 50 Nombre d'actions menées dans le 30 cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Plan National de Migration professionnelle

MIN - MIS - PROG - 6 824-2-4		A GESTION DE	LA MIGRATION NATIONALE ET DRTIE DES TRAVAILLEURS DÉF		_	2021 ES	2022
		824-2-4-1-R1	Nombre de contrôles effectués	NOMBRE	18	20	22
		824-2-4-1-R2	Nombre de Permis et Contrat de travail des travailleurs déplacés régularisés	NOMBRE	9300	9400	9500
	824-2-4-2	INFORMATION PUBLIÉS	S SUR LE PROFIL MIGRATOIRE	À MADAGASCAR ET SUI	R LE MONDE D	U TRAVAIL	
		824-2-4-2-R1	Nombre de publications annuelles effectuées	NOMBRE	1	2	3
	824-2-4-3	Suivi des activ	ités des bureaux de placement	orivés national et/ou trans	national effectu	ıé	
		824-2-4-3-R1	Taux de suivi effectué	%	10	60	60
	824-2-4-4	TRAVAILLEUR	S DÉPLACÉS PROTÉGÉS CON	TRE LE NON RESPECT DE	LEURS DROIT	rs	
		824-2-4-R1	Pourcentage des travailleurs déplacés enregistrés au sein de la Direction protégés	%	30	40	50

		OG - OS - RESU			UNITE	2020	2021	2022
2				, DE LA FONCTION PUBLIQUE E	T DES LOIS SOCIAL	ES		
10		ET LOIS SOC						
26				stration du Travail				
	<u>826-1</u>			L'ADMINISTRATION DU TRAVAI			<u>NT</u>	
	826-1-1	_		TRE LES PIRES FORMES DE TR	_			
		826-1-1-1	ACTIONS DE	LUTTE CONTRE LE TRAVAIL D		ONISEES ET RENFOR	CEES	
			826-1-1-1-R1	Pourcentage d'atteinte des objectifs du PNA	%	10	10	10
	826-1-2	INSTAURER	UNE ADMINISTR	RATION DE TRAVAIL MODERNIS	ÉE ET PROCHE DES	USAGERS		
		826-1-2-1	ADMINISTRA	TION DE PROXIMITÉ MISE EN P .ES	LACE ET MODERNIS	ÉE EN MATIÈRE DE	TRAVAIL E	T
			826-1-2-1-R1	Taux de disponibilité et d'accès à l'information en matière du travail et lois sociales	%	100	100	100
		826-1-2-2	TEXTES REL	ATIFS AU TRAVAIL MIS A JOUR	ET ACCESSIBLES A	U PUBLIC		
			826-1-2-2-R1	Taux des textes mis à jour	%	100	100	100
	826-1-4		HONORÉS 826-1-3-1-R1 IR LE TRAVAIL DE DE LA SÉCURITÉ SYSTÈME DE	Pourcentage d'engagements réspectés DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION É SOCIALE DES TRAVAILLEURS SECURITÉ SOCIAL EXISTANT INFORMELLE ET INDÉPENDAN Taux de couverture de la sécurité sociale	% DES CONDITIONS DI MODERNISÉ ET ÉTEI	100 E TRAVAIL ET LE RE	100	100
		826-1-4-2	PROGRAMME	E DE LUTTE CONTRE LE VIH ET	TLE SIDA DANS LE N	ONDE DU TRAVAIL	ÉTABLI	
			826-1-4-2-R1	pourcentage des entreprises, Ministère et Institution, Association et ONG possedant un Plan d'Action de Lutte	%	25	25	25
	826-1-5	AMÉLIORER	LA PRODUCTIV	ITÉ DANS LE MONDE DU TRAVA	AIL PAR LA PROMO	TION DU DIALOGUE	SOCIAL	
		826-1-5-1		IENT DU DIALOGUE SOCIAL TR				
			826-1-5-1-R1	Nombre de structures rédynamisées et mises en place	NOMBRE	16	22	30
		826-1-5-2	Promouvoir le	e dialogue socil aux droits fonda	amentaux (INTRA)			

015-1-2-2

015-1-2-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES **FONCTION PUBLIQUE** 320 015 **Administration et Coordination** 015-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE 015-1-1 015-1-1-1 **OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE** 015-1-1-1-R1 Nombre de départements NOMBRE 3 3 3 bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification 015-1-1-2 L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE 015-1-1-2-R1 taux d'accessibilté à l' information 75 80 80 du Ministère 015-1-1-3 LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE 015-1-1-3-R1 Taux des dossiers traités à temps 90 100 100 % 015-1-1-4 Relevés de services automatisés 015-1-1-4-R1 nombre des actes codifiés et NOMBRE 15000 20000 25000 numérisés 015-1-1-5 FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE 015-1-1-5-R1 Taux de médiatisation de toutes % 85 90 90 les événements survenus au sein du MFPTLS HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES 015-1-1-6 **MISSIONS DU MFPRATLS** 015-1-1-6-R1 Taux des textes harmonisés % 100 100 100 COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES 015-1-1-7 **RATTACHES** 015-1-1-7-R1 GESTION ADMINISTRATIVE. % 100 100 100 FINANCIERE ET TECHNIQUE **DES ORGANISMES** RATTACHES COORDONNEES RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ 015-1-2 L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST 015-1-2-1 **EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE** 015-1-2-1-R1 Nombre de régions ayant accès NOMBRE 23 23 23 aux services de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales

MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004

Taux de marchés approuvées

100

100

100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES **FONCTION PUBLIQUE** 320 128 Réforme de l'Administration REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À 128-1 TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ
CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS 128-1-1 ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC 128-1-1-1 Usagers du service public guidés et informés selon le type de services voulus Taux de satisfaction des visiteurs 128-1-1-1-R1 % 30 40 50 au MTEFPLS comparé au nombre total de visiteurs recensé ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES 128-1-1-2 128-1-1-2-R1 Taux de procédure disponible 20 20 selon le type de service CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE 128-1-2 128-1-2-1 RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES 128-1-2-1-R1 Outil et cadre juridique relatifs aux 100 0 0 contrôles administratifs de recrutement 128-1-2-1-R2 Taux des agents non ancadrés % 50 60 70 recrutés comparé aux postes budaétaires 128-1-2-2 Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectifs, emplois et compétences des ministères et institutions Le MTEFPLS dispose des 128-1-2-2-R1 60 75 30 documents relatifs à la plannification des besoins en effectif, emploi et compétence des ministères et institutions 128-1-2-2-R2 Taux de plan GPEEC des % 30 60 75 ministères et institutions centralisés étudiés et validés par le MTFFPI S 128-1-3 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT 128-1-3-1 LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINE 128-1-3-1-R1 % 20 20 taux d'intégration des données 10 relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé

	OG - OS - RESU		, DE LA FONCTION PUBLIQUE E	UNITE	2020	2021	2022
	ON PUBLIQUE	IL, DE L'EMPLOI	, DE LA FONCTION PUBLIQUE E	I DES LOIS SOCIAI	LES		
		on publique prof	essionnelle moderne, intègre et d	centrée sur le servic	ce nublic		
131-1			INER LA GESTION DE LA FONCT		oc public		
131-1-1			ministration à travers les formati		tinues des agents de	l'Etat (INF	4)
							,
	131-1-1-1	Réforme de l'	'Administration effective				
		131-1-1-R1	Nombre des agents formés	NOMBRE	1300	1300	1300
131-1-2	RENDRE PL	US PERFORMAN			A FONCTION PUBLIQ	UE POUR I	_A
	131-1-2-1	SYNERGIE E	T COHÉRENCE DES ACTIONS A	SSUREES			
		131-1-2-1-R1	Nombre d'ateliers impliquant les syndicats et les DRH tenus	NOMBRE	6	7	8
		131-1-2-1-R2	Nombre des actions menées dans le cadre de la vulgarisation et de la visibilité de la réalisation de la PNFOP	NOMBRE	7	9	11
31-1-3	PROMOUVO	IR L'APPROCHE	PAR COMPÉTENCE DANS LA G	ESTION DES RESS	SOURCES HUMAINES	DE L'ETA	Т
	131-1-3-1		CE ADMINISTRATIVES DES TITRI	ES COHÉRENTE AV	/EC LE CLASSEMENT	Г	
		131-1-3-1-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	13	14	15
	131-1-3-2	CAPACITÉS	DES AGENTS DE L'ETAT RENFO	RCÉES			
		131-1-3-2-R1	Taux d'agents bénéficiant d'un	%	40	50	50
			renforcement de compétences				
	131-1-3-3	RECRUTEME	NT DES AGENTS DE L'ETAT AS	SAINIS			
		131-1-3-3-R1	Taux d'agent de l'Etat bénéficiant de renforcement des capacités	%	20	25	25
		131-1-3-3-R2	Taux d'incohérences identifiées	%	40	50	50
31-1-4	PROMOUVO	IR L'ÉTHIQUE E	T RESTAURER LA DISCIPLINE A	U SEIN DE LA FON	CTION PUBLIQUE		
	131-1-4-1		ONTOLOGIQUES DE L'ADMINIST SCIPLINAIRE EFFICACE	RATION RESPECTE	ÉES PAR LES AGENT	S DE L'ET	AT ET
		131-1-4-1-R1	Taux de codes distribués par rapport au nombre des agents de l'Etat	%	40	50	60
		131-1-4-1-R2	Efectif des agents jugés par le Codis	NOMBRE	50	45	70
31-1-5	MODERNISE	R LE SYSTÈME	DE GESTION ADMINISTRATIVE I	DES CARRIÈRES DI	ES AGENTS DE L'ETA	ΑT	
	131-1-5-1		TOUTILS DE GESTION ADMINIS				ι Τ
		131-1-5-1-R1	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	25	10	0
		131-1-5-1-R2	Nombre des dossiers traités	NOMBRE	20000	20000	20000
131-1-6		L'AMELIORATION S DE L'ETAT (EN	N DE LA QUALITE DES SERVICE	S PUBLICS ET LE R	RENFORCEMENT DES	CAPACIT	ES
	131-1-6-1	QUALITE DE	S SERVICES PUBLICS ET CAPA E DE FORMATION ORGANISE SU				DE
				_			400
		131-1-6-1-R1	Formation suivant les normes	%	100	100	100

appropriées par les agents de l'Etat

	OG - OS - RESUL		DE LA CONSTIGNIBLIANT	UNITE	2020	2021	2022
EMPLOI		_, DE L'EMPLOI,	DE LA FONCTION PUBLIQUE ET	T DES LOIS SOCIALES	5		
		e economique p	par l'emploi décent				
<u>607-1</u>			ENT ET PRODUCTIF				
607-1-1	RENFORCER	LES CAPACITÉS	S DES ACTIFS (JEUNES, SANS E	EMPLOI, SALARIÉS, A	UTO		
	607-1-1-1	VALORISATIO	ON DES COMPETENCES DES AC	_			
		607-1-1-R1	NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS	NOMBRE	4700	5000	5000
607-1-2	IDENTIFIER L	ES BESOINS EN	FORMATIONS ET REALISER LE	S FORMATIONS			
	607-1-2-1	Formation cor	ntinue et Perfectionement Profes	sionnel des Jeunes a	ssurés sur les mé	tiers rurau	x et
		l'entrepreunar					
		607-1-2-1-R1	NOMBRE DES JEUNES FORMES SUR LES METIERS URBAINS ET RURAUX	NOMBRE	1000	1500	1500
607-1-3	METTRE EN F	RELATION LES D	DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES	OFFRES D'EMPLOI F	RECUES		
	607-1-3-1	Demandeurs of	d'emploi et offre d'emploi reçus				
		607-1-3-1-R1	Accord de partenariat signé	NOMBRE	150	200	300
	607.4.2.2	lufa maratia a a	our la MT diamanilala				
	607-1-3-2		sur le MT disponible Accord de partenariat signé	%	50	75	100
		607-1-3-2-R1	Accord de partenanat signe	%	50	75	100
607-1-4	PROMOUVOIR	R L'EMPLOI DÉC	ENT PAR L'INTENSIFICATION D	U PARTENARIAT PUE	BLIC		
	607-1-4-1	Partenariat pu	blic privé sensibilisé				
		607-1-4-1-R1	Accord de partenariat signé	NOMBRE	1	1	1
607-1-5	VULNERABLE	ES INSERES SUF	DIQUE EN MATIERE D'EMPLOI E R LE MARCHE DU TRAVAIL			S ET GRO	UPES
	607-1-5-1		ATIONALE DE L'EMPLOI, MISE A				
		607-1-5-1-R1	NOMBRE DE PROJET DE LOI MIS A JOUR ET VALIDE	NOMBRE	1500	2000	2000
		607-1-5-1-R2	NOMBRES DES PERSONNELS FORMES,	NOMBRE	1500	2000	2000
		607-1-5-1-R3	INFORMATION SUR L'EMPLOI DISPONIBLE	NOMBRE	1500	2000	2000
	607-1-5-2		DES JEUNES ET DES GROUPES		S LE SALARIAT E	T LA CREA	ATION
		DE LEUR PRO 607-1-5-2-R1	PRE ENTREPRISE EST FACILITI NOMBRE DES JEUNES CHOMEURS QUALIFIÉS À UN EMPLOI POTENTIEL	E NOMBRE	1500	2000	2000
607-1-6	Promouvoir l'	emnlovahilité de	la population active et la création	on d'emploi			
007-1-0	607-1-6-1	. ,	sur les formations et les métiers	•			
		607-1-6-1-R1	Jeunes et groupes vulnérables	NOMBRE	6800	8200	10500
			formés				
	607-1-6-2	Centres de Fo	rmations professionnelles mis e	en place			
		607-1-6-2-R1	Centres de Formations professionnelles sont mis en place	NOMBRE	8	14	23
	607-1-6-3	Jeunes sensib	pilisés et formés sur les techniqu	ies de montage de pro	jet et de création	d'emploi	
		607-1-6-3-R1	jeunes sensibilisés et formés	NOMBRE	1500	2000	-
	607-1-6-4	Suivro et ével	uar las projets en equre				
	007-1-0-4	607-1-6-4-R1	uer les projets en cours Nombre de jeunes recadrés	NOMBRE	150	200	300
		007-1-0-4-IX1	Nombre de jeunes recadres	NOMBAL	130	200	300
	607-1-6-5	Productivité d	es PME, des artisans, des agricu	ılteurs est améliorée			
		607-1-6-5-R1	Jeunes formés et bien encadrés en PME,en artisanat, en agriculture	%	50	75	100
	607-1-6-6	L'Agence Nati	onale pour l'Emploi créé				
		607-1-6-6-R1	Agence Nationale pour l'Emploi créé	NOMBRE	2	2	2
		.	ormation sur le Marché du travail	l mis en nlace et onér	ationnel		
	607-1-6-7	Svetama d'inte					
	607-1-6-7	607-1-6-7-R1	Information sur le Marché du	%	50	75	100
	607-1-6-7	-				75	100
	607-1-6-8	607-1-6-7-R1	Information sur le Marché du travail mis en place et	%	50		

607-1-7 Mettre en relation le monde professionnelle , le marché du travail et un système d'information sur

Page 7

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022
32	MINISTE	RE DU TRAVA	IL, DE L'EMPLOI	, DE LA FONCTION PUBLIQUE E	T DES LOIS SOCIALES			
330	EMPLOI							
607	Promouv	oir la croissan l'emploi	ce economique	par l'emploi décent				
		607-1-7-1	Système de b	ases de données opérationnel et	à jour			
			607-1-7-1-R1	bases de données opérationnel et à jour	%	50	75	100
		607-1-7-2	Informations diffusées	nécessaires à la promotion de l'e	emploi et à l'insertion profes	sionnelle pr	oduites et	
			607-1-7-2-R1	Jeunes informés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi	NOMBRE	15000	20000	30000
	607-1-A	Informations	sur le MT dispo	nible				
		607-1-A-1	Informations	sur le MT disponible				

50

75

100

607-1-A-1-R1 Accord de partenariat signé

84 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

LF 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO NISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE **ENSFIGNEMENT SUPERIFUR** 840 028 Administration et Coordination CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE 028-1 <u>L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</u> ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-1 PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE 028-1-1-1 T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET 028-1-1-1-01 DE PROGRAMMATION DU MESUPRESPROJET 028-1-1-1-02 ASSURER LE PAIEMENT DES DEPENSES DE TRANSFERTS DU MESUPRES PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT 028-1-1-1-03 SUPÉRIEUR 028-1-1-1-04 GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS 028-1-1-1-05 PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR APPUYER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE 028-1-1-1-06 L'ENSEGNEMENT SUPERIEUR 028-1-1-1-07 GERER LES RESSOURCES HUMAINES 028-1-1-1-08 AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA COMMINICATION DU MESUPRES PROMOUVOIR LE PARTENARIAT 028-1-1-1-09 ENTRETENIR ET PROTEGER LE PATRIMOINE DU MESUPRES 028-1-1-1-10 028-1-1-1-11 GARANTIR LA MOBILITE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX 028-1-1-12 ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITES. IST. CNR ET AUTRES ORGANISMES PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 028-1-1-1-13 ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES 028-1-1-1-14 028-1-1-1-15 ENVOYER ET RAPATRIER I ES ETUDIANTS BENEFICIAIRES DE BOURSES A L'ETRANGER 028-1-1-1-16 METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR METTRE A JOUR LES DONNES STATISTIQUES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 028-1-1-1-17 ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CARRIERE DU PERSONNEL EVOLITIVE 028-1-1-1-18 028-1-1-1-19 RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPFRIFUR ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 028-1-1-1-20 ASSURER LA PLANIFICATION DES ACTIVITES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET 028-1-1-1-21 DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 028-1-1-1-22 ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES LINIVERSITÉS ET IST 028-1-1-1-23

028-1-1-1-23 ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITES ET IST

028-1-1-1-24 ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE

028-1-1-1-25 AUGMENTER LA CAPACITE ET LA COUVERTURE EN RESEAU DES UNIVERSITES ET IST

028-1-1-1-26 AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-1-1-27 RECRUTER LA RELEVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-1-1-28 PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; ETC.)

028-1-1-1-29 ORGANISER LA CONFERANCE DES PRESIDENTS DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (COPRIES)

028-1-1-2 RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES

028-1-1-2-01 AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR

028-1-1-2-02 ETABLIR CHAQUE ANNEE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE
028-1-1-2-03 PAYER A TEMPS LES DPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES,HEURS

COMPLEMENTAIRES, SALAIRES PAT ET AUTRES)

028-1-1-2-04 ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER

028-1-1-3 SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ

028-1-1-3-01 RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

028-1-1-3-02 AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST

028-1-2 AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

028-1-2-1 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER

028-1-2-1-01 ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ETABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)
028-1-2-1-02 RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES

128-1-2-1-02 RECOPERER ET SECURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES TIERS

028-1-2-1-03 METTRE A JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-2-2 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ

028-1-2-2-01 METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-2-2-02 RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR

028-1-2-3 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028 Administration et Coordination

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE</u> LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 840 **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** 310 Enseignement Supérieur CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 310-1 310-1-1 ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE 310-1-1-1 CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX) 310-1-1-1-01 CONSTRUCTION/ REHABILITATION/EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES ET 310-1-1-1-02 DES CNR PERENNISER LES ECOLES DOCTORALES 310-1-1-1-03 310-1-1-1-04 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES UNIVERSITAIRES MODERNISATION ET STANDARDISATION DES INFRASTRUCTURES DES UNIVERSITES ET IST 310-1-1-1-05 310-1-1-1-06 REHABILITATION DES LOCAUX POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS D'ACCREDITATION ET D'ASSURANCE QUALITE 310-1-1-1-07 PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE 310-1-1-1-08 310-1-1-1-09 ORGANISER LES EXAMEN NATIONAUX (BACCALAUREAT) 310-1-1-1-10 PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE 310-1-1-2 EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD 310-1-1-2-01 ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR PRIVES 310-1-1-2-02 SUPERVISER, COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES SE RAPPORTANT AUX EXAMENS DU **BACCALAUREAT** 310-1-1-2-03 SUPERVISER. COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES D'ACCREDITATION DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 310-1-1-2-04 SUPERVISER, COORDONNER LES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A L'APPROPRIATION DE LA 310-1-1-2-05 DEMARCHE QUALITE SUPERVISER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AU PROCESSUS DE MISE EN 310-1-1-2-06 PLACE D'UNE AGENCE NATIONALE D'ACCREDITATION 310-1-1-2-07 ENGAGER LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES DES EQUIVALENCES DE DIPLOMES 310-1-1-2-08 METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 310-1-1-2-09 METTRE EN OEUVRE LES CONSEILS POUR LA VALIDATION D'AQUIS DES EXPERIENCES 310-1-1-2-10 PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES 310-1-1-2-11 T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES 310-1-1-2-12 MISE EN PLACE DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE DE MADAGASCAR-UNIM HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT 310-1-1-2-13 SUPÉRIEUR PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA 310-1-1-2-14 RECHERCHE SCIENTIFIQUE 310-1-1-2-15 ACCRÉDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES CREATION, REHABILITATION, EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT 310-1-1-2-16 SUPERIEUR ET LA RECHERCHE PERENNISATION DES ECOLES DOCTORALES 310-1-1-2-17 310-1-1-2-18 CONSOLIDATION DU FONDEMENT DU SYSTEME LMD ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES 310-1-1-2-19 SCIENCES DE LA SANTÉ ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD 310-1-1-2-20 MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE 310-1-1-2-21 : INFRASTRUCTURE ET CONTENU DU PROJET IRENALA 310-1-1-3 ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS 310-1-1-3-01 PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE 310-1-1-3-02 D'EMPLOI 310-1-1-3-03 ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS 310-1-1-3-04 ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 310-1-2 OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL 310-1-2-1 ORGANISER LES REUNIONS DES COMMISSIONS POUR APPUYER LE BASCULEMENT ET LA MISE 310-1-2-1-01 EN OEUVRE DU SYSTEME LMD ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES 310-1-2-1-02 310-1-2-1-03 ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE 310-1-2-1-04 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA

310-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

850 050

<u>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE</u> LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RECHERCHE SCIENTIFIQUE Administration et Coordination CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA 050-1 RECHERCHE SCIENTIFIQUE ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1 PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITE DE LA RECHERCHE 050-1-1-1 **SCIENTIFIQUE** 050-1-1-1-01 PAYER LES DEPENSES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES NATIONAUX DE RECHERCHES 050-1-1-1-02 PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1-1-03 AMELIORER LA COMMUNICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1-1-04 ASSURER LES BESOINS DU MESUPRES POUR SON FONCIONNEMENT EN MATIERE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-2 050-1-2-1 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE 050-1-2-1-01 **SCIENTIFIQUE** 050-1-2-1-02 ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-2-1-03 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY 050-1-2-1-04 (SKA) AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE 050-1-2-1-05 RECRUTER LA RELEVE DU PERSONNEL ADMINISTRATF ET TECHNIQUE DE LA RECHERCHE 050-1-2-1-06 SCIENTIFIQUE RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT) 050-1-2-1-07 050-1-2-1-08 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT 050-1-2-1-09 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 050-1-2-1-10 RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE 050-1-2-1-11 PROMOLIVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET 050-1-2-1-12 DES ECOLES DOCTORALES (ED) PILOTER, PLANNIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE 050-1-2-1-13 **SCIENTIFIQUE** 050-1-2-1-14 RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES 050-1-2-1-15 PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RECHERCHE SCIENTIFIQUE 850 **Recherche Scientifique** 311 METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE 311-1 **VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION** 311-1-1 **RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS** 311-1-1-1-01 METTRE A JOUR PERIODIQUEMENT LES 4 PLANS DIRECTEUR DE LA RECHERCHE 311-1-1-1-02 PROMOUVOIR DES ACTIVITES POUR LA VALORISATION DES RECHERCHES VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE 311-1-1-1-03 METTRE A JOUR LES BASES DE DONNEES: TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE, ANNUAIRES 311-1-1-1-04 DES CHERCHEURS ET DES ECOLES DOCTORALES RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA 311-1-1-1-05 311-1-1-2 PARTENARIAT DÉVELOPPÉ 311-1-1-2-01 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCEDURE CORRESPONDANT 311-1-2 METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR) PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES 311-1-2-1 **BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ** 311-1-2-1-01 TO2-MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES 311-1-2-1-02 ASSURER LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DES ACTIVITES DES RECHERCHES 311-1-2-1-03 APPUYER SUR LE TRAVAUX DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE CONTRIBUER A L'APPORT DE L'INNOVATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 311-1-2-1-04 MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS 311-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** 840 028 **Administration et Coordination** CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE 028-1 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-1 ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE 028-1-1-1 028-1-1-1-R1 TAUX D'ENGAGEMENT DES % 20 25 30 DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE TAUX D'ENGAGEMENT DES 028-1-1-1-R2 POURCENTAGE 15 20 20 DÉPENSES HORS SOLDE **RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES** 028-1-1-2 028-1-1-2-R1 NOMBRE DE GRÈVE ET NOMBRE 1 MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES 028-1-1-3 SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ 028-1-1-3-R1 NOMBRE DE SYSTÈME NOMBRE/AN 5 5 4 D'INFORMATION **OPÉRATIONNEL** AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-2 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER 028-1-2-1 028-1-2-1-R1 NOMBRE D'ANTENNES NOMBRE 14 16 16 ÉVALUÉES PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ 028-1-2-2 **DELAI DU TRAITEMENT DES HEURES** 48 48 028-1-2-2-R1 48 **DOSSIERS** 028-1-2-3 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

(%)

TAUX D'EXÉCUTION

BUDGÉTAIRE

028-1-2-3-R1

97

97

97

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2020	2021	2022
84	MINISTÈ	RE DE L'ENSEI	IGNEMENT SUP	ÉRIEUR ET DE LA RECHERCH	IE SCIENTIFIQUE			
840	ENSEIGN	IEMENT SUPE	RIEUR					
310	Enseigne	ment Supérieu	ır					
	<u>310-1</u>	CONTRIBUE	<u>RÀLA REMISE A</u>	<u>AUX NORMES DU SYSTÈME [</u>	<u>'ENSEIGNEMENT SUPI</u>	<u>ÉRIEUR</u>		
	310-1-1	ASSURER U	N ENSEIGNEMEN	NT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ I	ET ACCESSIBLE			
		310-1-1-1	CONDITIONS	D'ACCUEIL AMÉLIORÉES				
			310-1-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	14	16	16
		310-1-1-2	EFFECTIVITÉ	DU SYSTÈME LMD				
			310-1-1-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	97
		310-1-1-3	ASSURER LA	RELÈVE DES ENSEIGNANTS	3			
			310-1-1-3-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	NOMBRE	230	240	250
	310-1-2	ASSURER L'	EMPLOYABILITÉ	DES FORMÉS ET DES DIPLÓ	MÉS DE L'ENSEIGNEN	IENT SUPÉRIEUR		
		310-1-2-1	OPÉRATION	IALISATION DES DIPLÔMÉS I	DANS LE MILIEU PROFI	ESSIONNEL		
			310-1-2-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLÔME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	POURCENTAGE	15	20	20

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022
84	MINISTÈ	RE DE L'ENSEI	GNEMENT SUP	ÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	SCIENTIFIQUE			
850	RECHER	CHE SCIENTIF	IQUE					
050	Administ	tration et Coord	lination					
	<u>050-1</u> 050-1-1	RECHERCHE	SCIENTIFIQUE	ATION DE LA PERFORMANCE I ON DES ACTIVITÉS DE LA RECH	-	COORDINA	ATION DE LA	
		050-1-1-1	PILOTER,PLA SCIENTIFIQU	ANIFIER ET COORDONNER L'EN IE	NSEMBLE DES ACTIVITE DE L	A RECHERO	CHE	
			050-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	5	7	8
	050-1-2	AMÉLIORER	LA GESTION DE	E RESSOURCES DE LA RECHEF	RCHE SCIENTIFIQUE			
		050-1-2-1	PERFORMAN	ICE ET PRODUCTIVITÉ DU PER	SONNEL AMÉLIORÉ			

POURCENTAGE

97 97

97

TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

050-1-2-1-R1

MIN - N		OG - OS - RESU			UNITE	2020	2021	2022
84	MINISTÈI	RE DE L'ENSE	IGNEMENT SUP	ÉRIEUR ET DE LA RECHERC	HE SCIENTIFIQUE			
850	RECHER	CHE SCIENTIF	IQUE					
311	Recherch	ne Scientifique	,					
	<u>311-1</u>	METTRE LA	RECHERCHE SC	CIENTIFIQUE AU SERVICE DI	<u>J DÉVELOPPEMENT SO</u>	CIO ÉCONOMIQUE		
	311-1-1	VALORISER	LA RECHERCHE	E ET L'INNOVATION				
		311-1-1-1	RÉSULTATS	DE RECHERCHE VALORISÉ	S			
			311-1-1-1-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	NOMBRE	17	25	25
		311-1-1-2	PARTENARI <i>A</i>	AT DÉVELOPPÉ				
			311-1-1-2-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	NOMBRE	8	10	10
	311-1-2	METTRE EN	ŒUVRE LES QU	ATRE (4) PLANS DIRECTEU	RS DE RECHERCHE (PD	R)		
		311-1-2-1		ES/PROJETS DE RECHERCH DÉVELOPPEMENT FICELÉ	IE RELATIVE AUX 4 PDF	R EN ADÉQUATION AV	EC LES	
			311-1-2-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	POURCENTAGE	97	97	97

34 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

A1114 - 1	VIIS - FROG - C	03 - 03 - KESUL I	AIS-ACI/FRU	
34	MINISTER	E DE L'INDUST	RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRI	E		
051	Administr	ation et Coordir	nation	
	<u>051-1</u>		IR LA BONNE G	
	051-1-1			RATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
		051-1-1-1	AVANTAGES	S PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES
			051-1-1-1-01	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL
		051-1-1-2	RESSOURCE	ES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT
			051-1-1-2-01	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
		051-1-1-3		ES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- DNT EFFECTIVEMENT EXECUTEES
			051-1-1-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA
		051-1-1-4	PARTICIPAT	ION DU MINISTERE ASSUREES
			051-1-1-4-01	ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
		051-1-1-5	ACTIVITÉS D	OU MINISTERE COORDONNEES
			051-1-1-5-01	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE
		051-1-1-6	E-GOUVERN	ANCE PRATIQUE
			051-1-1-6-01	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC
		051-1-1-7	LES AGENTS	S ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES
			051-1-1-7-01	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE
		051-1-1-8		FEN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ELLE APPARTIENT
			051-1-1-8-01	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
		051-1-1-9	TRANSFERT	S POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES
			051-1-1-9-01	TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE

INDUST		E, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT	
Adminis <u>051-2</u> 051-2-1		ion I <u>ne administration plus efficace et efficiente</u> Filisation rationnelle et efficace des ressources matérielles et financii	ÈRES
	051-2-1-1	LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE 051-2-1-1-01 ASSURER LA REALISATION DES ACTIVITES DE CHAQUE DRICA	
	051-2-1-2	051-2-1-1-01 ASSURER LA REALISATION DES ACTIVITES DE CHAQUE DRICA PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES	
		051-2-1-2-01 S'ACQUITTER DES CHARGES DU PERSONNEL (SALAIRE ECD ET CNAPS) ET LES I	NDEMNITES
	051-2-1-3	RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA	
		051-2-1-3-01 AMENAGER ET RÉHABILITER LES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DIS MICA	POSITION D
		051-2-1-3-02 INVENTORIER ET RECENSER LES PATRIMOINES DU MICA À TRAVERS LES RÉGIO	NS
	051-2-1-4	OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES	
		051-2-1-4-01 ENTRETENIR LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN	I PERMANEN
	051-2-1-5	INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR	
	054.0.4.0	051-2-1-5-01 METTRE À JOUR LES BASES DE DONNEES EN PERMANENCE	_
	051-2-1-6	LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFII 051-2-1-6-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES	E
	051-2-1-7	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE	
	00.2	051-2-1-7-01 COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES	
		051-2-1-7-02 PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES	
		051-2-1-7-03 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	051-2-1-8	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA PRIMIDSP	SENCE DI
		051-2-1-8-01 SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS	
		051-2-1-8-02 ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DU MIDSP	DISPOSITIO
		051-2-1-8-03 PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE: CONSTRU EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATERIELS ROULAI	
		051-2-1-8-04 ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE	
		051-2-1-8-05 INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RI	
	051-2-1-9	PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVI	EAU
	051-2-1-A	051-2-1-9-01 Former les agents du MICA en langues étrangères, en gestion de projet Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié	
	031-2-1-A	051-2-1-A-01 REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU DES REGIONS	
051-2-2	INSTAURER 051-2-2-1	NE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ SERVICE RENDU RECONNU	
	00.12.	051-2-2-1-01 TRAITER LES DOSSIERS DE CHANCELLERIE	
	051-2-2-2	RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES	
		051-2-2-01 ASSURER LE TRAITEMENT ADMINISTRATIFS DES AGENTS EN DEBUT, EN COURS CARRIERE ET LA REPARTITION RATIONELLE DES RESSOURCES HUMAINES DU M	
	051-2-2-3	FORMATION EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL	
	051-2-2-4	051-2-2-3-01 ELABORER UN CURCULA DES FORMATIONS INTERIEURES ET EXTERIEURES AIN RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX ET AUX NIVEAUX DES COTE HUMAIN DES AGENTS VALORISE	
	031-2-2-4	051-2-2-4-01 AMELIORER LE VOLET SOCIAL SUR LE PLAN PROFESSIONNEL ET PERSONNEL D	ES AGENTS
	051-2-2-5	PROJETS DU MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM	2071027170
		051-2-2-5-01 RÉALISER LES ÉTUDES NECESSAIRES ET LA REDACTION DES NOTES CONCEPT	JELLES
	051-2-2-6	RELATIFS AUX PROJETS COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA	
	00.220	051-2-2-6-01 ETABLIR LE TABLEAU DE BORD ET EVALUER LA PERFORMANCE, LE SUIVI DE L'E BUDGÉTAIRE, LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DU MINISTERE ET DU PTA	
	051-2-2-7	DIRECTION ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC	
	001221	051-2-2-7-01 ASSURER LA VISIBILITE DU MINISTERE AU NIVEAU EXTERNE	
	051-2-2-8	CONFORMITE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFF	ICACES
		051-2-2-8-01 VEILLER AU RESPECT DES METHODOLOGIES ET NORME DE PRATIQUE ET D'EXA	MINER LES
		DISPOSITIFS DE CONTROLE ET DE SUIVI INTERNE	
	051-2-2-9	PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES	
	051-2-2-9 051-2-2-A		ES LIVRAISC

	MINISTER	E DE L'INDUSTI	RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT
)	INDUSTRIE	.		
Π	Administra	ition et Coordin	ation	
		051-2-2-B	HORIZON PA	RTENARIALE DU MICA ELARGIE
			051-2-2-B-01	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
	051-2-3			IDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET
		ASSURER SA 051-2-3-1	A MISE EN APPL TEXTES LÉG ACCESSIBLE	ISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMEN
			051-2-3-1-01	PROPOSER, ETUDIER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR
			051-2-3-1-02	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR
			051-2-3-1-03	ETUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS
			051-2-3-1-04	PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ
	051-2-4	ASSURER LA	A VISIBILITÉ ET I	LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC
		051-2-4-1	COORDINATI	ON ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP
			051-2-4-1-01	RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES,)
			051-2-4-1-02	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTION CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX
			051-2-4-1-03	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEU ANTENNES
			051-2-4-1-04	RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS
			051-2-4-1-05	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT L CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »
			051-2-4-1-06	RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MID
			051-2-4-1-07	ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
			051-2-4-1-08	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE
		051-2-4-2	INFORMATIO	NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLI
			051-2-4-2-01	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP
			051-2-4-2-02	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
		051-2-4-3	OUTILS DE P	RISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
			051-2-4-3-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES
			051-2-4-3-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP
			051-2-4-3-03	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS
			051-2-4-3-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS
	051-2-5	ASSURER U	NE BONNE GOU	VERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP
		051-2-5-1	GESTION DE	S RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE
			051-2-5-1-01	PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECT CENTRALE
			051-2-5-1-02	PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS
			051-2-5-1-03	PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL
			051-2-5-1-04	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE
		051-2-5-2		S HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE UES SECTORIELLES DU MIDSP
			051-2-5-2-01	ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS
			051-2-5-2-02	PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR

1 MI	INIST <u>ER</u> E	DE L'INDUSTI	RIE, DU <u>COMME</u> I	RCE ET DE L'ARTISANAT				
0 INI	NDUSTRIE							
)5 Inc	Industrie							
<u>60</u> :	<u>)5-1</u>	DOTER MAD	MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF					
60)5-1-1	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES						
		605-1-1-1	MANIFESTAT	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION				
			605-1-1-1-01	LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES				
			605-1-1-1-02	ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES				
		605-1-1-2	SITES POTE	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION				
			605-1-1-2-01	CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES				
			605-1-1-2-02	ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES				
60	5-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES						
		605-1-2-1	NOUVELLES	FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES				
			605-1-2-1-01	RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATION ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES				
			605-1-2-1-02	MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE				
			605-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE				
			605-1-2-1-04	BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈRI PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES				
		605-1-2-2	VOLUME DES	S INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE				
			605-1-2-2-01 FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES					
60)5-1-3	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY 605-1-3-1 COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE						
		605-1-3-1	COMPETITIV					
			605-1-3-1-01	CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY				
			605-1-3-1-02	DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS				
			605-1-3-1-03	SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS				
		605-1-3-2	VALEUR AJO	DUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE				
			605-1-3-2-01	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL				
			605-1-3-2-02	SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE				
			605-1-3-2-03	FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PRODU AGRICOLES				
		605-1-3-3	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE					
		,	605-1-3-3-01	RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX L DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE ,				
60)5-1-4			ISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP				
		605-1-4-1	RATTACHÉE					
			605-1-4-1-01	MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUALII AUX ORGANISMES RATTACHÉS				
			605-1-4-1-02	FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP				
		605-1-4-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION					

605-1-4-2-01 PAIEMENT DES ARRIÉRÉS ENVERS LES ORGANISMES RATTACHÉES À PARTICIPATION DE L'ETAT

34	MINISTERE	DE L'INDUST	RIE, DU COMMER	RCE ET DE L'ARTISANAT				
340	INDUSTRIE							
605	Industrie							
	<u>605-2</u>	FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA						
	605-2-1	<u>CRÉATION D'EMPLOIS</u> RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY						
		605-2-1-1		VALEUR AJOUTE AUGMENTEE				
			605-2-1-1-01	STIMULER LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DE MATIERE PREMIERE EN PRODUIT FINI RÉPONDANT AUX NORMES				
		605-2-1-2	OPERATEUR	OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE				
			605-2-1-2-01	ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO-RESPONSABLE				
		605-2-1-3	LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES					
			605-2-1-3-01	T05. INDUSTRIALISATION STRATEGIQUE				
		605-2-1-4	LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REPONDUS PAR LES UNITES INDUSTRIELLES MISES EN PLACE					
			605-2-1-4-01	T04. INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE				
		605-2-1-5	DES CATI SO	DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS				
			605-2-1-5-01	CRÉER DES CATI AU NIVEAU DES REGIONS				
		605-2-1-6	CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE					
			605-2-1-6-01	METTRE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES				
	605-2-2	ASSURER LA GESTION ET ET LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE						
		605-2-2-1 MATÉRIE	MATÉRIELS E	ET TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES				
			605-2-2-1-01	SENSIBILISER LES ACTEURS A L'INNOVATION DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES				
		605-2-2-2	DECHETS IN	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS				
			605-2-2-2-01	RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE				

MINISTERE	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
INDUSTRIE						
Développe	Développement du Secteur Privé					
621-1 FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA C						
621-1-1	<u>D'EMPLOIS</u> INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ					
02	621-1-1-1 DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE					
		621-1-1-01	ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU DPP			
		621-1-1-1-02	IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS			
		621-1-1-1-03	CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP			
		621-1-1-1-04	ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ",)			
		621-1-1-05	SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEMEN ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE			
		621-1-1-1-06	MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE			
	621-1-1-2	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES				
		621-1-1-2-01	COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMITE DE PILOTAGE			
		621-1-1-2-02	RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ			
		621-1-1-2-03	FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES			
		621-1-1-2-04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES			
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS					
	621-1-2-1	ACTIVITÉS E	NTREPRENEURIALES EN CROISSANCE			
		621-1-2-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT			
		621-1-2-1-02	IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME			
		621-1-2-1-03	SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT			
		621-1-2-1-04	ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL			
	621-1-2-2	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION				
		621-1-2-2-01	ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS			
		621-1-2-2-02	SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI			
	621-1-2-3	Activités et s	Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance			
		621-1-2-3-01	Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités			

IVIIIV - IV	WIIS - FROG - O	G - 03 - KE30E1	ATS-ACT/FRO				
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE	E					
621	Développement du Secteur Privé						
	<u>621-2</u>	FAIRE DU SI	ECTEUR INDUST	<u>RIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION</u>			
	621-2-1	<u>D'EMPLOIS</u> INSTAURER	UN ENVIRONNE	MENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS			
		621-2-1-1	LE SOCLE EI	NTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU			
			621-2-1-1-01	T06. PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DE L'INNOVATION			
		621-2-1-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE				
			621-2-1-2-01	ELABORER UNE STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT			
		621-2-1-3	COMPÉTITIV	ITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE			
			621-2-1-3-01	ASSURER LE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES PME ET PMI AINSI QUE DES COOPERATIVES			
		621-2-1-4	ENTREPRENEURIAT STIMULE				
			621-2-1-4-01	Promotion de l'entrepreneuriat			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT							
360	COMMER	E						
037	Administr	ation et Coordir	on et Coordination					
	<u>037-1</u>	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE						
	037-1-1		INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
		037-1-1-1	ACTIVITES D	ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES				
			037-1-1-1-01	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE				
		037-1-1-2	E-GOUVERNANCE PRATIQUE					
			037-1-1-2-01	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC				
		037-1-1-3	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES					
			037-1-1-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA				
		037-1-1-4	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT					
			037-1-1-4-01	PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES				
		037-1-1-5	AVANTAGES	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES				
			037-1-1-5-01	REMBOURSEMENT DES FRAIS MEDICAUX				
		037-1-1-6	TRANSFERT	S POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES				
			037-1-1-6-01	SUBVENTIONNER LES EPA ET EPIC				
		037-1-1-7	TAUX DES R	ESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT				
			037-1-1-7-01	Gérer efficacement les ressources financières du Ministère				
		037-1-1-8 BATIMENT		REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES				
			037-1-1-8-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU CENTRAL				
		037-1-1-9	Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique					
			037-1-1-9-01	Former les agents en droit de la consommation				
		037-1-1-A	Un portail du	commerce est créé				

037-1-1-A-01 Créer un site d'information sur le Commerce

614-1-1-5-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT COMMERCE 360 614 Commerce Intérieur RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS 614-1 ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS 614-1-1 LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS 614-1-1-1 614-1-1-1-01 T01. PROTECTION DES CONSOMMATEURS SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU 614-1-1-2 614-1-1-2-01 ASSAINIR LE MARCHÉ ET PROMOUVOIR LA CONCURRENCE 614-1-1-2-02 ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ 614-1-1-2-03 PROMOUVOIR ET RENFORCER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS POUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEE DE MATERIELS INNOVANTS ET REPONDANT AUX NORMES 614-1-1-3 614-1-1-3-01 DOTER LA METROLOGIE LEGALE EN MATIERE D'INNOVATION TECHNIQUE 614-1-1-4 LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL 614-1-1-4-01 OPERATIONNALISER LE LABO DE CHIMIE PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHE SECURISE 614-1-1-5

PROMOUVOIR L'APPUI COMMERCIAL ET LA SECURISATION DU MARCHE

615-1-1-E-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMME</u>RCE ET DE L'ARTISANAT 360 COMMERCE 615 Commerce Extérieur RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET 615-1 INTERNATIONALE **DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS** 615-1-1 MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX 615-1-1-1 T02. PROMOTION DE L'EXPORTATION INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE 615-1-1-2 615-1-1-2-01 PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DURABLE AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DE L'EXPORTATION PAR L'OPÉRATIONNALISATION 615-1-1-2-02 DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BNT DES PRODUITS ET PAR LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE ET AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DES 615-1-1-2-03 PRODUITS AGRICOLES À MADAGASCAR 615-1-1-2-04 REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE DE PRODUITS ET DE SERVICES secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés 615-1-1-3 national, régional et international 615-1-1-3-01 Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionnale PROCOM 615-1-1-4 Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir programme de mise en œuvre de l'intégration regionale 615-1-1-5 Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible 615-1-1-5-01 METTRE EN PLACE Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible 615-1-1-6 **UGP** Opérationnelle 206. Facilité de la SADC liée au commerce 615-1-1-6-01 615-1-1-7 le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international Promouvoir le label "VITA MALAGASY" sur les marchés local, régional et international 615-1-1-7-01 615-1-1-8 partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies 615-1-1-8-01 182. Appui à la mise en oeuvre des partenariats économiques 615-1-1-9 Mise en place de l'APEX appuyé 615-1-1-9-01 Mettre en place un APEX 615-1-1-A Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées T01-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR) 615-1-1-A-01 615-1-1-B Secteur privé développé de manière inclusive 615-1-1-B-01 T02-PROGRAMME D'APPUI A L'EMPLOI ET L'INTEGRATION REGIONAL (CIR) 615-1-1-C Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré 615-1-1-C-01 T03-PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTEGRATION REGIONNALE (FACMAIR) 615-1-1-D Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées 615-1-1-D-01 T04-FACILITE DE LA SADC LIEE AU COMMERCE (TRF) 615-1-1-E L'accès aux marchés internationaux facilité

FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMME</u>RCE ET DE L'ARTISANAT **CULTURE ET ARTISANAT** 862 Artisanat 616 L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN 616-1 SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE 616-1-1 L'INDUSTRIE NATIONALE LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES 616-1-1-1 616-1-1-1-01 T03. PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT 616-1-1-2 L'ARTIANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-1-2-01 Regrouper les artisans dans les structures comme le chambre de proffession et d'artisanat (Ex-Chambre de 616-1-1-2-02 Encourager la transformation d'unités et les initiatives de formation des artisans 616-1-1-3 LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN **VALEUR** 616-1-1-3-01 Promouvoir les biens ou services de l'Artisanat malagasy qui sont des vitrines mirroirs de la culture malagasy (Aloalo, Art Zafimaniry, Valiha,) Encourager la reproduction par les artisans, des biens ou services qui sont des vitrines-mirroirs de la 616-1-1-3-02 culture malagasy 616-1-1-3-03 Sensibiliser les artisans sur les normes existants exigés par les marchés 616-1-1-3-04 Regrouper et organiser les artisans pour harmoniser l'appui et l'orientation(syndicat-associationcoopérative-cluster-....) 616-1-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs 616-1-1-4-01 Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans 616-1-2 L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ 616-1-2-1 616-1-2-1-01 Contribuer à la facilitation de l'exportation des produits artisanaux 616-1-2-1-02 Moderniser le dispositif de certification et de labelisation 616-1-2-1-03 Soutenir/encourager la participation des Artisans à des évènements nationaux ou internationaux majeurs 616-1-2-1-04 Encourager ou faciliter la création du marché ou point de vente de produit artisanaux. 616-1-2-1-05 Développer la pratique artisanale et du savoir faire 616-1-2-1-06 Mettre en place un système d'information sur les marchés et les points de vente de produits artisanaux, Organisation d'évènement spécifique à l'artisanat 616-1-2-2 LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT 616-1-2-2-01 Repertorier les artisans et les organisations d'Artisans (Groupement, syndicats, coopératives,) 616-1-2-2-02 Soutenir les initiative de formation des artisans en gestion entreprenariale et en design 616-1-2-2-03 Améliorer et innovation des cadres d'activités du Secteur Artisanat 616-1-2-3 LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ 616-1-2-3-01 Appuyer les Chambre de Profession et de l'Artisanat 616-1-2-3-02 Renforcer le cadre legal du secteur de l'Artisanat Equiper les CHAMBRES DE PROFESSION DE L'Artisanat 616-1-2-3-03 616-1-2-4 Registres des artisans disponibles 616-1-2-4-01 Mettre à disposition un registres des artisans 616-1-2-5 Entrepreunariat artisanal promu 616-1-2-5-01 Promouvoir l'entrepreunariat artisanal

051-1-1-9

051-1-1-9-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **INDUSTRIE** 340 051 **Administration et Coordination** 051-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 051-1-1 **AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES** 051-1-1-1 051-1-1-1-R1 NOMBRE DE DOSSIERS NOMBRE 100 100 100 **TRAITES** 051-1-1-2 RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT 051-1-1-2-R1 TAUX D'EXECUTION 0.98 0.98 0.98 **BUDGETAIRE PAR RAPPORT** AU TAUX DE REGULATION 051-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 051-1-1-3-R1 TAUX DE REALISATION DES 0.60 0.60 0.60 **ACTIVITES PAR RAPPORT AU** 051-1-1-4 **PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES** 051-1-1-4-R1 TAUX DE REALISATION DES 0.6 0.6 % 0.6 **ACTIVITES PAR RAPPORT AU ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES** 051-1-1-5 NOMBRE ET QUALITÉ DES 051-1-1-5-R1 NOMBRE 3 3 3 DOCUMENTS RÉDIGÉS **E-GOUVERNANCE PRATIQUE** 051-1-1-6 NOMBRE DE NTIC UTILISEES 051-1-1-6-R1 NOMBRE 10 10 10 LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7 051-1-1-7-R1 TAUX DE PRIS EN CHARGE DU 100 100 100 **PERSONNEL** 051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES **AUXQUELLES ELLE APPARTIENT** 051-1-1-8-R1 TAUX D'EXECUTION 0.98 0.98 0.98 **BUDGETAIRE PAR RAPPORT** AU TAUX DE REGULATION

TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES

NOMBRE

2

2

2

NOMBRE D'EPA ET D'EPIC

SUBVENTIONNE

051-2-1-A

051-2-1-A-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **INDUSTRIE** 340 051 Administration et Coordination 051-2 DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES 051-2-1 051-2-1-1 LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE TAUX DE REALISATION DES 051-2-1-1-R1 60 60 60 % **ACTIVITES PAR RAPPORT AU** PTA 051-2-1-2 PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES TAUX D'ENGAGEMENT DES 051-2-1-2-R1 100 100 100 DEPENSES D'INDEMNITES PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA 051-2-1-3 051-2-1-3-R1 NOMBRE DES NOMBRE 8 8 10 **INFRASTRUCTURES** RENFORCES AUX NIVEAU CENTRAL ET REGIONAL **OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES** 051-2-1-4 051-2-1-4-R1 BASES DE DONNÉES DU NOMBRE PATRIMOINE INFORMATIQUE DU MICA 051-2-1-5 **INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR** 051-2-1-5-R1 BASES DE DONNÉES (PPN, NOMBRE 2 2 2 INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...) 051-2-1-6 LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE TAUX DES MATERIELS REMIS 15 051-2-1-6-R1 % 15 20 A NIVEAU NOMBRE DE PERSONNELS 051-2-1-6-R2 NOMBRE 150 150 150 **FORMES** NOMBRE 051-2-1-6-R3 Nombre de bâtiments réhabilités GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE 051-2-1-7 TAUX D'ENGAGEMENT PAR POURCENTAGE 051-2-1-7-R1 0,95 0.98 0,98 RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU 051-2-1-8 MIDSP 051-2-1-8-R1 **AUGMENTATION DES POURCENTAGE** 0,95 0,98 0.9 PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS 051-2-1-9 PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU NOMBRE DE CERTIFICAT 051-2-1-9-R1 NOMBRE 150 150 150 ORTENII

> Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié TAUX DE REHABILITATION DU

PATRIMOINE

20

15

10

MIN MIC DDOC	00 00 000	TATO		UNITE	2020	2024	2022			
MIN - MIS - PROG - 051-2-2			ATION PUBLIQUE ORIENTÉE V	_		2021	2022			
031-2-2	051-2-2-1		IDU RECONNU	LING E ET TICILINGE ET L	LITIOACITE					
	001221	051-2-2-1-R1	NOMBRE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ATTRIBUEES AUX AGENTS DE L'ETAT ET DU SECTEUR PRIVE	NOMBRE	10	10	10			
	051-2-2-2	RESSOURCES	S HUMAINES BIEN GEREES ET	DYNAMISEES						
		051-2-2-R1	POURCENTAGE DES AGENTS INFORMES SUR LEUR SITUATION ADMINISTRATIVE	%	100	100	100			
	051-2-2-3	FORMATION E	EN ADEQUATION AVEC LES BE	SOINS REELS DU PERS	ONNEL					
		051-2-2-3-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS DELIVRES	NOMBRE	150	150	150			
	051-2-2-4	COTE HUMAIN	N DES AGENTS VALORISE							
		051-2-2-4-R1	NOMBRE D'ACTIONS SOCIALES REALISEES	NOMBRE	2	2	2			
	051-2-2-5	PROJETS DU	MICA EN COHERENCE AVEC L	E PEM						
		051-2-2-5-R1	RAPPORT ENTRE PROJETS SOUMIS ET PROJETS	%	80	80	80			
	051-2-2-6	COORDINATIO	ON ET SUIVI EFFICACES DES A	CTIVITÉS ET RÉALISAT	IONS DU MICA					
		051-2-2-6-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3			
	051-2-2-7	ACTIVITES ET	REALISATIONS DU MINISTERI	E CONNUES DU PUBLIC						
		051-2-2-7-R1	NOMBRE DE PARUTIONS DANS LES MEDIAS ET LES EVENEMENTS	NOMBRE	500	500	500			
	051-2-2-8	CONFORMITE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES								
		051-2-2-8-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'AUDIT REDIGES	NOMBRE	3	3	3			
	051-2-2-9	PROCEDURES	S DE PASSATION DES MARCHE	ES TRANSPARENTS ET	RESPECTES					
		051-2-2-9-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	10	10	10			
	051-2-2-A	ORGANISMES	RATTACHES SOUTENUS ET A	APPUYES						
		051-2-2-A-R1	NOMBRE D'ORGANISMES RATTACHES REMIS A NIVEAU	NOMBRE	7	7	7			
	051-2-2-B	HORIZON PAR	RTENARIALE DU MICA ELARGII	E						
		051-2-2-B-R1	NOMBRE D'ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNES	NOMBRE	3	3	3			
051-2-3	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION. 051-2-3-1 TEXTES LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT									
	031-2-3-1	ACCESSIBLES	-	O DOMAINE INDOOTRIE	L VOLGANIOLO L	I I AOILLI				
		051-2-3-1-R1	NOMBRE DE TEXTES MISE À DISPOSITION DU PUBLIC	Nombre de documents	1	2	3			
051-2-4			.A DÉMATÉRIALISATION AU SE							
	051-2-4-1		ON ET SUIVI EFFICACES DES A							
		051-2-4-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE ,	3	3	3			
	051-2-4-2	INFORMATION	NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES	REALISATIONS DU MID	SP FACILEMENT	ACCESSIE	BLES			
		051-2-4-2-R1	NOMBRE DE PARUTIONS D'ARTICLES ET D'ÉVENEMENTS MÉDIATIQUES COUVERTS	NOMBRE	500	500	500			
	051-2-4-3	OUTILS DE PE	RISE DE DÉCISION PERFORMA	NTS DISPONIBLES						
		051-2-4-3-R1	BASES DE DONNÉES (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES,)	NOMBRE	1	1	1			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

051-2-5 ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP

051-2-5-1 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE

051-2-5-1-R1 EQUILIBRE DES EFFECTIFS POURCENTAGE

PAR RAPPORT AUX MISSIONS
ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE
DIRECTION

DE SATISFACTION
DE CHAQUE
DIRECTION

051-2-5-2 RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE

DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP

051-2-5-2-R1 NOMBRE DE CERTIFICATS *NOMBRE* 150 150 150

80% à 90% 90% à 95%

90% à

NOMBRE DE CERTIFICATS ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU

MIDSP

605-1-4-2-R1

SOCIÉTÉS D'ETAT DE

NOUVEAU OPÉRATIONNELLES

POURCENTAGE

65% à 70%

70% à 75% 75% 80%

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **INDUSTRIE** 340 605 Industrie 605-1 DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES 605-1-1 MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION 605-1-1-1 605-1-1-1-R1 NOMBRE D'INVESTISSEURS **POURCENTAGE** 65% à 70% 75% à 70% à 75% INTÉRESSÉS SELON LES **SENSIBILISATIO** NS SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION 605-1-1-2 NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS NOMBRE 605-1-1-2-R1 5 5 605-1-2 PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES 605-1-2-1 NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES NOMBRE DE NOUVELLES POURCENTAGE 605-1-2-1-R1 5% à 8% 8% à 10% 10% à FII IÈRES VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE 605-1-2-2 VOLUME DES 605-1-2-2-R1 **POURCENTAGE** 10% à 15% 15% à 20% 20% à **INVESTISSEMENTS** 605-1-3 REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE 605-1-3-1 DIMINUTION DES COÛTS DE 605-1-3-1-R1 POURCENTAGE 5% à 8% 8% à 10% 10% à PRODUCTION VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE 605-1-3-2 NOMBRE D'UNITÉS DE **POURCENTAGE** 75% à 80% 85% à 605-1-3-2-R1 80% à 85% TRANSFORMATION CRÉÉES SELON LES ET EN RÈGLE **FORMATIONS** ET LES SENSIBILISATIO NS RÉALISÉES VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE 605-1-3-3 605-1-3-3-R1 AUGMENTATION DU CHIFFRE POURCENTAGE 5% à 8% 8% à 10% 10% à D'AFFAIRES DES **EXPORTATIONS DE PRODUITS** INDUSTRIFI'S MAI AGASY 605-1-4 RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES 605-1-4-1 RATTACHÉES AU MIDSP 605-1-4-1-R1 NOUVEAUX STATUTS DES POURCENTAGE 1 1 SOCIÉTÉS D'ETAT ET SELON LES ENTREPRISES PUBLIQUES ÉTUDES RATTACHÉES AU MIDSP **EFFECTUÉES** ÉLABORÉS ET ADOPTÉS 605-1-4-2 RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION

605-2-2-2

DECHETS INDUSTRIELS REDUITS

605-2-2-R1

POURCENTAGE DE

INDUSTRIELS

REDUCTION DES DECHETS

%

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **INDUSTRIE** 340 605 Industrie - FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA 605-2 CRÉATION D'EMPLOIS 605-2-1 RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY 605-2-1-1 **VALEUR AJOUTE AUGMENTEE** 605-2-1-1-R1 PART DE LA VALEUR AJOUTEE 25 25 25 DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS LE PIB **OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE** 605-2-1-2 NOMBRE DES INDUSTRIES NOMBRE 605-2-1-2-R1 3 6 10 ADOPTANT LE CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO-RESPONSABLE LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES 605-2-1-3 NOMBRE DE ZEI CREEES 605-2-1-3-R1 NOMBRE 7 7 7 605-2-1-4 LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REPONDUS PAR LES UNITES **INDUSTRIELLES MISES EN PLACE** NOMBRE D'UNITE DE 605-2-1-4-R1 NOMBRE 5 6 **TRANSFORMATIONS** INDUSTRIELLES CREEES 605-2-1-5 **DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS** NOMBRE DE CATI MIS EN 605-2-1-5-R1 NOMBRE 1 PLACE CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE 605-2-1-6 605-2-1-6-R1 NOMBRE D'UNITE DE NOMBRE TRANSFORMATION MIS EN PLACE ASSURER LA GESTION ET ET LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE 605-2-2 MATÉRIELS ET TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES 605-2-2-1 POURCENTAGE MOYEN 605-2-2-1-R1 % 60 60 60 D'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA QUALITE DES PRODUITS

10

15

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022			
34	MINISTE	RE DE L'INDUS	STRIE, DU COMN	MERCE ET DE L'ARTISANAT							
340	INDUSTE	RIE									
621											
	<u>621-1</u>	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION									
	204.4.4	D'EMPLOIS			05075UD DUDU 10 5T	0-0					
	621-1-1										
		621-1-1-1	DISPOSITIFS	DPP SECTORIEL ET RÉGION	AL MISES EN PLACE						
			621-1-1-R1	COMITE DPP CREES	NOMBRE	2	2	2			
		621-1-1-2	RÉFORMES N	NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLI	ORATION DU CLIMAT	DES AFFAIRES IDENT	ΓΙFΙÉES				
			621-1-1-2-R1	NOMBRE DE RÉFORMES MISES EN ŒUVRE	NOMBRE	1	1	1			
	621-1-2	INSTAURER	UN ENVIRONNE	MENT PROPICES AUX ACTIVI	TÉS ENTREPRENEUR	RIALES ET AUX INVEST	TISSEMEN	1TS			
		621-1-2-1	ACTIVITÉS E	NTREPRENEURIALES EN CRO	DISSANCE						
			621-1-2-1-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES	NOMBRE	5	10	15			
		621-1-2-2	NOMBRE DE	S INVESTISSEMENTS (LOCAL	IX ET IDES) EN AUGM	ENTATION					
			621-1-2-2-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	POURCENTAGE	45%	50%	60%			
		621-1-2-3	Activités et s	avoir-faire innovés, Pratique e	et technologie amélior	ée, Productivité en cro	issance				
			621-1-2-3-R1	NOMBRE DE COOPERATIVES CREEES	NOMBRE	5	5	5			

621-2-1-4-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 340 **INDUSTRIE** 621 Développement du Secteur Privé FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION <u>621-2</u> **D'EMPLOIS** 621-2-1 INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS 621-2-1-1 LE SOCLE ENTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU **COOPERATIVES CREEES** 621-2-1-1-R1 NOMBRE 5 5 5 621-2-1-2 **ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE** NOMBRE D'ENTREPRISES 621-2-1-2-R1 NOMBRE 5 10 15 **CREEES** COMPÉTITIVITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE 621-2-1-3 621-2-1-3-R1 POURCENTAGE MOYEN 20 25 D'AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES PME, PMI, COOPERATIVES ET DES **STARTUPS** 621-2-1-4 **ENTREPRENEURIAT STIMULE**

NOMBRE

10

10

10

START-UP CREES ET PROMUS

037-1-1-9-R1

037-1-1-A-R1

037-1-1-A

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT COMMERCE 360 037 **Administration et Coordination** 037-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 037-1-1 **ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES** 037-1-1-1 037-1-1-1-R1 NOMBRE ET QUALITÉ DES NOMBRE 3 3 3 DOCUMENTS RÉDIGÉS 037-1-1-2 **E-GOUVERNANCE PRATIQUE** 037-1-1-2-R1 NOMBRE DE NTIC UTILISEES NOMBRE 10 10 10 037-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES TALIX DE REALISATION DES 037-1-1-3-R1 60 60 60 **ACTIVITES PAR RAPPORT AU** PTA 037-1-1-4 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES **AUXQUELLES ELLE APPARTIENT** 037-1-1-4-R1 TAUX D'EXECUTION **POURCENTAGE** 98 98 98 **BUDGETAIRE PAR RAPPORT** AU TAUX DE REGULATION 037-1-1-5 **AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES** TAUX D'EXECUTION 037-1-1-5-R1 % 0.98 0.98 0.98 **BUDGETAIRE PAR RAPPORT** AU TAUX DE REGULATION 037-1-1-6 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES NOMBRE DES EPA ET EPIC NOMBRE 2 2 2 037-1-1-6-R1 SUBVENTIONNESE 037-1-1-7 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT Taux d'exécution budgétaire 97 037-1-1-7-R1 95 97 037-1-1-8 BATIMENTS REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES 037-1-1-8-R1 NOMBRE DE BATIMENTS NOMBRE 4 4 4 REHABILITES 037-1-1-9 Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique

Nombre d'agents formés en droit

nombre de sites opérationnelles

de la consommation

Un portail du commerce est créé

NOMBRE

NOMBRE

100

1

100

1

100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2020 2022 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 360 COMMERCE 614 Commerce Intérieur RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS 614-1 ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS 614-1-1 LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS 614-1-1-1 614-1-1-R1 NOMBRE DE TEXTES SUR LE NOMBRE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS 614-1-1-2 SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU 614-1-1-2-R1 Taux de produits respectant les 60 % 60 60 dispositions en vigueur 614-1-1-2-R2 % 60 60 60 Taux produits conformes 614-1-1-3 LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEE DE MATERIELS INNOVANTS ET REPONDANT AUX NORMES 614-1-1-3-R1 NOMBRE Nombre de centres de 1 métrologies fonctionnelles 614-1-1-4 LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL NOMBRE DE LABO DE CHIMIE NOMBRE 614-1-1-4-R1 1 1 1 **OPERATIONNEL** PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHE SECURISE 614-1-1-5

Taux de produits respectant les

dispositions en vigueur

614-1-1-5-R1

60

60

615-1-1-E-R1

ASSISTEES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2022

UNITE 2020 2021 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 360 COMMERCE 615 Commerce Extérieur RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET 615-1 **INTERNATIONALE DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS** 615-1-1 615-1-1-1 MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX NOMBRE DE REUNIONS NOMBRE 22 24 26 615-1-1-R1 **ASSISTEES** 615-1-1-2 INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE 615-1-1-2-R1 Nombre de Réunions assitées NOMBRE 24 615-1-1-3 secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international 615-1-1-3-R1 NOMBRE DE REUNIONS NOMBRE 22 24 26 ASSISTEES 615-1-1-4 Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir 615-1-1-4-R1 NOMBRE DE CENTRE DE NOMBRE FORMATION OPERATIONNEL 615-1-1-5 Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible 615-1-1-5-R1 NOMBRE programme sur le NOMBRE commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible 615-1-1-6 **UGP** Opérationnelle 615-1-1-6-R1 NOMBRE D'UGP NOMBRE 1 **OPERATIONNEL** 615-1-1-7 le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international NOMBRE DE LABEL VITA NOMBRE 615-1-1-7-R1 1 MALAGASY INSTAURE 615-1-1-8 partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies NOMBRE DE CONVENTIONS NOMBRE 3 615-1-1-8-R1 3 3 SIGNEES Mise en place de l'APEX appuyé 615-1-1-9 NOMBRE D'APEX 615-1-1-9-R1 NOMBRE 1 1 **OPERATIONNEL** 615-1-1-A Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées NOMBRE DE CHAINES DE 615-1-1-A-R1 NOMBRE 2 2 2 VALEURS A FORTE POTENTIALITE IDENTIFIEE 615-1-1-B Secteur privé développé de manière inclusive 615-1-1-B-R1 Nombre de Réunions assistées NOMBRE 22 24 26 615-1-1-C Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré TAUX D'ACCESSIBILITE DES 615-1-1-C-R1 35 30 40 PRODUITS D'EXPORTATION MALAGASY SUR LA MARCHE Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées 615-1-1-D NOMBRE DE REUNIONS 615-1-1-D-R1 NOMBRE 3 2 4 **ASSISTES** 615-1-1-E L'accès aux marchés internationaux facilité NOMBRE DE REUNIONS

NOMBRE

22

24

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **CULTURE ET ARTISANAT** 862 616 Artisanat L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN 616-1 SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE
L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE 616-1-1 L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-1-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES DOCUMENTS CADRES SUR LA 616-1-1-1-R1 NOMBRE 1 PROFESSIONNALISATION DES METIERS D'ARTISANS 616-1-1-2 L'ARTIANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-1-2-R1 Nombre d'unités initialement NOMBRE 2 5 5 artisanales transformées en unités industrielles 616-1-1-3 LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR 616-1-1-3-R1 Etendue des variétés d'articles NOMBRE 40 50 50 artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés 616-1-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs NOMBRE DE PRODUITS NOMBRE 616-1-1-4-R1 1 **CERTIFIES ET LABELLES** 616-1-2 L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 616-1-2-1 LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ 616-1-2-1-R1 Volume d'articles artisanaux NOMBRE 116 110 116 commercialisés 616-1-2-2 LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT 616-1-2-2-R1 Nombre d'artisans formels en NOMBRE 100000 250000 250000 activité 616-1-2-3 LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ Valeur ajoutée moyenne des 616-1-2-3-R1 7 7 unités artisanales 616-1-2-4 Registres des artisans disponibles BASE DE DONNES ETABLIE 616-1-2-4-R1 NOMBRE 1 1 1 616-1-2-5 Entrepreunariat artisanal promu

NOMBRE D'ARTISANS

BENEFICIANT DE FIHARIANA

NOMBRE

150

150

150

616-1-2-5-R1

44 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-1 OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS

017-1-1 OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS

017-1-1-1 Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit

- -

017-1-1-2 Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés

1-1-2-01 P.....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE

D'ANGAVOKELY

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-2 AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES

017-2-1 AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS

LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES

017-2-1-1-01 CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BUREAU ET LOGEMENTS DU DEPARTEMENT DE

L'ENVIRONNEMENT

017-2-1-1-02 Projet de Renforcement des capacités matérielles et humaines

017-2-1-3 BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS

017-2-2 OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD

017-2-2-1 DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD

-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-1 DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE

701-1-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE

DEVELOPPEMENT

701-1-1-1 LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU

701-1-1-01 T02 Centre d'application et de démonstration
 701-1-1-1-02 T03 Evaluation Environnementale Stratégique
 701-1-1-1-03 T04 Suivi des effets cumulatifs des Projets PIP

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-2 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-2-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-2-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

701-2-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES À REMPLIR LES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES MONDIALES DANS LE CADRE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
701-2-1-1-02	Renforcement du réseau des nouvelles aires protégées à Madagascar
701-2-1-1-03	Suivi et restauration écologiques des écosystèmes naturels dégradés dans la région d'Analamanga
701-2-1-1-04	AMELIORATION DES CAPACITES D'ADAPTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES COMMUNAUTES RURALES
701-2-1-1-05	PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS
701-2-1-1-06	ASSURER LES DEPENSES COURANTES
701-2-1-1-07	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS
701-2-1-1-08	T05 Appui aux communautés locales de la Région d'Androy pour une gestion durable des ressources naturelles face à la vulnérabilité climatique
701-2-1-1-09	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES
701-2-1-1-10	INDEMNISER LES FORCES DE L'ORDRE
701-2-1-1-11	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES
701-2-1-1-12	FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE M/CAR
701-2-1-1-13	PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-14	FONDS D'INVESTISSEMENT PARCS NATIONAUX
701-2-1-1-15	RENFORCEMENT DES CONDITIONS ET CAPACITES D'ADAPTATION DURABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE A MADAGASCAR
701-2-1-1-16	REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET DEGRADATION DES FORETS (REDD+)
701-2-1-1-17	RENFORCER LA RESILIENCE DU SECTEUR RIZ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
701-2-1-1-18	RÉHABILITATION ET PROTECTION DES SOLS
701-2-1-1-19	AMENAGEMENT ET GESTION INTEGREE DES BASSINS VERSANTS CRITIQUES D'ANDEKALEKA DE TSIAZOMPANIRY ET DE MAHAJAMBA
701-2-1-1-20	Maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes au niveau des 22 régions de madagascar
701-2-1-1-21	Integration de la dimension environnementale dans tous les domaines
701-2-1-1-22	PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE PAR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE
701-2-1-1-23	RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELES ET HUMAINES
701-2-1-1-24	PROJET DE RENFORCEMENT DES AIRES PROTEGEES ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA REGION DIANA (KOBABY)
701-2-1-1-25	RESTAURATION FORESTIERE ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE
701-2-1-1-26	GESTION PARTICIPATIVE ET DURABLE DES TERRES DANS LE MOYEN OUEST
701-2-1-1-27	CONSERVATION DES ESPECES CLES ENDEMIQUES MENANCEES ET DE VALEUR ECONOMIQUE
701-2-1-1-28	ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-29	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
701-2-1-1-30	GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS
701-2-1-1-31	ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL
701-2-1-1-32	DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR
701-2-1-1-33	CONSERVATION DE BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES
701-2-1-1-34	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'UTILISATION (BOIS PRECIEUX)
701-2-1-1-35	OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA
701-2-1-1-36	MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440 ENVIRONNEMENT

704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy

704-1 OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY

704-1-1 PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

704-1-1-1 LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES

704-1-1-101 DEVELOPPER UN MANUEL POUR LE MECANISME DE PAIEMENT DES SERVICES ECOLOGIQUES

704-1-1-02 PROMOTION DES EMPLOIS VERTS

704-1-1-03 PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT

704-1-1-04 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES

704-1-1-1-05 PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS

DES SACHETS PLASTIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE I	DE L'ENVIRON	NEMENT ET DU	J DEVELOPPEMENT DURABLE			
440	ENVIRONNE	MENT					
704	Maintien des	fonctions éco	ologiques des éc	cosystèmes malagasy			
	704-2 PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE						
	704-2-2	PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE					
		704-2-2-1	BONNES PRA	ATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES			
			704-2-2-1-01	RESTAURATION DE L'ECOSYSTEME DE SATRANA ET RAPHIA ET DE RAPHIA DANS LES REGIONS BOENY ET DIANA AU NORD OUEST DE MADAGASCAR			
			704-2-2-1-02	RESTAURATION ET CONSERVATION DES VESTIGES DE FORETS DES HAUTES TERRES (FORETS TAPIA DE REGIONS ITASY)			
			704-2-2-1-03	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE VALORISATION DES DECHETS A MADAGASCAR			
	704-2-3	DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
		704-2-3-2	STRATEGIE D	DE PARTENARIAT DEVELOPPE			
	704-2-4	INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 704-2-4-3 INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE					
		704-2-4-4	LES INVESTIS	- SSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT			

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2020	2021	2022
44	MINISTE	RE DE L'ENVIR	ONNEMENT ET	DU DEVELOPPEMENT DURABL	E			
440	ENVIRON	NEMENT						
017	Administ	ration et Coord	dination					
	<u>017-1</u>	OG44- 017.AI	MÉLIORER LES	<u>CADRES DE TRAVAIL ENVIRON</u>	NEMENT, ECOLOGI	<u>E ET FORÊTS</u>		
	017-1-1 OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS							
	017-1-1-1 Les bâtiments sont réhabilités et /ou const				t			
			017-1-1-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	NOMBRE	2	2	2
		017-1-1-2	Les cadres te	chniques, matériels et humain d	lu MEEF sont amélic	orés		
			017-1-1-2-R1	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	NOMBRE	15	20	20
			017-1-1-2-R2	THEMES DISPOSES	NOMBRE	30	31	33

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022				
44	MINISTE	RE DE L'ENVIF	E DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE									
440	ENVIRON	NEMENT	IEMENT									
017	Administ	Administration et Coordination										
	<u>017-2</u>	AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES										
	017-2-1	AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS										
		017-2-1-1	LES CADRES	TECHNIQUES, MATERIELS ET	HUMAINS DU MED	DD SONT RENFORCES						
			017-2-1-1-R1	FORMATIONS DISPENSEES	NOMBRE	3	-	-				
			017-2-1-1-R2	THEMES DISPENSES	NOMBRE	30	31	33				
		017-2-1-3	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS									
			017-2-1-3-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD REHABILITES ET/OU CONSTRUITS	NOMBRE	2	2	2				
	017-2-2	OPERATION	ALISER LE DISP	OSITIF DE FORMATION POUR L	E MEDD							
		017-2-2-1	DISPOSITIF D	DE FORMATION OPERATIONNE	L POUR LE MEDD							
			017-2-2-1-R1	TECHNICIENS FORESTIERS ET ENVIRONNEMENTAUX SORTANT DE L'ECOLE D'ANGAVOKELY	NOMBRE	15	20	20				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-1 DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE

701-1-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE

DEVELOPPEMENT

701-1-1-1 LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU

NOMBRE

40

42

44

701-1-1-R1 PLAINTES ENVIRONNEMENTALES

TRAITEES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

4 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-2 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-2-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-2-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

701-2-1-1-R2	FORMATION EN PLANIFICATION	NOMBRE	1	1	-
701-2-1-1-R4	PEPINIERES OPERATIONNELLES	NOMBRE	200	200	200
701-2-1-1-R6	CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	550	550	600
701-2-1-1-RA	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	НА	40000	40000	40000
701-2-1-1-RB	SUIVIS ÉCOLOGIQUES FFFECTUES	NOMBRE	64	78	84

704-1-1-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY **704-1** 704-1-1 PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET 704-1-1-1 **VULGARISES** 704-1-1-R1 SYSTEMES PSE TESTEES NOMBRE 1

NOMBRE

1

1

1

GUIDES DE PSE ELABOREES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE <u>704-2</u> 704-2-2 PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE 704-2-2-1 **BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES** 704-2-2-1-R1 FILIERES VERTES PROMUES NOMBRE 5 5 5 704-2-3 DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE 704-2-3-2 STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE 704-2-3-2-R1 PROTOCOLE DE PARTENARIAT NOMBRE 3 3 3 SIGNE 704-2-4 INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 704-2-4-3 INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE ACIVITES D'IEC 704-2-4-3-R1 NOMBRE 17 20 23 ENVIRONNEMENTALES PROMUES 704-2-4-3-R2 STRUCTURE DE NOMBRE 8 8 L'INTEGRATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE RENFORCEE (CER, CIME) 704-2-4-4 LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT 704-2-4-4-R1 TEXTES SUR LA MISE EN NOMBRE 0 1 1 **COMPATIBILITES DES** INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT MIS A

NOMBRE

50

50

50

JOUR ET ADOPTES
EVALUATION ET SUIVI

ENVIRONNEMENTAL REALISEE

704-2-4-4-R2

66 - MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	5

023-1-2-1-07

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IAIIIA - IAII	13 - FROG - OG	- 03 - KE30LTAT	3 - AC1/FRO						
66	MINISTÈRE	DES POSTES, D	DES TÉLÉCOMM	UNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE					
660	POSTE ET T	OSTE ET TELECOMMUNICATION							
023	Administrati	tration et Coordination							
	<u>023-1</u>			NNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET					
	023-1-1		PILOTAGE DE LA	POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE A POLITIQUE DU MINISTÈRE					
		023-1-1-1	MINISTÈRE BIE	EN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ					
			023-1-1-1-01	ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES					
			023-1-1-1-02	PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE					
			023-1-1-1-03	COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE					
	023-1-2	PROGRAMME	R, BUDGÉTISER	, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES					
		023-1-2-1	RESSOURCES	HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES					
			023-1-2-1-01	ASSURER LES CONFECTIONS , ÉLABORATIONS ET ÉXECUTION BUDGÉTAIRE					
			023-1-2-1-02	ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE					
			023-1-2-1-03	CONFECTIONNER ET PRÉSENTER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					
			023-1-2-1-04	EFFECTUER DES AUDITS INTERNE					
			023-1-2-1-05	GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS					
			023-1-2-1-06	GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE					

LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS

214-1-2-1-01

214-1-2-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 660 POSTE ET TELECOMMUNICATION 214 Appui à l'extension de la couverture postale **AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE** 214-1 214-1-1 **ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL** 214-1-1-1 **AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE** SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES EN VIGUEUR 214-1-1-1-02 FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POSTAL 214-1-1-1-03 ELABORER LES LOI ET DECRÉT RÉGISSANT LE SECTEUR POSTAL CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE 214-1-1-2 214-1-1-2-01 OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS 214-1-1-2-02 SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL 214-1-2 214-1-2-1 **BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE**

FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE

VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA

043-1-2-1-04

043-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 670 043 **Administration et Coordination** AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT 043-1 **NUMÉRIQUES** METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 043-1-1 AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE 043-1-1-1 CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES ADAPTÉS, SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES 043-1-1-1-01 DÉCHETS ÉLECTRONIQUES 043-1-1-1-02 RENFORCER LES CAPACITÉS, SENSIBILISER À LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, ÉLABORER LES POLITIQUES & DE STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 043-1-1-1-03 RECENSER LES PARTENAIRES ET ÉTABLIR DES MODÈLES DE CONTRATS APPROPRIÉS CONSTITUER LA BASE DE DONNÉES DU NUMÉRIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES 043-1-1-1-04 DONNÉES 043-1-1-1-05 CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET **ADMINISTRATIFS** 043-1-2 OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE 043-1-2-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES 043-1-2-1-01 043-1-2-1-02 INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC 043-1-2-1-03 PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION

> ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66 MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
670 TIC

210 Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales

210-1 DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS
210-1-1 ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE

210-1-1-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS

210-1-1-1-01	REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET AGENCES POSTALES
210-1-1-1-02	ACQUERIR DE MATERIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES
210-1-1-1-03	AMÉLIORER LES SERVICES DE TÉLÉ-ÉDUCATION
210-1-1-1-04	EFFECTUER DES TRAVAUX DE MAINTENANCE OU CONSTRUCTION DE BATIMENTS
210-1-1-1-05	SMART CITY
210-1-1-1-06	AUGMENTER LE NOMBRE DES CYBER POSTE ET VOHIKALA
210-1-1-1-07	AUGMENTER LE NOMBRE D'ACCÈS WIFIGRATUIT
210-1-1-1-08	POPULATION INFORMÉE, ÉDUQUÉE, SENSIBILISÉE
210-1-1-1-09	AUGMENTER LE NOMBRE DE CYBER BUS
210-1-1-1-10	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX TIC - NUMERIQUE DANS LES ZONEZ RURALES
210-1-1-1-11	MULTIPLIER LES POINTS DE CONNEXION: TOLO AVOTSE
210-1-1-1-12	INCUBATEURS
210-1-1-1-13	MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION
210-1-1-1-14	BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES OPÉRATIONNELS

023-1-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2020 2021 2022 UNITE MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 660 POSTE ET TELECOMMUNICATION 023 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET 023-1 MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 023-1-1 MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ 023-1-1-1 023-1-1-1-R1 Moyenne de taux de réalisation 80 80 80 de tous les GAC PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES 023-1-2 RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES 023-1-2-1

100

100

100

Taux de Satisfaction des GAC

/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022		
MINISTÈ	STÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE								
POSTE E	T TELECOMM	UNICATION							
Appui à l	l'extension de	la couverture po	stale						
<u>214-1</u>	<u>AMÉLIORER</u>	LA COUVERTUR	RE POSTALE						
214-1-1	ASSURER L	A RÉGULATION	DU SECTEUR POSTAL						
	214-1-1-1	AUTORITÉ DI	E RÉGULATION INSTALLÉE						
		214-1-1-1-R1	Autorité opérationnelle	NOMBRE	1	1	1		
	214-1-1-2	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE							
		214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	NOMBRE	20	20	20		
214-1-2	FAIRE ASSU	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL							
	214-1-2-1	BUREAUX DE	E POSTE OPÉRATIONNELS DAN	IS LA ZONE RURALE					
		214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	NOMBRE	10	12	12		
	MINISTÈ POSTE E Appui à 214-1 214-1-1	MINISTÈRE DES POST POSTE ET TELECOMM Appui à l'extension de 214-1 AMÉLIORER 214-1-1 ASSURER L 214-1-1-2 214-1-2 FAIRE ASSU	POSTE ET TELECOMMUNICATION Appui à l'extension de la couverture pos 214-1 214-1-1 AMÉLIORER LA COUVERTUI 214-1-1 ASSURER LA RÉGULATION 214-1-1-1 AUTORITÉ DI 214-1-1-2 CONCURREN 214-1-1-2-R1 214-1-2 FAIRE ASSURER LE SERVIC 214-1-2-1 BUREAUX DE	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVEL POSTE ET TELECOMMUNICATION Appui à l'extension de la couverture postale 214-1	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE POSTE ET TELECOMMUNICATION Appui à l'extension de la couverture postale 214-1	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE POSTE ET TELECOMMUNICATION Appui à l'extension de la couverture postale 214-1	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE POSTE ET TELECOMMUNICATION Appui à l'extension de la couverture postale 214-1		

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022
66	MINISTÈ	RE DES POSTE	S, DES TÉLÉCC	MMUNICATIONS ET DU DÉVELO	OPPEMENT NUMÉRIQUE			
670	TIC							
043	Administ	ration et Coord	ination					
043-1 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉV NUMÉRIQUES								<u>ENT</u>
	043-1-1	METTRE EN C	EUVRE LE DÉV	ELOPPEMENT NUMÉRIQUE				
		043-1-1-1	AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE					
			043-1-1-R1	Textes legislatifs, reglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	1	0	0
	043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE						
		043-1-2-1	POINTS D'AC	CÈS OPÉRANTS MISE EN PLAC	E			
		043	043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	158	158	158

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2020	2021	2022
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE							
670	TIC							
210								
	210-1 DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS							
	210-1-1 ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE							
		210-1-1-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS						
			210-1-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	30	50	50

76 - MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

762

066

<u>MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE</u> ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME Développement social Administration et coordination CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION 066-1 066-1-1 RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 066-1-1-1 **AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS** ACCELERER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE 066-1-1-1-01 RENFORCER LES CAPACITES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DES AGENTS DU MINISTERE 066-1-1-1-02 ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE 066-1-1-1-03 066-1-1-1-04 PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT 066-1-1-1-05 METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES 066-1-1-1-06 CONTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS 066-1-1-1-07 ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE 066-1-1-1-08 066-1-1-1-09 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION 066-1-1-1-10 COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE 066-1-1-1-11 066-1-1-1-12 RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES 066-1-1-1-13 066-1-1-1-14 AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT APPULÀ LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE 066-1-1-1-15 066-1-1-1-16 VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE 066-1-1-1-17 066-1-1-1-18 PROTECTION DE L'ENFANT 066-1-1-1-19 ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT 066-1-2 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER 066-1-2-1 T01 RENFORCER LE PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER DU MINISTERE 066-1-2-1-01 RECUPERER ET SECURISER LA SITUATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT UTILISÉ PAR LE 066-1-2-1-02 **MINISTERE** 066-1-2-1-03 ASSURER L'ENTRETIEN DES MATERIELS INFORMATIQUES, TECHNIQUES ET ROULANTS ASSURER L'OPERATIONALISATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIES ET TECHNIQUES DU 066-1-2-1-04 **MINISTERE** 066-1-3 RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE COUVERTURE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION 066-1-3-1 OPERATIONALISER LE REGISTRE SOCIALE UNIQUE, Y COMPRIS L'ANNUAIRE DES 066-1-3-1-01 INTERVENANTS 066-1-3-1-02 OPERATIONALISER LE MECANISME DE GESTION DE PLAINTES PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVITES DU MINISTERE 066-1-4 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE 066-1-4-1 066-1-4-1-01 ASSURER LA REALISATION DU TABLEAU DE BORD DU MINISTERE 066-1-4-1-02 ASSURER LE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES DU MINISTERE RENFORCER LE SUIVI DES ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS 066-1-4-1-03 (BAILLEURS, PTF, ONG, ASSOCIATIONS...)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME							
762	Développement social							
828	Population et développement							
	<u>828-1</u>	828-1 INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE						
	828-1-2	APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE						
		828-1-2-1	CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE					
			828-1-2-1-01	T02 RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES ET DES ENFANTS VULNÉRABLES				
			828-1-2-1-02	MOBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE RESPONSABILITÉ CITOYENNE				
			828-1-2-1-03	APPUYER LES ASSOCIATIONS, Y COMPRIS LES ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPÉES				
	828-1-3	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT						
		828-1-3-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE AMÉLIORÉ					
			828-1-3-1-01	OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL				
			828-1-3-1-02	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STANDARD MINIMUM				
			828-1-3-1-03	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION				

828-2-3-2-09

828-2-3-2-10

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>WINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE</u> ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social 828 Population et développement OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION 828-2 828-2-1 OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, 828-2-1-1 **VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ** 828-2-1-1-01 PROTECTION DE L'ENFANT MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES A LA PROTECTION DE L'ENFANT 828-2-1-1-02 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM 828-2-1-1-03 (TECHNIQUE ET FINANCIER) 828-2-1-1-04 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN OEUVRE DU STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER) 828-2-1-1-05 OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT 828-2-1-1-06 828-2-1-1-07 AMELIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION 828-2-1-1-08 PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME 828-2-1-1-09 828-2-1-1-10 EGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME REDYNAMISER ET OPERATIONNALISER LES RESEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE) 828-2-1-1-11 828-2-1-1-12 POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE POPUI ATION ET DÉVEI OPPEMENT 828-2-1-1-13 SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION 828-2-1-1-14 REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE) 828-2-1-1-15 MOBILISER TOLITES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT 828-2-1-1-16 828-2-3 OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES **AGÉES** 828-2-3-1 DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS RENFORCER L'APPUI EN BESOINS ESSENTIELLES AUX PERSONNES AGEES 828-2-3-1-01 828-2-3-1-02 EQUIPER LES CENTRES DES RENCONTRE ET DE LOISIRS POUR LES PERSONNES AGEES RENEORCER L'APPLII ALIX PERSONNES AGÉES, AFIN DE SATISFAIRE I FLIRS BESOINS 828-2-3-1-03 **ESSENTIELS** ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES 828-2-3-1-04 PERSONNES AGÉES 828-2-3-1-05 APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES 828-2-3-1-06 AMELIORATION DU STATUT DES PERSONNE AGEES MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA 828-2-3-1-07 DOTER DES MATERIELS ET EQUIPEMENT POUR LES CAPA (Club Ami pour les Personnes Agées) 828-2-3-1-08 PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT 828-2-3-1-09 828-2-3-2 DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS 828-2-3-2-01 OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP APPYUER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION 828-2-3-2-02 DES PSH DOTER DES MATERIELS SPECIFIQUES POUR LES PERSONNES HANDICAPEES 828-2-3-2-03 PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES 828-2-3-2-04 828-2-3-2-05 VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 828-2-3-2-06 FILETS SOCIALIX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION 828-2-3-2-07 APPUYER EN MATERIEL SPECIFIQUE AUX CENTRES ET ASSOCIATIONS DES PERSONNES **HANDICAPEES** 828-2-3-2-08 AMENAGER L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES AU MINISTERE

APPLIYER EN AGRI ES PERSONNES HANDICAPEES

EN SITUATION DE HANDICAP

MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈR	E DE LA POPU	LATION, DE LA P	ROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME				
762	Développe	ement social						
329	Genre et d	Genre et développement						
	<u>829-1</u>	<u>AMELIOREF</u>	R LE STATUT SO	CIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME				
	829-1-1			ICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE				
		829-1-1-1	Prise en char	ge et accompagnement des victimes renforcée				
			829-1-1-1-01	T03 RENFORCEMENT DES STRUCTURES DE PRISES EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCE				
			829-1-1-1-02	ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE				
			829-1-1-1-03	APPUYER L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES ET DES FILLES-MERES VICTIMES D VIOLENCE				
			829-1-1-1-04	ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VBG				
			829-1-1-1-05	Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG				
			829-1-1-1-06	Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence				
	829-1-2	RENFORCE	RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE					
		829-1-2-1	Mécanismes	pour la promotion du genre renforcés				
			829-1-2-1-01	EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME				
			829-1-2-1-02	Vulgariser les textes nationaux et internationaux				
			829-1-2-1-03	OPERATIONALISER LES PLATEFORMES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE				
			829-1-2-1-04	Opérationaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG				
			829-1-2-1-05	EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME				
			829-1-2-1-06	PROMOTION DE L'EGALITE DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ECONOMIQUE DE LA FEMME				
			829-1-2-1-07	Opérationaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG				
			829-1-2-1-08	RENFORCER LE ECANISMES DE COORDINATION POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE HOMME ET FEMME				
			829-1-2-1-09	METTRE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNNELLE POUR LES FEMMES				
			829-1-2-1-10	Procéder à la ratification des instruments internationaux signés				

830-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈR	E DE LA POPU	LATION, DE LA P	ROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME				
• •							
	REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE						
830-1-1			E EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE				
	830-1-1-1	Cadre de refe	rence relatif aux programmes de protection sociale amélioré				
		830-1-1-1-01	FILETS SOCIAUX DE SECURITE				
		830-1-1-1-02	POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE				
		830-1-1-1-03	Elaborer des textes juridiques et règlementaires sur la protection sociale				
		830-1-1-1-04	RENFORCEMENT DE LA REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES REGIONS				
		830-1-1-1-05	POLITIQUE NATIONALE ET PROTECTION SOCIALE				
		830-1-1-1-06	CADRE DE REFERENCE RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE AMELIORE				
		830-1-1-1-07	Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale				
		830-1-1-1-08	Opérationaliser le registre unique des bénéficiaires				
		830-1-1-1-09	PROJET PILOTE RELATIF A L'AMELIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT				
		830-1-1-1-10	Opérationaliser le système de gestion des plaintes				
830-1-2	PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS						
	830-1-2-1	Ménages vict	imes de chocs appuyés				
		830-1-2-1-01	APPUI AUX MENAGES TRES PAUVRES ET VULNERABLES				
		830-1-2-1-02	ACCOMPAGNER PSYCHOSOCIALEMENT LES PERSONNES VICTIMES DE CHOCS				
		830-1-2-1-03	Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs				
		830-1-2-1-04	Opérationaliser les structures d'intervention en matière de réinsersion sociale				
	Développe Protection 830-1 830-1-1	Développement social Protection sociale 830-1 REDUIRE L 830-1-1 RENFORCE 830-1-1-1	Développement social Protection sociale 830-1 REDUIRE LE NOMBRE DE LA 830-1-1 RENFORCER LE MECANISMI 830-1-1-1-01 830-1-1-1-02 830-1-1-1-03 830-1-1-1-04 830-1-1-1-05 830-1-1-1-06 830-1-1-1-07 830-1-1-1-08 830-1-1-1-09 830-1-1-1-09 830-1-2-1-01 830-1-2-1 830-1-2-1-01 830-1-2-1-01 830-1-2-1-02 830-1-2-1-03				

PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET/OU VICTIMES DE CHOCS

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2020	2021	2022					
76	MINISTÈ	RE DE LA POPU	ILATION, DE LA	PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTION DE I	LA FEMME							
762	Développ	ement social											
066	Administration et coordination												
			A L'AMELIORA	L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION									
	066-1-1	RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES											
		066-1-1-1	AGENTS DU N	MINISTERE OPERATIONNELS									
			066-1-1-1-R1	Taux d'assiduité des agents du Ministère	%	90	90	90					
	066-1-2	AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT											
		066-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER										
			066-1-2-1-R1	Taux du patrimoine de l'état dont la situation est régularisée	%	25	25	25					
	066-1-3	RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE											
		066-1-3-1	COUVERTURI	E OPTIMALE DES DIRECTIONS E	EN TERMES SYSTÈM	IE D'INFORMATION							
			066-1-3-1-R1	Taux des directions dotés d'un système d'information opérationnel	%	30	30	30					
	066-1-4	PLANIFIER ET	COORDONNER	R LES ACTIVITES DU MINISTERE	=								
		066-1-4-1	PERFORMAN	CE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIOR	RÉE								
			066-1-4-1-R1	Taux de réalisations des activités planifiées	%	10	10	10					

828-1-3-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social Population et développement 828 <u>828-1</u> INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE 828-1-2 APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE 828-1-2-1 828-1-2-1-R1 NOMBRE DES ASSOCIATIONS NOMBRE 300 350 380 APPUYÉES ET MOBILISÉES METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT 828-1-3 SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE 828-1-3-1 **AMÉLIORÉ**

NOMBRE

35000

NOMBRE D'ENFANTS PRIS EN

CHARGE

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022
76	MINISTÈ	RE DE LA POP	ULATION, DE LA	A PROTECTION SOCIALE ET D	E LA PROMOTION DI	LA FEMME		
762	Dévelop	pement social						
828	Population	on et développe	ement					
828-2 OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION								
	828-2-1	OSPR2.1. ME	TTRE EN PLACI	E UN CADRE ET SYSTÈME DE	PROTECTION ADAP	TÉS AUX BESOINS DE	L'ENFAN	Т
		828-2-1-1	SYSTÈME DE VULNÉRABL	: PRÉVENTION ET DE PRISE E ES ET PRIVÉS DE SOINS PAR	N CHARGE DES ENF ENTAUX AMÉLIORÉ	ANTS EN SITUATION I	DIFFICILE,	
			828-2-1-1-R1	Taux de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	25	25	25
	828-2-3	OSPR2.2. RÉ AGÉES	DUIRE L'EXCLU	SION SOCIALE DES PERSON	NES EN SITUATION D	E HANDICAP ET DES	PERSONN	ES
		828-2-3-1	DROITS DES	PERSONNES AGÉES VALORI	SÉS			
			828-2-3-1-R1	Nombre de PA bénéficiaires	NOMBRE	8.000	11.000	11.000
		828-2-3-2	DROITS DES	PERSONNES EN SITUATION I	DE HANDICAP (PSH) I	PROMUS		

NOMBRE

150

150

150

Nombre de séance de sensibilisation effectué

828-2-3-2-R1

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022		
76	MINISTÈ	RE DE LA POP	ULATION, DE LA	PROTECTION SOCIALE ET D	E LA PROMOTION DE	LA FEMME				
762	Développ	ement social								
829	Genre et développement									
829-1 AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME										
	829-1-1	RENFORCER	L'APPUI AUX V	ICTIMES DE VIOLENCES BASI	ES SUR LE GENRE					
		829-1-1-1	Prise en char	ge et accompagnement des vio	ctimes renforcée					
			829-1-1-1-R2	NOMBRE DE FEMMES APPUYÉS	NOMBRE	4000	4000	4000		
	829-1-2	9-1-2 RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE								
		829-1-2-1	Mécanismes	pour la promotion du genre rei	nforcés					
			829-1-2-1-R2	NOMBRE DE DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE OPERATIONNELS	NOMBRE	4	4	4		

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	
76	MINISTÈ	RE DE LA POPU	JLATION, DE LA	PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTION DE LA FE	ММЕ			
762	Développ	ement social							
830 Protection sociale 830-1 REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE									
	830-1-1	RENFORCER	LE MECANISME	E EXISTANT RELATIF AUX PRO	GRAMMES DE PROTECTIO	N SOCIALE			
		830-1-1-1	Cadre de réfé	rence relatif aux programmes de	protection sociale amélio	ré			
			830-1-1-1-R1	Nombre de cadre de référence opérationnel	NOMBRE	2	2	2	
	830-1-2	80-1-2 PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS							
		830-1-2-1	Ménages victi	imes de chocs appuyés					
			830-1-2-1-R1	Nombre de ménages bénéficiaires appuyés	NOMBRE	10.000	10.000	10.000	

75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75 750 045

MINISTÈRE	DE LA JEUNES	SE ET DES SPO	RTS
JEUNESSE			
Administrati	on et Coordinat	ion	
<u>045-1</u>			LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT
045-1-1			E L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
	045-1-1-1		'S INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE. LA
			I DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE
		045-1-1-1-01	APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU ODD
	045-1-1-2	SERVICE D'AU	DIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL
		045-1-1-2-01	METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI
	045-1-1-3	SERVICES CEN ÉQUIPEMENTS	NTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET S'ADÉQUATS
		045-1-1-3-01	MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0
	045-1-1-4	SYSTÈME DE (GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ
		045-1-1-4-01	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE
045-1-2	RENFORCER L		E NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES
	045-1-2-1		DMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DNNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)
		045-1-2-1-01	FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
	045-1-2-2		RTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL C) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF
		045-1-2-2-01	FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF
	045-1-2-3	SPORTS FORM	LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES MÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU DNAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)
		045-1-2-3-01	FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)

	A MILE TROOTE OF RECOLUMN NOTIFICE						
75	MINISTÈRE	E DE LA JEUNE	SSE ET DES SP	ORTS			
750	JEUNESSE						
045	Administra	tion et Coordin	ation				
	<u>045-2</u>	RENFORCE	R L'EFFICACITE	DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS			
	045-2-1	AMELIORER SPORTS	LA QUALITE DE	S SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES			
		045-2-1-1	Suivi-évaluat	ion des moyens et des ressources du Ministère amélioré			
			045-2-1-1-01	Améliorer la gestion du patrimoine du Ministère			
			045-2-1-1-02	Améliorer la gestion de la commande publique (acquisitions) du Ministère			
			045-2-1-1-03	Améliorer la gestion des ressources humaines du Ministère			
		045-2-1-2	Services cent	traux et déconcentrés du Ministère constriuts, réhabilités et équipés			
			045-2-1-2-01	T01-MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS			
		045-2-1-3	Mettre en pla	ce un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel			
			045-2-1-3-01	Mettre en place et développer un système d'audit interne et de suivi-évaluation			
	045-2-2	DEVELOPPE	R LES PARTENA	ARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS			
		045-2-2-1	Négocier et c	onclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales			
			045-2-2-1-01	Conclure des conventions de partenariat nationales, régionales et locales			

JEUNESS	F							
	Jeunesse et Loisirs							
312-1		IR I E DEVELOP	PEMENT SOUTENUET DURARIE DE LA JEUNESSE MAI GACHE EN DIAPASON AVEC					
<u> </u>		PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE							
		MENT DURABLI						
	312-1-1-1		MENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVI DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX					
		312-1-1-1-01	SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BOI					
		0.2	GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX					
		312-1-1-1-02	REFORME DU SYSTEME DE COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA PROMOTION DE JEUNESSE AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
		312-1-1-1-03	SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BOI GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)					
	312-1-1-2	ÉDUCATIFS	E JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES LEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
		312-1-1-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURIT.					
312-1-2	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES							
	312-1-2-1		E JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION NOMIQUE DES JEUNES					
		312-1-2-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT					
	312-1-2-2	JEUNES ENT	REPRENEURS FORMÉS					
		312-1-2-2-01	APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS					
		312-1-2-2-02	PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)					
312-1-3		AL DES ADOLES ADOLESCEN (TABAGISME	LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIE CENTS ET DES JEUNES ITS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES E, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, ON INFANTO-JUVÉNILE)					
		312-1-3-1-01	CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)					
		312-1-3-1-02	SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONT LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE)					
	312-1-3-2	ADOLESCEN REPRODUCT	ITS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE TION					
		312-1-3-2-01	SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SA DE REPRODUCTION					
		312-1-3-2-02	APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)					
		312-1-3-2-03	ADOLESCENTS ET JEUNES (0)					
	312-1-3-3		MENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA EPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL					
		SANIEDER	EFRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUL ET FONCTIONNEL					

		0 00 110001	ATO AOTITIO				
75	MINISTÈR	E DE LA JEUNE	ESSE ET DES SP	ORTS			
750	JEUNESSI	Ē					
312	Jeunesse	et Loisirs					
	<u>312-2</u>	PROMOUVO	IR L'AUTONOMI	<u>SATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE</u>			
	312-2-1		TION DE LA PAI	DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA X ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE eunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence			
			312-2-1-1-01	Organiser des concours des meilleures initiatives des jeunes au service de l'Emergence pour trois domaines prioritaires de l'Emergence : lutte contre la corruption, paix et sécurité, environnement			
			312-2-1-1-02	Organiser des concours des meilleures initiatives locales et communautaires de jeunes en matière de loisirs			
			312-2-1-1-03	T03-APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)			
			312-2-1-1-04	T02-CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)			
			312-2-1-1-05	T04-ADOLESCENTS ET JEUNES (0)			
	312-2-2	ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES					
		312-2-2-1	Concours de	meilleurs Projets d'entrepreunariat des jeunes organisés			
			312-2-2-1-01	EX-068 PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPRENARIAT DES JEUNES (0)			
		312-2-2-2	Jeunes en en	ntrepreunariat des centres formés et encadrés			
			312-2-2-2-01	Former des centres de jeunes en entrepreunariat			
			312-2-2-02	Accompagner des centres de jeunes dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme "entrepreunariat local et emplois-jeunes"			

75		G - OS - RESULTA DE LA JELINES	SSE ET DES SPO	PT\$
75 780	SPORTS	. DE LA JEUNES	DES SFO	
780 301	Sports			
JU 1	301-1	PROMOLIVOII	R LE DEVFI OPP	EMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET
	<u>301-1</u>	MOTRICES	K EL DEVELOTT	EMERIT GOOTERO ET DONABLE DO GI GINT ET DEG AGTIVITEG I ITTOIQUES ET
	301-1-1	BIENFAITS D	ES ACTIVITES PI	BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX HYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION HYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)
		301-1-1-1	ENFANTS AYA	ANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)
			301-1-1-1-01	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MAD
			301-1-1-1-02	RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'EDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)
		301-1-1-2		IRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)
			301-1-1-2-01	RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT
		301-1-1-3		ANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL IR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT
			301-1-1-3-01	DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGES
			301-1-1-3-02	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE
				RELEVE SPORTIVE A MAD
	301-1-2		REGIONAL ET LO	S VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A
		301-1-2-1	CAPACITÉ DE	S FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE
			301-1-2-1-01	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE
		301-1-2-2		COMMUNAUTÉS , DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE DME ET PERFORMANTE
			301-1-2-2-01	CRÉER ET DÉVELOPPER DES ECOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)
		301-1-2-3	ENFANTS ET I SPORTIF CON	DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT TINU
			301-1-2-3-01	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MAD (0)
			301-1-2-3-02	APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
		301-1-2-4	JEUNES TALE	ENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU
			301-1-2-4-01	APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)
			301-1-2-4-02	APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES
			301-1-2-4-03	APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT
	301-1-3		ASCAR DEVIENN	ENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE IE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE COMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
			301-1-3-1-01	METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
		301-1-3-2		ALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)
			301-1-3-2-01	APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ÎLE ET LA PARTICIPATION DES ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES
		301-1-3-3	FÉDÉRATIONS QUALITÉ	S SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE
			301-1-3-3-01	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)
			301-1-3-3-02	APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU
			301-1-3-3-03	EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS
		301-1-3-4	ÉVALUATION (GOUVERNAN	S SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI- D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES CE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, ÉDECINE DU SPORT
			301-1-3-4-01	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

301-2-2-1-03

MIN - N	IIS - PROG - OG	G - OS - RESULTA	TS - ACT/PRO					
75	MINISTÈRE	DE LA JEUNE	SSE ET DES SPO	ORTS				
780	SPORTS							
301	Sports							
	<u>301-2</u>		<u>EMERGENCE DU</u>	J SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-				
	301-2-1	<u>SANTE</u> PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024						
		301-2-1-1	Jeunes athlèt	es ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité				
			301-2-1-1-01	EX-070 APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)				
			301-2-1-1-02	T05-APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU				
			301-2-1-1-03	T06-PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MADAGASCAR (0)				
			301-2-1-1-04	Accroitre la capacité de Madagascar à organiser et à accueillir des grandes compétitions d'envergure nationale et internationale				
			301-2-1-1-05	Ameliorer le programme du Sport-Etude à deux niveaux (régional, local)				
			301-2-1-1-06	Organiser des championnats des jeunes aux fins de détection et de préparation de la relève sportive à trois niveaux (national, régional, local)				
			301-2-1-1-07	EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS				
			301-2-1-1-08	Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des jeunes sportifs malgaches aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION JEUNES)				
			301-2-1-1-09	Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des équipes nationales Senior de Madagascar aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION SENIOR)				
	301-2-2		DATIONS DE L'U	E DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT LES INESCO communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-				
		001-E-E-1	santé)	oonmanaatos, et cooles onines et notives (eaucation i nysique de quante, opoit-				
			301-2-2-1-01	Revaloriser et capitaliser les Jeux et les Sports traditionnels et les sports affinitaires au service de l'EPQ et du Sport-santé				
			301-2-2-1-02	Améliorer la formation et le perfectionnement professionnel continu aux enseignants en EPS				

Promouvoir les bonnes pratiques en EPQ avec la mise en place d'un laboratoire nationale EPQ

MIN - N		OG - OS - RESU			UNITE	2020	2021	2022				
75			INESSE ET DES S	SPORTS								
750	JEUNES											
045												
	<u>045-1</u>	AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT										
	045-1-1	RENFORCE		DE L'ADMINISTRATION DE LA J								
		045-1-1-2	SERVICE D'A	UDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVA	LUATION INSTAL	LÉ ET FONCTIONNEL						
			045-1-1-2-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	2	2	2				
		045-1-1-3		ENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS IS ADÉQUATS	DU MINISTÈRE DO	DTÉS EN BÂTIMENTS ET	•					
			045-1-1-3-R1	Nombre des Bâtiments et équipements adéquats	NOMBRE	7	8	8				
		045-1-1-4	SYSTÈME DE	GESTION DES MOYENS ET DE	S RESSOURCES D	OU MINISTÈRE AMÉLIOR	ŧÉ					
			045-1-1-4-R1	Taux d'éfficaité des moyens et des ressources du Ministère	%	100	100	100				
	045-1-2	RENFORCEI NIVEAUX	R LA COMPETEN	CE NATIONALE DANS LES DON	IAINES DE LA JEU	JNESSE ET DES SPORTS	S A TOUS	LES				
		045-1-2-1		ADMINISTRATION DE LA JEUNE IONNEMENT PROFESSIONNEL		RTS FORMÉS AVEC DES	S DISPOS	ITIFS				
			045-1-2-1-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	80	80	80				
		045-1-2-2		ORTIFS FORMÉS AVEC DES DIS PC) EN PARTENARIAT AVEC LE			ESSIONN	iEL				
			045-1-2-2-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	70	70	70				
		045-1-2-3	SPORTS FOR	S LOCAUX/COMMUNAUTAIRES MÉS AVEC DES DISPOSITIFS D IONAL ET LOCAL (FORMATION	E PERFECTIONNE	MENT PROFESSIONNE		iU AU				
			045-1-2-3-R1	Nombre de techniciens locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports sont formés avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu au niveau régional et local (formation décentralisée)	NOMBRE	300	300	300				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 750 **JEUNESSE** 045 **Administration et Coordination** RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 045-2 AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES 045-2-1 SPORTS 045-2-1-1 Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré 045-2-1-1-R1 Nombre des Services centraux et 1 1 1 déconcentrés du Ministère où la gestion des moyens et des ressources est ameliorée 045-2-1-2 Services centraux et déconcentrés du Ministère constriuts, réhabilités et équipés Nombre de services centraux et NOMBRE 045-2-1-2-R1 30 40 50 déconcentrés du Ministère constriuts, réhabilités et équipés 045-2-1-3 Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel 045-2-1-3-R1 Nombre de service d'audit interne NOMBRE 1 et de suivi-évaluation installé et fonctionnel DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS 045-2-2 045-2-2-1 Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales 045-2-2-1-R1 Nombre de conventions de NOMBRE 25 40 50 partenariat internationales, nationales et régionales pour le secteur Jeunesse et Sports

conclues

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **JEUNESSE** 750

312 Jeunesse et Loisirs

> 312-1 PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE 312-1-1 **DEVELOPPEMENT DURABLE**

312-1-1-1 ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE

DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX Nombre des jeunes engagés et NOMBRE

responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la

ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES 312-1-2

> 312-1-2-1 CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION

SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES

312-1-2-1-R1 Nombre de centres de jeunes NOMBRE 22 22 22

100000

120000

120000

120000

1

capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socioéconomique des ieunes

JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS 312-1-2-2

312-1-2-2-R1 Nombre des jeunes entrepreneurs NOMBRE 900 900 900

REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-312-1-3 ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

312-1-3-1 ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE,

PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...) 312-1-3-1-R2 Nombre des adolescents et des NOMBRE 100000 120000

> jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution

infanto-juvénile...)

312-1-3-2 ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE

REPRODUCTION

312-1-3-2-R1 Nombre des adolescents et des NOMBRE 100000 120000 120000

jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de

reproduction

ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA 312-1-3-3

SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL

Nombre d'environnement juridico-NOMBRE 312-1-3-3-R1

politique et culturel favorable à la promotion de la santé de reproduction des adolescents (SRA) institué et fonctionnel

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 750 **JEUNESSE** Jeunesse et Loisirs 312 PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE 312-2 DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA 312-2-1 CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE 312-2-1-1 Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence Nombre de centres de jeunes NOMBRE 735 312-2-1-1-R1 265 1285 dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES 312-2-2 312-2-2-1 Concours de meilleurs Projets d'entrepreunariat des jeunes organisés 312-2-2-1-R1 Evénements promouvant les NOMBRE 6 6 6 emplois-jeunes de type "salon des emplois" organisés Sites de reforestation économique NOMBRE 312-2-2-1-R2 22 44 66 pour emplois-jeunes installés (agroforesterie, unité de transformation, circuits de commercialisation) 312-2-2-1-R3 Meilleurs projets d'entreprenariat NOMBRE 88 88 88 urbain et rural appuyés 312-2-2-2 Jeunes en entrepreunariat des centres formés et encadrés 200 312-2-2-R1 Nombre de centres de jeunes en NOMBRE 10 250

entrepreunariat formés et accompagnés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 <u>MINISTÈRE DE LA JEUNESSE</u> ET DES SPORTS **SPORTS** 780 301 **Sports** PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET 301-1 MOTRICES AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX 301-1-1 BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015) ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS) 301-1-1-1 301-1-1-1-R1 NOMBRE Nombre d'enfants ayant accès à 120000 150000 150000 des services d'éducation motrice de qualité (en milliers) 301-1-1-2 FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS) 301-1-1-2-R1 Nombre des fonctionnaires et des NOMBRE 66000 99000 99000 agents de l'Etat ayant accès aux services du sport d'entretien de qualité (en milliers d'individus) VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL 301-1-1-3 MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT 301-1-1-3-R1 Nombre des villages transformés NOMBRE 44 66 66 en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport (Sport pour tous) ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A 301-1-2 L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE 301-1-2-1 RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE 301-1-2-1-R1 Nombre des fédérations en NOMBRE 100 120 120 charge du sport scolaire et du sport universitaire renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive ECOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE 301-1-2-2 (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE 301-1-2-2-R1 Nombre des écoles, des NOMBRE 100 120 120 communautés, des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT 301-1-2-3 **SPORTIF CONTINU** 301-1-2-3-R2 Nombre des enfants et des jeunes NOMBRE 35000 20000 35000 malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif continu JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU 301-1-2-4 301-1-2-4-R1 Nombre des jeunes talents NOMBRE 1000 1200 1200 sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau

301-1-3-3-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE 301-1-3 QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU Nombre d'athlètes accompagnés NOMBRE 301-1-3-1-R1 40 40 et traités avec le statut des athlètes de haut niveau ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE 301-1-3-2 NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS) Le taux de performance des 301-1-3-2-R1 % 10 30 30 athlètes malgaches aux compétitions internationales (ratio entre nombre des athlètes participants et les palmarès obtenus) 301-1-3-3 FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE **QUALITÉ**

NOMBRE

Nombre des fédérations sportives

dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de

qualité

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2020	2021	2022
75	MINISTÈ	RE DE LA JEUN	ESSE ET DES S	PORTS				
780	SPORTS							
301	Sports							
	<u>301-2</u>	ASSURER L'E	MERGENCE DU	SPORT DE HAUT NIVEAU, DE I	L'EDUCATION PHYSIQUE D	E QUALITE ET	DU SPORT-	<u>.</u>
	301-2-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024						
		301-2-1-1	Jeunes athlète	es ayant accès à un encadremer	ant accès à un encadrement sportif et à un enseigneme			
			301-2-1-1-R1	Nombre de jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité	NOMBRE	180	180	180
	301-2-2		L'EMERGENCE ATIONS DE L'UI	E DES CITOYENS EN BONNE SA NESCO	ANTE, ACTIFS ET COMPETE	ENTS SUIVANT	LES	
		301-2-2-1	Collectivités, (santé)	communautés, et écoles SAINES	S ET ACTIVES (Education P	hysique de Qu	alité, Sport-	
			301-2-2-1-R1	Nombre des collectivités, des communautés, des écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)	NOMBRE	22	88	132

37 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE COMMUNICATION 370 030 Administration et Coordination PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE 030-1 L'ORGANISATION 030-1-1 COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE...) APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT 030-1-1-1-02 L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE 030-1-1-1-03 AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU 030-1-2 ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION. 030-1-2-1 UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES 030-1-2-1-01 030-1-2-1-02 CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP 030-1-2-1-03 FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE 030-1-2-1-04 LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS 030-1-3 GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS 030-1-3-1 030-1-3-1-01 RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL 030-1-3-1-02 030-1-4 GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, 030-1-4-1 RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE; 030-1-4-1-01 RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS 030-1-4-1-02 RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET

RÉHABILITÉS

7 N	MINIST <u>ER</u>	E DE LA COM <u>M</u>	UNICATION ET D	DE LA CULTURE
70 C	COMMUNI	CATION		
	V lédia			
<u>2</u>	<u>212-1</u>	CONTRIBUE POPULATION		PEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA
2	212-1-1	ELABORER	UNE POLITIQUE	STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE
		DÉVELOPPE 212-1-1-1	DES INFORM	ATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE
				MENT SÓNT COLLECTÉES, CAPÍTALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UN PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.
			212-1-1-1-01	RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON A RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES
			212-1-1-1-02	ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE MCRI
			212-1-1-1-03	COLLECTER LES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT D TERRITOIRE
			212-1-1-1-04	COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISANT L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)
			212-1-1-1-05	CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL
			212-1-1-1-06	CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI
			212-1-1-1-07	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALI DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES
			212-1-1-1-08	INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE
2	212-1-2			CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES
		TECHNOLOG 212-1-2-1		ES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA)
		212-1-2-1	212-1-2-1-01	COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET RÉFÉRENTIELLE
			212-1-2-1-02	RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA
		212-1-2-2		ES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS
			212-1-2-2-01	IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES
			212-1-2-2-02	ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT
			212-1-2-2-03	CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL »
		212-1-2-3		RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION
			212-1-2-3-01	APPRENDRE LE SENS DE LA LIBERTE D'EXPRESSION AUX JEUNES ESPRITS
			212-1-2-3-02	ORGANISER DES SEANCES MOBILES
			212-1-2-3-03	SENSIBILISER LES UTILISATEURS DES RESEAUX SOCIAUX ET PHONING RADIOPHONIQUE
		212-1-2-4	LES ACTEUR ET DÉONTOL	RS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE LOGIE)
			212-1-2-4-01	CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE» DES DÉCISIONS PRISES
			212-1-2-4-02	CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL
			212-1-2-4-03	ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION
			212-1-2-4-04	PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATIO
		212-1-2-5	DÉVELOPPE	,
			212-1-2-5-01	ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAI
			212-1-2-5-02	ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET
			212-1-2-5-03	METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES
			212-1-2-5-04	METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES
			212-1-2-5-05 212-1-2-5-06	MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR LES MEDIAS PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES
		212-1-2-6		PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET
			212-1-2-6-01	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE
			212-1-2-6-02	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVISM ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ)
2	212-1-3	LA COMMUN	NICATION AU SE	RVICE DU DEVELOPPEMENT
		212-1-3-1		DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES MEDIATIQUES
			212-1-3-1-01	ACCORDER LA COUVERTURE NATIONALE AUX MEDIAS PRIVES PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES
			212-1-3-1-02	FAVORISER L'ACCES DE TOUS AUX MEDIAS PUBLICS
		212-1-3-2		A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE

MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE

	MIIIAIOIEKI	E DE LA COMIN	UNICATION ET L	DE LA CULTURE					
	COMMUNI	CATION							
	Média								
			212-1-3-2-01	FORMER LES AGENTS DE L'ETAT ET CAPITALISER LES EXPERIENCES DES AGENTS PLUS AGE					
			212-1-3-2-02	RECYCLER PERIODIQUEMENT LES JOURNALISTES					
			212-1-3-2-03	REDEPLOYER UNE PARTIE DU PERSONNEL DES MEDIAS PUBLICS ET RESPONSABILISER LES JEUNES AGENTS					
	212-1-4	RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL							
		212-1-4-1	RECADRAGE	DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL					
			212-1-4-1-01	ELABORER DES GUIDES DE CONDUITE PROMOUVANT LA TRANSPARENCE ET L'ESPRIT DEMOCRATIQUE					
			212-1-4-1-02	REEQUILIBRER LA REPRESENTATIVITE DES SECTEURS PUBLIC/PRIVE AU SEIN DEL'ANRCM					
		212-1-4-2	REVISION DU	J CODE DE LA COMMUNICATION					
			212-1-4-2-01	ABROGER LES DISPOSITIONS QUI RESTREIGNENT LA LIBERTE DE LA PRESSE					
			212-1-4-2-02	ELABORER UNE CHARTE POUR UNE PRESSE RESPONSABLE ET EMERGENTE					
			212-1-4-2-03	REVISER LES TEXTES REGISSANT LES RESEAUX SOCIAUX					
	212-1-5	RÉGULER L	ES MÉDIAS PRO	FESSIONNELS					
		212-1-5-1		JRIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION I PROCESSUS INCLUSIF					
			212-1-5-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)					
			212-1-5-1-02	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALI DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES					
			212-1-5-1-03	RÉGULER LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION					
		212-1-5-2	LES DISPOSI OBSERVATO	TIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCN IRE DE LA PRESSE) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS					
			212-1-5-2-01	DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM					
			212-1-5-2-02	ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANF À LA PLACE DE LA CSCA					
			212-1-5-2-03	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)					
			212-1-5-2-04	METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM					
			212-1-5-2-05	PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM					
			212-1-5-2-06	PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM					
		212-1-5-3	ET RESPECT	RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLE ÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE N, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)					
			212-1-5-3-01	ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMUNICATION					
			212-1-5-3-02	PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION					

		1G - US - KESULI							
37	MINISTER	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE							
370	COMMUNI	ATION							
213	Développe	Développement des infrastructures Radio et Télévision							
	<u>213-1</u>	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES							
	213-1-1	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES							
		213-1-1-1	DES STATIO	NS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC					
			213-1-1-01	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL					
			213-1-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE					
			213-1-1-1-03	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY					
	213-1-2	PROCÉDER	AU LANCEMENT	T DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.					
		213-1-2-1		TRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS ELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT					
			213-1-2-1-01	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX					
			213-1-2-1-02	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR					
			213-1-2-1-03	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES					
			213-1-2-1-04	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES					
			213-1-2-1-05	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION					
		213-1-2-2	L'AUDIOVISU	JEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE					
			213-1-2-2-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES					
			213-1-2-2-02	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS					
			213-1-2-2-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES					
			213-1-2-2-04	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR					
			213-1-2-2-05	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE					

37	MINISTERE	DE LA COMMU	NICATION ET DE LA CULTURE								
862	CULTURE E	ULTURE ET ARTISANAT									
831	Culture										
	<u>831-1</u>	,	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE								
	831-1-1	LA CULTURE	JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT								
		831-1-1-1	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ								
			-								
		831-1-1-2	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES								
	831-1-2	LE SECTEUR	DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE								
		831-1-2-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE								
		831-1-2-2	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX,) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS								
		831-1-2-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT								

IAIIIA - IA	113 - FROG - O	G - 03 - KE30E17	AIS-ACI/FRO					
37	MINISTER	TERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
862	CULTURE	ET ARTISANAT						
831	Culture							
	<u>831-2</u>	RENFORCE	R L'IDENTITE NA	TIONALE				
	831-2-1	VALORISATI	ON DU PATRIMO	DINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY				
		, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE						
			831-2-1-1-01	RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY				
			831-2-1-1-02	APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE				
			831-2-1-1-03	LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE				
			831-2-1-1-04	REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO				
			831-2-1-1-05	REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)				
	831-2-2	CREATION D	E STRUCTURES	DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE				
		831-2-2-1	STRUCTURES	S DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE				
			831-2-2-1-01	CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES				
			831-2-2-1-02	CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

831-3-2-1

MIN - N	IIS - PROG - C	G - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO							
37	MINISTER	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE								
862	CULTURE ET ARTISANAT									
831	Culture									
831-3 PROMOTION DE LA CULTURE										
	831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE								
		831-3-1-1	STRUCTURE	S DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE						
			831-3-1-1-01	CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES						
			831-3-1-1-02	ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR						
	831-3-2	REDYNAMIS	SATION DES ACT	TVITES CULTURELLES						

UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE

831-3-2-1-01 ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE 831-3-2-1-02 ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 370 COMMUNICATION 030 **Administration et Coordination** PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE 030-1 L'ORGANISATION 030-1-1 COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI 030-1-1-1 LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE 030-1-1-1-R1 NOMBRE DES ACTIONS NOMBRE 39 41 46 PRIORITAIRES DU MINISTERE 030-1-2 ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION. UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 030-1-2-1 TAUX D'ÉXÉCUTION POURCENTAGE 88 79 BUDGETAIRE GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE 030-1-3 AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS 030-1-3-1 NOMBRE DE RAPPORTS NOMBRE 030-1-3-1-R1 15 20 20 D'ACTIVITÉS DISPONIBLES 030-1-3-1-R2 TAUX D'EXÉCUTION POURCENTAGE 100 84 69 BUDGÉTAIRE 030-1-4 GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, 030-1-4-1 RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE; 030-1-4-1-R1 NOMBRE DE TERRAIN, NOMBRE 30 40 40 IMMEUBLES, INFRASTRUCTURES

RECENSES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE COMMUNICATION 370 212 Média CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA 212-1 POPULATION. ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE 212-1-1 **DÉVELOPPEMENT** 212-1-1-1 DES INFORMATIONS. DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. NOMBRE DE DISPOSITIFS NOMBRE 212-1-1-R1 30 60 20 D'AUTORÉGULATION ET DE **RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNELS** 212-1-2 AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV) 212-1-2-1 DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...) NOMBRE DE DOCUMENTS DE 212-1-2-1-R1 NOMBRE 5 10 11 PROJETS ÉLABORÉS 212-1-2-2 DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS 212-1-2-2-R1 NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM NOMBRE 150 200 200 **DIFFUSÉES** 212-1-2-3 **EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION** DEGRE DES SATISFACTIONS 212-1-2-3-R1 20 30 40 212-1-2-4 LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE) 212-1-2-4-R1 TAUX D'INFORMATIONS **POURCENTAGE** 75 75 50 ACCÉSSIBLES AU CITOYENS 212-1-2-5 LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU **DÉVELOPPEMENT** 212-1-2-5-R1 NOMBRE DES INFORMATIONS. NOMBRE 10 28 27 DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGI EMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVEL OPPEMENT COLLECTÉES. CAPITALISÉS. VULGARISÉS ET DIFFUSÉES QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET 212-1-2-6 **DES TÉLÉSPECTATEURS** NOMBRE DE SUPPORTS DE 212-1-2-6-R1 NOMBRE 60 60 65 COMMUNICATION REPONDANT AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONÇUS 212-1-3 LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES 212-1-3-1 **CONTENUS MEDIATIQUES** 212-1-3-1-R1 TAUX D'AVANCEMENT % 45 55 60 REMETTRE A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN 212-1-3-2 MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE 212-1-3-2-R1 NOMBRE DES FORMATIONS NOMBRE 7 5 **DISPENSES** 212-1-4 RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL 212-1-4-1 RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL TAUX D'AVANCEMENT 212-1-4-1-R1 50 65 75 212-1-4-2 REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION 212-1-4-2-R1 TAUX D'AVANCEMENT % 75 80 90

UNITE

2020

2021

2022

MIN - MIS - PROG - 212-1-5		TATS S MÉDIAS PROF	FESSIONNEI S	UNITE	2020	2021	2022		
212-1-0	212-1-5-1	LE CADRE JU	LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF						
		212-1-5-1-R1	NOMBRE DES AGENTS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE	NOMBRE	90	90	90		
	212-1-5-2	LES DISPOSITO	TIFS D'AUTORÉGULATION (C RE DE LA PRESSE) DES M	RDRE DE JOURNALIST ÉDIAS SONT RÉFORMÉ	ES) ET DE RÉGULAT S ET OPÉRATIONNE	ION (ANRO LS	:М,		
		212-1-5-2-R1	TAUX D'IMPLANTATION	POURCENTAGE	75	80	90		
	212-1-5-3	ET RESPECT	RÉGISSANT LES MÉTIERS D ÉS PAR TOUS LES ACTEURS I, AGENCES DE PUBLICITÉS, TAUX DE PERSONNES	(PATRONS DE PRESSE					
		2.2 . 3 3 101	TOUCHÉES PAR LES MEDIAS	, concentrace	00	, 5	70		

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					2020	2021	2022		
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE									
370	COMMUN	IICATION								
213	Développ	ement des infra	structures Radi	o et Télévision						
	<u>213-1</u>	<u>DÉVELOPPER</u>	LES INFRASTR	UCTURES AUDIO-VISUELLE	<u>S</u>					
	213-1-1	CONSTRUIRE	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES							
		213-1-1-1	DES STATION	S MODERNES APPROPRIÉES	S À LA NTIC					
			213-1-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES CONSTRUITS	NOMBRE	20	30	25		
	213-1-2	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.								
		213-1-2-1		RUCTURES TECHNIQUES DE LS REDÉPLOYÉS RATIONNE		ELOPPÉES ET DES	MATÉRIELS	5		
			213-1-2-1-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	NOMBRE	120	130	150		
		213-1-2-2	L'AUDIOVISUE	EL PUBLIC (TVM/RNM) EST P	RÉPARÉ À LA MIGRATIO	ON NUMÉRIQUE				
			213-1-2-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	POURCENTAGE	25	30	35		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE **CULTURE ET ARTISANAT** 862 831 Culture E SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST. 831-1 **ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE** 831-1-1 LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT 831-1-1-1 LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ 831-1-1-R1 Nombre de biens culturels classés NOMBRE 493 543 543 en patrimoine national 831-1-1-1-R2 Nombre de biens culturels classés NOMBRE 4 6 6 en patrimoine mondial 831-1-1-R3 Nombre de personnes prenant NOMBRE 800000 1600000 1600000 part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels 831-1-1-2 LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES 831-1-1-2-R1 Nombre et variétés d'actions NOMBRE 150 250 250 culturelles répertoriées 831-1-1-2-R2 Nombre de secteurs intégrant la NOMBRE 10 15 15 culture dans leurs stratégies 831-1-2 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE 831-1-2-1 SE DÉVELOPPE 831-1-2-1-R1 10000000 Valeur ajoutée moyenne des 7000000 10000000 Ar entreprises culturelles 831-1-2-1-R2 ARIARY 7000000 10000000 10000000 Valeur aioutée movenne des entreprises culturelles LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES 831-1-2-2 DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS 831-1-2-2-R1 Nombre de plaintes concernant NOMBRE 50 50 100 l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées 831-1-2-3 LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT 831-1-2-3-R1 NOMBRE Nombre d'entreprises culturelles 250 500 500

actives

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2020	2021	2022
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE							
862	62 CULTURE ET ARTISANAT							
831	Culture							
831-2 RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE								
	831-2-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY						
		831-2-1-1	PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE					
			831-2-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	15	35	60
			831-2-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	25	50	75
			831-2-1-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	40	60	100
	831-2-2 CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE							
		831-2-2-1	STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE					
			831-2-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	25	50	75
			831-2-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	25	50	75

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					2020	2021	2022
37	MINISTE	RE DE LA COM	MUNICATION ET	Γ DE LA CULTURE				
862	CULTUR	E ET ARTISAN	ΑT					
831	Culture							
	<u>831-3</u>	PROMOTION	DE LA CULTURI	<u>E</u>				
	831-3-1	CREATION D	E STRUCTURES	DE PROMOTION DE LA CULTU	JRE			
		831-3-1-1	STRUCTURES	DE PROMOTION DE LA CULT	URE CREE			
			831-3-1-1-R1	NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	NOMBRE	5	6	6
			831-3-1-1-R2	NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	NOMBRE	10	12	13
	831-3-2	REDYNAMISA	ATION DES ACTI	VITES CULTURELLES				
		831-3-2-1	UNE JOURNE	E CITOYENNE DE NETTOYAGE	MENSUELLE			
			831-3-2-1-R1	NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	NOMBRE	30	30	30

12 SECDETADI	AT D'ETAT CHARGE D	E I A CENDADMEDIE
13 - SECRETARIA	AT DETAT CHARGED	E LA GENDARWERIE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE **GENDARMERIE NATIONALE** 130 009 Administration et Coordination 009-1 PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE **NATIONALE** ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION 009-1-1 STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES 009-1-1-1 TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION 009-1-1-1-01 009-1-1-1-02 EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE 009-1-1-1-03 MEILLEUR EMPLOI ET ÉFFICACITÉ DE SERVICE 009-1-1-1-04 009-1-1-2 SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ) AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À 009-1-1-2-01 009-1-1-2-02 AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE 009-1-1-2-03 CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS 009-1-1-2-04 009-1-1-2-05 OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES ÉXIGÉES PAR LE TEXTE ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 009-1-1-2-06 009-1-2 **REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION** 009-1-2-1 STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA **GENDARMERIE ÉLARGIE** METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS 009-1-2-1-01 TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION 009-1-2-1-02 009-1-2-2 TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE 009-1-2-2-01 MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE 009-1-2-2-02 EN EXTERNE: EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN 009-1-2-2-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTA	RIAT D'ETAT A	UPRÈS DU MINIS	STÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE				
30	GENDARMERIE NATIONALE							
009		Administration et Coordination						
	<u>009-2</u>	PROMOUVO	<u> IR/INSTAURER (</u>	UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE				
	009-2-1	1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION						
		009-2-1-1	COORDINAT	ION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES				
			009-2-1-1-01	T01- DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE ET INTEGRATION NUMERIQUE DANS LA GENDARMERIL NATIONALE				
			009-2-1-1-02	T02- Digitalisation et intégration du numérique dans la gendarmerie				
			009-2-1-1-03	RENFORCER LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DE SECURITE				
			009-2-1-1-04	EFFECTUER DES SUIVIS ET EVALUATIONS PERIODIQUES DES ACTIVITES				
			009-2-1-1-05	CONCEVOIR UN PLAN STRATÉGIQUE ET DES DIRECTIVES OPÉRATIONNELLES				
		009-2-1-2	MOYENS UTI	ILISES RATIONNELLEMENT				
			009-2-1-2-01	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES				
			009-2-1-2-02	DECONGESTIONNER LES ETATS-MAJORS AU PROFIT DES UNITES OPERATIONNELLES				
			009-2-1-2-03	AMELIORATION DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE				
			009-2-1-2-04	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE				
			009-2-1-2-05	RENFORCEMENT DES MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES DE LA GN.				
	009-2-2	LUTTER CO	NTRE LA CORRU	JPTION				
		009-2-2-1	PLAINTES ET	T DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES				
			009-2-2-1-01	TRAITER LES PLAINTES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME				
			009-2-2-1-02	DONNER SUITE AUX DOLEANCES CONTRE LES PERSONNEL DE L'ARME				
		009-2-2-2	PHENOMENE	E DE CORRUPTION ENDIGUEE				
			009-2-2-2-01	MENER DES SEANCES DE SENSIBILISATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION L'INTERNE				
			009-2-2-202	EFFECTUER LA COORDINATION ET LE CONTROLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN				
			009-2-2-2-03	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 GENDARMERIE NATIONALE

108 Intervention spéciale et/ou mixte

108-1 RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS

108-1-1 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE

108-1-1-1 SECURITE AMELIOREE

108-1-1-01 MENER DES OPERATIONS DE SECURISATION

108-1-1-1-02 DEPLOYER DES ELEMENTS DE L'UNITE SPECIALE ANTI-DAHALO

108-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DE LA FORCE D'INTERVENTION DE LA

GN

108-1-1-1-04 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DU COMMANDEMENT DES

FORMATIONS SPECIALISEES DE LA GN

108-1-2 MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN

108-1-2-1 ORDRE PUBLIC MAITRISE

108-1-2-1-01 DEPLOYER DES ELEMENTS POUR LE M.O

108-1-2-1-02 PREPOSITIONNER DES ELEMENTS POUR MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE**

108 Intervention spéciale et/ou mixte

> RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DEVÉLOPPEMENT 108-2

108-2-1 MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN

108-2-1-1 FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS

DEPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO

REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC 108-2-1-1-02

108-2-2 RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE

> 108-2-2-1 SÉCURITÉ RETROUVÉE

> > 108-2-2-1-01 DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)

108-2-2-1-02 MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)

121-1-3-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTAR	IAT D'ETAT AU	IPRÈS DU MINIS	TÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE					
121	SECURITE	ET ORDRE PUE	BLICS			
	<u>121-1</u>	FAIRE SENTI	<u>R UNE NETTE A</u>	MELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE		
	121-1-1			DE VOLS DE BOEUFS ET DES ACTES DE BANDITISME		
		121-1-1-1	CAS DE VOLS	S DE BOEUFS REDUITS		
			121-1-1-1-01	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES		
			121-1-1-1-02	MENER DES OPERATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE REGIONALE		
			121-1-1-103	METTRE EN OEUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES		
			121-1-1-1-04	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BOEUFS		
			121-1-1-1-05	FORMER DES QUARTIERS MOBILES, KALONY DANS CADRE DE L'AUTO-DEFENSE VILLAGEOISE		
		121-1-1-2	CAS D'ACTES	S DE BANDITISME REDUITS		
			121-1-1-2-01	RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERIEURE		
			121-1-1-2-02	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES A FEU		
			121-1-1-2-03	INTERVENIR CONTRE LES ACTES DE BANDITISME		
			121-1-1-2-04	EFFECTUER UN CONTROLE DES ARMES DETENUES OU MISES A DISPOSITION		
			121-1-1-2-05	LUTTER CONTRE LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES		
	121-1-2	SECURISER	LA CIRCULATIO	N DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES		
		121-1-2-1	ATTAQUES S	SUR LES AXES RN REDUITES		
			121-1-2-1-01	ASSURER LES INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR LES AXES ROUTIERS		
			121-1-2-1-02	ASSURER LA SURVEILLANCE DES AXES ROUTIERS		
	121-1-3	DEMENTELE	R LES RESEAU)	K DE KIDNAPPING		
		121-1-3-1	CAS DE KIDN	IAPPING REDUITS		
			121-1-3-1-01	LUTTER CONTRE LE PHENOMENE DE KIDNAPPING		

METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LES AFFAIRES DE KIDNAPPING

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTAR	IAT D'ETAT AU	PRÈS DU MINIS	TÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMI	ERIE NATIONAL	.E			
121						
	<u>121-2</u>			SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DEVÉLOPPEMENTS RISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES		
	121-2-1	121-2-1-3		RISME ET LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES S NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES		
		121 2 1 0	121-2-1-3-01	MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE CÔTIÈRE		
			121-2-1-3-02	ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES		
	121-2-2	DENIDDE EEE	ÉCTIVE ET DED	FRONTIÈRES MANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ		
	121-2-2	121-2-2-1		CE PRÉVENTIVE ASSURÉE		
			121-2-2-1-01	INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS		
			121-2-2-1-02	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION		
			121-2-2-1-03	FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE		
			121-2-2-1-04	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU		
			121-2-2-1-05	ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN		
			121-2-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES		
			121-2-2-1-07	MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL		
			121-2-2-1-08	ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS		
		121-2-2-2	SURVEILLAN	CE RÉPRESSIVE EFFICACE		
			121-2-2-2-01	RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES		
			121-2-2-2-02	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME		
			121-2-2-2-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS		
			121-2-2-2-04	LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE		
			121-2-2-2-05	MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE		
			121-2-2-2-06	LUTTER CONTRE LES RAPTS		
			121-2-2-2-07	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS		
			121-2-2-2-08	LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS		
			121-2-2-2-09	ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE
130 GENDARMERIE NATIONALE
124 Normalisation des équipements et infrastructures
124-1 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS
124-1-1 NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION

DU PERSONNEL
124-1-1-1 CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE

AMÉLIORÉE

124-1-1-01 CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE

124-1-1-1-02 ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT

124-1-1-03 RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

124-1-2 ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES

124-1-2-1 DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ

124-1-2-1-01 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE
130 GENDARMERIE NATIONALE

125 Formation

125-1 AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN

125-1-1 AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION

125-1-1-1 CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT

SATISFAISANTES A LA SORTIE

125-1-1-01 ASSURER LA FORMATION DES ELEVES GENDARMES

125-1-1-1-02 RENFORCER LA CAPACITE DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

125-1-2 AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN

125-1-2-1 FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE

125-1-2-1-01 REALISER DES STAGES DE FORMATION 125-1-2-1-02 PLANIFIER DES STAGES DE FORMATION

125-1-2-2 CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE

125-1-2-2-01 ORGANISER DES CONCOURS POUR L'ADMISSION AUX DIFFERENTS STAGES DE FORMATION

125-1-2-202 ATTRIBUER DES LETTRES DE FELICITATION POUR LES MERITANTS DES STAGES DE

FORMATION

125-1-2-2-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DES ECOLES DE FORMATION DE

LA G.N.

125-2-2-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTAR	IAT D'ETAT AL	JPRÈS DU MINIS	TÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE
130	GENDARME	ERIE NATIONAL	LE	
125	Formation			
	<u>125-2</u>	<u>AMÉLIORER</u>	<u>L'EFFICACITÉ D</u>	E LA GENDARMERIE NATIONALE
	125-2-1	AMÉLIORER	LE PROFESSION	NNALISME DU PERSONNEL
		125-2-1-1	PERSONNEL	DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT
			125-2-1-1-01	PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER
			125-2-1-1-02	ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES
		125-2-1-2	STAGES ET F	ORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE
			125-2-1-2-01	ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES
			125-2-1-2-02	PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION
			125-2-1-2-03	CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE
			125-2-1-2-04	ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS
	125-2-2	AUGMENTER	LE RATIO GEN	DARMERIE / POPULATION
		125-2-2-1	ELÈVES GENI	DARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE
			125-2-2-1-01	ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES

RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

009-1-2-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 009 **Administration et Coordination** PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE 009-1 **NATIONALE** 009-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES 009-1-1-1 009-1-1-1-R1 Nombre Stratégies et Directives Unité 2 2 2 élaborées 009-1-1-1-R2 NOMBRE 45 36 27 Nombre de plan stratégique et directives opérationnelles conçus 009-1-1-2 SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ) 009-1-1-2-R1 Nombre des systèmes Unité 10 11 d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse) 009-1-2 **REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION** STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA 009-1-2-1 **GENDARMERIE ÉLARGIE** 009-1-2-1-R1 Nombre de textes de création et 2 Unité 1 1 de mise en place des différentes structures 009-1-2-2 TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE

Taux de traitement des plaintes

contre personnels

75

85

100

009-2-2-R2

009-2-2-R3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 009 **Administration et Coordination** PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE 009-2 009-2-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION 009-2-1-1 COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES 009-2-1-1-R1 Nombre de plan stratégique et NOMBRE 45 36 36 directives opérationnelles concus 009-2-1-1-R2 Nombre des activités mixtes NOMBRE 50 52 52 réalisées Nombre de rapport ou compte 009-2-1-1-R3 NOMBRE 4 4 4 rendu de suivi et d'évaluation effectués **MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT** 009-2-1-2 009-2-1-2-R1 Ratio effectif de la GN au niveau 7 6 6 % central 009-2-1-2-R2 Taux d'absorption du budget 95 95 95 **LUTTER CONTRE LA CORRUPTION** 009-2-2 009-2-2-1 PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES 009-2-2-1-R1 Taux de traitement des doléances % 85 90 90 traitées 009-2-2-1-R2 Taux de traitement des plaintes % 65 70 70 contre le personnel de l'Arme 009-2-2-2 PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE 009-2-2-2-R1 NOMBRE 1485 Nombre de contrôles des officiers 1540 1540 effectués

NOMBRE

%

1023

80

1023

85

1023

85

Nombre de séances de

effectuée

service

sensibilisation en matière LCC

Taux d'application du standard de

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022
13	SECRÉT	ARIAT D'ETAT	AUPRÈS DU MII	NISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIO	DNALE CHARGÉ D	E LA GENDARMERIE		
130	GENDAR	MERIE NATIO	NALE					
108	Intervent	ion spéciale et	/ou mixte					
	<u>108-1</u>	<u>RETABLIR E</u>	T MAINTENIR L'	<u>ORDRE ET LA SECURITE PUBLI</u>	<u>CS</u>			
	108-1-1	RENFORCER	R LA CAPACITE	OPERATIONNELLE DES UNITES	DANS LES ZONES	S D'INSECURITE		
		108-1-1-1	SECURITE AI	MELIOREE				
			108-1-1-1-R1	Nombre d'opérations de sécurisation effectuée	NOMBRE	15	18	18
			108-1-1-1-R2	Nombre d'interventions de l'USAD	NOMBRE	36	40	40
	108-1-2	MAITRISER I	L'ORDRE PUBLIC	C EN MILIEU RURAL ET URBAIN				
		108-1-2-1	ORDRE PUBI	LIC MAITRISE				
			108-1-2-1-R1	Nombre de pré-positionnements effectués	NOMBRE	552	552	552
			108-1-2-1-R2	Nombre d'interventions dans le cadre du M.O	NOMBRE	276	276	276

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	UNITE 2020		
13	SECRÉTA	ARIAT D'ETAT A	UPRÈS DU MIN	IISTÈRE DE LA DÉFENSE NATI	ONALE CHARGÉ DE L	A GENDARMERIE		
130	GENDAR	MERIE NATION	ALE					
108	Intervent	ion spéciale et/c	ou mixte					
	<u>108-2</u>	<u>RÉTABLIR ET</u>	MAINTENIR L'O	<u>RDRE PUBLIC ET LA SÉCURIT</u>	<u>É POUR LE DEVÉLOF</u>	PEMENT		
	108-2-1	MAITRISÉS L'	ORDRE PUBLIC	EN MILIEUX RURAL ET URBA	N			
		108-2-1-1	FOYERS DE T	ROUBLE À L'ORDRE PUBLIC N	MAITRISÉS			
			108-2-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	70	80	100
	108-2-2	RENFORCER I	LE DISPOSITIF	OPÉRATIONNEL DES UNITÉS I	DANS LES ZONES D'IN	NSÉCURITÉ ACCRUE		
		108-2-2-1	SÉCURITÉ RE	TROUVÉE				
			108-2-2-1-R1	Pourcentage des opérations réussies	%	75	80	100

DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING

121-1-3-1-R1

121-1-3-1-R2

CAS DE KIDNAPPING REDUITS

Nombre de personnes fichées

Nombre d'auteurs de kidnapping

dans la base de données

NOMBRE

NOMBRE

405

225

675

270

675

270

121-1-3

121-1-3-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 121 SECURITE ET ORDRE PUBLICS FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE 121-1 MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUFS ET DES ACTES DE BANDITISME 121-1-1 CAS DE VOLS DE BOEUFS REDUITS 121-1-1-1 121-1-1-R1 Nombre des opérations NOMBRE 72 84 84 ponctuelles effectuées NOMBRE 121-1-1-R2 Nombre des boeufs de commerce 4000 4500 4500 controlés NOMBRE 14000 18000 121-1-1-R3 Nombre des patrouilles de 18000 surveillance effectuée 121-1-1-R4 Taux de recuperation des boeufs % 06 10 10 volés 121-1-1-R5 NOMBRE 32000 40000 40000 Nombre des quartiers mobiles formés 121-1-1-2 **CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS** 121-1-1-2-R1 Nombre d'armes controlées NOMBRE 900 1000 1000 121-1-1-2-R2 NOMBRE 200 200 Nombre de trafiquants arretés 180 121-1-1-2-R3 NOMBRE 625 650 650 Nombre de controles armement effectués 121-1-1-2-R4 Nombre auteurs AB arrêtés NOMBRE 600 600 600 121-1-2 SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES 121-1-2-1 121-1-2-1-R1 Nombre de surveillances des axes NOMBRE 10220 10220 10220 routiers effectuées 121-1-2-1-R2 Nombre d'interventions NOMBRE 2400 2400 2400 ponctuelles sur les axes routierss

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022
13	SECRÉTA	ARIAT D'ETAT A	AUPRÈS DU MII	NISTÈRE DE LA DÉFENSE NA	TIONALE CHARGÉ DE	LA GENDARMERIE		
130	GENDAR	MERIE NATION	ALE					
121	SECURIT	E ET ORDRE P	UBLICS					
	<u>121-2</u>	INSTAURER U	IN CLIMAT DE S	<u>SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORA</u>	<u>NBLE AUX DEVÉLOPP</u>	<u>EMENTS</u>		
	121-2-1	LUTTER CON	TRE LE TERRO	RISME ET LES CRIMINALITÉS	TRANSNATIONALES	ORGANISÉES		
		121-2-1-3	RESSOURCE	S NATURELLES NATIONALES	S PROTÉGÉES			
			121-2-1-3-R1	Nombre de trafiquants arrêtés	NOMBRE	60	70	80
	121-2-2	RENDRE EFF	ÉCTIVE ET PER	MANENTE LA POLICE DE PR	OXIMITÉ			
		121-2-2-1	SURVEILLAN	CE PRÉVENTIVE ASSURÉE				
			121-2-2-1-R1	Taux de couverture spatiale	%	25	30	30
		121-2-2-2	SURVEILLAN	CE RÉPRESSIVE EFFICACE				
			121-2-2-R1	Nombre d'individus arrêtés	NOMBRE	50000	60000	60000

124-1-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2021 2022 UNITE 2020 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 124 Normalisation des équipements et infrastructures AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS 124-1 124-1-1 NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION **DU PERSONNEL** CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE 124-1-1-1 **AMÉLIORÉE** TAUX D'INFRASTRUCTURE ET 124-1-1-1-R1 % 50 75 100 D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES 124-1-2 DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ 124-1-2-1

NOMBRE

3

0

NOMBRE DE GENDARMES

TUÉS OU BLESSÉS EN OPÉRATION 125-1-2-2-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2021 2022 UNITE 2020 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 125 Formation AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN 125-1 125-1-1 **AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION** CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT 125-1-1-1 SATISFAISANTES A LA SORTIE Taux de réalisation du programme 125-1-1-1-R1 90 90 90 % de formation 125-1-1-1-R2 NOMBRE DE CADRES ET DES NOMBRE 200 200 150 **INSTRUCTEURS RECYCLES** 125-1-2 AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN 125-1-2-1 FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE 125-1-2-1-R1 Taux de réalisation des activités 90 90 90 des stages de formation 125-1-2-1-R2 Nombre de stages de formations NOMBRE 24 24 24 planifiés 125-1-2-2 **CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE** 125-1-2-2-R1 Nombre de concours organisés NOMBRE 40 40 40

NOMBRE

72

72

72

Nombre de lettres de félicitation

allouées à l'occasion des stages

de formation

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2021 2022 UNITE 2020 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 125 Formation AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE 125-2 125-2-1 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT 125-2-1-1 125-2-1-1-R1 TAUX DE PARTICIPATION DU 60 70 80 PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA FORMATION SUR TERRAIN STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE 125-2-1-2 125-2-1-2-R1 NOMBRE DE PARTICIPANTS UNITAIRE 2280 2419 **AUX DIFFÉRENTS STAGES** 125-2-2 **AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION** 125-2-2-1 ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE

125-2-2-1-R1 NOMBRE ÉLÈVES- *UNITAIRE* 1150/1200 1200/1200 1200/120

GENDARMES

SORTIES/NOMBRE RECRUTÉS

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT (HCDDED)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-1 CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS 832-1-1 832-1-1-1 Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés 832-1-1-1-01 Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme 832-1-1-1-02 Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme 832-1-1-1-03 Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays 832-1-1-1-04 Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection de la dignité humaine 832-1-1-1-05 Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le monde 832-1-1-1-06 Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels 832-1-1-1-07 Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux 832-1-1-1-08 Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international 832-1-2 PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES 832-1-2-1 L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée 832-1-2-1-01 Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de 832-1-2-1-02 Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux 832-1-2-1-03 Renforcer la culture, la démocratie et la paix 832-1-2-1-04 Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles 832-1-2-1-05 Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie 832-1-2-1-06 Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques

832-2-2-07

832-2-2-08

832-2-2-09

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEM</u>OCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-2 PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE 832-2-1 PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES 832-2-1-1 La promotion des élections libres et transparentes est renforcée Sensibiliser la population à participer à l'élection 832-2-1-1-01 Suivre les traitements des infractions électorales 832-2-1-1-02 832-2-1-1-03 Éviter les violences pendant et après les élections. 832-2-1-1-04 Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs 832-2-1-1-05 Promouvoir les accords informels de non agression des candidats 832-2-1-1-06 Garantir l'indépendance des médias publics 832-2-1-1-07 Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections 832-2-1-1-08 Garantir l'accès égal et transparent aux médias 832-2-1-1-09 Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes les forces politiques 832-2-1-1-10 Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu Instaurer une procédure de supervision électorale 832-2-1-1-11 832-2-1-1-12 Garantir la liberté de faire compagne 832-2-1-1-13 Promouvoir un système de gouvernement représentatif 832-2-1-1-14 Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections 832-2-1-1-15 Promouvoir l'accès au financement de compagne 832-2-1-1-16 Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes 832-2-1-1-17 Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique 832-2-1-1-18 Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus 832-2-1-1-19 Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique 832-2-1-1-20 Promouvoir des élections libres et transparentes 832-2-1-1-21 Enraciner la culture de l'alternance politique PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF 832-2-2 832-2-2-1 La gestion des affaires publiques est améliorée 832-2-2-1-01 Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture démocratiques 832-2-2-1-02 Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques 832-2-2-1-03 Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques 832-2-2-2 Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé 832-2-2-2-01 Lutter contre les obstructions administratives 832-2-2-02 Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son contrôle 832-2-2-03 Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics 832-2-2-04 Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base 832-2-2-05 Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes 832-2-2-06 Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques

Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques

Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers

Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

910

832

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT Démocratie et Bonne Gouvernance Démocratie 832-3 RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE 832-3-1 PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE 832-3-1-1 L'instauration de la décentralisation effective est priorisée 832-3-1-1-01 Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités 832-3-1-1-02 Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective 832-3-1-1-03 Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée 832-3-1-1-04 Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional 832-3-1-1-05 Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au pouvoir central 832-3-1-1-06 Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action 832-3-1-1-07 Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé 832-3-1-1-08 Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques 832-3-1-1-09 Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale 832-3-2 RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE 832-3-2-1 La promotion de la liberté de la presse est effective 832-3-2-1-01 Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias 832-3-2-1-02 Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques 832-3-2-1-03 Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur le gouvernement et les grandes entreprises 832-3-2-1-04 Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société 832-3-2-1-05 Promouvoir la liberté de la presse 832-3-2-1-06 Renforcer les normes de l'industrie médiatique 832-3-2-1-07 Promouvoir l'indépendance éditoriale 832-3-2-1-08 Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations 832-3-2-1-09 Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias 832-3-2-1-10 Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires 832-3-2-1-11 Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

- IVIIO	11100 00	OO KEOOLIA	io Aoin No	
	HAUT CONS	EIL POUR LA I	DEFENSE DE L	A DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
0	Démocratie	et Bonne Gouv	ernance	
2	Démocratie			
3	<u>832-4</u>	RENFORCER	LA CITOYENNE	ETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES
	832-4-1	POLITIQUES	ER LES INSTIT	UTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET
		832-4-1-1	La protection	effective de la population est renforcée
			832-4-1-1-01	Prévenir les violations des droits de l'homme
			832-4-1-1-02	Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges
832-4-2			832-4-1-1-03	Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques
			832-4-1-1-04	Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous
	832-4-2	PARTICIPER A	ACTIVEMENT A	U DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE
		832-4-2-1	La promotion	de l'indépendance de la justice est renforcée
			832-4-2-1-01	Rendre la justice impartiale, équitable et efficace
			832-4-2-1-02	Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif
			832-4-2-1-03	Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de jugement abusif
			832-4-2-1-04	Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif
			832-4-2-1-05	Entreprendre des reformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires
		832-4-2-2	L'instauration	n de l'État de droit est renforcée
			832-4-2-2-01	Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire
			832-4-2-2-02	Lutter contre les impunités des dirigeants
			832-4-2-2-03	Promouvoir l'égale protection de la loi (article 7 DUDH)
			832-4-2-2-04	Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)

832-1-2-1-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	
91	HAUT CO	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT							
910	Démocra	tie et Bonne G	ouvernance						
832	Démocra	Démocratie							
	<u>832-1</u>	1 CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE							
	832-1-1	832-1-1 CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS							
832-1-1-1 Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforce						és			
			832-1-1-R1	Nombre de publications - développement normatif	Nombre	20	20	20	
			832-1-1-1-R2	Nombre de participations - mouvement mondial	Nombre	2	2	2	
	832-1-2	PROTEGER I	LES VALEURS E	T L'IDENTITE MALGACHE DA	NS LE RESPECT DES V	ALEURS DEMOCRA	TIQUES		
		832-1-2-1	L'intégration	des valeurs et de l'identité ma	Ilgache dans la démocra	atiques est priorisée			

Nombre

6

6

6

Nombre de réflexions publiées

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022				
91	HAUT CO	NSEIL POUR L	.A DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'ETA	T DE DROIT						
910	Démocra	émocratie et Bonne Gouvernance									
832	Démocratie										
	<u>832-2</u>	PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE									
	832-2-1	832-2-1 PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES									
		832-2-1-1	La promotion des élections libres et transparentes est renforcée								
			832-2-1-1-R1	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	Nombre	50	10	10			
			832-2-1-1-R2	Nombre des dossiers traitées - infractions électorales	%	1000	100	100			
			832-2-1-1-R3	Nombre d'assistance électorale	Nombre	40	20	20			
	832-2-2	PROMOUVOI	R LE GOUVERN	EMENT EFFICACE ET REACTIF	•						
		832-2-2-1	La gestion des affaires publiques est améliorée								
			832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	Nombre	40	40	40			
		832-2-2-2	Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé								
			832-2-2-R1	Nombre d'interpellations ou d'interventions, ou de contrôles	NOMBRE	10	10	10			

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	JLTATS		UNITE	2020	2021	2022
91	HAUT CO	ONSEIL POUR	LA DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'ET	AT DE DROIT			
910	Démocra	tie et Bonne G	Souvernance					
832	Démocra	itie						
	832-3 RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE							
	832-3-1	PARTICIPER	R A L'INSTAURAT	TION DE LA DECENTRALISATI	ON EFFECTIVE			
		832-3-1-1	L'instauration de la décentralisation effective est priorisée					
			832-3-1-1-R1	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	Nombre	11	11	6
	832-3-2	RENFORCE	R LES MEDIAS D	ANS UNE SOCIETE DEMOCRA	ATIQUE			
		832-3-2-1	La promotion	de la liberté de la presse est o	effective			
			832-3-2-1-R1	Pourcentage d'interventions contre les intimidations ou obstructions	%	100%	100%	100%
			832-3-2-1-R2	Nombre de sensibilisations -	Nombre	5	5	5

fonctionnement des médias

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022			
91	HAUT CO	ONSEIL POUR	LA DEFENSE DE	ELA DEMOCRATIE ET DE L'ETA	AT DE DROIT						
910	Démocra	itie et Bonne G	ouvernance								
832	Démocra	atie									
	<u>832-4</u>	RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES									
	832-4-1	ACCOMPAGE POLITIQUES		UTIONS DANS LA PROMOTION	ET LA PROTECTIO	ON DES DROITS CIVILS E	ĒΤ				
		832-4-1-1	La protection	effective de la population est re	enforcée						
			832-4-1-1-R1	Nombre des mesures de prévention	Nombre	100	100	100			
	832-4-2	PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE									
		832-4-2-1	La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée								
			832-4-2-1-R1	Nombre d'interventions	Nombre	100	100	100			
		832-4-2-2	L'instauration	n de l'État de droit est renforcée	•						
			832-4-2-2-R1	Nombre d'interpellations	Nombre	100	100	100			
			832-4-2-2-R2	Nombre d'interventions positives sur les responsables publics	Nombre	40	40	40			

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME (CNIDH)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

069-1-2-1

069-1-2-1-01

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME 920 Droits de l'Homme 069 **Administration et Coordination** 069-1 Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH 069-1-1 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays 069-1-1-1-01 Renforcer le dispositif institutionnel 069-1-1-1-02 Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les organisations régionales et internationa Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les 069-1-1-1-03 instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar er s'assurer de leur mise en œuvre effective 069-1-1-1-04 Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régionaux des droits de l'Homme, en application de ses obligations 069-1-1-1-05 Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne 069-1-1-2 Les antennes régionales sont mises en place 069-1-1-2-01 Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur tout le pays 069-1-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture

Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IA - IVIIO	-1100-00	3 - 03 - KE30E1	AIS-ACI/PRO						
2 (COMMISSI	ON NATIONAL	E INDEPENDANT	E DES DROITS DE L'HOMME					
20 C	Droits de l'Homme								
69 A	Administra	tion et Coordir	ation						
	0 <u>69-2</u> 069-2-1	transversale	pour la mise en	roits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM) ionnelle en matière de prévention de la torture					
		069-2-1-1	•	e de prévention de la torture est mis en oeuvre					
			069-2-1-1-01	Organiser des ateliers de sensibilisations visant à réduire sensiblement les actes de torture dans tous le lieux de détention					
0	069-2-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme							
		069-2-2-1	En matière d' dans les zone	re d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorée zones cibles					
			069-2-2-1-01	Effectuer des descentes dans les régions					
			069-2-2-1-02	-					
0	069-2-3	Contribuer à la consolidation de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme							
		069-2-3-1	La participati	on de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective					
			069-2-3-1-01	-					
			069-2-3-1-02	Organiser des réunions de concertation entre tous les acteurs impliqués dans le processus d'homologa des Dina					
0	069-2-4	Contribuer à	la lutte contre la	corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme					
		069-2-4-1	Les interpella	ations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs					
			069-2-4-1-01	-					
			069-2-4-1-02	Emettre des avis, recommandations et interpellations					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME Droits de l'Homme 920 Promotion et protection des Droits de l'Homme 834 834-1 Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects 834-1-1 Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée Organiser des réunions et ateliers de formation pour la promotion des droits humains en général, et en 834-1-1-1-01 particulier ceux de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec handicap, à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication 834-1-1-1-02 Emettre des productions audio et audio-visuelle dans les médias locaux, régionaux et nationaux 834-1-1-1-03 Emettre des avis et récommandations à l'endroit des acteurs publics sur des questions touchant les droits de l'Homme 834-1-2 Accompagner les victimes de la torture 834-1-2-1 Les cas de torture sont réduits Organiser des séances de sensibilisation, des formations, des ateliers de concertation sur la prévention de 834-1-2-1-01 la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales 834-1-2-1-02 Faire des visites dans les lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires 834-1-3 Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés et 834-1-3-1 accompagnées durant le processus à suivre pour défendre leur droit Conseiller et orienter les victimes des violations des droits de l'Homme surtout les femmes et les enfants 834-1-3-1-01 ainsi que les personnes vulnérables 834-1-3-1-02 834-1-4 Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation 834-1-4-1 Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture 834-1-4-1-01 Conduire des conciliations en vue de la réparation des droits de l'Homme 834-1-4-1-02

MIN - M	IN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022			
92	COMMIS	SION NATION	ALE INDEPENDA	NTE DES DROITS DE L'HOMME						
920	Droits de	Proits de l'Homme								
069	Administration et Coordination									
	<u>069-1</u>	Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH								
	069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme								
		069-1-1-1	La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays							
			069-1-1-R1	Nombre des outils et instruments pour la défense des droits de l'Homme conçus	Nombre	5	6	7		
			069-1-1-1-R2	Nombre de participation aux manifestations, réunions et conférences régionales honorées	Nombre	10	12	15		
			069-1-1-1-R3	Nombre de textes vérifiés	Nombre	20	25	30		
			069-1-1-1-R5	Nombre de Conventions internationales ratifiées	Nombre	2	3	4		
		069-1-1-2	Les antennes régionales sont mises en place							
			069-1-1-2-R1	Nombre d'antennes régionales installées	Nombre	0	11	22		
	069-1-2	Renforcer la	capacité instituti	ionnelle en matière de préventio	n de la torture					
		069-1-2-1	Le mécanism	e de prévention à la torture est r	nise en œuvre					
			069-1-2-1-R1	Nombre d'atelier de concertation sur la prévention à la torture organisé	Nombre	5	4	2		

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022			
92	COMMIS	SION NATIONA	LE INDEPENDA	NTE DES DROITS DE L'HOMME							
920	Droits de	Droits de l'Homme									
069	Administ	inistration et Coordination									
	<u>069-2</u>			roits de l'Homme et prévenir la t			<u>he</u>				
	069-2-1	transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM) Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture									
		069-2-1-1	Le mécanism	e de prévention de la torture est	mis en oeuvre						
			069-2-1-1-R1	Nombre d'ateliers de sensibilisation sur la prévision de la torture	NOMBRE	10	12	14			
	069-2-2	Renforcer la	capacité instituti	ionnelle en matière de promotio	n et de protection des d	Iroits de l'Homme					
		069-2-2-1	En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorées dans les zones cibles								
			069-2-2-1-R1	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	NOMBRE	10	12	15			
	069-2-3	Contribuer à	la consolidation	de la paix et sécurité à travers l	a promotion et la prote	ction des droits de	l'Homme				
		069-2-3-1	La participation	on de la CNIDH dans le process	us d'homologations de	s Dina est effective					
			069-2-3-1-R1	Nombre de participations dans le processus d'homologation des Dina	NOMBRE	2	3	4			
	069-2-4	Contribuer à	la lutte contre la	corruption à travers la promotic	on et la protection des	droits de l'Homme					
		069-2-4-1	Les interpella	tions sur des cas de corruption	aboutissent à des effet	s positifs					
			069-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations émises sur les cas de corruption	NOMBRE	20	25	30			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME Droits de l'Homme 920 834 Promotion et protection des Droits de l'Homme 834-1 Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects 834-1-1 Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar 834-1-1-1 La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée 834-1-1-1-R1 Nombre d'acteurs publics NOMBRE 200 300 500 oeuvrant dans les droits de l'Homme ayant reçu un renforcement de capacité 834-1-1-1-R2 Nombre d' NOMBRE 6 8 10 émissions audio et audiovisuelles diffusées NOMBRE 834-1-1-R3 Nombre de séances de 5 5 5 sensibilisation effectuées 834-1-2 Accompagner les victimes de la torture 834-1-2-1 Les cas de torture sont réduits 834-1-2-1-R1 Nombre de lieux de détention, de NOMBRE 30 35 40 mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires visités 834-1-3 Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés et 834-1-3-1 accompagnées durant le processus à suivre pour défendre leur droit 834-1-3-1-R1 Nombre de dossiers traités et 130 150 Nombre 120 résolus 834-1-4 Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation 834-1-4-1 Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture NOMBRE 834-1-4-1-R1 2 3 4 Nombre d'ateliers de concertation

sur la prévention de la torture

organisés



070-1-1-2-04

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

070-1-1

93 HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

070 Administration et Coordination

070-1 ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE

ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

070-1-1-1 BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU

TAUX DE REGULATION DES DEPENSES

070-1-1-1-01 Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice

070-1-1-1-02 Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais

070-1-1-1-03 Assurer l'nscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances

070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES

070-1-1-2-01 Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement
 070-1-1-2-02 Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice
 070-1-1-2-03 Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utils à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice

Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice

070-2-1-2-03

des delais

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR DE JUSTICE Haute Cour de Justice 930 070 **Administration et Coordination** 070-2 Promouvoir une justice indépendante et souveraine 070-2-1 Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance 070-2-1-1 Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice 070-2-1-1-02 Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice 070-2-1-1-03 Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice le personnel nécessaire à son fonctionnement 070-2-1-1-04 Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice T01 -Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication, et de suivi-évaluation 070-2-1-1-05 répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice 070-2-1-2 Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice 070-2-1-2-01 Coordonner les actions et directives 070-2-1-2-02 Assurer la gestion du budget conformément aux orientations et priorités

Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93 HAUTE COUR DE JUSTICE
930 Haute Cour de Justice
835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants
835-1 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT

835-1-2 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX

TRIBUNAUX 835-1-2-1

EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

835-1-2-1-01 Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice

835-1-2-1-02 Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022

HAUTE COUR DE JUSTICE 930 Haute Cour de Justice 070 **Administration et Coordination**

ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE <u>070-1</u> PRESERVER SON INDEPENDANCE
ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

070-1-1

BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU 070-1-1-1 **TAUX DE REGULATION DES DEPENSES**

070-1-1-1-R1 Taux d'exécution du budget de la Taux 98 100 100

Pourcentage

Haute Cour de Justice

070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES

> 070-1-1-2-R1 Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à

disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice

70 80 98

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022		
93	HAUTE C	OUR DE JUST	ICE							
930	Haute Co	ur de Justice								
070	Administ	ration et Coord	dination							
070-2 Promouvoir une justice indépendante et souveraine										
	070-2-1	Assurer le fo	Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance							
		070-2-1-1	Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées							
			070-2-1-1-R1	Taux d'execution du budget de le Haute Cour de Justice	Taux	98	100	100		
		070-2-1-2	Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice							
			070-2-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	Pourcentage	70	80	90		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

835-1-2-1

93 HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants

835-1 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT

835-1-2 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX

EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

835-1-2-1-R1 Taux des requêtes jugées au Taux 50 70 80 niveau de la Haute Cour de Justice

UNITE

2020

2021

2022